

Coordonné par
Frédéric Sandron
et Bénédicte Gastineau

Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques

Études de cas dans les pays du Sud

Collection
Populations

L'Harmattan

**Dynamiques familiales
et innovations
socio-démographiques**

Études de cas dans les pays du Sud

Collection "Populations"

*Dirigée par Yves Charbit, Maria Eugenia Cosio-Zavala
Hervé Domenach*

Comité éditorial

Yves Charbit, Maria Eugenia Cosio-Zavala, Hervé Domenach,
Patrick Livenais, Patrice Vimard, Dominique Waltisperger

La démographie est au cœur des enjeux contemporains, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux, culturels, ou politiques. En témoigne le renouvellement récent des thématiques : développement durable, urbanisation et mobilités, statut de la femme et de l'enfant, dynamiques familiales, santé de la reproduction, politiques de population, etc.

Cette démographie contextuelle implique un renouvellement méthodologique et doit donc prendre en compte des variables en interaction, dans des espaces de nature diverse (physiques, institutionnels, sociaux).

La collection "Populations" privilégie les pays et les régions en développement sans pour autant oublier leurs liens avec les pays industrialisés et contribue à l'ouverture de la démographie aux autres disciplines. Elle est issue d'une collaboration entre les chercheurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Populations et Interdisciplinarité (ex-CERPAA, Université Paris V-René Descartes) et le Centre de Recherches Populations et Sociétés (Université Paris X-Nanterre).

Déjà parus

Véronique Petit : *Migrations et société dogon*

Frédéric Sandron : *Les naissances de la pleine lune*

Patrice Vimard et Benjamin Zanou, (éds.) : *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*

Jesus Arroyo Alejandre et Jean Papail : *L'émigration mexicaine vers les Etats-Unis*

Stéphanie Toutain : *L'interminable réforme des systèmes de retraite en Italie*

Olivia Samuel : *La nuptialité en milieu rural mexicain*

Patrick Livenais : *Peuplement et évolution agraire au Morelos (Mexique)*

A paraître

Lelio Marmora : *Les politiques migratoires*

Sarah Hillcoat-Nalletamby : *La contraception à Maurice*

Myriam de Loenzien : *Le Sida en milieu rural africain*

Coordonné par
Frédéric Sandron
et Bénédicte Gastineau

Dynamiques familiales
et innovations
socio-démographiques

Études de cas dans les pays du Sud

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

© L'Harmattan, 2001
ISBN : 2-7475-1387-4

LISTE DES AUTEURS

COSIO-ZAVALA Maria-Eugenia, professeur, Université Paris X, CERPOS.

GANNA Alia, enseignant-chercheur, École Supérieure d'Agriculture de Mograne, Université de Tunis II.

GASTINEAU Bénédicte, attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université Paris X, CERPOS.

O'DEYE Adrienne, chercheur associé, POPINTER*.

PETIT Véronique, maître de conférences, Université Paris VIII, POPINTER*.

PICOUET Michel, directeur de recherche, IRD, LPE**.

SAMUEL Olivia, maître de conférences, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

SANDRON Frédéric, chargé de recherche, IRD, LPE**.

SGHAIER Mongi, directeur du département des sciences sociales, IRA Médenine.

TRIFA Chedli, consultant, Tunis.

VIMARD Patrice, directeur de recherche, IRD, LPE**.

*POPINTER : Université Paris V.

**LPE : Université de Provence / IRD

INTRODUCTION

Les principes de stabilité et de convergence sont très présents dans l'étude des comportements démographiques. Dans les pays développés, les projections favorisent les hypothèses d'un taux de fécondité qui assurerait le remplacement des générations, dans les pays en développement elles se basent sur l'adoption à court, moyen ou long terme, du modèle démographique des pays développés. Or, ce que nous enseignent les recherches des deux dernières décennies est la formidable capacité d'adaptation sociale et démographique des populations à des changements politiques, économiques, climatiques ou environnementaux. Loin d'être figés, ces comportements, lorsqu'on prend la peine de les étudier à la bonne échelle et avec les bons outils, apparaissent comme des réponses dynamiques et sans cesse renouvelées à des problèmes de survie qui se posent aux familles.

Ceci est particulièrement prégnant dans les milieux ruraux des pays en développement qui seront au centre de cet ouvrage, et dont l'objet est précisément de s'intéresser aux comportements socio-démographiques des familles et des individus en resituant ceux-ci dans une perspective globale qui met en avant les aspects fonctionnels de la famille, comme le faisait déjà Ibn Khaldoun au 14^{ème} siècle lorsqu'il écrivait : « les différences qu'on remarque dans les usages et les institutions des divers peuples dépendent de la manière dont chacun d'eux pourvoit à sa subsistance ; les hommes ne sont réunis en société que pour s'aider à obtenir les moyens de vivre ».

Cette approche renouvelle la conception des structures familiales et des institutions décisionnelles traditionnelles trop souvent décrites comme des archaïsmes (Ben Porath, 1980 ; He, 1994). L'idée qui émerge de plus en plus est que les types d'organisation

INTRODUCTION

familiale et les institutions qui encadrent les règles dictant les comportements aux individus sont au contraire des solutions adoptées et adaptées aux spécificités du monde rural des pays en développement, à savoir une forte incertitude due aux aléas de tous genres.

La diversité des aléas et des changements qui s'opèrent dans le monde rural – nous verrons d'ailleurs que parler du « monde rural » est déjà une simplification - se traduit par une diversité des réponses socio-démographiques. Celles-ci se décident à travers le prisme des mentalités qui forment ainsi un système de contraintes et qui en retour le font évoluer. C'est pourquoi certaines stratégies plus novatrices que d'autres méritent effectivement l'appellation « d'innovations » (Quesnel et Vimard, 1999), surtout lorsqu'on les étudie dans une perspective historique et culturelle (Lalèyê *et al.*, 1996).

Pour aborder ces questions, l'ouvrage est divisé en deux parties. Une première partie regroupe des communications traitant d'études de cas au sein d'une région ou d'un pays particuliers tandis que la deuxième a pour cadre une enquête menée en Tunisie rurale. Détaillons-en le contenu de manière plus précise.

La première partie, « Études de cas : Amérique latine et Asie, Togo et Côte d'Ivoire, Tunisie, Sénégal, Mexique », regroupe des recherches de terrain qui s'intéressent aux changements de comportements démographiques en s'éloignant des clichés et des facilités classificatoires, pas toujours opérants dès lors que l'on observe ces évolutions dans le détail. Ces recherches ont en commun de s'appuyer sur des enquêtes mieux ciblées que les grandes enquêtes démographiques classiques, que ce soit en termes de problématique, de niveau d'échelle ou de catégories de population. Ceci a des implications en termes de concepts et de méthodes. Conceptuellement, l'idée majeure est de ne pas se fier aveuglément au calque des modèles occidentaux appliqués aux pays en développement, ni à celui de l'urbain pour expliquer le rural, avec dans un cas comme dans l'autre l'implicite thèse sous-jacente du « retard de développement ». Méthodologiquement, la

première conséquence est l'adoption de nouvelles grilles de classification des familles pour étudier leurs comportements démographiques. La seconde est l'adoption d'une perspective résolument interdisciplinaire pour faire de la démographie une science « compréhensive », pour reprendre l'expression de Charbit (1999).

Maria Cosio-Zavala (chapitre 1), en s'appuyant sur des études réalisées en Amérique latine et en Asie, montre la nécessité d'élargir la simple dichotomie rural/urbain pour expliquer les différences de comportements reproductifs. Preuve en est donnée au Mexique où la différence d'utilisation des méthodes de contraception, pourtant visible au niveau macro, entre le rural et l'urbain s'estompe au fur et à mesure que le niveau de scolarisation de la femme augmente, effet classique de corrélation de variables. À un degré encore plus fin, dans les populations rurales les plus pauvres des pays d'Amérique latine, l'auteur a pu mettre en évidence des comportements de limitation des naissances, contredisant la théorie « standard » de la transition démographique. Cette pratique du « malthusianisme de pauvreté » est ainsi décelée et expliquée grâce à un type d'analyse qui met en rapport l'offre et la demande de contraception, le plus souvent étudiées séparément. Au-delà de cette justification de la pertinence du classement des populations en groupes socio-économiques, une seconde approche complémentaire est proposée pour affiner l'analyse des comportements démographiques : celle qui consiste à prendre en compte les rôles et statuts des individus selon un ensemble de caractéristiques variées. Par exemple, introduire les aspects de genre et de système de parenté dans l'analyse de l'économie familiale apporte un gain en termes de compréhension de la dynamique familiale en reliant les aspects productifs et reproductifs. Les approches proposées dans ce chapitre s'inscrivent dans un courant plus vaste des sciences sociales qui, grâce au développement des méthodes d'enquêtes et de traitement statistique, permet de saisir de façon plus rigoureuse des variables jugées usuellement subjectives, comme les attentes, les projets, la confiance, l'expérience...

INTRODUCTION

Le terme de « dynamique familiale » est employé dans son acception forte par Patrice Vimard (chapitre 2). Dans la région de l'Afrique de l'Ouest, il montre en effet comment les nouvelles opportunités agricoles sont saisies par les familles de manière originale, c'est-à-dire non pas à travers l'innovation technologique mais davantage par l'innovation sociale et démographique. Le « stéréotype du monde rural ouest-africain immobile et conservateur » est ainsi battu en brèche. Il est montré ici comment une variable peut en cacher une autre. Si la variable ethnique a une valeur explicative certaine dans les comportements reproductifs, il faut la mettre en correspondance avec le statut des agriculteurs (propriétaires vs salariés) car si la première détermine la seconde, c'est à travers les motivations économiques des agriculteurs que l'on peut élaborer des modèles plus généraux. En Afrique de l'Ouest, la sécurité foncière, le besoin de main-d'œuvre familiale sur l'exploitation et les opportunités d'émigration orientent localement des stratégies démographiques à l'intérieur d'un cadre englobant de grandes mutations en matière de monétarisation des échanges, de scolarisation, d'urbanisation et d'occidentalisation de la culture. Mais quelles variables retenir à ces différents niveaux ? C'est à ce problème récurrent des échelles que nous invite à réfléchir l'auteur en proposant une grille typologique des familles pour analyser la nucléarisation des familles et la transition de la fécondité.

Alia Gana s'intéresse quant à elle aux rapports existant entre les structures agricoles et les structures familiales (chapitre 3). Dans une région rurale de la Tunisie centrale, l'auteur analyse à partir d'une enquête les grands types de stratégies déployées par les ménages pour tirer parti des nouvelles dispositions mises en place par l'État depuis la fin des années 1980. L'adoption de nouvelles formes de fonctionnement de l'exploitation agricole, que ce soit par intensification, extensification ou adoption de l'irrigation, se traduit par des nouvelles formes de fonctionnement de la cellule familiale, que ce soit dans l'organisation du travail ou dans les rapports sociaux et symboliques qui unissent ses membres. En effet, il s'avère, pour une série de raisons détaillées dans le

chapitre, que le travail de la femme et des enfants du chef de ménage est de plus en plus fréquent au sein de l'exploitation agricole familiale, et surtout mieux reconnu et socialement valorisé. La véritable nouveauté consiste en l'insertion croissante des femmes et des jeunes dans la formation du revenu et à une meilleure visibilité de leur apport dans le processus de commercialisation et d'ouverture au marché. Le point essentiel soulevé ici est la très étroite imbrication entre les innovations technico-productives et sociales. Selon les termes de l'auteur, « la restructuration de l'agriculture familiale [...] ne correspond pas seulement à une modification des systèmes techniques et de production, mais aussi à une profonde transformation des systèmes de relations sociales sur lesquels repose l'activité agricole ».

À travers la présentation et les résultats d'enquêtes en milieu rural sénégalais, Véronique Petit et Adrienne O'Deye (chapitre 4) s'intéressent aux facteurs de non-adoption de moyens contraceptifs. Là encore, c'est la confrontation entre l'offre et la demande qui inspire la démarche retenue. Il s'avère, d'une part que l'offre de moyens contraceptifs est insuffisante et mal adaptée, d'autre part, et ce point nous intéresse particulièrement, que la demande de moyens contraceptifs est fortement dépendante de la structure familiale à travers un ensemble de mécanismes détaillés par les auteurs. L'affaiblissement des structures élargies traditionnelles et le transfert des responsabilités au chef de ménage entraînent des changements dans les rapports de genre et de rôle au sein du ménage qui ne sont pas sans incidence sur les choix reproductifs. Les aspects de dialogue dans le couple sont évoqués comme un point central de la décision d'adopter des méthodes contraceptives ou non. En contrepoint des résultats eux-mêmes, les questions de méthodologie sont très présentes dans ce chapitre. Il y est d'abord montré la suprématie des monographies anthropo-démographiques et des entretiens sur les enquêtes démographiques lourdes lorsqu'on veut répondre à une question aussi complexe que celle de la limitation des naissances. En mettant à jour les mécanismes économiques sous-jacents aux comportements reproductifs, la méthode employée montre aussi les limites de la théorie

INTRODUCTION

de la modernisation socio-culturelle et invite à utiliser davantage le prisme de la théorie du malthusianisme de pauvreté dont il a déjà été question dans le chapitre 1.

C'est aussi une des perspectives d'Olivia Samuel (chapitre 5) dans son étude des facteurs de la baisse de la fécondité au Mexique. Elle nous invite à réfléchir sur les rythmes différents adoptés par les populations pour réduire leur fécondité. Certaines catégories sociales initient ce mouvement dans les années 1960 ; les années 1970 sont celles d'une généralisation de cette tendance et ce n'est qu'à la fin des années 1970 que les populations rurales les plus pauvres, sous l'impulsion d'un programme de planification familiale, sont concernées. L'efficacité de cette politique d'offre de contraception est directement liée à une demande potentielle forte. Comme dans le cas précédent du Sénégal, les motivations économiques jouent un rôle primordial dans cette baisse de la fécondité. Les bénéfices d'une descendance nombreuse se transforment vite en coûts dans un contexte de déplacement des activités de production hors de la sphère familiale, même s'il faut distinguer dans cette analyse des groupes ruraux les propriétaires des salariés agricoles. Le modèle adopté par les populations est, en règle générale, la constitution rapide de la descendance puis l'adoption d'une contraception d'arrêt. À première vue, la nuptialité n'a qu'une incidence marginale dans ce schéma. L'auteur montre cependant que l'acceptabilité de l'adoption rapide de ces nouveaux comportements reproductifs passe par une redéfinition des rôles des individus au sein de la famille et notamment par une cohésion conjugale croissante qui se traduit par un meilleur dialogue et une plus grande liberté dans la prise de décision concernant les comportements reproductifs. De cette manière, même si la nuptialité ne joue au sens du modèle des variables intermédiaires qu'un rôle mineur dans la baisse de la fécondité en milieu rural, la manière dont les couples la pensent et la vivent est le fondement de cette baisse. Ce que traduit Olivia Samuel en écrivant que « en matière de nuptialité, rien ne bouge en apparence mais tout bouge quant aux fondements du couple ».

La deuxième partie de cet ouvrage, « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien », restitue les résultats d'une enquête socio-démographique menée en 1998 auprès de 1250 ménages dans quatre régions rurales de la Tunisie. L'objet de cette investigation était d'améliorer la connaissance des ressorts des comportements démographiques en les mettant en correspondance avec d'autres variables ayant trait aux stratégies familiales, aux opportunités économiques locales, à l'environnement géographique et au système d'exploitation agricole, qui figuraient parmi les sphères les mieux à même de fournir des pistes explicatives. Un accent particulier a été mis sur le rôle et le statut de la femme dans la famille, d'abord parce qu'il a semblé aux auteurs que cet aspect était trop souvent négligé dans les enquêtes socio-démographiques et surtout parce qu'il est apparu qu'il s'agissait d'un élément explicatif moteur des comportements démographiques en Tunisie. Les politiques sociales en faveur de la femme mises en place dès l'Indépendance en 1956, l'instauration en 1964 de la première politique de planification familiale du monde arabe et la baisse de la fécondité concomitante vont dans ce sens.

En premier lieu, l'enquête « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » (MFAF) est présentée par Michel Picouet et Mongi Sghaier (chapitre 6). Les aspects méthodologiques y sont longuement évoqués car ils ont évidemment influencé la nature de l'enquête. En effet, les chercheurs qui s'intéressent au thème des relations entre les facteurs démographiques et économiques savent que les enquêtes classiques privilégient fortement l'un ou l'autre de ces aspects mais ne renseignent que peu sur les effets croisés. À l'opposé, les monographies de terrain qui contiennent beaucoup d'informations souffrent trop souvent d'un manque de conceptualisation, ce qui les limite dans une optique comparative avec d'autres terrains. Nous verrons donc comment l'enquête MFAF a été élaborée pour tenter de se situer à la lisière de ces deux approches traditionnelles et permettre à la fois un recueil important d'informations dans les sphères démographiques, économiques, familiales, agricoles et

INTRODUCTION

environnementales, et une comparaison de ces données entre quatre sites de Tunisie.

Chedli Trifa dresse un panorama général de l'enquête en étudiant les structures familiales à l'aune des différences intra-sites et inter-sites observées dans les comportements économiques, démographiques ou sociaux (chapitre 7). La pluriactivité, la scolarisation, la migration des hommes chef de famille et des jeunes des deux sexes, avec comme corollaire un rôle accru sur place de la femme, apparaissent comme des nouveaux comportements dans des sociétés qui ont connu des transformations foncières et agricoles importantes. Le point important de ce chapitre est qu'au-delà des caractéristiques générales de l'environnement géographique des ménages (forêt vs oasis par exemple), des différenciations très nettes sont visibles en termes de stratégies familiales au sein même d'une zone, incitant les aménageurs à cibler davantage en termes de populations leurs politiques de développement.

L'étude des processus migratoires par Michel Picouet caractérise parfaitement le terme « d'innovation socio-démographique » (chapitre 8). Alors que le Sud tunisien a vécu pendant des siècles au rythme des déplacements des pasteurs transhumants, comment se fait-il que ce soit dans la région Nord du pays que l'on observe le plus de migrations ? La politique de sédentarisation a-t-elle connu un tel succès que les pasteurs nomades soient devenus réellement immobiles ? La confrontation des anciennes et des nouvelles formes de migration liées à des environnements naturels et socio-économiques différents, notamment l'existence d'opportunités d'emploi liées à la polarisation du développement économique de la capitale, montre parfaitement la plasticité des stratégies familiales à travers l'adoption rapide de nouveaux comportements démographiques. Ce chapitre est éloquent quant aux précautions à prendre lorsqu'on parle d'innovations sociales car elles peuvent revêtir différents aspects. Par exemple, la nucléarisation de la famille ne signifie pas forcément sa désagrégation. L'enquête montre que les aides des enfants migrants

INTRODUCTION

restent importantes et que la famille élargie garde un fort potentiel d'entraide.

C'est aussi ce que montre Bénédicte Gastineau (chapitre 9) dans son étude des comportements reproductifs des femmes : une innovation peut très bien se combiner avec un comportement traditionnel. Dans l'enquête MFAF, la baisse de la fécondité observée depuis les années 1960 en Tunisie est surtout visible dans les zones du Nord. La région du Nord-Ouest, rurale et pauvre, connaît en effet des taux de fécondité inférieurs à ceux de la capitale. Cette baisse de la fécondité s'est opérée par le truchement d'un recul important de l'âge au mariage et de l'adoption d'une contraception d'arrêt. La récente acceptation sociale d'une longue période de célibat, voire d'un célibat définitif, est un élément supplémentaire de ce schéma. En revanche, la fonction du mariage, à savoir la procréation, reste traditionnelle, ainsi que les modalités du choix du conjoint, en témoigne une forte endogamie.

Ensuite, quelques hypothèses de l'analyse économique de la transition de la fécondité sont testées par Frédéric Sandron (chapitre 10). Il est montré que la baisse de la fécondité s'inscrit ici dans un contexte dans lequel la femme et la fille sont de plus en plus pourvoyeuses de revenus monétaires. De nouvelles opportunités économiques induisent des possibilités d'emploi de plus en plus importantes pour les jeunes filles tandis que le marché du travail s'essouffle pour les jeunes hommes non qualifiés, ce qui change la valeur relative accordée au sexe des enfants. Si, pour les individus qui émettent une préférence pour le sexe de leurs enfants, cette préférence reste pour les garçons, ce résultat est moins net dans les zones du Nord, là où le travail des filles est le plus courant. Cet aspect économique du développement du travail féminin salarié induit évidemment des transformations familiales importantes à la fois en termes sociaux et démographiques.

Un prolongement au chapitre précédent est proposé dans le cadre d'une étude détaillée de l'activité féminine. Comment mieux comptabiliser le travail féminin et comment rendre compte de sa dimension au sein des nouvelles dynamiques familiales ? C'est

principalement à ces deux questions que Frédéric Sandron (chapitre 11) s'intéresse. Questions liées, puisque si certaines activités traditionnelles des femmes, comme l'artisanat, peuvent paraître intangibles, le fait que la production des femmes soit de plus en plus intégrée dans le circuit commercial est un changement de fond. C'est en quelque sorte la fin de la dichotomie qui enfermait l'homme dans la sphère publique et la femme dans la sphère privée, condition majeure à une redistribution des rôles au sein de la famille.

À travers les communications présentées dans l'ouvrage, l'ambition est de mieux comprendre la nature de l'innovation socio-démographique dans les pays du Sud. La multiplicité des lieux, des organisations sociales et des régimes démographiques qui seront évoqués tout au long de ces pages, seront l'occasion de déceler les éléments récurrents pouvant fournir des éclaircissements au paradoxe suivant : comment, *via* l'innovation socio-démographique, les populations arrivent-elles à concilier une forte capacité d'adaptation avec un système social de normes fortement contraint et inertiel ?

Références bibliographiques

Ben Porath Y., 1980, « The F-connection : families, friends and firms and the organization of exchange », *Population and Development Review*, 6, pp. 1-30.

Charbit Y., 1999, « Famille et fécondité : pour une démographie compréhensive », *Sociologie et Sociétés*, 31, pp. 23-34.

He Y., 1994, « Économie néo-institutionnelle et développement. Une analyse synthétique », *Revue d'Économie du Développement*, 4, pp. 3-34.

INTRODUCTION

Ibn Khaldoun, XIV^{ème} siècle, *Prolégomènes*, traduction française 1862-1868, I, Paris, Impression Impériale.

Lalèyê I.-P., Panhuys H., Verhelst T. et Zaoual H. (éds.), 1996, *Organisations économiques et cultures africaines*, L'Harmattan, Paris, 500 p.

Quesnel A. et Vimard P., 1999, « Recompositions familiales et transformations agraires. Une lecture de cas africains et mexicains », in Chauveau J.-P., Cormier-Salem M.-C., Mollard É. (éds.), *L'innovation en agriculture. Questions de méthodes et terrains d'observation*, Coll. À Travers Champs, IRD Éditions, Paris, pp. 319-341.

* * *

Les chapitres présentés dans la deuxième partie de cet ouvrage relèvent d'un travail collectif dont nous voudrions remercier ici les chercheurs qui y ont participé. Nous souhaitons remercier d'abord l'équipe du CREDIF (Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme) de Tunis, en particulier Zakia Bouaziz, Sihem Najar, Sonia Ben Jemia, Chedli Trifa et Imed Melliti, grâce à qui le programme de recherche « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » a pu voir le jour.

Nos remerciements sont adressés aussi à l'ensemble des personnes qui ont permis la réalisation de l'enquête MFAF : les femmes et les hommes qui ont si cordialement bien voulu répondre à nos questions, Myriam Kheffifi et Aïcha Korchid qui ont supervisé le travail de terrain, l'équipe des enquêteurs et des chauffeurs. Un grand merci aussi aux membres de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) de Tunis, son représentant Jacques Claude, Christiane Ouertani et Anne-Marie Ouertani, aux collègues de l'équipe DYPEN avec une pensée particulière pour ses responsables, Michel Picouet et Mongi Sghaier, qui ont su donner

INTRODUCTION

l'énergie nécessaire à un programme de recherche fortement pluridisciplinaire.

L'enquête MFAF n'a pu se faire qu'avec le concours de plusieurs institutions partenaires du programme DYPEN dont nous remercions ici les responsables et les personnes impliquées : l'Institut des Régions Arides de Médenine, l'Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka et le Commissariat au Développement Agricole de Siliana. Le déroulement de cette enquête a également reçu une aide précieuse des autorités régionales et locales. Le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population), dans le cadre de ses projets d'appui au CREDIF, a apporté son concours financier à la réalisation de ce programme. Que Claude Paulet, Hélène Zoughlami et Mourad Gachem qui ont soutenu depuis longtemps le projet DYPEN en soient vivement remerciés.

Parmi les personnes qui ont soutenu cet ouvrage, nous adressons nos remerciements à Hervé Domenach ainsi qu'aux lecteurs de la collection *Populations* pour leurs pertinentes remarques.

Enfin, nous tenons à remercier les auteurs de ces chapitres ainsi que l'ensemble des participants au séminaire « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural » (20 et 21 mai 1999, Tunis) qui ont permis, par leurs diverses expériences, la confrontation d'études dans de nombreux pays.

Frédéric SANDRON et Bénédicte GASTINEAU

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES DE CAS

AMÉRIQUE LATINE ET ASIE

TOGO ET CÔTE D'IVOIRE

TUNISIE

SÉNÉGAL

MEXIQUE

CHAPITRE 1

LA STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE : DES CATÉGORIES SOCIALES AUX INTERACTIONS. QUELQUES NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Maria-Eugenia COSIO-ZAVALA

Université Paris X-Nanterre

Centre de Recherche Populations et Sociétés

Les études des populations nationales font usuellement la distinction entre les populations urbaines et rurales qui présentent généralement des différences importantes. C'est faire l'hypothèse que l'on se trouve en présence de deux sous-populations qui formeraient des ensembles homogènes et séparés. Pourtant, les populations rurales ne sont pas des ensembles homogènes et des différences démographiques, économiques et sociales les partagent en sous-groupes particuliers au sein même du monde rural. Nous allons analyser ci-dessous l'importance et la richesse analytique de l'introduction des catégories sociales dans l'étude des populations rurales, en prenant l'exemple des transitions de la fécondité en Amérique latine. Nous montrerons ensuite qu'il faut aussi s'intéresser aux relations entre les individus au sein des groupes, car ils ont des statuts et des pouvoirs nettement différenciés,

notamment en fonction du sexe et de l'âge, mais aussi des relations de parenté, des réseaux de sociabilité et des variables culturelles.

Classement selon des catégories socio-économiques

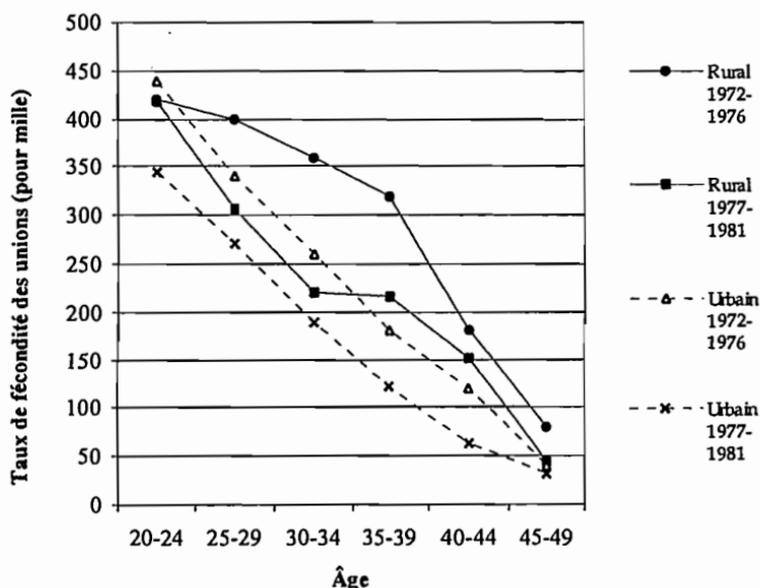
Une première classification consiste à former des catégories sociales de nature socio-économique. Ces catégories sont généralement les suivantes : résidence urbaine ou rurale ; taille de la localité de résidence ; nombre d'années de scolarisation ; branche d'activité économique ; statut dans l'activité économique ; propriété des moyens de production. C'est ainsi qu'on a étudié la fécondité rurale au Mexique selon le statut de propriété de la terre : propriétaires agricoles d'une part et salariés agricoles de l'autre, les propriétaires agricoles étant divisés entre agriculteurs aisés et pauvres.

Lorsqu'on analyse la fécondité en Amérique latine suivant les catégories socio-économiques, on observe que la baisse de la fécondité a commencé dès 1970 dans certaines catégories, comme les femmes des grandes villes, les plus éduquées, de la petite bourgeoisie, dont l'époux était cadre ou technicien (Zavala de Cosio, 1992). Ainsi, au Mexique, la fécondité des campagnes était restée « naturelle » (au sens de Louis Henry)¹ jusqu'à la fin des années 1970. Mais au début de la décennie 1980, le malthusianisme avait commencé à gagner les zones rurales (figure 1). La réduction accélérée des niveaux de fécondité dans des catégories sociales traditionnellement peu disposées à contrôler leurs naissances (femmes rurales, femmes d'agriculteurs, femmes peu scolarisées) et la diffusion rapide de méthodes modernes de contraception dans ces groupes sociaux doivent être mises en parallèle avec le développement des programmes officiels de

¹ Dans un régime de fécondité naturelle, les couples ne contrôlent pas volontairement leurs naissances au cours de l'union et n'utilisent donc pas de méthodes contraceptives.

planification des naissances commencés en 1977 et qui ont gagné les campagnes avec le programme IMSS-COPLAMAR² dès 1979.

FIGURE 1. TAUX DE FÉCONDITÉ DES UNIONS PAR GROUPES D'ÂGES ET TAILLE DE LA LOCALITÉ DE RÉSIDENCE* DANS LES PÉRIODES 1972-1976 ET 1977-1981



Source : Enquête Mexicaine de Fécondité (1976-1977), Enquête Nationale Démographique (1982).

*Le seuil de 20 000 habitants distingue le rural de l'urbain

Au Mexique, les niveaux de fécondité variaient considérablement selon les caractéristiques socio-économiques : par exemple, en comparant la population agricole et la population non-agricole en

² Instituto Mexicano del Seguro Social - Coordinación General del Plan Nacional de Zonas Deprimidas y Grupos Marginados.

1972-1976, les différences de fécondité étaient fortes entre la « nouvelle petite bourgeoisie » (5,46 enfants par femme) et les « agriculteurs exploitants » (8,84 enfants par femme) (Zavala de Cosio, 1992). De même, la pratique de moyens contraceptifs était directement liée à l'appartenance sociale d'après l'enquête de 1979 sur la contraception : les groupes sociaux à plus fort revenu (propriétaires, techniciens, professions libérales) avaient à la fois le moins d'enfants (5,2 enfants par femme) et utilisaient plus de méthodes contraceptives (58% des femmes unies étaient utilisatrices). Plus le travail était qualifié et plus les naissances étaient contrôlées et les familles de petite taille. Par contre, dans le monde agricole, la fécondité restait élevée dans tous les groupes (plus de 8 enfants par femme) et la contraception faible (un cinquième des femmes), indépendamment du statut de propriété de la terre (propriétaires ou salariés agricoles).

Or, au fur et à mesure du développement du programme de planification familiale en zone rurale, ces différences ont commencé à se réduire. Qui plus est, la baisse de fécondité enregistrée en zone rurale a été plus forte qu'ailleurs dès le début des années 1980. En outre, la progression rapide de la stérilisation féminine a été remarquable, notamment chez les salariés agricoles. En effet, par le biais des « schémas modifiés » de l'Institut mexicain de Sécurité sociale mis en place en 1973, les agriculteurs ont eu accès aux centres de santé ruraux de l'IMSS. Dès 1982, 34% des femmes d'agriculteurs aisés, 30% des femmes d'agriculteurs pauvres et 40% des femmes de salariés agricoles utilisaient des méthodes contraceptives et respectivement 39, 45 et 58% des utilisatrices de plus de 35 ans étaient stérilisées (tableau 1). En 1995, les différences entre la fécondité urbaine et rurale s'étaient considérablement réduites et la proportion de femmes utilisant des méthodes modernes de contraception atteignait 44% en zone rurale et 59% en zone urbaine. Le tableau 2 montre l'effet des niveaux d'éducation sur l'utilisation de méthodes contraceptives. Comme on pouvait s'y attendre, la différence entre zone rurale et zone urbaine s'atténue au fur et à mesure de l'élévation des niveaux de scolarisation, montrant une

LA STRUCTURE DE LA POPULATION RURALE

grande hétérogénéité de la population résidant dans les zones rurales.

TABLEAU 1. UTILISATION DE LA CONTRACEPTION, STÉRILISATION
SELON LES GROUPES SOCIAUX EN 1982

Groupe social	Proportion d'utilisatrices parmi les femmes en union (%)	Proportion de femmes stérilisées parmi les utilisatrices (%)		Effectifs de femmes stérilisées	Proportion de femmes stérilisées en union de 35 ans et + (%)
		30-34 ans	35 ans et +		
Nouvelle petite bourgeoisie	56	32	36	147 500	20
Ouvriers des gds. établis's	54	46	53	512 400	25
Employés	52	24	45	110 900	22
Agriculteurs aisés	34	44	39	44 300	13
Agriculteurs pauvres	30	20	45	85 500	12
Salariés agricoles	40	18	58	67 300	20

Source : Bronfman *et al.*, 1984.

TABLEAU 2. PROPORTION DE FEMMES UTILISANT DES MÉTHODES
CONTRACEPTIVES SELON LA ZONE EN 1995 (%)

Scolarité	Zone rurale	Zone urbaine
Aucune	37,2	60,0
Primaire incomplète	47,9	65,0
Primaire complète	53,7	72,6
Secondaire et plus	69,8	74,0

Source : Gómez de León, « Fecundidad y anticoncepción », *Demos*, 1996, p. 10.

L'introduction des catégories socio-économiques dans l'analyse des changements de fécondité est donc tout à fait nécessaire. C'est par ce moyen qu'a été mis en évidence le *malthusianisme de pauvreté*, qui est un phénomène éminemment rural en Amérique latine. En effet, la baisse de la fécondité, bien que commencée plus tardivement dans les campagnes, s'est accélérée ensuite sous l'influence de plusieurs facteurs : l'offre abondante de moyens contraceptifs, l'augmentation de la demande de planification des naissances de la part des familles et notamment des femmes rurales et pauvres, enfin l'acceptabilité et la diffusion de la stérilisation féminine comme moyen de limitation de la taille des familles (Cosio-Zavala, 1998).

Une étude sur le Brésil a signalé que la crise économique qui l'a touché de plein fouet, a eu comme effet la diminution du nombre d'enfants dans les familles les plus défavorisées, conséquence de la détérioration du niveau de vie, de la forte chute du salaire réel à partir de 1965 et de l'aggravation du chômage et du sous-emploi. Cette évolution s'est conjuguée au développement des services de planification familiale, notamment ceux offerts par le BEMFAM³, organisme privé affilié à l'IPPF⁴, soutenu par les gouvernements des États brésiliens. Les familles les plus pauvres ont commencé à contrôler leurs naissances sous la pression de la crise économique et sociale (Carvalho et Rodriguez, 1996).

Dans le cas de la Colombie et du Mexique, des facteurs d'offre et de demande de contraception expliquent la diffusion rapide de la pratique de la limitation des naissances dans les catégories sociales les plus défavorisées. La baisse du niveau de vie, la crise agricole, le chômage, la malnutrition, les carences en tout genre, ont conduit à l'émergence du sentiment que la naissance de nombreux enfants mettait les familles en danger pour leur survie immédiate. Comme il existait, de la part des gouvernements latino-américains ou d'organismes privés, une offre très abondante de moyens contraceptifs, largement accessible à l'ensemble de la population, y compris aux

³ Sociedade Civil Bem-estar Familiar no Brasil.

⁴ International Planned Parenthood Federation.

femmes rurales les plus pauvres et les plus marginalisées, et que les programmes de planification familiale bénéficiaient d'un large consensus social, les familles avaient facilement accès à la contraception. Celle-ci était utilisée de préférence en fin de vie féconde après une première partie de la vie reproductive se déroulant traditionnellement, pratiquement sans aucun changement dans la nuptialité précoce, les naissances rapprochées et l'absence de limitation des premières naissances. Ce n'est qu'après avoir atteint une descendance relativement nombreuse, de 3 à 5 enfants, que les familles les plus pauvres avaient recours aux moyens contraceptifs, parmi lesquels la stérilisation définitive de la femme, fréquemment première et unique méthode au cours de la vie féconde.

Ces modalités de transition démographique expliquent la baisse de la fécondité dans un contexte de pauvreté et de faible scolarisation, ainsi que la persistance de comportements familiaux et individuels traditionnels, c'est-à-dire dans des conditions très différentes de celles qui sont à la base de la théorie de la transition démographique. Mais un facteur essentiel demeure cependant nécessaire : l'existence des infrastructures médicales, qui ne peut être assurée que dans un contexte minimal de paix civile, d'organisation administrative et de développement social.

En conclusion, l'approche des changements démographiques par le classement des populations en groupes clairement définis selon des critères économiques et sociaux est donc tout à fait indispensable et très riche, puisqu'elle permet de distinguer au sein de populations hétérogènes les sous-populations particulières et leurs déterminants spécifiques.

Une approche selon les relations interpersonnelles

Une seconde approche, complémentaire de la classification par groupes socio-économiques, consiste à analyser le monde rural en fonction des rôles et des statuts des individus selon des caractéristiques comme le sexe, l'âge, les liens de parenté, le statut personnel, les variables culturelles. En prenant comme exemple les

recherches sur le genre et la vie familiale, on devra analyser notamment les rôles et les pouvoirs des hommes et des femmes dans la famille, le fonctionnement des systèmes de parenté, la place des hommes et des femmes dans l'activité économique, dans un contexte institutionnel et culturel donné. Cette approche dépasse la classification selon des catégories socio-économiques, la complétant par l'analyse interactive des relations entre les individus dans les sociétés rurales. Elle permet d'appréhender les changements de comportements démographiques, par exemple, en termes de diffusion, de communication sociale et de réseaux interpersonnels, dans un contexte donné. Nous prendrons des exemples d'études de ce type pour le Mexique rural et en Asie.

L'entrée en vie féconde dans trois villages ruraux mexicains

Dans un travail portant sur la nuptialité dans une zone rurale de l'État du Morelos, Olivia Samuel a pu formuler des hypothèses sur l'influence des modalités d'entrée en union sur la fécondité. À partir d'une enquête sur l'histoire matrimoniale de 250 couples dans trois villages ruraux, puis de 50 entretiens avec des femmes et 24 entretiens avec des hommes d'un sous-échantillon des couples enquêtés, elle a analysé le mariage comme révélateur des trajectoires sociales et de leur évolution (Samuel, 1994).

Étudiant la transition entre le célibat et l'union⁵, elle a pris comme indicateurs la durée des fiançailles, les motifs justifiant le choix du conjoint et le type de vocabulaire utilisé pour parler du fiancé. Cela lui a permis d'évaluer les projets de mariage, les relations de genre et intergénérationnelles et les conséquences de ces facteurs sur la vie familiale ultérieure, notamment sur la fécondité et la contraception.

⁵ Au moment de l'enquête 22,2 % des femmes étaient en union consensuelle, le reste mariées ; le mariage légal est en augmentation au Mexique, ce qui se vérifie dans la zone étudiée (Samuel, 1997).

Elle a classé les fiançailles en plusieurs catégories, comme les « fiançailles d'affinité, qui se caractérisent par un fort degré de communication dans le couple et par l'élaboration d'un projet familial ». Les autres catégories sont les fiançailles « de conformité ou utilitaires, qui au contraire s'appuient sur un projet à très court terme et révèlent une faible cohésion des partenaires ». Les femmes qui entrent plus tardivement en union ont eu le temps de construire un projet de famille, projet conjugal et projet d'enfants, alors que les femmes qui ont connu des entrées en union précoces, pour certaines précipitées par une grossesse ou une fuite de la jeune fille de chez ses parents, n'avaient au départ aucun projet familial construit (Samuel, 1997). C'est le rôle d'épouse et de mère qui est alors en transformation, les femmes mexicaines continuant à le valoriser par-dessus tout le reste, mais en l'adaptant aux nouvelles conditions économiques et sociales que l'amélioration du statut de quelques-unes, y compris en milieu rural, rend possible aujourd'hui.

Les catégories construites par Olivia Samuel donnent un nouvel éclairage aux comportements féconds. Comme elle l'écrit dans son article:

« Tant l'environnement familial, c'est-à-dire la composition et la stabilité du noyau domestique et la nature des relations entre ses membres, que la position économique de la femme dans son enfance déterminent un certain type de fiançailles : alors qu'il est fréquent que les femmes aux fiançailles d'affinité aient connu dans l'enfance une activité principale orientée vers l'investissement personnel (éducation), cette situation est beaucoup plus rare chez les femmes aux fiançailles d'utilité ou de conformité pour lesquelles l'investissement domestique et familial en termes de travail a été prépondérant... Les attentes et les exigences vis-à-vis d'une relation de couple sont évidemment différentes selon l'expérience des relations humaines déjà acquises, et on peut supposer que plus le contexte de l'environnement familial et le statut économique de l'individu dans l'enfance s'améliorent, plus ces attentes et ces exigences sont élevées (en termes de communication entre conjoints, de position et de rôle de la

femme par rapport à l'époux, d'égalité conjugale relative)... Un milieu familial favorable (éducation, stabilité du noyau familial) est d'une certaine façon un milieu de rétention provisoire face au marché matrimonial. Les jeunes filles l'abandonnent plus tard parce qu'elles y jouissent d'une position relativement avantageuse, elles se consacrent essentiellement à leurs études... et se marient un peu plus tardivement que les autres jeunes filles... La traditionnelle domination masculine tend à s'amenuiser alors que la condition féminine s'améliore, grâce notamment à un accès de plus en plus égalitaire à l'éducation dans cette région. Les fiançailles d'affinité traduisent bien cette évolution : elles sont plus fréquentes dans les cohortes d'union les plus récentes et sont surtout représentées chez les jeunes femmes les plus éduquées » (Samuel, 1997, pp. 78-79).

Sur cet exemple, et en suivant Olivia Samuel, on voit bien le lien entre statut des femmes, rôles familiaux, scolarisation et relations de genre. Des variables de mesure du statut des femmes sont proposées. Il s'agit de la *socialisation dans l'enfance*, de l'*environnement familial* et des *projets familiaux pour le futur*.

La socialisation dans l'enfance peut être mesurée en partie par l'activité économique pendant l'enfance, en termes de rôles productifs, domestiques et extra-domestiques, ou bien de rôles de consommation. De plus, les investissements dans les enfants, plus particulièrement éducatifs, en sont la seconde dimension. Ainsi on opposera l'enfant producteur non-scolarisé à l'enfant consommateur scolarisé. Des états intermédiaires seront à considérer, avec toutes les combinaisons possibles entre production et scolarisation. La valeur des enfants, les représentations familiales et les considérations subjectives sont au cœur de cette analyse.

L'environnement familial peut être mesuré à son tour par la composition du noyau familial, complet ou incomplet ; par sa stabilité ou son instabilité ; par la qualité des relations entre ses membres : égalité ou inégalité, communication, rôles féminins, autonomie ou coercition. Là aussi la valeur de l'enfant, son rôle

dans la famille et la qualité des relations interpersonnelles sont centraux dans l'analyse.

Finalement, *les projets familiaux pour le futur* se composent de projets de couple et/ou de projets d'enfants. En l'absence de projets familiaux, ou uniquement de projets d'enfants, les attentes et les changements familiaux seront beaucoup moins probables.

On voit ainsi s'élaborer une grille d'analyse basée essentiellement sur des critères d'interaction et qualitatifs : rôles, communication, projets, épanouissement personnel, écoute, soutien en sont des exemples. Or, ces analyses sont essentielles, notamment pour expliquer des différences de comportements démographiques vis-à-vis de la nuptialité et de la fécondité alors que des classifications uniquement socio-économiques sont insuffisantes dans le contexte de ces trois villages ruraux aux conditions de vie relativement peu différenciées.

Les cinq enquêtes asiatiques sur le genre

Dans un autre exemple, de cinq enquêtes en Asie dirigées par Karen Mason, des variables prenant en compte les relations interpersonnelles sont au cœur de l'analyse. L'étude porte principalement sur des villages dans cinq pays : Inde, Pakistan, Malaisie, Thaïlande, Philippines. Des indicateurs ont été construits visant à prendre en compte le statut de la femme dans la famille. Les trois dimensions analysées sont les suivantes : *le pouvoir et l'autonomie économiques des femmes, leur liberté de mouvement, les contrôles coercitifs des maris sur leurs épouses*⁶. Chacun des trois indices est ensuite analysé en relation avec des variables familiales et contextuelles comme la durée du mariage, le statut dans le ménage, le lien de parenté avec le mari, le nombre d'enfants et les discussions avec le mari sur la fécondité et sur la contraception d'une part, et sur les dépenses et les événements qui se produisent dans le village d'autre part. L'analyse de régression contrôle également l'âge et le

⁶ La description des variables figure dans Mason, 2000.

niveau d'instruction des femmes. Finalement, les caractéristiques de la localité sont représentées par des variables binaires.

Parmi les résultats de ces analyses, Mason (2000) souligne l'importance du contexte national et local : en général, les femmes disposent de moins de pouvoir économique, d'une liberté de mouvement plus réduite et d'un droit à la parole plus faible au Pakistan et en Inde qu'aux Philippines, Thaïlande et Malaisie. Ainsi elle cite cet exemple :

« Au Pakistan et en Inde, la durée d'union d'une femme et le fait qu'elle soit l'épouse du chef de ménage déterminent son droit à la parole dans les décisions économiques de la famille tandis que dans les trois autres pays du Sud-Est asiatique, l'âge et le niveau d'instruction sont beaucoup plus importants. Ainsi dans les contextes où les structures traditionnelles et les normes relatives au genre accordent peu de pouvoir de décision économique aux femmes mariées, la confiance et l'expérience acquises après plusieurs années de mariage, et le pouvoir qu'une femme acquiert en tant qu'épouse du chef de ménage, lui donnent plus de voix au chapitre dans les décisions financières. Dans les contextes où les structures familiales et les normes relatives au genre ne refusent pas le pouvoir économique aux femmes, l'étendue de ce dernier n'est, cependant, pas tant déterminée par l'accumulation d'expérience dans le mariage et le statut d'épouse du chef de ménage que par des caractéristiques individuelles telles que l'âge et l'éducation, qui offrent aux femmes une indépendance et une confiance en soi plus grandes » (Mason, 2000, p. 373).

Soulignons les variables utilisées : *confiance, expérience, indépendance, confiance en soi*, toutes subjectives et qualitatives. L'intérêt de ce travail est de proposer des variables multidimensionnelles pour repérer des phénomènes complexes comme le statut de la femme dans la famille, en utilisant à la fois des caractéristiques sociales et économiques au niveau des localités et des variables d'interaction personnelle entre les hommes et leurs épouses. Ceci ouvre des perspectives méthodologiques.

Conclusion

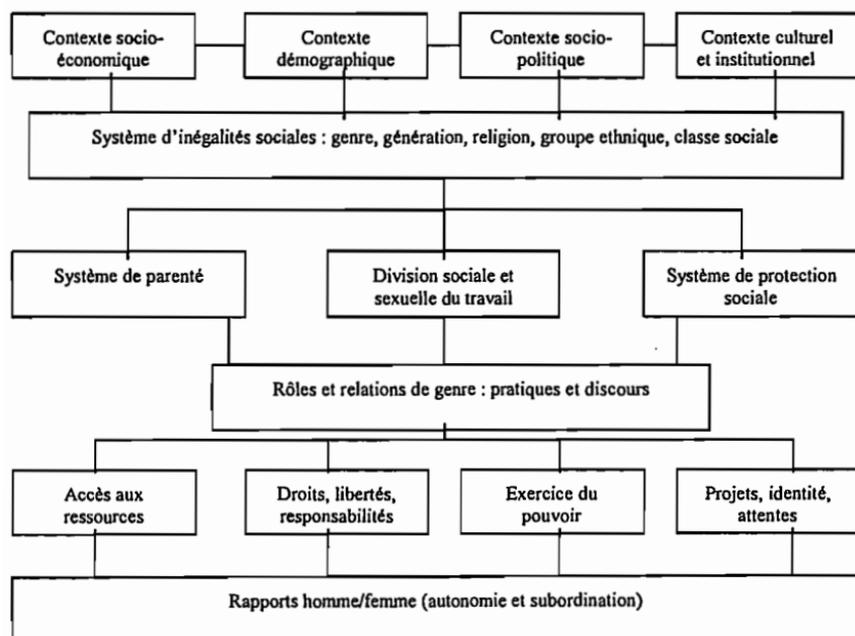
De nouvelles analyses ont vu le jour, grâce à des enquêtes spécifiques permettant d'obtenir des données originales sur les déterminants des changements démographiques à différents niveaux (*macro, méso, micro*) mais aussi comme conséquence de nouvelles méthodes d'analyse statistique mesurant à la fois les relations entre les individus et les ensembles sociaux auxquels ils appartiennent.

Le contexte socio-économique, politique, législatif, les structures des ménages, les relations de parenté, les caractéristiques individuelles, les valeurs, perceptions et attentes forment des systèmes de variables déterminant les structures dans lesquelles les individus et les groupes sociaux se placent et où apparaissent des comportements nouveaux, notamment en matière démographique et familiale. Mais il faut également définir des concepts beaucoup plus qualitatifs comme l'accès aux ressources, les droits, les libertés, les responsabilités, les inégalités, les pouvoirs, les attentes, les identités et les projets.

C'est ce que propose le schéma de Ariza et Oliveira (1999) qui se rapporte au statut de la femme et à la vie familiale (figure 2). Ce schéma montre que les relations de genre se trouvent déterminées par les deux types de systèmes : le système des inégalités sociales de genre, génération, religion, ethnicité, classe sociale d'une part, et le système des rôles, droits et libertés des femmes dans la famille et dans la société d'autre part.

Pour cerner au mieux les interactions entre ces différents systèmes qui créent les dynamiques familiales, il nous semble qu'il faille continuer cette ligne méthodologique en multipliant les exemples et les résultats dans une optique comparative.

FIGURE 2. STATUT DE LA FEMME ET VIE FAMILIALE



Source : Ariza et Oliveira, 1999.

Références bibliographiques

Ariza M. et Oliviera O., 1999, « Género y clase como ejes de inequidad : una mirada metológica », Communication au *Primer Congreso de Ciencias Sociales*, Consejo Mexicano de Ciencias Sociales, 19-23 avril.

Bronfman M., López E. et Tuirán R., 1984, « Práctica anticonceptiva y clases sociales en México: la experiencia reciente », Communication au *Séminaire La fecundidad en México, cambios y perspectivas*, El Colegio de México, 7-9 mars.

Carvalho J. et Rodriguez L., 1996, « La transición de la fecundidad en el Brasil; causas y consecuencias », in Guzman J.M. *et al.* (éds.), *The fertility transition in Latin America*, Clarendon Press Oxford.

Cosio-Zavala M.E., 1998, *Changements démographiques en Amérique latine*, ESTEM, AUPELF-UREF, Paris, 122 p.

Mason K., 2000, « How family's role influences autonomy and power of married women in five asian countries », in Cosio-Zavala M.E. (éd.), *Femmes et familles*, CICRED, Paris, pp. 357-376.

Samuel O., 1994, *Famille et nuptialité au Mexique*, Université de Paris I - IDUP, Thèse de doctorat en démographie, 463 p + annexes.

Samuel O., 1997, « Mariage et entrée en vie féconde. L'étude de trois communautés rurales de l'État de Morelos, Mexique », *Cahiers des Amériques Latines*, 22, pp. 71-86.

Zavala de Cosio M.E., 1992, *Cambios de fecundidad en México y Políticas de Población*, FCE-El Colegio de México, 326 p. Traduction française : *Changements de fécondité au Mexique et Politiques de Population*, L'Harmattan, 1994, Paris, 256 p.

CHAPITRE 2

STRUCTURE DES MÉNAGES, FÉCONDITÉ ET DIFFÉRENCIATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN MILIEU AGRICOLE OUEST-AFRICAIN

Patrice VIMARD

*Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

L'évolution des systèmes familiaux et des régimes démographiques en Afrique de l'Ouest a accompagné les nombreuses transformations économiques et sociales qui ont marqué cette région depuis la colonisation et tout spécialement après les Indépendances. Parmi les principales transformations que nous pouvons identifier, figurent le développement de l'agriculture commerciale, la monétarisation des rapports de production et des échanges de biens et services, la mobilité intense des populations, l'urbanisation rapide, la diffusion de la scolarisation et l'occidentalisation de la culture. Ces mutations sont intervenues à la fois comme les instigateurs de nouvelles dynamiques démographiques et familiales mais aussi comme des contraintes orientant directement ces dynamiques naissantes.

Si les diverses théories ont mis essentiellement en exergue le passage d'un mode de vie agricole, jugé traditionnel, vers un mode de vie urbain, qualifié de moderne, comme moteur d'une évolution vers des familles nucléaires ayant peu d'enfants, elles n'oubliaient pas de signaler l'importance du développement des migrations et du salariat comme facteurs secondaires de cette évolution. Il apparaît donc utile d'examiner l'implication des populations agricoles dans les changements en cours, et ce d'autant plus que ces populations ont été particulièrement concernées par les différentes transformations socio-économiques. En effet, au-delà des stéréotypes qui présentent souvent le monde rural ouest-africain comme un milieu immobile et conservateur, on observe au contraire des innovations importantes qui jalonnent son histoire, non pas tant dans le domaine des techniques de production, restées à un faible niveau technologique, que dans les domaines social et démographique (Quesnel et Vimard, 1996).

Ces innovations ont été tout particulièrement suscitées par le développement du système de l'économie de plantation qui a structuré géographiquement et socialement le monde rural, dans sa partie forestière où il s'est implanté, mais aussi dans les zones de savane et du Sahel qui lui servent de réservoir de main-d'œuvre. Dans ce système d'exploitation, marqué par la faible mécanisation de la production agricole et la nécessité d'une sécurité de la tenure foncière sur la durée de vie des plantations, l'appropriation de la forêt et le contrôle de la main-d'œuvre représentent les deux déterminants majeurs du développement agricole. Ces deux déterminants rendent décisif le contrôle de la reproduction démographique et des dynamiques familiales par le chef de ménage et d'exploitation.

Nous allons maintenant examiner les différenciations qui s'opèrent, au Togo et en Côte d'Ivoire, entre les groupes de population agricole quant à la structuration de leurs ménages et à l'évolution de leur fécondité, en considérant notamment la manière dont les différentes communautés d'agriculteurs se situent vis-à-vis de la nucléarisation familiale et de la transition de la fécondité, qui

constituent les deux questions récurrentes de l'évolution démographique et de la famille.

Structure des ménages et migrations au Togo

L'étude de la structure des ménages et des familles dans les milieux ruraux de l'Afrique au sud du Sahara a souvent pris comme grille de lecture la variable ethnique, à juste titre d'ailleurs puisque celle-ci permettait d'opérer une distinction entre autochtones et immigrés très opératoire pour analyser les différences dans la composition et la structure des unités collectives. Cette distinction est d'autant plus utile qu'elle recouvre également une opposition dans la position des populations dans la structure de production de l'économie villageoise : les autochtones étant le plus souvent propriétaires des terres et notamment des plantations pérennes dans les systèmes d'économie de plantation, les immigrés étant, selon l'ancienneté de leur installation, manœuvres ou métayers.

Ainsi, l'analyse des types dominants de ménage dans deux populations de la région des Plateaux au Togo permet d'apprécier la diversité des situations de nucléarisation entre populations autochtones ewe et immigrées kabyle, de même que les différences pour chacune de ces populations selon le milieu de résidence (rural vs urbain). À partir d'une typologie selon quatre modalités, on constate une dispersion de la fréquence des ménages nucléaires ainsi que du poids du groupe de reproduction biologique (composé du père, de ses épouses et de ses enfants) dans l'ensemble de la famille (tableau 1). L'adéquation entre le ménage, considéré comme une unité de résidence et de consommation, et la famille nucléaire, unité de reproduction démographique, est loin d'être générale. Seuls les immigrés, dont les chefs de ménage sont alors le plus souvent des immigrés de la première génération et ont le statut de métayer, adoptent en majorité ce type d'organisation familiale, tout particulièrement en zone rurale, où l'on relève également la faible part des individus vivant seuls, au contraire de

CHAPITRE 2

ce qui se passe en ville. Chez les autochtones, propriétaires de leur plantation, ce sont les structures autres¹ que la famille nucléaire ou monoparentale qui dominent, révélant une complexité plus grande de leur ménage en terme d'association de parentés comme de générations. Malgré cette nucléarisation inégale, on remarque cependant que le groupe de reproduction biologique a toujours, en moyenne, une part nettement dominante dans les ménages, quels que soient la population ou le milieu de résidence, et avec une faible différence entre ces deux milieux dans chacune des populations.

TABLEAU 1. STRUCTURE DU MÉNAGE SELON L'ORIGINE DE LA POPULATION ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE EN 1978-1979

	Autochtone (Ewe)		Immigré (Kabye)	
	Rural*	Urbain**	Rural*	Urbain**
Individu seul***	11	24	2	22
Famille monoparentale***	12	42	2	51
Famille nucléaire***	31		63	
Autres structures***	46	34	33	27
Poids du groupe de reproduction biologique ****	0,84	0,85	0,92	0,90

Source : Vimard, 1993.

* Populations du plateau de Dayes (enquête par sondage, 1978).

** Populations des villes de Atakpame, Badou et Kpalime (enquête par sondage, 1979).

*** Distribution pour 100 ménages.

**** Indice exprimé par le rapport de l'effectif du groupe de reproduction biologique sur l'effectif total du ménage dans les unités de 2 personnes ou plus.

¹ La catégorie « autres structures » concerne aussi bien des noyaux familiaux d'effectif restreint (associant des grands-parents à leurs petits-enfants par exemple) que des groupes plus élargis réunissant des ascendants et des parents éloignés avec une unité biologique.

Structure des ménages et groupes agricoles en Côte d'Ivoire

Cependant, la distinction ethnique, pour pertinente qu'elle soit dans les milieux d'agriculture villageoise ouest-africaine, ne permet pas de rendre compte de toute la diversité des milieux agricoles dans certains pays, notamment lorsque les complexes agro-industriels et le salariat agricole sont amenés à s'y développer. En ce cas, il est utile de distinguer les agriculteurs selon le statut professionnel, statut qui dépend en grande partie de leur rapport à la terre ; c'est ce que nous ferons en examinant l'évolution entre 1975 et 1993 de la structure des ménages en Côte d'Ivoire, pays qui associe une économie de plantation villageoise très active dans la culture du cacao, et dans une moindre mesure du café, avec la croissance, forte mais plus récente, de grandes plantations employant des salariés au sein de complexes agro-industriels liés à la culture de l'ananas, du palmier à huile, du cocotier... Pour cela, nous distinguerons d'une part les agriculteurs indépendants et propriétaires, et d'autre part les paysans qui ne possèdent pas la terre qu'ils cultivent, que nous nommerons salariés agricoles² dans la suite du texte³.

Ces deux groupes ont des poids différents dans l'ensemble de la population. L'évolution de la répartition des chefs de ménage montre la grande stabilité de la part des salariés agricoles (de 5 à 6 %), alors que celle des agriculteurs subit une légère érosion (de 48 % à 44 %) qui correspond à l'urbanisation progressive du pays

2 Le groupe des « salariés agricoles » comprend aussi bien les salariés des plantations des complexes agro-industriels, payés mensuellement le plus souvent, que les manœuvres employés de manière saisonnière ou permanente par des agriculteurs indépendants, qui sont salariés ou payés à la journée ou à la tâche sur les plantations villageoises ; toutes catégories qui ne possèdent pas en propre les terres qu'elles cultivent.

³ Cette distinction des groupes de la sphère agricole, sur laquelle nous porterons l'attention dans cette communication, participe d'une analyse plus générale de l'ensemble des catégories socio-économiques, dont les données sont présentées dans les tableaux sans qu'elles soient étudiées en détail dans le texte. Pour cela on pourra se reporter à Vimard et N'Cho, 1997.

et à la crise drastique de l'économie caféière et cacaoyère durant la décennie 1980.

La répartition des types de ménage selon le groupe d'agriculteurs

Une nucléarisation dominante mais inégale et en recul

On relève des différences nettes entre les deux groupes quant à la répartition des types de ménage et notamment quant à l'influence de la nucléarisation dans la structuration des unités de résidence (tableau 2). Chez les agriculteurs indépendants, la nucléarisation (que la famille biologique compose l'ensemble du ménage ou qu'elle soit associée à d'autres parents) est forte mais se trouve en recul durant la période 1975-1993 (de 70 à 65 %). Chez les salariés agricoles, la nucléarisation est plus limitée : 38 % seulement des ménages sont constitués par une famille nucléaire, et cette tendance recule très légèrement entre 1975 et 1993 (-1 %).

L'importance inégale des familles monoparentales

La proportion des familles monoparentales (associées ou non avec d'autres parents) est un indicateur important de la structuration des ménages, à la fois d'un point de vue statistique, puisqu'il concerne 14 % d'entre eux au niveau global en 1993, et d'un point de vue social puisqu'il traduit une rupture ou un relâchement de la cohésion conjugale. Mais ce n'est pas un élément de différenciation entre les groupes agricoles, tous les deux modérément marqués par ce phénomène particulièrement lié à la proportion de femmes chef de ménage, puisque respectivement 11 % et 10 % de leurs ménages sont de ce type. En revanche, on relève que si ce type de structuration est ancien chez les agriculteurs indépendants (8 % en 1975), il est beaucoup plus récent chez les salariés agricoles (2 % seulement en 1975) et marque un accroissement de l'instabilité conjugale dans ce groupe.

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABEAU 2. TYPE DE MÉNAGE SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU CHEF DE MÉNAGE (CM) EN CÔTE D'IVOIRE DE 1975 À 1993 (POUR 100 MÉNAGES DANS CHAQUE GROUPE)

	CM seul	Cou- ple	Fam. mono- paren- tale	Fam. nucl.	CM + autre parent	Couple + autre parent	Fam. mono- parent. + autre parent	Fam. nucl. + autre parent	CM + sans paren- té	% de l'ens. des CM
Agri- culteur	7	6	4	41	4	4	4	29	1	48
	10	5	4	33	7	4	4	32	1	46
	12	5	5	42	5	3	5	23	..	44
Saliarié agricole	36	9	1	31	8	2	1	8	6	5
	25	6	7	26	13	2	5	10	6	5
	30	7	6	33	9	2	5	5	3	6
Ouvrier saliarié	22	9	...	33	7	4	1	22	2	14
	14	6	2	39	6	3	2	26	2	7
	18	8	1	39	5	3	2	22	2	7
Employé, cadre saliarié	21	6	2	25	7	4	4	29	2	13
	12	4	3	28	8	3	6	34	2	13
	12	5	4	29	7	3	7	32	1	13
Artisan, com- merçant	24	7	6	27	9	3	5	17	2	9
	19	5	7	28	12	2	7	16	4	14
	25	6	10	29	9	1	8	11	1	13
Patron, prof. libérale	30	5	5	27	6	3	2	20	2	4
	22	5	6	28	10	2	4	20	3	4
	24	7	7	30	7	2	6	18	1	3
Inactif, sans rev. fixe	36	3	10	11	12	1	10	11	6	6
	21	2	16	7	18	2	17	12	4	11
	23	3	15	13	15	2	16	11	2	14
Ensemble	16	7	4	34	6	3	4	24	2	100
	14	5	6	29	9	3	6	26	2	100
	17	5	7	33	8	2	7	20	1	100

Source : Vimard et N'Cho, 1997.

Note : la première ligne représente le pourcentage en 1975, la deuxième celui de 1988, la troisième celui de 1993.

Une insertion différenciée des autres parents

La fréquence de l'insertion des autres parents dans les ménages est également un facteur de différenciation puisque cette insertion, qui concerne 37 % de l'ensemble des ménages, touche 36 % des ménages d'agriculteurs indépendants et 21 % seulement des ménages de salariés agricoles.

Les fortes variations de la proportion des ménages d'une seule personne

Enfin, la proportion des ménages d'isolés (17 % en moyenne nationale) varie fortement : elle est particulièrement importante chez les salariés agricoles (30 %), bien qu'elle ait reculé depuis 1975 (36 %), et est beaucoup plus faible chez les agriculteurs (12 %) où elle a cependant augmenté depuis 1975 (7 %).

Les modes différents de structuration des ménages selon les groupes socio-économiques

L'analyse de la fréquence des différents types de ménage dans les deux groupes de populations agricoles met en évidence leur inégale participation aux processus qui contribuent le plus fortement à la structure des ménages ivoiriens : nucléarisation, accueil d'autres parents, individualisation, instabilité résidentielle ou matrimoniale de la cellule conjugale ; processus qui sont d'une certaine manière antagonistes, les uns participant de l'affirmation de principes de cohésion familiale (nucléarisation et accueil d'autres parents), les autres relevant d'une certaine désagrégation familiale (individualisation et instabilité conjugale).

À partir de l'analyse précédente, nous pouvons visualiser l'intensité de ces quatre processus pour les deux groupes (tableau 3) et la combinaison de ces éléments nous permet de distinguer deux types de structuration différente.

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABEAU 3. ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION DES MÉNAGES SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE EN 1993

	Principes de cohésion familiale		Principes de déstructuration familiale	
	Nucléarisation	Accueil d'autres parents	Individualisation	Instabilité conjugale
Agriculteur	++	+	+	+
Salarié agricole	+	0	++	+
Ouvrier salarié	++	+	++	0
Employé ou cadre salarié	++	++	+	+
Artisan ou commerçant	+	+	++	++
Patron ou profession libérale	++	+	++	+
Inactif ou sans revenu fixe	0	++	++	++

Source : Vimard et N'Cho, 1997.

Note : intensité des processus : ++ forte + assez forte 0 faible

Les agriculteurs indépendants se caractérisent par la « forte cohésion familiale » avec une nucléarisation et une intégration des autres parents importante. Dans ce groupe, les ménages sont de taille élevée (les ménages de grande taille sont répandus et les ménages d'une seule personne peu fréquents), sont assez peu souvent dirigés par une femme et possèdent un nombre moyen d'enfants et d'autres parents plus élevé que la moyenne : 3 enfants, 1,4 autre parent et une taille totale de 6,6 personnes dans leurs ménages de deux personnes et plus. Bien entendu cet accueil de parents, jeunes ou moins jeunes, dans les ménages d'agriculteurs indépendants ne répond pas seulement à des logiques de solidarité familiale, mais également à des objectifs économiques d'intégration de main-d'œuvre familiale pour les activités agricoles.

Les salariés agricoles se caractérisent par une certaine « désagrégation familiale » avec une individualisation et une instabilité conjugale sensible. La taille moyenne des ménages y est restreinte, les ménages d'une seule personne sont fréquents et les unités de grande taille sont peu représentées (tableau 4). Chez eux, les ménages dirigés par une femme et les familles monoparentales sont relativement nombreux et en croissance durant la période d'observation, en relation avec l'instabilité matrimoniale. L'effectif d'enfants et la taille des ménages sont plus restreints (1,8 enfant et une taille totale de 4,1 personnes dans leurs ménages de deux personnes et plus). Dans ce groupe, les chefs de ménage sont plus jeunes et se situent en moyenne à un stade moins avancé de leur cycle de vie familiale que celui des agriculteurs indépendants, ce qui explique, en partie, les particularités de leurs ménages.

Ainsi chacun des deux groupes d'agriculteurs se trouve défini par un mode particulier d'agrégation résidentielle de sa parentèle, tout en appartenant à la même sphère d'activité mais sans y occuper la même position dans les rapports de production. La position de ces deux groupes vis-à-vis de la situation économique durant la période d'observation est complexe. Les agriculteurs indépendants, qui possèdent la cohésion familiale la plus affirmée, sont dotés d'une assise économique plus forte de par la disponibilité d'un patrimoine foncier, mais ils subissent de manière drastique le contrecoup de la baisse des prix des cultures de rente et des difficultés d'écoulement de la production au tournant des années 1990. Quant aux salariés agricoles, leur situation économique est plus stable, lorsqu'ils trouvent à s'employer, mais également plus précaire sur le long terme, surtout en période de crise lorsque la baisse des revenus des agriculteurs indépendants restreint leurs capacités d'embauche de travailleurs saisonniers ou journaliers et les amène à recourir plus fréquemment à une main-d'œuvre familiale, et lorsque les productions des plantations des complexes agro-industriels sont réduites.

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABLEAU 4. ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MÉNAGE,
PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CHEFS DE MÉNAGE ET
TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES
SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

	Âge moyen	Femmes chef de ménage (% de l'ensemble des CM)	Taille moyenne*
Agriculteur	36,2	4,8	7,0
	44,9	7,3	7,5
	46,2	8,1	6,6
Salaarié agricole	39,7	2,2	4,4
	33,8	16,3	4,8
	34,2	12,1	4,1
Ouvrier salaarié	38,9	0,6	5,3
	36,7	0,4	6,3
	37,4	1,5	5,9
Employé ou cadre salaarié	40,6	5,0	6,3
	35,2	8,2	7,1
	37,7	11,4	6,6
Artisan ou commerçant	38,0	15,8	5,6
	37,0	18,7	5,9
	38,5	27,4	5,3
Patron ou profession libérale	36,3	23,6	6,5
	37,5	15,6	6,4
	39,9	14,6	5,7
Inactif ou sans revenu fixe	42,4	31,7	5,9
	44,0	58,2	6,2
	47,0	46,9	5,6
Ensemble	37,9	7,4	6,4
	41,0	15,1	6,8
	42,7	16,4	6,1

Source : Vimard et N'Cho, 1997.

* Pour les ménages de deux personnes et plus.

Note : La première ligne représente les données de 1975, la deuxième celles de 1988, la troisième celles de 1993.

En définitive, les formes dominantes de ménage sont en partie déterminées par les capacités économiques et financières qu'ont les différents groupes à résister et à s'adapter aux contraintes de la crise économique mais aussi en partie liées aux caractéristiques démographiques (le sexe et l'âge) des chefs de ménage. La structure du ménage se révèle ainsi être le produit de la position économique et sociale du chef de ménage, tout particulièrement lorsqu'il est agriculteur, mais aussi du moment du cycle de vie familiale dans lequel se situe son responsable.

Si l'on se réfère aux diverses théories de l'évolution familiale, on peut constater que la multiplicité certaine des modèles familiaux des populations ivoiriennes concerne également les groupes d'agriculteurs. Cette diversité familiale ne semble pas devoir reposer sur un antagonisme entre la nucléarisation de la famille et son élargissement à une parentèle extra-nucléaire, mis en exergue par beaucoup d'analyses, mais davantage par une opposition entre d'une part des principes de cohérence familiale et de stabilité conjugale et d'autre part des aspects de déstructuration, d'individualisation et d'instabilité matrimoniale. Et l'évolution des familles ivoiriennes depuis 1975, à l'échelle nationale comme à celle du monde agricole, s'est caractérisée tout autant par la permanence de l'élargissement à une parentèle extra-nucléaire que par l'accroissement de la famille monoparentale, c'est-à-dire au total par un recul de la nucléarisation des ménages qui va de pair avec le rôle croissant des femmes dans la structuration familiale et sociale.

La différenciation de la fécondité par groupes d'agriculteurs

Si les théories de la transition familiale et démographique prédisaient une nucléarisation des ménages, elles prévoyaient également une baisse concomitante de la fécondité. Il peut ainsi être intéressant de voir ce qu'il en est dans les différents groupes d'agriculteurs de la région de Sassandra, dans l'Ouest ivoirien, faute de données sur cette question pour l'ensemble du pays. Pour cela nous conserverons notre distinction précédente entre

agriculteurs indépendants, que nous distinguerons selon leur origine⁴, et salariés agricoles.

La forte fécondité n'est pas propre à toutes les catégories de la population, comme on peut le constater en comparant les descendance cumulée selon l'âge des femmes dans les différents groupes socio-économiques (tableau 5). Les écarts entre les extrêmes sont relativement importants et croissants avec l'âge : de 0,9 enfant à 20 ans jusqu'à 2,8 à 40 ans⁵. La hiérarchie entre les groupes est bien établie, avec une prédominance de la fécondité des agriculteurs indépendants, quelle que soit leur origine (les agriculteurs ivoiriens et baoulé ont les descendance les plus fortes, suivi des agriculteurs étrangers). Les plus faibles sont celles des actifs ivoiriens des secteurs secondaire et tertiaire et plus encore celles des salariés agricoles. L'analyse nous montre ainsi que le nombre moyen d'enfants des femmes mariées dépend fortement du statut dans l'activité de leur époux, de l'origine de celui-ci, puis de son activité, ceci en contrôlant l'âge de la femme. En d'autres termes, il apparaît qu'à âge égal une femme mariée à un agriculteur indépendant a plus de chance d'avoir une fécondité supérieure à une femme dont le mari travaille dans un autre secteur d'activité, et plus encore à une femme dont l'époux travaille également dans l'agriculture mais en tant que salarié, ce qui est remarquable. L'étroite implication des femmes dans les activités de production du mari, leur faible autonomie économique et la primauté masculine dans les choix reproductifs dans cette région expliquant cette relation étroite (Adjamagbo, 1998).

⁴ Chez les agriculteurs indépendants, nous distinguerons les agriculteurs d'origine étrangère des agriculteurs ivoiriens, parmi lesquels nous classerons à part les Baoulé initiateurs de stratégies particulièrement actives, voire déprédatrices, d'expansion foncière.

⁵ Après 40 ans, l'absence de femmes salariées agricoles ne permet pas une comparaison complète, mais les écarts semblent se stabiliser au-delà de la quarantaine. Nous ne tiendrons pas compte dans notre analyse des indices calculés pour l'ensemble des femmes de chacun des groupes, qui sont très nettement dépendants de la structure interne par âge, relativement différente d'un groupe à l'autre. En outre, compte tenu de la faiblesse des effectifs dans le groupe d'âge 45-49 ans, nous n'avons pas mentionné la fécondité cumulée à 50 ans.

CHAPITRE 2

TABLEAU 5. DESCENDANCE MOYENNE DES ÉPOUSES DU CHEF DE MÉNAGE SELON L'ÂGE ET LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION DE SASSANDRA (CÔTE D'IVOIRE) EN 1993

	à 20 ans	à 25 ans	à 30 ans	à 35 ans	à 40 ans	à 45 ans	Ensemble
Agriculteur ivoirien	2,0	3,4	4,3	5,9	7,0	7,1	4,9
Agriculteur baoulé	1,9	3,6	5,3	6,5	7,2	6,9	5,5
Agriculteur étranger	1,5	2,7	4,2	5,7	6,6	6,6	4,2
Salarié agricole	1,4	2,2	3,3	4,4	4,4*	-	2,5
Actif ivoirien des secteurs 2 ^o e et 3 ^o e	1,1	2,5	4,1	5,5	5,6	5,6	3,7
Actif étranger des secteurs 2 ^o e et 3 ^o e	1,4	2,8	3,3	4,8	6,7	6,9*	3,9
Ensemble	1,4	2,8	4,2	5,5	6,4	6,6	4,1

Source : d'après Adjamagbo *et al.*, 1995.

* Effectif inférieur à 10.

On retrouve cette hiérarchie dans la fécondité du moment, celle des femmes comme celle des hommes (tableau 6). L'observation de l'indice synthétique de fécondité, calculé sur une période d'observation de 3,5 années (de mai 1990 à octobre 1993), montre une forte différence entre les groupes. L'indice synthétique moyen chez les femmes est élevé, s'établissant à 7,3 enfants, et la variation entre les indices extrêmes est de 1,6 enfant. Les groupes d'agriculteurs indépendants ont la fécondité la plus élevée, avec dans l'ordre les baoulé (8,0), les ivoiriens (7,8) et les étrangers (7,6). La fécondité des actifs étrangers des secteurs secondaire et tertiaire est un peu plus faible (7,3). Quant à celle des salariés agricoles, comme celle des actifs ivoiriens des secteurs secondaire et tertiaire, elle est nettement plus basse (respectivement 6,5 et 6,4).

STRUCTURE DES MÉNAGES EN AFRIQUE DE L'OUEST

TABLEAU 6 : FÉCONDITÉ DU MOMENT : INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ* SELON LE GROUPE SOCIO-ÉCONOMIQUE POUR LES HOMMES MARIÉS CHEF DE MÉNAGE ET LES FEMMES ÉPOUSES DE CHEF DE MÉNAGE (INDICE CALCULÉ DE MAI 1990 À OCTOBRE 1993)

	Homme	Femme
Agriculteur ivoirien	10,1	7,8
Agriculteur baoulé	10,3	8,0
Agriculteur étranger	13,2	7,6
Salarié agricole	7,6	6,5
Actif ivoirien des secteurs 2 ^{re} et 3 ^{re}	8,1	6,4
Actif étranger des secteurs 2 ^{re} et 3 ^{re}	8,8	7,3
Ensemble	10,4	7,3

Source : d'après Adjamagbo *et al.*, 1995.

* L'indice de fécondité masculin est calculé pour un homme marié à 25 ans et restant marié jusqu'à 64 ans révolus ; l'indice de fécondité féminin est calculé pour une femme mariée à 15 ans et demeurant mariée jusqu'à 49 ans révolus.

Pour les hommes chefs de ménage, l'indice synthétique moyen s'établit à 10,4 enfants et la variation entre les indices extrêmes est de 5,6 enfants. La hiérarchie entre les groupes est nette. Les agriculteurs étrangers ont une fécondité très élevée (13,2), supérieure de près de 3 enfants à celle du groupe le plus proche. Cette fécondité masculine nettement supérieure à celle des autres groupes, alors que celle des femmes se situent à un niveau inférieur à la fécondité des agriculteurs ivoiriens et baoulé, s'explique par la diffusion plus grande de la polygamie dans ce groupe

Le groupe suivant est constitué des agriculteurs ivoiriens et des agriculteurs baoulé qui ont une fécondité très proche (10,3 et 10,1 respectivement). Les trois autres groupes ont une fécondité inférieure à 9 enfants, avec dans l'ordre décroissant les actifs des secteurs secondaire et tertiaire, étrangers (8,8) et ivoiriens (8,1), puis les salariés agricoles (7,6) qui ont la fécondité la plus basse. D'une façon générale, on relève que le niveau de fécondité des

hommes mariés est lié d'une part à la nature de l'activité (les agriculteurs indépendants sont plus féconds que les autres actifs) et d'autre part à la nationalité (les étrangers sont plus féconds que les Ivoiriens), et qu'à l'intérieur des actifs de la sphère agricole les indépendants sont nettement plus féconds que les salariés.

L'ensemble de cette analyse met en évidence la faible fécondité des actifs ivoiriens et étrangers des secteurs secondaire et tertiaire et des salariés agricoles relativement aux groupes d'agriculteurs indépendants, quels qu'ils soient. Nous sommes ici en présence de trois groupes, sociologiquement et économiquement distincts, qui se situent d'ores et déjà à une étape de la baisse de la fécondité, et les salariés agricoles sont les plus avancés sur cette voie. Au contraire, les agriculteurs indépendants, et plus encore s'ils sont étrangers, conservent une fécondité élevée. Cette différence entre les agriculteurs indépendants et les salariés agricoles est particulièrement révélatrice. Pour ces groupes impliqués dans l'agriculture, une différenciation apparaît dans les comportements reproductifs selon le statut professionnel entre les agriculteurs indépendants et les salariés. Ces différences peuvent s'expliquer par un besoin inégal d'enfants lié à l'exercice de l'activité. Le recours à la main-d'œuvre enfantine constitue une nécessité pour les agriculteurs indépendants qui, confrontés à la crise économique, ont moins de possibilités qu'auparavant pour employer une force de travail salariée. Aussi, en cette période de crise le recours aux enfants s'étend à l'âge adulte. En ce sens, la participation des jeunes hommes à l'exploitation de leur père concerne les célibataires, qui se marient assez tard (27 ans en moyenne), mais aussi les fils mariés qui, faute de pouvoir obtenir des terres de leurs parents, restent dans le ménage ou au moins sur l'exploitation de leur père.

Cette nécessité de mobiliser une main-d'œuvre familiale n'est pas partagée par les salariés agricoles qui ne disposent pas en propre d'une exploitation même s'ils peuvent cultiver pour eux-mêmes de petites surfaces prêtées ou louées. En outre, ces salariés sont souvent des immigrants récents, en majorité burkinabé, dans une situation relativement précaire car ils s'inscrivent généralement

dans des processus de migration de courte durée ou tout au moins ponctuée de changements de lieu d'activité et de retour temporaire au pays.

Les évolutions mesurées par ailleurs (Adjamagbo *et al.*, 1995) montrent que des transformations de la reproduction sont en cours à Sassandra. La tendance à l'augmentation de la fécondité, constatée au niveau global jusqu'à la fin des années 1980, semble laisser la place à une diminution de la fécondité du moment au début des années 1990. Cette diminution se développe dans le cadre d'une certaine différenciation entre les différents groupes socio-économiques, tout particulièrement au sein des populations agricoles. La thèse d'une transition de la fécondité liée à l'urbanisation semble ici battue en brèche, et c'est davantage l'entrée dans le salariat, plus ou moins précaire, qui détermine une aspiration⁶ à une baisse de la fécondité et un début de concrétisation, malgré la faiblesse de l'accès aux moyens modernes de contraception.

Conclusion

Nous avons mis ici en évidence quelques différenciations familiales et démographiques entre les groupes d'agriculteurs représentatifs de la diversité sociale et économique du monde rural ouest-africain. Ces différenciations nous confirment l'effet du développement de la mobilité et du salariat dans les changements de modèles familiaux, et notamment dans l'affaiblissement des ménages élargis et la baisse de la fécondité. Les populations immigrées, isolées de l'ensemble de leur parentèle et souvent réduites à deux générations, ont tendance à davantage adopter une forme nucléaire de ménage. Les groupes salariés eux, du fait sans doute d'une certaine précarité de leur situation économique, se caractérisent par un certain émiettement familial qui se traduit par

⁶ Les différences dans le niveau de la fécondité se retrouvent dans les attentes des divers groupes quant à la taille finale souhaitée pour leur descendance (Guillaume et Vimard, 1994).

l'individualisation et l'instabilité conjugale. Ils s'inscrivent également davantage dans un schéma de baisse de leur fécondité. Quant aux populations autochtones et/ou détentrices de la terre qu'elles cultivent, elles demeurent dans le cadre d'un modèle familial, considéré comme traditionnel, caractérisé par un ménage relativement élargi et une forte fécondité.

Si la situation économique et la position dans la structure de production influencent fortement la dynamique familiale, la relation avec le milieu la détermine également. Le degré de la saturation foncière, qui affecte différemment les ménages selon la zone où ils se trouvent et leurs capacités passées de se constituer des réserves en forêt, ainsi que leur stratégie d'occupation de l'espace sont des facteurs de stratégie familiale. Ils interviennent à la fois dans les choix de fécondité au cours du temps et dans le degré de contrôle des femmes et des enfants en tant que force de travail.

Références bibliographiques

Adjamagbo A., Guillaume A. et Vimard P., 1995, « Évolution de la fécondité et espaces socio-économiques à Sassandra », Communication au *Séminaire International Transition de la fécondité et planification familiale en Afrique*, Abidjan, 16-19 mai, 17 p.

Adjamagbo A., 1998, *Changements socio-économiques et logiques de fécondité en milieu rural ouest africain : le cas de la région de Sassandra en Côte d'Ivoire*, Université de Paris X-Nanterre, Thèse de doctorat en démographie, 272 p. + annexes.

Guillaume A. et Vimard P., 1994, « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire) », in Koffi N., Guillaume A., Vimard P. et Zanou B. (éds.), *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM, Paris, pp. 143-168.

Quesnel A. et Vimard P., 1996, « Recompositions familiales et transformations agraires. Une lecture de cas africains et mexicain », *Documents de recherche de l'ETS*, 1, ORSTOM, Paris, 23 p.

Vimard P., 1993, « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers Monde*, 34 (133), pp. 89-115.

Vimard P. et N'Cho S., 1997, « Évolution de la structure des ménages et différenciation des modèles familiaux en Côte-d'Ivoire 1975-1993 », in *Ménages et familles en Afrique*, Pilon M., Locoh T., Vignikin É. et Vimard P. (éds.), Études du CEPED, 15, Ceped-Ensea-Ins-Orstom-Urd, Paris, pp. 101-123.

CHAPITRE 3

RESTRUCTURATIONS ÉCONOMIQUES ET RÉORGANISATION DU TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES : L'EXEMPLE DE LA RÉGION DE ZAGHOUAN (TUNISIE)

Alia GANA

*École Supérieure d'Agriculture de Mograne, Tunisie
Université de Tunis II*

Depuis la fin des années 1980, les processus d'ajustement structurel¹ et la réorientation des stratégies de développement agricole vers des objectifs d'équilibre de la balance des paiements ont représenté un tournant majeur dans les politiques de l'État tunisien vis-à-vis de l'agriculture et des agriculteurs (Ben Hammouda, 1994). La réduction des subventions à la production, la libéralisation des prix agricoles et la réorganisation du système de crédit réallouant les ressources nationales en faveur de certaines catégories d'exploitations ont abouti à d'importantes modifications dans les conditions de l'activité agricole et dans l'environnement économique des exploitations.

¹ Le plan d'ajustement structurel tunisien a été initié en 1986 (PNÜD 1995).

Au niveau des exploitations familiales, les processus de restructuration se sont traduits par une diversification et une réallocation des ressources familiales, par d'importants changements dans les modèles de production et de consommation des ménages ainsi que dans les stratégies et les relations de travail familial. Alors que la plupart des études sur la restructuration agricole ont porté sur les impacts macro-économiques des mouvements de privatisation et de libéralisation, rares sont celles qui ont été consacrées à l'analyse des processus d'ajustement au niveau des ménages et des exploitations familiales (Gana, 1991).

L'objectif de la recherche présentée ici était précisément d'examiner les dynamiques de restructuration agricole du point de vue des communautés et des ménages ruraux, c'est-à-dire d'analyser les changements dans leurs pratiques productives et leurs stratégies familiales, dans le contexte de ce nouvel environnement économique. Le projet était donc de replacer les ménages et les dynamiques sociales qui les caractérisent au centre de l'analyse des processus de restructuration agricole, autrement dit de considérer les ménages comme acteurs de ces processus.

Basée sur l'analyse d'une série d'enquêtes et d'entretiens effectués entre 1987 et 1996 auprès d'une soixantaine de ménages de la *délégation* de Bir Mcherga dans le *gouvernorat*² de Zaghouan, cette recherche avait plus précisément les objectifs suivants (Gana, 1998):

- étudier les diverses façons dont les ménages agricoles de cette région négocient et adaptent leurs stratégies d'accès aux diverses ressources économiques (foncier et crédit), réorganisent leurs activités productives et modifient leurs stratégies de revenus ;
- analyser les dynamiques sociales qui sous-tendent la transformation des pratiques productives des ménages, en

² Le *gouvernorat* est la plus grande des entités administratives en Tunisie. Il est divisé en *délégations*.

particulier les changements au niveau de l'organisation et des relations de travail familial.

À partir des résultats de ces enquêtes et entretiens, nous présenterons tout d'abord les différents modèles de réorganisation de l'agriculture familiale, telle qu'on peut l'observer dans les stratégies productives de différentes catégories de ménages agricoles de la région étudiée. Nous examinerons ensuite les changements que l'on observe au niveau des stratégies d'allocation du travail familial ainsi que les tensions auxquelles elles donnent lieu, en fonction des capacités différenciées des ménages à maintenir un accès aux ressources productives. Enfin, nous évoquerons les nouvelles tendances qui se font jour dans les relations de travail au sein des familles agricoles et les enseignements qu'on peut en tirer pour l'analyse du travail familial en agriculture ainsi que du point de vue des stratégies de développement.

Présentation de la zone d'étude

La région de Zaghouan appartient à la zone du semi-aride. Les systèmes agricoles de la région ont continué, jusqu'à une date récente, à être largement dominés par la céréaliculture et l'élevage extensif. À partir du milieu des années 1980, la réorientation des politiques nationales favorise l'implantation de nouveaux programmes de développement visant la promotion d'une agriculture plus diversifiée et plus intensive basée en particulier sur l'irrigation, la production fruitière et maraîchère, ainsi que sur l'élevage bovin intensif (Aubry *et al.*, 1991). Ces programmes visent en priorité la petite et moyenne exploitation. Tout en maintenant la position dominante de la grande exploitation privée et étatique (l'État possède 38% des terres de la région), les dynamiques agraires régionales ont permis la reproduction d'un large secteur de petites exploitations familiales basées essentiellement sur la céréaliculture et l'élevage ovin extensif, dans un

contexte d'importants mouvements d'exode rural et d'une forte pluriactivité.

Si l'agriculture continue de représenter le secteur le plus important dans l'économie de la région, en particulier en terme d'emploi, sa place a néanmoins fortement décliné, en liaison avec la diversification de l'économie rurale ainsi qu'en relation avec la migration saisonnière ou permanente dans les centres urbains, situés à des distances très proches. Le dernier recensement de la population effectué en 1994 (INS, 1995) confirme le déclin relatif de l'agriculture dans l'emploi de la population. Les ménages agricoles représentent 39% du total des ménages de la *délégation* de Bir Mcherga, 37% de la population active est occupée dans l'agriculture et 30% dans le secteur industriel. Les statistiques du Ministère de l'Agriculture (1996) révèlent également que moins de la moitié des agriculteurs du *gouvernorat* de Zaghouan sont occupés à plein temps sur leurs exploitations, et que pour 44% d'entre eux l'agriculture ne représente qu'une activité secondaire.

Voyons maintenant comment les changements récents de l'environnement socio-économique de l'activité agricole se sont traduits dans les pratiques des ménages, en particulier comment ces derniers ont négocié les nouvelles pressions du marché et réalloué leurs ressources.

La réorganisation des systèmes de production

Les changements observés au niveau des systèmes de production de l'agriculture familiale à Zaghouan peuvent être analysés comme renvoyant à un processus de marchandisation³ plus poussé de

³ Rappelons ici que ce qu'on appelle « marchandisation » de la production agricole renvoie au processus par lequel les ressources nécessaires à l'activité agricole ainsi que ces produits sont transformés en biens marchands. La marchandisation implique par exemple que l'accès à la terre s'effectue de plus en plus par le biais de transactions marchandes, et de manière plus générale que les inputs et outputs agricoles soient de plus en plus mobilisés et valorisés à travers des mécanismes de marché (Long *et al.*, 1986).

l'économie agricole et comme une réorganisation des relations qui unissent les trois facteurs principaux de production, à savoir la terre, le capital et le travail. Cette réorganisation est favorisée en particulier par d'importants changements dans les conditions d'accès à la ressource foncière (Sethom, 1992), en raison d'une plus grande compétition pour la terre dont l'accès devient de plus en plus conditionné par la capacité d'utiliser cette dernière comme un capital productif, et pas seulement comme un instrument de survie familiale.

Au niveau des pratiques agricoles, on peut analyser les stratégies d'adaptation déployées par les ménages en fonction des capacités propres à chaque type d'exploitation et des projets familiaux, comme correspondant à deux grands patterns : une stratégie d'extensification basée sur des productions qui réduisent les besoins en capital ; une stratégie d'intensification par le capital et le travail. Ces stratégies correspondent en fait à trois grands modèles de réorganisation des systèmes de production de l'agriculture familiale.

Extensification des méthodes culturales et retrait de la production céréalière

Un premier modèle de réorganisation consiste dans l'extensification des méthodes culturales et le retrait progressif de la production céréalière. En effet, parmi les petits agriculteurs (exploitations de moins de dix hectares), la restructuration des systèmes de production a souvent revêtu la forme d'un retrait progressif de la production céréalière, en particulier une réduction importante, voire une élimination du blé dur. Dans un contexte où les coûts de production du blé dur ont fortement augmenté, en raison notamment de la réduction des subventions à la production et de la réorganisation des circuits d'approvisionnement et de commercialisation, les stratégies des agriculteurs les plus démunis et sans accès aux sources de financement, ont visé soit à se dégager directement de la production agricole (entendue la céréaliculture)

en donnant leurs terres en métayage ou en location à d'autres agriculteurs (des parents, des voisins, des employeurs), la terre devenant ainsi une source de rente plus qu'un moyen de production ; soit à réduire leurs dépenses et à minimiser les risques en passant à des productions plus flexibles et moins exigeantes en capital. On note ainsi la substitution de l'orge au blé dur, l'élimination de l'élevage bovin pour se concentrer sur des petits élevages ovin, caprin ou avicole (poulets et dindes), orientés surtout vers la recherche de revenus monétaires.

Comme on le verra plus loin, cette dynamique d'extensification s'accompagne d'une réorganisation du travail familial, qui réserve de plus en plus le travail agricole aux femmes, par un processus de substitution de la main-d'œuvre au capital, les hommes travaillant le plus fréquemment en dehors de l'agriculture, puisque celle-ci offre de moins en moins de travail permanent.

Intensification de la production céréalière et de l'élevage

Un deuxième type de réorganisation des systèmes de production, observé dans les petites et moyennes exploitations agricoles qui ont pu s'assurer un accès au crédit (surtout lorsque les subventions à la production agricole ont commencé à se réduire), a consisté au contraire en une intensification de la production céréalière et de l'élevage. L'intensification céréalière, qui se manifeste par une utilisation importante et plus systématique des semences sélectionnées et d'engrais, s'accompagne ici d'une plus grande intégration de l'élevage bovin et ovin au système de culture (développement des pratiques de l'engraissement basées sur l'intégration des cultures fourragères, l'orientation de l'orge vers les besoins des animaux), transformations qui représentent une rupture très nette avec les modèles de production extensifs qui prédominaient jusque là.

Le passage à des systèmes plus diversifiés et plus intensifs à la fois en capital et en main-d'œuvre a nécessité ici aussi une plus grande mobilisation de la main-d'œuvre familiale, féminine en particulier,

surtout pour les besoins de l'élevage et de certaines cultures comme les légumineuses. D'une manière plus générale la reconversion des systèmes de production s'appuie sur une plus grande mobilisation de la main-d'œuvre familiale, y compris les jeunes attirés par les conditions plus intéressantes de l'activité agricole.

Passage de l'agriculture en sec à l'irrigation

Un troisième modèle de réorganisation des systèmes de production de l'agriculture familiale dans la région a reposé sur le développement de l'irrigation. Dans les petites exploitations, les plantations et les cultures maraîchères ont fortement réduit, voire éliminé, la céréaliculture et l'élevage extensif. La reconversion des systèmes de production basés sur l'introduction des nouvelles techniques liées à l'irrigation ont permis à tout un groupe de petits exploitants de surmonter les contraintes de développement liées aux superficies exiguës dont ils disposaient. Guidées précédemment par des logiques de survie familiale, les stratégies de ce groupe d'exploitants ont été réorientées vers la consolidation de petites unités de production marchande et ont fortement contribué à renforcer la place de l'agriculture dans la création des revenus monétaires.

La réorganisation des stratégies et des relations de travail familial

Voyons maintenant comment la réorganisation des systèmes de production familiaux se traduit au niveau de l'organisation du travail familial. On l'a vu, la réorganisation des systèmes de production familiaux exprime de profondes transformations dans les liens qui unissent la terre au capital et permet une reconstitution des droits à la terre en faveur de ceux qui peuvent s'assurer un accès au marché financier et mettre en place des productions plus intensives en capital. Cette crise des modèles de reproduction de l'agriculture familiale se manifeste dans deux tendances

contradictoires : d'un côté, les capacités de plus en plus réduites des agriculteurs les plus démunis à mettre en valeur la terre disponible, de l'autre côté un mouvement de diversification et d'intensification à la fois par le capital et le travail. Alors que jusque-là, la prédominance de la céréaliculture mécanisée réduisait les besoins en travail sur l'exploitation, les processus de diversification et d'intensification de l'exploitation familiale exigent aujourd'hui à la fois plus de travail et de capital, ce qui augmente les tensions entre les besoins en travail sur l'exploitation et la nécessité de se procurer des revenus en dehors de l'exploitation. En effet, l'intensification et la diversification de l'agriculture familiale n'excluent pas la nécessité de travailler en dehors de l'exploitation. Au contraire, les dynamiques de diversification et d'intensification sont souvent conditionnées par l'existence de revenus extérieurs.

Ces contradictions sont exacerbées par les changements au niveau du marché de l'emploi ainsi que par les nouvelles aspirations individuelles des membres de la famille, qui contribuent dans certains cas à détourner ces derniers du travail agricole, dans d'autres cas au contraire à les faire revenir vers l'exploitation. Dans ces conditions, les conflits dans l'affectation du travail familial, que ce soit à des activités sur l'exploitation ou en dehors de l'exploitation, conduisent à une réorganisation du système de division de travail sur l'exploitation ainsi qu'à une renégociation des relations familiales de travail.

L'organisation du travail dans les exploitations familiales a le plus souvent été analysée comme renvoyant à une unité fondamentale entre la famille et le travail et comme découlant des principes éternels de l'autorité patriarcale ou de solidarité et de réciprocité familiales (Barthez, 1982 ; Whatmore, 1991). Les dynamiques observées sur le terrain montrent au contraire que le processus de restructuration et de marchandisation à l'œuvre au sein de l'agriculture familiale remettent en cause cette unité entre le travail et la propriété et contribuent à modifier les relations familiales de travail, à travers une renégociation des rapports de sexe et de

génération. Ces dynamiques contribuent également à modifier les liens entre travail sur l'exploitation et travail en dehors de l'exploitation et la signification économique et sociale de la pluriactivité. Elles font ressortir enfin d'importantes différences dans la capacité des ménages à mobiliser la main-d'œuvre familiale et soulignent le caractère profondément social des processus de restructuration.

Quelles sont donc les différentes stratégies de réallocation du travail familial qui accompagnent et conditionnent la réorganisation des systèmes de production familiaux ?

La pluriactivité comme stratégie de survie

Un premier modèle de réorganisation du travail familial peut être observé dans les ménages où l'activité agricole pratiquée sur des superficies réduites fait partie d'une stratégie de survie familiale basée sur la pluriactivité. Compte tenu des capacités de plus en plus réduites de cette catégorie à mettre en valeur la terre disponible, les stratégies familiales se tournent ici vers les emplois des hommes en dehors de l'agriculture. Dans plus de 20 % des ménages couverts par l'enquête, les hommes travaillent presque exclusivement en dehors de l'exploitation et tendent à se désengager de plus en plus du travail agricole. Ce mouvement s'accompagne d'une féminisation du travail sur l'exploitation. Les femmes prennent plus particulièrement en charge les activités peu exigeantes en capital comme les petits élevages, les légumineuses ou certaines tâches qui permettent de réduire les coûts de production, en particulier celles de l'élevage (pâturage, coupe d'herbe pour les animaux, semis manuel, fertilisation et récolte manuelle). Si ces dynamiques correspondent à un processus de substitution de la main-d'œuvre au capital, elles n'empêchent pas les femmes de saisir toute opportunité d'emploi saisonnier qui peut se présenter en dehors de l'exploitation (récolte des olives en particulier).

Dans cette catégorie d'exploitations, les stratégies de réalisation du travail familial indiquent clairement un processus de marginalisation dans les rapports de production agricole et une sortie progressive de l'agriculture, tout au moins de part de la jeune génération et des hommes surtout, mais aussi de la part des femmes quand les niveaux d'éducation leur permettent de prétendre à des emplois non-agricoles.

Pluriactivité et petite production marchande

Dans les exploitations où les stratégies économiques ont été orientées vers le développement de systèmes de production plus diversifiés et plus intensifs (maraîchage et production fruitière en irrigué, élevage intensif...), la réalisation des projets familiaux a créé de nouveaux besoins en main-d'œuvre et devient de plus en plus dépendante de la capacité des ménages à mobiliser et à accéder au travail familial. Paradoxalement, cette capacité à mobiliser la main-d'œuvre familiale devient aussi fortement liée et dépendante de la capacité à mobiliser le capital, d'où les tensions qui se développent dans l'affectation du travail familial aux différentes activités agricoles et non-agricoles.

Dans les petites exploitations marchandes, la pluriactivité qui concerne essentiellement des emplois salariés, le plus souvent non qualifiés, est présente dans la très grande majorité des ménages. Elle mobilise un ou plusieurs membres de la famille et contribue fortement aux revenus familiaux. Ces revenus servent aussi de plus en plus à financer l'exploitation et demeurent indispensables tant que les surplus agricoles restent insuffisants et les niveaux d'endettement importants. C'est dans cette catégorie d'exploitations que les tensions entre les besoins accrus en main-d'œuvre et la nécessité de continuer à travailler à l'extérieur pour financer l'exploitation et la consommation familiale se manifestent de la manière la plus aiguë. Dans plusieurs exploitations, on note ainsi un mouvement de va-et-vient de certains membres de la famille, entre l'exploitation et des emplois extérieurs, en fonction des

résultats de l'activité agricole et des opportunités offertes par le marché du travail.

Dans ces conditions, la diversification et l'intensification des systèmes de production ont impliqué une mobilisation de plus en plus importante du travail des femmes, épouses et filles d'exploitants. Elle a conduit aussi à une réorganisation profonde de la division sexuelle du travail. Dans plusieurs exploitations qui ont introduit l'irrigation, les femmes prennent en charge l'ensemble des activités agricoles, du semis à la récolte, y compris parfois la commercialisation des produits. Mais la mobilisation du travail des femmes ne suffit pas toujours à résoudre les tensions créées par le développement de systèmes de production plus intensifs en main-d'œuvre, ce qui conduit parfois les petits exploitants à freiner certains projets de diversification (certains limitent par exemple le développement de l'élevage bovin). Autrement dit, même le travail des femmes n'est pas toujours disponible en quantité suffisante.

Les résultats de nos enquêtes montrent en fait que la capacité à mobiliser le travail familial, qui dépend bien entendu de la composition de la famille et donc du cycle familial, dépend aussi de la capacité de l'exploitation à retenir les enfants en leur offrant de meilleures opportunités de travail et de revenus. C'est ce que l'on observe dans les exploitations moyennes où les processus de diversification et d'intensification, dictés par un accès plus difficile au foncier et encouragés par l'accès à des programmes de crédit, ont ouvert de nouvelles opportunités de travail pour les enfants, encourageant en particulier les garçons à s'engager plus fortement dans les activités agricoles. Dans ces exploitations, la diversification, qui a opéré une rupture avec les modèles d'accumulation basés sur la céréaliculture et l'élevage extensif, a consisté en une diversification de l'activité agricole mais aussi en un développement d'activités annexes à l'exploitation (location de machines, service de réparation, transport...). Ces processus ont impliqué une participation plus importante des membres de la famille (hommes et femmes) sur l'exploitation et on observe un mouvement de retour, à la fois des femmes, auparavant marginalisées par la

prédominance de productions fortement mécanisées ou basées sur le recours à une main-d'œuvre recrutée, et de la jeune génération attirée par les conditions plus attrayantes du travail agricole. Contrairement aux petites exploitations, les stratégies de réallocation du travail familial indiquent ici une plus grande capacité à mobiliser le travail familial. Le plus souvent pratiquées dans le cadre de l'entreprise familiale, les activités annexes ne concurrencent pas autant que le travail extérieur les activités agricoles. Par ailleurs, le travail familial étant associé à des productions agricoles plus intensives en capital, il permet un meilleur niveau de productivité et des niveaux de rémunérations plus élevés pour les membres de la famille. Dans la plupart des exploitations qui appartiennent à ce groupe, les garçons travaillent à plein temps sur l'exploitation et sont appelés à succéder à leur père. Ainsi, loin de pousser les enfants à l'extérieur, les processus de restructuration et de marchandisation dans cette catégorie d'exploitations incitent ces derniers à revenir et renforcent le caractère familial de l'organisation du travail.

Les modèles de réallocation du travail familial montrent ainsi d'importantes différences dans la capacité des ménages à mobiliser le travail familial pour les activités agricoles. Ils montrent aussi que les tensions engendrées par le développement de modèles de production plus intensifs à la fois en capital et en travail sont mieux résolues dans les exploitations dont les capacités de financement et de production sont plus importantes et où la diversification des activités permet une plus grande flexibilité de l'organisation du travail.

Soulignons toutefois que l'accès et la mobilisation de la main-d'œuvre familiale ne sont pas seulement dépendants de conditions purement économiques, ils imposent aussi de plus en plus une renégociation des relations de travail familial, des rapports hommes/femmes et des rapports entre générations.

Marchandisation et transformation des relations de travail familial

Statut du travail féminin et changements dans la division sexuelle du travail

Comme on vient de le rappeler, la réorganisation des systèmes de production et la nécessité de diversifier les sources de revenus monétaires ont impliqué de nouvelles formes de participation des femmes au travail agricole et au fonctionnement de l'économie familiale, et ont entraîné des changements importants dans la division du travail familial. Ces dynamiques représentent un aspect important de la restructuration de l'agriculture familiale à Bir Mcherga, puisqu'elles contribuent à renverser une situation où la prédominance de la céréaliculture tendait à limiter l'intervention des femmes dans les activités de l'exploitation et à la réduire au travail domestique ou à des productions liées à l'autoconsommation. La diversification des systèmes de production et la nécessité de diversifier les sources de revenus monétaires ont intensifié le travail des femmes, en particulier dans les productions destinées au marché, qu'il s'agisse de production faiblement utilisatrices d'inputs ou plus fortement intensives en capital.

Si ces dynamiques tendent à reproduire certains aspects de la division sexuelle du travail agricole, en particulier la distinction entre travail mécanisé et manuel, ou encore le caractère féminin de certaines activités comme celle du petit élevage, elles contribuent aussi à rendre cette division du travail moins rigide. En renforçant le rôle des femmes dans les productions destinées au marché et dans la création de revenus monétaires, ces dynamiques tendent à atténuer la correspondance de la division sexuelle du travail à une division entre productions marchandes et productions non-marchandes. Elles contribuent par conséquent à modifier le statut du travail des femmes dans les exploitations, celui-ci étant de moins en moins perçu comme un prolongement des activités

domestiques, mais comme un véritable travail⁴. Les discours des femmes ainsi que ceux des chefs d'exploitation illustrent clairement ce changement de perception et d'attitudes vis-à-vis du travail des femmes dans les exploitations familiales. Ils témoignent sans aucun doute d'une reconnaissance sociale du travail des femmes, mais la question de savoir si ces nouvelles dynamiques et attitudes correspondent aussi à une transformation profonde de la position sociale et économique des femmes dans la famille nécessiterait des analyses plus poussées.

En fait, la perception qu'ont les femmes de leur statut social et de leur travail dans l'exploitation dépend de plusieurs facteurs. Elle varie en particulier selon leur statut familial, épouses ou filles d'agriculteurs, et en fonction de leurs activités sur l'exploitation. Par exemple, le développement de l'élevage bovin intensif dans les petites et les moyennes exploitations qui ne peuvent recourir à une main-d'œuvre extérieure entraîne souvent une forte surcharge en travail pour les femmes et les filles d'agriculteurs. L'analyse des discours tenus par les filles d'agriculteurs fait souvent ressortir un sentiment de frustration, voire d'oppression, qui s'exprime dans leurs aspirations à une vie meilleure, en dehors de l'exploitation familiale : se marier avec un non-agriculteur ou travailler à l'extérieur, à l'usine en particulier.

Dans d'autres situations, la surcharge de travail entraînée par les processus d'intensification et de diversification n'est pas nécessairement perçue de manière négative par les femmes, car elle peut s'accompagner d'une plus grande prise de responsabilités dans la gestion de certaines activités, comme l'élevage par exemple, et procurer des satisfactions à la fois matérielles et symboliques. Elle contribue aussi sans aucun doute à la renégociation des rapports entre conjoints et se manifeste par une plus grande visibilité des femmes dans le fonctionnement de l'exploitation. Il n'est pas rare que les ateliers d'élevage soient entièrement sous la responsabilité des femmes, y compris la tenue

⁴ Pour donner un ordre d'idée, en 1994 au niveau national, parmi les quelque 200 000 exploitants agricoles, moins de 12% sont des femmes (INS, 1995).

de la comptabilité. Il n'est pas rare non plus de constater que la plus grande participation des femmes à l'activité agricole et à son organisation s'accompagne d'un processus d'autonomisation de la gestion de certaines activités sous la responsabilité exclusive des femmes. Cette gestion autonome, qui inclut la vente des produits sur le marché et la gestion des revenus qui en sont tirés - cas non seulement des petits élevages mais aussi des plus gros - contribue à renforcer le rôle des femmes dans l'économie familiale et à augmenter leur participation aux dépenses familiales. Parfois, elles permettent aussi le développement de nouvelles activités, comme le financement de troupeaux plus importants.

La renégociation des rapports entre générations

Cette renégociation des relations de travail familial se manifeste aussi dans les rapports entre générations. Si, dans certains cas, les nouvelles formes d'intensification et de marchandisation de l'activité agricole contribuent à renforcer les rapports de domination au sein de la famille, dans d'autres situations, on observe au contraire que l'accès et la mobilisation du travail familial ne peuvent être assurés qu'au prix d'un certain nombre de concessions aux droits patriarcaux et qu'en tenant compte des pouvoirs de négociation plus importants des membres de la famille, en particulier des enfants.

Dans les exploitations moyennes, par exemple, où l'accès à la main-d'œuvre familiale est une condition majeure de la diversification et de l'intensification, les filles et les fils d'agriculteurs pour qui les opportunités d'emploi extérieur peuvent constituer une alternative au travail sur l'exploitation, négocient de plus en plus leur travail sur l'exploitation en exigeant certaines compensations matérielles. Citons la revendication des aides pour constituer un petit troupeau de moutons ou de chèvres et le droit de l'entretenir en utilisant les ressources de la ferme. Ces pratiques sont devenues de plus en plus fréquentes et clairement définies comme des compensations pour le travail, et les revenus tirés de ces troupeaux

gérés individuellement sont exclusivement affectés à des dépenses ou à des économies personnelles.

Ces pratiques, qui indiquent un processus d'individualisation de certaines activités de production et de certains besoins de consommation, ainsi que la consolidation du pouvoir de négociation des membres de la famille individuels, soulignent le fait que les exploitations familiales ne sont pas seulement ces entités harmonieuses où les membres de la famille partagent les mêmes intérêts, les mêmes projets et ont les mêmes besoins (Lagrave, 1984). Elles indiquent que les rapports marchands pénètrent également les relations familiales et en deviennent même une partie constitutive. Plusieurs exemples montrent que les processus de marchandisation modifient les conditions d'accès au travail familial, en particulier pour les enfants. Les entretiens font ressortir une prise de conscience croissante parmi les agriculteurs du rôle crucial que joue le travail familial dans la continuité des activités agricoles et montrent que sa disponibilité n'est plus considérée comme quelque chose qui va de soit.

Les changements qui sont à l'œuvre dans les relations de travail familial se manifestent également dans la capacité accrue des fils d'agriculteurs en ligne pour la succession de l'exploitation à imposer certaines conditions à leur plus grand engagement dans les activités agricoles. Alors qu'auparavant, les fils devaient en général attendre la disparition du père pour reprendre l'exploitation, plusieurs exemples montrent que divers mécanismes et stratégies permettent aujourd'hui aux fils d'accéder à de plus grandes responsabilités dans la gestion de l'exploitation ou de certaines de ses activités. Ceci est surtout visible dans les exploitations où les besoins en main-d'œuvre sont importants et dans lesquelles des activités annexes peuvent être développées. Les chefs de famille ont souvent été poussés à initier ces nouvelles activités qui permettent aux fils d'acquérir une certaine autonomie en développant, par exemple, un service de location de machines, l'implantation d'une nouvelle unité d'élevage ou encore l'introduction d'une activité de maraîchage en irrigué.

Ces stratégies d'autonomisation se manifestent aussi dans la pratique des contrats de métayage ou de location entre père et fils. Le transfert plus précoce de certaines responsabilités de gestion à la jeune génération a été également encouragé par les nouveaux programmes de développement qui rendent les agriculteurs de plus de 55 ans inéligibles au crédit d'investissement. Dans plusieurs cas, ces nouvelles conditions ont forcé des chefs d'exploitation, au départ fort réticents à l'idée de transférer une part de leurs responsabilités, à céder finalement une partie de la terre à leur fils, soit sous forme de location soit de transfert de propriété, afin de les rendre éligibles au crédit. Ces stratégies sont utilisées en particulier en cas d'endettement du chef d'exploitation.

Les mécanismes de succession partielle et précoce, utilisés aussi comme un moyen de retenir les fils en leur donnant des motivations supplémentaires, contribuent également à modifier les rapports familiaux et de générations. Le fils devenant détenteur d'une part de capital et garantissant l'accès aux sources de financement, son travail revêt de plus en plus un statut professionnel.

Conclusion

Tous ces exemples, en particulier la revendication d'un statut professionnel par les fils travaillant sur les exploitations familiales, nous montrent en fin de compte que la restructuration de l'agriculture familiale dans la région que nous avons étudiée ne correspond pas seulement à une modification des systèmes techniques et de production, mais aussi à une profonde transformation des systèmes de relations sociales sur lesquels repose l'activité agricole. Nous avons fait ici état essentiellement des nouvelles formes de rapports familiaux, mais les stratégies déployées par les ménages pour faire face aux changements de leur environnement s'appuient aussi fortement sur une réorganisation des réseaux sociaux au niveau local. Le partenariat pour l'exploitation de terre ou pour l'élevage,

la constitution de réseaux informels de financement ou l'organisation informelle pour l'approvisionnement et la commercialisation des produits, sont autant d'innovations qui, elles aussi, mériteraient de faire l'objet d'une recherche plus approfondie.

Références bibliographiques

Aubry A., Besse T., Chehida-Gana A., Elloumi, M. Gara M., Lamarche H., Latiri-Souki K., Sebillotte M. et Soler L-G., 1991, *Pour une approche régionale du développement agricole : céréaliculture et dynamique des systèmes agraires en Tunisie*, INRAT, Tunis.

Barthez A., 1982, *Famille, travail et agriculture*, Economica, Paris.

Ben Hammouda H., 1994, « Le P.A.S. en Tunisie ou l'incertaine insertion dans l'économie internationale », *Mondes en Développement*, 22 (86), pp. 81-86.

Gana A., 1998, *Agricultural restructuring, household practices and family farm differentiation. A case study of the region of Zaghuan*, PhD Thesis, Cornell University, USA, 287 p.

Gana A., 1991, « L'exploitation familiale en Tunisie » in Lamarche H., (éd.) *L'agriculture familiale : une réalité polymorphe*, L'Harmattan, Paris.

INS, 1995, *Recensement général de la population et de l'habitat 1994*, Institut National de la Statistique, Ministère du Plan et du Développement Économique Régional, République Tunisienne, Tunis.

Lagrange R.M., 1984, « Anomie et crise du rapport familial de production en agriculture : l'exemple des femmes », Communication présentée à la *Conférence Internationale Économie et Agriculture*, Athènes, 27-30 novembre.

RESTRUCTURATIONS ÉCONOMIQUES À ZAGHOUAN

Long N., Van der Ploeg J.D., Curtin C. et Box L., 1986, *The commoditization debate : labour process, strategy and social work*, Agricultural University, Wageningen.

Ministère de l'Agriculture, 1996, *Enquête sur les Structures des Exploitations Agricoles 1994-1995*, République Tunisienne, Tunis.

PNUD, 1995, *Rapport sur la coopération pour le développement. Tunisie. Année 1994*.

Sethom H., 1992, *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*. CERES Éditions, Tunis.

Whatmore S., 1991, *Farming Women: Gender, Work and Family Enterprise*, Macmillan, London.

CHAPITRE 4

CHANGEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE, COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES ET DIFFUSION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE EN MILIEU RURAL SÉNÉGALAIS

Véronique PETIT * et Adrienne O'DEYE **

* Université Paris-VIII et Laboratoire POPINTER

** Laboratoire POPINTER

Le contexte sénégalais : une fécondité toujours élevée malgré l'amorce d'une baisse

En 1997, la population du Sénégal était de 8,8 millions d'habitants et, selon l'estimation moyenne des Nations Unies, elle sera de 16,9 millions en 2025 ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel de 2,7%. Les trois *Enquêtes Démographiques et de Santé* qui ont été réalisées entre 1986 et 1997 montrent que la fécondité demeure à un niveau élevé malgré une légère baisse en milieu urbain. L'indice synthétique de fécondité est encore de 5,7 enfants par femme en 1997, alors qu'il était de 6,0 en 1992-1993. Si une baisse de cet indicateur est enregistrée chez les femmes de moins de trente ans et en milieu urbain - chez ces femmes l'indice synthétique de fécondité est de 4,3 (Locoh et Makdessi, 1996) - la

fécondité en milieu rural se maintient à un niveau élevé, puisqu'il était de 6,7 en 1997.

Ces résultats constituent un échec relatif pour le Programme National de Planification Familiale mis en place par les autorités sénégalaises en 1991. Contrairement à d'autres pays africains comme la Tunisie, le Kenya ou le Zimbabwe, la volonté politique de maîtriser l'accroissement de la population n'a pas toujours été très forte et par conséquent la mise en œuvre de ce programme n'a pas été organisée avec efficacité et rationalité. Ainsi, les résultats des nombreuses recherches réalisées par les démographes ou les socio-anthropologues ne sont pas utilisés pour améliorer les performances du système sanitaire. Le contexte politique moderne n'exerce donc pas de réelle pression en terme de changement sur le système culturel et religieux qui demeure favorable à une forte fécondité : ne pas avoir d'enfants pour une femme reste encore une malédiction.

Malgré les campagnes d'information et de sensibilisation aux méthodes contraceptives, le taux d'utilisation actuelle de méthodes contraceptives est seulement de 11% pour l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans et 13% pour les femmes mariées. L'utilisation d'une contraception moderne est passée de 0,6% en 1978 selon l'*Enquête Mondiale Fécondité*, à 2,4% en 1986, à 4,8% en 1992-1993 pour atteindre 8,1% en 1997¹.

La faible prévalence contraceptive n'implique cependant pas une mauvaise connaissance des méthodes contraceptives. Selon l'EDS-1997, à un niveau national 85% des femmes connaissent au moins une méthode contraceptive, et cette proportion s'élève à 92 % pour la région de Thiès. Dans l'enquête que le CERPAA² a réalisé sur la santé de la reproduction en milieu rural sénégalais en 1997 (voir ci-dessous), les femmes ne sont que 73,8% à connaître au moins une méthode. Il faut cependant utiliser avec circonspection ces chiffres, car si statistiquement ce degré de connaissance est élevé,

¹ Les données pour les années 1986, 1992-93 et 1997 correspondent aux trois enquêtes EDS.

² Centre d'Études et de Recherches sur les Populations Africaines et Asiatiques.

qualitativement il est moindre. En effet, l'analyse d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de femmes et d'hommes à propos du contenu réel de leurs savoirs sur les méthodes contraceptives modernes montre que leur connaissance est en fait superficielle, souvent incomplète, voire parfois partiellement erronée. Cette méconnaissance explique en partie l'utilisation inefficace de certains contraceptifs qui se traduit par des effets secondaires non désirables, par l'abandon de la méthode contraceptive choisie initialement ou par une grossesse non désirée.

Ces effets négatifs conduisent certaines femmes à propager des rumeurs sur la planification familiale et à adopter des pratiques traditionnelles. Cependant, d'après Ndiaye (1997), la demande potentielle totale pour les services de planification familiale concerne 48% des femmes, 36% pour la région de Thiès. Sur ce point précis, la dimension ethnique est importante en milieu rural car c'est chez les Wolof (35%) et chez les Serer (37%) que cette demande en matière de contraception est la plus forte (Ndiaye, 1997).

L'objectif de la recherche dont sont issus les résultats présentés ici était d'identifier les facteurs sociaux, économiques et culturels déterminants dans l'explication de la faible diffusion de la planification familiale en milieu rural³ malgré les efforts engagés par le Sénégal et les bailleurs de fonds internationaux. La pratique de la planification familiale est encore faible alors que la demande se fait de plus en plus forte, notamment en raison de la crise socio-économique et d'un allègement des pressions sociales et familiales comme nous le verrons.

Méthodes d'enquêtes et sources de données

Les données utilisées ici sont tirées de deux séries de monographies de villages réalisées en 1989⁴ et en 1997 par le CERPAA

³ En 1997, 66% de la population réside en milieu rural au niveau national, et 74% pour la région de Thiès.

⁴ Charbit et Ndiaye, 1994, voir en particulier pp. 271 à 362.

CHAPITRE 4

grâce à des financements de l'USAID et de l'OMS. Ces enquêtes socio-anthropologiques et démographiques ont eu lieu dans quatre villages de la région de Thiès. Parmi eux, on compte deux villages serer (Pout-Diack et Peyckouk) et deux villages wolof (Tassette et Djender). La région de Thiès est située entre les régions de Dakar, Fatick et Diourbel. Elle représente 3% de la superficie du territoire national et abrite 13,6% de la population sénégalaise (soit 1 145 000 habitants en 1995). C'est la région la plus densément peuplée du Sénégal.

Les villages ont été choisis selon deux critères, l'un ethnique (wolof et serer), l'autre selon la proximité avec la ville ou au contraire l'enclavement de la communauté villageoise (tableau 1). Djender, de par le passage de la route goudronnée, est très facile d'accès depuis Dakar et de ce fait une forte mobilité quotidienne ou hebdomadaire existe entre ce village et la capitale sénégalaise, alors que Peyckouk est assimilable à la banlieue de la capitale régionale. Les deux autres villages sont reliés à Thiès par une piste en latérite dont le mauvais état ne cesse d'empirer, et qui est fréquemment coupée lors de l'hivernage.

TABLEAU 1. LE CROISEMENT DES DEUX CRITÈRES DE SÉLECTION DES VILLAGES

Ethnie	Proximité et accessibilité par rapport au centre urbain	Situation d'enclavement
Wolof	Djender	Tassette
Serer	Peyckouk	Poutdiack

Tassette et Djender, les deux villages wolof, sont totalement islamisés, mais leurs habitants se divisent entre les membres des confréries Mourides et Tidjanes. Par contre, dans les villages serer, en plus de la mosquée, on trouve une église. Cette diversité

religieuse est une trace de l'ancienne résistance des Serer, animistes à l'origine, à l'islam.

La population de ces villages a été recensée, puis une enquête par questionnaire socio-démographique a été conduite auprès des femmes en 1989. Les mêmes opérations de collecte ont été répétées en 1997 avec en plus une enquête auprès des hommes (tableau 2). En ce qui concerne les femmes, nous pouvons donc suivre l'évolution de leurs comportements et de leurs attitudes à l'égard de la fécondité et du contrôle des naissances. Des entretiens semi-dirigés individuels et collectifs ont été menés auprès d'hommes et de femmes, ainsi que d'informateurs privilégiés (notables traditionnels, imams, marabouts, agents de santé, instituteurs, matrones, migrants de retour, leaders modernes, etc.), des histoires de vie ont été également recueillies dans le but d'approfondir l'analyse des profils de comportements identifiés grâce aux questionnaires socio-démographiques.

D'autre part, nous avons utilisé comme cadre statistique les enquêtes EDS. Les enquêtes de ce type sont utiles dans la mesure où elles apportent des données essentielles à la construction des politiques de population et qu'elles permettent d'effectuer des comparaisons au niveau national entre les différentes régions du Sénégal, et international (Afrique de l'Ouest). Cependant elles trouvent leurs limites dans la production des chiffres qu'elles offrent. Pour comprendre les attitudes, les opinions et les comportements qu'elles mesurent, il faut franchir une autre étape dans l'analyse. C'est pourquoi l'approche méthodologique du CERPAA est résolument interdisciplinaire. La compréhension des phénomènes démographiques trouve sa source, ses sources devrait-on dire, dans la sociologie, l'économie, l'anthropologie, l'histoire, etc. Il s'agit de reconstruire les logiques, les stratégies des individus et des groupes.

CHAPITRE 4

TABLEAU 2. EFFECTIFS DES POPULATIONS DES QUATRE VILLAGES ÉTUDIÉS LORS DES ENQUÊTES CERPAA

Nom des villages	Échantillon femmes en 1989	Échantillon femmes en 1997	Échantillon hommes en 1997	Population en 1997
Djender	139	130	129	2063
Peyckouk	121	123	121	907
Poutdiack	118	120	123	1639
Tassette	121	122	116	828
Ensemble	499	495	489	5437

Source : enquêtes CERPAA.

Le problème est de savoir pourquoi les femmes ne sont pas plus nombreuses (8,3% d'utilisatrices dans la région de Thiès) à utiliser la planification familiale alors qu'elles sont créditées d'une connaissance des méthodes contraceptives élevée et qu'elles ont une forte demande potentielle. Elles sont 68% à désirer espacer ou limiter leur descendance (contre 66% à Dakar et 62% pour l'ensemble du pays). Les femmes de la région de Thiès désirent moins d'enfants qu'elles n'en ont en réalité : le nombre idéal d'enfants est de 5,4 alors que l'ISF observé est de 5,9. De surcroît, plus d'une femme mariée sur quatre (contre près d'une sur quatre à Dakar et une sur cinq pour l'ensemble du pays) ne veut plus d'enfants. Ces changements dans les représentations sont en partie liés aux changements observés dans les structures familiales et dans l'organisation domestique.

L'offre de planification familiale en milieu rural : insuffisances et inconstances

Afin de comprendre le *hiatus* observé entre le désir de contrôle des naissances et l'absence de passage à l'acte (recherche, obtention et utilisation de méthodes permettant la réalisation de cet objectif),

nous reprendrons à notre compte le schéma classique d'interprétation en termes d'offre et de demande. Il est clair que les femmes et les hommes expriment de plus en plus ouvertement leur désir de réduire leur descendance lors des enquêtes démographiques ou lors d'enquêtes d'orientation plus qualitative. Par exemple, toutes les femmes interrogées en 1997 répondent à la question sur le nombre idéal d'enfants par un chiffre précis et non plus par l'expression fataliste « cela dépend de Dieu », comme ce fut le cas en 1989 pour un tiers des femmes. Si les attitudes, les comportements semblent lentement changer en milieu rural, à quoi peut-on attribuer cette évolution ?

Notre première hypothèse sera de voir dans ce changement un effet positif de la politique de planification familiale et donc de l'offre offerte aux villageois en matière de contraception. Au Sénégal, un programme national de planning familial a été entrepris en 1991 et s'étend désormais aux petites villes et aux zones rurales (Rosen et Conly, 1998), mais la volonté politique de réduire rapidement la fécondité reste faible en dépit de l'aide apportée par les bailleurs de fonds. Le contexte général demeure donc plutôt pro-nataliste. En milieu rural, que ce soit au niveau de l'information ou au niveau de l'accessibilité, les structures et les moyens mis en place par le gouvernement avec l'aide internationale sont insuffisants en quantité et en qualité. Les couples ou les individus qui désirent s'informer ou s'approvisionner se heurtent à un certain nombre de problèmes que nous allons détailler.

Des relations difficiles avec les agents de la santé

Quand on demande aux hommes et aux femmes comment ils ont été informés sur les méthodes contraceptives modernes, les premières sources d'informations citées sont les médias, et en particulier la radio, ainsi que les personnes de l'entourage proche (relations de voisinage, amis, parents), alors que les agents de santé (y compris le personnel des centres de PMI/PF⁵) et les monitrices

⁵ Protection maternelle et infantile / planification familiale.

de développement rural ne sont désignés que de manière marginale. Ceci traduit bien le fossé qui existe entre les structures de santé et les populations avec qui elles sont censées travailler.

Au simple niveau de la diffusion de l'information, les femmes lors des entretiens n'hésitent pas à mettre en cause l'accueil qui leur est réservé dans certains postes de santé ou centres de PMI/PF, ainsi que la compétence des agents de santé. Elles leur reprochent de ne pas toujours les informer de manière complète, de ne leur présenter que certaines méthodes. La méthode proposée à la femme dépend en fait plus des méthodes qui sont disponibles au moment où la femme (ou le couple) se présente, que du profil et des besoins spécifiques de chaque femme. Les femmes disent également qu'il n'est pas toujours facile d'exposer ses besoins ou son désir de contrôler sa fécondité à un agent de santé (infirmier ou médecin) lorsque c'est un homme en raison des codes de pudeur ou si elles sentent ou savent que cette personne est opposée à la planification familiale. De plus, elles redoutent de se laisser examiner par un homme. Parfois, se référant à l'infirmier du village, elles disent que celui-ci fait passer ses idées personnelles avant sa pratique professionnelle (Petit, 1994).

Ces observations, qui avaient été déjà réalisées en 1989, soulignent la permanence de ce problème qui est clairement mis en évidence par l'analyse longitudinale qualitative. Spontanément, ces femmes expriment les contradictions qui sont souvent observées entre le rôle professionnel des infirmiers, des médecins, des sages-femmes et l'expression de leurs convictions personnelles. En effet, ceux-ci refusent de fournir ou au moins de donner des informations relatives à la planification familiale car ils s'opposent à la limitation des naissances en raison de leur conviction religieuse ou parce qu'ils considèrent que la planification familiale est une des expressions de la domination de l'Occident, une forme de néo-colonialisme, ce que certains parmi eux appellent une idéologie occidentale.

Cependant, à l'opposé de ce comportement, certains agents de santé distinguent parfaitement leur rôle professionnel et leur vie

privée et n'hésitent pas dans le cadre de leurs activités professionnelles à aider les femmes qui leur demandent une méthode de contraception. L'infirmier de Tassette, par exemple, nous a déclaré que la santé de certaines femmes était tellement inquiétante qu'il avait convoqué les maris pour leur signifier qu'ils devaient permettre à leur femme de prendre la pilule car elles étaient à bout de forces, et qu'une grossesse mettrait leur vie en péril. Ce même infirmier ajoutait que la demande de plaquettes de pilules qu'il recevait était supérieure à ce qu'il pouvait offrir et que par conséquent il servait prioritairement les femmes qui avaient déjà une descendance nombreuse au détriment des plus jeunes femmes. Le critère décisif pour lui étant l'état de santé de la femme, critère, dans une situation de pénurie de moyens contraceptifs, qu'il privilégie par rapport au désir de certaines jeunes femmes d'espacer leurs grossesses. De son discours, il ressort nettement que c'est l'aspect médical (santé de la femme et de ses enfants) qui est déterminant dans sa pratique professionnelle.

Ce discours rejoint celui des femmes des quatre villages, pour qui la santé de la mère et de l'enfant est l'argument systématiquement avancé pour justifier leur volonté de contrôler les naissances. Les femmes doivent donc faire face à un corps médical qui n'a pas de pratique et de discours unifiés et cohérents par rapport à la planification familiale. Ces dissonances et ces contradictions, en plus des difficultés d'approvisionnement, ne constituent pas un facteur favorable à l'utilisation des méthodes contraceptives. L'offre, déjà faible, est en plus filtrée par les agents de santé qui vont ou non la valoriser.

À ces reproches à peine voilés, les infirmiers et les sages-femmes répondent, ce qui est effectivement la réalité, qu'ils sont insuffisamment formés pour répondre à l'ensemble des questions relatives à la planification familiale et que le contrôle des naissances n'est pas l'objectif premier de leur institution contrairement aux centres de PMI/PF. Ils affirment qu'ils ne refusent pas d'informer les femmes, mais qu'ils ne peuvent pas faire beaucoup plus, sauf distribuer préservatifs et pilules quand ils

disposent d'un petit stock. La solution de repli qu'ils adoptent généralement consiste à envoyer les demandeuses au centre de PMI/PF situé à Thiès ou Dakar. De cette manière, ils restent également en bons termes avec les hommes qui craignent que les femmes utilisent la pilule sans leur accord et secrètement, et avec les autorités religieuses du village. Car les agents de santé sont constamment sous le regard critique de la population villageoise. Cette dernière observe si l'infirmier ou la sage-femme a une cohérence entre sa pratique professionnelle et sa vie privée. « *Ce n'est pas la peine d'aller demander du secours à un infirmier polygame bourré d'enfants* » (Maïmouna, femme de Djender âgée de 34 ans avec 6 enfants). Les villageois observent la moralité des agents de santé et la tenue de leur concession. Aux yeux de la population, ils doivent être en quelque sorte exemplaires, et toute faille dans leurs comportements sera utilisée contre le développement de leur action tant dans le domaine sanitaire que dans l'offre de la planification familiale. La vie et l'action de l'infirmier de Tassette que nous avons rencontré en 1997 nous furent souvent citées positivement en exemple, contrairement à son prédécesseur qui était un farouche opposant à la planification familiale (Petit, 1989).

Une méconnaissance des principes élémentaires de la reproduction de la part de la population

L'analyse des discours des agents de santé ou des monitrices de développement rural montre également que pour comprendre le message qu'ils désirent faire passer, il faut déjà disposer d'un minimum d'informations et de connaissances, notamment par rapport à la reproduction biologique si l'on veut utiliser correctement, c'est-à-dire avec efficacité, une méthode contraceptive. Dans les villages, les femmes qui sont capables de décrire le cycle féminin et d'identifier la période à risque constituent un petit groupe d'exceptions. Une grande partie des femmes n'ont pas

même conscience, en raison de leurs grossesses rapprochées et répétées, de l'existence du cycle.

Les femmes utilisatrices d'une méthode de contraception moderne sont en moyenne plus jeunes et davantage scolarisées que les femmes non utilisatrices. À l'opposé, les femmes utilisant des méthodes traditionnelles n'ont jamais été scolarisées. Les cours d'alphabétisation mis en place par les ONG sont un vecteur d'information apprécié des femmes. De surcroît, les hommes ne s'opposent pas à ce que leurs femmes y participent puisqu'ils jugent qu'en apprenant à lire, à écrire et à compter les femmes ne peuvent qu'améliorer la gestion des affaires domestiques. Par contre, certains hommes nous ont clairement affirmé qu'ils n'accepteraient pas que leurs femmes fassent partie des groupements de femmes et qu'elles se rendent aux réunions d'information en matière de planification familiale organisées par ces derniers.

Les cours d'alphabétisation ont su se construire une bonne image, et s'ils concernent d'abord les femmes, les progrès réalisés par elles bénéficient à l'ensemble du groupe et cela rend les cours d'alphabétisation socialement acceptables, même si certains messages à propos de la planification familiale ou du SIDA qui sont diffusés durant les leçons le sont moins. La conséquence de l'alphabétisation et de l'éducation de manière générale est d'accroître la réceptivité des femmes aux messages d'information. Les femmes se sentent également plus en confiance et hésitent moins à poser des questions. Elles acquièrent progressivement une meilleure compréhension et une ouverture plus grande sur le monde qui les entoure. Leur univers ne se limite plus simplement à leur village et à leur famille. Les activités économiques produisent également ce même effet positif en obligeant les femmes à être en contact avec le monde urbain, à sortir de leurs comportements traditionnels et de leurs activités quotidiennes.

En 1989, des groupements de femmes animés par des monitrices de développement rural étaient actifs dans l'ensemble des villages étudiés. Ces groupements récemment créés à l'époque avaient parmi leurs objectifs l'amélioration du statut des femmes et par

conséquent les monitrices étaient chargées et spécifiquement formées à la diffusion de la planification familiale (Petit, 1990). Entre deux cours de couture ou de gestion, elles parlaient aux villageoises, réparties en deux groupes de jeunes et de moins jeunes, des méthodes de contraception modernes avec des supports pédagogiques (affiche avec des dessins explicatifs, contraceptifs, etc.). Lors de l'enquête de 1989, les monitrices avaient été largement citées comme source d'information sur la planification familiale, tandis qu'en 1997 elles ne l'étaient plus puisqu'en raison de la politique d'ajustement structurel en vigueur au Sénégal, le nombre des monitrices a été réduit et que leurs activités en matière de planification familiale ont été supprimées, au grand regret des femmes qui ont eu le sentiment d'être abandonnées. Aujourd'hui, les groupements fonctionnent souvent avec difficulté et se limitent à des activités économiques.

L'éloignement des centres de PMI/PF

Les quatre villages étudiés sont équipés d'un poste de santé, à l'exception du village de Peyckouk en raison de sa trop grande proximité avec la ville de Thiès. Mais cette structure n'a pas pour but d'informer ni de fournir les villageois en moyens contraceptifs. Par conséquent, comme nous l'avons précédemment expliqué, les villageois sont renvoyés dans les centres de PMI/PF les plus proches, donc à Dakar pour le village de Djender et à Thiès pour les trois autres villages. Normalement, ils y recevront les informations qu'ils recherchent, et le cas échéant repartiront avec un contraceptif. Mais ce déplacement du village vers la ville a un coût en temps et en argent qui freine le passage à l'acte. Par exemple, de Tassette et de Poutdiack, en raison du mauvais état de la piste, il faut deux à trois heures pour se rendre à Thiès, autant pour revenir, et c'est sans compter l'attente au centre de PMI/PF. Bref, les femmes et les hommes rechignent à perdre une journée de travail dans un contexte de crise économique pour obtenir une méthode de contraception. Mais est-ce là la véritable raison ?

La concurrence avec les méthodes traditionnelles

Pour poursuivre l'argument précédent, il faut noter que les hommes et les femmes interrogés sur leurs réticences à se déplacer si loin insistent finalement davantage sur l'aspect perte de temps que sur l'aspect financier. Plusieurs d'entre eux ont expliqué que l'aspect financier était en fait selon eux un faux problème car les individus qui vont voir des marabouts, parfois dans leur village même, dépensent des sommes importantes pour obtenir des remèdes ou des *gris-gris*. Mais justement, l'offre de contraception moderne est en concurrence avec les moyens traditionnels qui sont davantage connus des femmes. Les villageois peuvent dépenser des dizaines de milliers de francs CFA⁶ pour recourir aux services d'un marabout alors qu'ils rechignent à payer un forfait de quelques milliers de francs CFA pour une visite dans un centre de PMI/PF. Le problème n'est pas qu'une question d'efficacité avérée ou non, mais il s'agit plutôt du rapport de confiance à instaurer entre des consommateurs potentiels et de nouveaux praticiens. Mais peut-être faut-il voir dans le prix qu'un individu est prêt à payer pour une méthode, la mesure du degré d'efficacité qu'il lui attribue. Ceci traduirait bien la confiance relative qu'expriment les femmes et les hommes à l'égard des méthodes contraceptives modernes et le pouvoir d'attraction encore fort dont disposent les tradi-praticiens. En outre, dans l'espace de l'offre traditionnelle, les marabouts et les guérisseurs accueillent toujours correctement les femmes et leur proposent une solution qu'ils présentent comme spécialement adaptée au caractère de la demande formulée par la femme. De manière surprenante, du moins aux yeux occidentaux qui sont les nôtres, l'offre traditionnelle est mieux structurée et adaptée que l'offre moderne. À proximité du domicile de la femme, les tradi-praticiens fournissent une écoute personnalisée, un service efficace et continu.

Les femmes ajoutent à ces explications qu'elles doivent justifier aux yeux de leur mari ou de leur famille pourquoi elles se rendent

⁶ 100 francs CFA équivalent à 1 franc français.

à Thiès, elles doivent avoir en quelque sorte un alibi vraisemblable. De plus dans une petite ville comme Thiès, elles craignent de rencontrer une voisine ou une autre villageoise, qui ensuite répétera l'avoir vue près du centre de PMI/PF. Les femmes tiennent en effet à conserver leur pratique contraceptive secrète auprès de leur conjoint s'il y est opposé, ou auprès de la famille car le contexte social et religieux dans les villages demeure largement, du moins en façade, pro-nataliste. Une femme qui utilise une méthode contraceptive est toujours soupçonnée d'avoir des mœurs légères. Les hommes, même s'ils reconnaissent que la planification familiale peut soulager les maux de leur épouse, ont du mal à laisser cette dernière l'utiliser, car ils ont le sentiment de perdre leur contrôle, leur autorité sur leur femme. Comme l'activité économique, l'utilisation d'une méthode contraceptive est pour les femmes une nécessité à court terme pour améliorer leur vie et la situation de leur ménage, alors que pour les hommes ce sont les facteurs de liberté et d'indépendance des femmes qu'ils redoutent. Les hommes expliquent leurs attitudes en se positionnant dans une relation de pouvoir et de respect, le statut et la place de la femme sont définis traditionnellement et religieusement comme inférieurs aux leurs. Les femmes, elles, ne se placent pas à un niveau collectif, mais à un niveau individuel, en justifiant leur souhait d'utiliser une méthode contraceptive afin de préserver leur santé et d'avoir plus de temps pour élever leurs enfants et s'impliquer dans de nouvelles activités.

Un approvisionnement en moyens contraceptifs insuffisant

Au problème d'une information insuffisante parce qu'incomplète ou mal transmise, s'ajoute le problème de l'approvisionnement. À Tassette et à Djender, les infirmiers ne peuvent pas fournir des plaquettes de pilules à toutes les femmes qui en font la demande, et au gré des approvisionnements, parfois complétés et enrichis par les ONG, ils distribuent des préservatifs ou des crèmes spermicides. Les préservatifs sont utilisés par les hommes, qui les achètent très facilement, notamment aux chauffeurs de taxi-brousse

qui font la navette entre la ville et le village, dans le cadre de relations extraconjugales et surtout par crainte du SIDA. Les femmes, par contre, n'achèteront, ni ne demanderont dans les postes de santé des préservatifs, car selon l'avis général, ce serait un geste inconvenant pour une femme, un signe de mauvaise éducation.

L'offre est fortement défaillante dans l'infrastructure sanitaire la plus proche de la population en zone rurale. La pose d'un stérilet et son suivi médical impliquent de se rendre à Dakar ou à Thiès, de même que l'utilisation d'implants sous-cutanés et des injections alors que ces deux méthodes, de par la durée de la protection offerte et l'absence de contraintes qu'elles imposent, sont particulièrement adaptées aux conditions de vie des femmes en milieu rural. Plusieurs femmes ont avoué que si elles franchissaient le pas, et décidaient de se faire poser un stérilet, elles « *n'iraient pas à Thiès mais à Dakar. C'est loin mais au moins on ne risque pas de rencontrer sa voisine ou belle-sœur en sortant du centre de PMI/PF* ». Une fois de plus on constate qu'une des conditions essentielles d'acceptation de la planification familiale est son invisibilité sociale et familiale.

Les impacts d'une offre mal orientée sur les comportements

Cette faiblesse de l'offre et sa mauvaise organisation ont des conséquences multiples et négatives sur l'utilisation de planification familiale : rumeurs à propos des dangers ou des effets secondaires sur la santé de certaines méthodes (bébé qui naît avec le stérilet autour du cou, pilule qui fait grossir, etc.), abandon d'une méthode contraceptive qui a été mal utilisée faute d'informations suffisantes ou arrêt brutal de l'utilisation faute de suivi dans l'approvisionnement. Ces abandons et ces rumeurs provoquent chez certaines ex-utilisatrices de méthodes modernes un retour vers des pratiques traditionnelles qu'elles jugent aussi efficaces que les méthodes modernes. Dans le schéma de l'offre de planification familiale, les ONG par leur présence et leur action sur

le terrain sont des acteurs à ne pas négliger. Les ONG qui travaillent dans la région travaillent essentiellement dans le domaine du développement agricole et artisanal, elles cherchent également à encourager l'éducation scolaire et professionnelle (cours de couture, cuisine, poterie, mécanique), elles développent également des actions dans le domaine de la santé et de la prévention (hygiène, propreté de l'eau) mais elles ne sont pas très impliquées dans les actions liées à la planification familiale. Elles glissent dans les dons qu'elles font aux postes de santé des plaquettes de pilules et des préservatifs, à charge aux infirmiers de les distribuer au mieux. Elles n'ont pas d'actions concertées avec les autorités sénégalaises au niveau local. De plus, l'ONG la plus active dans la région a déjà annoncé son désengagement progressif de la région de Thiès afin de se redéployer au Sénégal dans des régions plus défavorisées. Parmi les différentes associations, ce sont paradoxalement les associations religieuses catholiques qui ont l'effet le plus positif sur le niveau de connaissance et de prise de conscience des problèmes liés à une trop forte fécondité. Les religieuses, dans leurs dispensaires ou lors de leurs tournées dans les villages, expliquent aux femmes le fonctionnement du cycle à l'aide d'un collier de perles, moyen qui s'est révélé très pédagogique⁷. C'est à Peyckouk, village où la proportion de catholiques est la plus forte que les femmes connaissent le mieux le cycle et où elles utilisent le plus fréquemment la continence périodique.

Si nous faisons le point sur l'offre qui est proposée aux femmes des villages de la région de Thiès, il faut souligner le fait que cette offre est peu diversifiée, qu'elle n'est pas constante et qu'elle n'est pas proposée dans les meilleures conditions aux utilisatrices potentielles (anonymat, discrétion). Pourtant, pour arriver seulement à prendre la décision d'utiliser une méthode contraceptive, la femme a dû déjà surmonter bien des obstacles.

⁷ Le collier symbolise un cycle, il y a autant de perles enfilées le long d'un fil qu'un cycle normal compte de jours. Les perles sont de différentes couleurs selon le risque de fécondabilité associé à chaque jour.

Émergence de nouvelles formes familiales et montée de l'individualisme

Dans les sociétés encore fortement traditionnelles ou en cours de changement, les femmes conservent un statut inférieur à celui de l'homme. Elles passent au cours de leur vie de la domination de leur père à celle de leur époux, et en fin de vie à celle de leurs fils. D'une part, en milieu wolof et serer, les mariages restent arrangés dans une très large proportion par les familles, le mariage étant l'alliance entre deux lignages plus que l'union de deux individus. D'autre part, la polygamie concerne deux femmes sur dix dans les villages serer (19,9%), et quatre femmes sur dix dans les villages wolof (40,9%). Polygamie qui place la femme dans un système de rivalité par rapport à ses co-épouses car de son nombre d'enfants dépendra sa part d'héritage. La polygamie accentue l'écart d'âge entre l'homme et ses épouses, à l'exception de la première épouse, alors que cette différence d'âge est un argument souvent avancé par les femmes pour expliquer leurs difficultés à communiquer avec leur conjoint. Les questions à propos de ce que serait pour elles une union idéale, un mariage d'amour, suscitent des rires, des réponses presque embarrassées, sauf chez les adolescentes. Pour les autres, la question n'est pas à l'ordre du jour, « *avoir un bon mari suffit, y'a déjà trop de problèmes...* » (Aïssa Diop, Djender).

Pourtant, l'analyse des données des recensements réalisés par le CERPAA en 1989 et 1997 laisse supposer que le contrôle des femmes par les familles tend lentement à se relâcher. L'analyse met en évidence un processus d'éclatement des grandes concessions traditionnelles, bien qu'il se réalise selon des rythmes et des modalités spécifiques en fonction des situations écologiques et économiques propres à chaque village (Helluy, 1998). La crise économique et tout spécialement la crise agricole conduisent à un éclatement des grandes unités domestiques en ménages qui prennent de plus en plus d'autonomie. Le champ commun, symbole de l'unité familiale tend progressivement à disparaître.

Cette prise d'indépendance des chefs de ménage aux dépens du chef de concession (ou de famille) se traduit concrètement par une

individualisation de la production agricole, la préparation et la consommation des repas qui se font au sein de chaque ménage (espace de commensalité). Parfois un mur est dressé dans l'enceinte des concessions afin de marquer visiblement la division de l'espace autrefois communautaire. Cette division géographique de l'espace correspond à une division sociale de l'espace de décision, même si les chefs de ménage peuvent demeurer plus ou moins soumis au chef de famille d'une manière symbolique. L'autonomisation progressive ou brutale des ménages permet « une différenciation des lieux d'exercice des responsabilités familiales » (Hertrich, 1996, p. 348). Dès lors, ce processus amène les chefs de ménage à devoir assumer pleinement leurs responsabilités et en particulier leurs responsabilités de père de famille. L'entretien quotidien de leurs propres enfants et des enfants qui leur sont confiés (la nourriture, les vêtements, les coûts de scolarisation et les frais de santé) incombe directement et uniquement au chef de ménage. Et celui-ci, du fait de l'éclatement plus ou moins harmonieux de la grande famille, n'est pas toujours en position favorable pour faire appel à la solidarité familiale traditionnelle. Il doit désormais se débrouiller seul avec les ressources qu'il est capable de produire, sans compter sur son père ou ses frères.

Parmi les problèmes auxquels sont confrontés les chefs de famille, la situation des adolescents et des jeunes, étudiants ou inactifs, est un sujet de préoccupation important. Ces jeunes hommes qui ont été largement scolarisés et qui pour certains d'entre eux poursuivent leurs études, deviennent rétifs à toute forme d'autorité ; sans emploi ou sans débouché malgré leurs diplômes, ils refusent de travailler aux champs alors qu'ils sont à la charge de leurs parents. Les pères considèrent qu'ils sont un poids pour les familles et qu'ils risquent de devenir un mauvais exemple pour les cadets (chômage, délinquance, drogue) qui vont refuser d'aller à l'école puisqu'elle ne produit que des chômeurs.

Lors des entretiens, de nombreux hommes ont insisté sur le fait que la profonde détérioration de la situation économique de ces dernières années plaçait les hommes devant leurs responsabilités

de manière dramatique. Le destin de leur progéniture n'étant plus assumé par l'ensemble de la famille élargie, ils ne pouvaient plus par conséquent continuer à engendrer un nombre élevé d'enfants sans se demander comment ils pourraient subvenir à leurs besoins (scolarisation de plus en plus longue, soins de santé) surtout s'ils ont un coût de plus en plus élevé chaque année alors que les ressources des ménages tendent à se stabiliser voire à décroître. La pression des contraintes économiques se fait donc de plus en plus déterminante dans la prise de conscience des hommes sur la nécessité de réduire la taille de leur famille. Les femmes, elles, justifient leur adhésion au principe du contrôle des naissances, moins par rapport à la dimension économique que par rapport à leur charge de travail domestique et à leur santé : « *elles n'y arrivent plus...* » nous répètent-elles.

Lors des *focus-groups*, les hommes ont également reconnu s'appuyer de plus en plus sur leurs épouses. Les activités économiques des femmes et les apports monétaires qu'elles parviennent à dégager apportent au ménage une bouffée d'oxygène. La part d'argent ramenée par les femmes, si minime soit-elle, ne peut plus être tenue pour quantité négligeable et faire sourire les hommes. Cet argent devient le complément indispensable à l'achat de la nourriture quotidienne, car sans la femme, l'achat du riz et des condiments ne serait plus garanti chaque jour. La conséquence directe pour les femmes est un accroissement de leur charge de travail, en particulier pour les femmes monogames. À titre d'illustration, certaines d'entre elles partent travailler au Lac Rose, pour ramasser le sel avant le lever du soleil, rentrent au village en début d'après-midi et enchaînent les tâches domestiques. Elles ne peuvent être aidées que par leurs filles, qui de ce fait risquent d'être moins scolarisées que leurs frères. Dans un tel contexte de labeur, toute nouvelle grossesse est vécue par la femme comme une difficulté supplémentaire qui tôt ou tard l'obligera à interrompre son activité économique, à moins qu'épuisée, la femme ne fasse une fausse couche.

Cependant si le statut de la femme ne s'améliore pas vraiment malgré leur part d'activité décisive, certains hommes n'hésitent plus à affirmer que dans leur couple, la femme, devient un partenaire indispensable au fonctionnement du ménage. Les hommes gardent encore une position ambiguë à l'égard des activités économiques des femmes à l'extérieur et surtout quand elles sont obligées de quitter le village. Ils ont besoin de l'apport économique fourni par le travail des femmes (activités maraîchères, *bana-bana*⁸ sur le marché, ramassage du sel au Lac Rose, etc.), mais en même temps ils craignent que les femmes profitent de leurs faibles ressources financières pour acquérir plus d'indépendance sociale, et pourquoi pas, utiliser une contraception moderne en dehors de leur contrôle. En effet, les femmes gèrent à leur convenance l'argent qu'elles ont gagné. Plusieurs d'entre elles expliquent qu'elles n'ont pas le choix, car si elles reversaient cet argent à leur mari, ce dernier le dépenserait pour son usage personnel et non pas dans l'intérêt de la famille.

Malgré tout, même si en public les hommes ont tendance à se figer dans des positions traditionnelles sur le partage des rôles entre hommes et femmes, en privé, ils prennent de plus en plus conseil auprès de leur épouse. Elle devient l'interlocuteur privilégié au détriment des autres membres de la famille, et en particulier des aînés. Cette évolution vers un modèle conjugal plus occidental est plus sensible chez les jeunes couples monogames. Les femmes expliquent que si la polygamie a des avantages en terme d'allègement de la charge de travail, elle rend très difficile le dialogue entre les conjoints, l'homme profitant des dissensions entre co-épouses pour imposer ses choix. Il est évident que l'instauration d'un dialogue au sein du couple sur la régulation des naissances, sur le coût et l'avenir des enfants, est un préalable nécessaire à une recherche d'information et à la volonté d'utiliser un contraceptif. L'émergence du couple liée à l'autonomisation du ménage peut avoir un impact direct et positif sur les processus de prise de décision d'utilisation d'une pratique contraceptive. Mais,

⁸ Petit commerce.

lorsqu'on demande aux femmes si à leur avis leur conjoint est favorable à la planification familiale et si elles en ont déjà discuté avec lui, et si oui à quelle fréquence, on constate que la proportion de réponses impliquant un dialogue et une connaissance des attentes de l'autre est encore très faible. En fait, rares sont les couples où les conjoints connaissent réellement l'opinion de l'autre, moins de 6% des hommes disent avoir discuté avec leur épouse du nombre d'enfants qu'elle souhaiterait et 40% ne savent absolument pas si leur femme veut autant, moins ou davantage d'enfants qu'eux. Les attitudes et les comportements de chacun sont régis par ceux que l'on attribue souvent à tort à l'autre. La planification reste un sujet de discussion encore largement tabou au sein du couple du fait de la méconnaissance des attentes de l'autre.

Communautés villageoises et contrôle social

Il faut garder à l'esprit que même si nous assistons à un processus d'autonomisation des ménages, en milieu rural les couples restent sous le regard de leur parentèle et de la communauté, contrairement à ce qui passe en zone urbaine.

La peur de cette pression invisible demeure très forte. Du côté des hommes, l'aspect religieux n'est pas aussi déterminant qu'on pouvait le supposer dans un pays islamisé à 92%. Bien que les imams au Sénégal diffusent une brochure expliquant que l'islam n'est pas opposé au principe d'espacement des naissances pour des raisons de santé, des nuances peuvent apparaître au niveau local en fonction de la confrérie dominante dans le village et selon les convictions personnelles des imams. Les hommes justifient leur position vis-à-vis de la planification familiale en se réfugiant derrière l'islam dans le sens qui les arrangent. Les hommes qui voudraient utiliser la planification familiale affirment que l'on doit avoir seulement le nombre d'enfants qu'on est capable de nourrir, les autres prétendent que Dieu puisqu'il donne la vie, assurera la survie des enfants. La religion ne représente plus vraiment un

blocage de fond, puisqu'elle est désormais utilisée pour légitimer socialement et positivement un comportement moderne.

Il apparaît que cette nouvelle attitude plus favorable à la limitation des naissances doit être endossée collectivement dans une première phase, afin que les individus puissent ensuite l'assumer individuellement. Ce comportement, pour être accepté, doit donc être légitimé d'une certaine manière par ceux qui représentent l'autorité, puis doit être culturellement et socialement réapproprié. Mais si les hommes deviennent de plus en plus autonomes économiquement et si les différences économiques entre familles deviennent de plus en plus marquées, l'honneur de la famille et le prestige du nom restent néanmoins une préoccupation commune à tous les hommes. Ils ont donc le souci de préserver leur appartenance à la communauté et leur place en son sein. C'est pourquoi l'utilisation de la planification familiale doit être décidée et vécue *in fine* comme un choix de leur part et non pas vécue comme imposée soit par les femmes, soit par l'extérieur.

Les femmes subissent la pression sociale d'une autre manière, puisque de manière générale ce sont elles qui vont se rendre au poste de santé ou au centre de PMI/PF afin d'obtenir une méthode contraceptive moderne. Ces démarches se font sous le regard de tous, et les femmes doivent trouver des motifs plausibles pour se rendre à Thiès ou Dakar. Une femme qui a un espacement génésique supérieur à la norme ou peu d'enfants par rapport à son âge ou à la durée de son mariage, ou qui tarde à être à nouveau enceinte va susciter des questions, et des rumeurs vont se mettre à circuler sur son compte. Par exemple, à Tassette, lorsque nous avons demandé par questionnaire aux femmes si elles utilisaient actuellement un contraceptif moderne, aucune femme n'a répondu par l'affirmative. Elles ont nié utiliser un contraceptif actuellement ou elles ont avoué une utilisation passée. C'est lors des entretiens ultérieurs avec ces mêmes femmes et leurs voisines ou parentes, qu'elles nous ont expliqué leur déni, que nous avons appris de manière détournée par l'infirmier et la femme chargée des cours d'alphabétisation. Elles nous ont alors expliqué qu'elles

redoutaient fortement que leur pratique soit connue, car dans certains cas leur mari n'était pas au courant ou alors certaines femmes essayaient de convaincre leur mari et il ne fallait pas les gêner dans leur démarche. Cet exemple illustre la peur des femmes d'être suspectées de mener une « mauvaise vie »⁹ et montre la nécessité d'utiliser conjointement une approche quantitative et qualitative. Dans ce cas, ce n'est pas la mesure exacte de l'utilisation qui importe mais le sens de la volonté de dissimulation.

En fin de compte, ce qui rend les méthodes modernes difficilement acceptables, c'est leur visibilité. On peut aller chez un marabout pour des raisons qui n'ont rien en commun avec la planification familiale, alors qu'il est difficile de trouver une autre explication au fait de se rendre dans un centre de PMI/PF. Les *gris-gris*, les *fass* et les *galanes* ne posent pas de problème, ils sont assumés sans problèmes vis-à-vis du conjoint, des autres femmes et de la communauté. Tout les individus, hommes et femmes, jeunes et vieux, scolarisés ou non, portent un *gris-gris*. Cela ne choque personne car c'est un élément constitutif de la culture traditionnelle.

À cet égard, les femmes osent sans doute aller davantage vers les méthodes modernes que les hommes parce que socialement elles ont moins à perdre et parce que souvent leur santé et leur équilibre psychologique sont mis en péril par des grossesses multiples et non désirées. « *On ne veut plus à 35 ans ressembler à des vieilles femmes, être usées, fatiguées, avoir perdu notre beauté...* ». Ce constat est également renforcé par l'impact de la télévision, des magazines féminins qui présentent un modèle féminin. Les femmes en visite dans leur famille à Dakar ou à Thiès regardent avec avidité toutes les images de ce modèle féminin et elles le comparent avec douleur à leur propre reflet dans le miroir.

⁹ Les hommes associent encore largement contraception et prostitution, ce à quoi les femmes mariées répondent que ce ne sont pas elles qui utilisent les préservatifs.

Conclusion

Quelles conclusions tirer des premiers résultats de la recherche du CERPAA qui sont ici présentés ? Les monographies de villages et la méthode interdisciplinaire permettent de mettre en évidence la complexité des facteurs en cause bien mieux que les enquêtes démographiques lourdes classiques. De cette manière, il a pu être montré que le faible niveau d'utilisation de la contraception doit être interprété comme la résultante de l'interaction d'une offre insuffisante et d'une demande ambivalente.

Primo, l'insuffisance de l'offre est de double nature. Elle est d'abord politique et institutionnelle : le gouvernement sénégalais ne met pas vraiment en œuvre sa politique d'offre de planification familiale. Elle est ensuite sociologique : les agents chargés de sa mise en œuvre au niveau local sont en contradiction avec leurs systèmes de valeurs personnelles.

Secundo, l'ambivalence de la demande tient à la situation actuelle. On s'attendait à ce que les obstacles à l'utilisation s'expliquent en termes de genre : les hommes sont hostiles à l'autonomie des femmes. C'est bien ce que confirment les données qualitatives. Mais un facteur inattendu a été révélé par l'enquête : l'influence de l'évolution des structures familiales sur la contraception. L'autonomie des ménages favorise de nouvelles relations dans le couple et une prise de responsabilités des individus et notamment de la part des hommes.

En conséquence, l'interprétation doit être repensée : ce ne sont pas seulement les facteurs culturels et à travers eux les relations hommes-femmes qui sont décisifs, mais aussi les facteurs économiques. Ceux-ci sont de deux niveaux :

- au niveau contextuel, la crise et la politique d'ajustement structurel ont majoré les coûts de santé et d'éducation au moment où les revenus baissaient ;

- au niveau micro, individuel, l'autonomie des femmes qui résulte de leurs revenus propres remodèle les rapports dans la famille.

Mais surtout, on l'a vu, l'évolution des relations de pouvoir entre hommes et femmes est facilitée par le processus d'individualisation des ménages au sein de la grande famille. Il résulte de ce qui précède une importante implication méthodologique. Outre l'interaction entre l'offre et la demande, il faut analyser les interactions entre les différents niveaux sociologiques : l'individu, la famille, les groupes de pairs, la société.

D'ailleurs, de son côté, l'offre doit distinguer le contexte global et la mise en œuvre locale. En termes théoriques, ces recherches monographiques montrent que la théorie de la modernisation socio-culturelle n'explique pas certaines inerties dans les comportements de fécondité au niveau local et que la théorie de la transition de la pauvreté semble dans le cas présent mieux adaptée.

Références bibliographiques

Aderanti A., 1997, *Family, population and development in Africa*, UNFPA, 230 p.

Charbit Y. et Ndiaye S., 1994, *La population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPAA, 614 p.

Charbit Y., Petit V., Lacides M.-L. et Hillcoat-Nalletamby S., 1995, « Village monographs. Using CERPAA's methodology in population, health, and family planning programmes » Paper presented at the *expert consultative meeting on Rapid assessment procedures and their application to population programmes*, UNFPA, New York, 6-8 décembre, 23 p.

Greenhalgh S., 1995, *Situating fertility. Anthropology and demographic inquiry*, Cambridge University Press, 304 p.

Helluy M.-L., 1998, *Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation au Sénégal. Étude de quatre villages de la région de Thiès, 1989-1997*, Université Paris V, Mémoire de DEA, 137 p.

Hertrich V., 1996, *Permanences et changements de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les bwa du Mali*, Études du CEPED, (14) Paris, 547 p.

Locoh T. et Makdessi Y., 1996, *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne*, Paris, Dossiers du CEPED, 44, Paris, 48 p.

Ndiaye S., 1997, *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal*. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, DPS. Macro International Inc., Dakar, 238 p.

O'Deye A., 1998, *Appréhension de la planification familiale en milieu rural sénégalais : " entre tradition et changement " . Cas de deux villages Serer de la région de Thiès*, Université Paris V, Mémoire de DEA, 187 p.

Petit V., 1989, *Démographie, IEC et planification familiale en milieu rural sénégalais*, Études et Recherches du CERPAA, 1, Paris.

Petit V., 1990, *Le contexte culturel et économique de la planification familiale dans un village sénégalais : Tassette-wolof*. Études et Recherches du CERPAA, 4, Paris.

Petit V., 1994, « Le contexte culturel et économique de la planification familiale dans un village sénégalais : Tassette wolof », in Charbit Y. et Ndiaye S. (éds.), *La population du Sénégal*, Paris, DPS-CERPAA, pp. 319-342.

Rosen J.E. et Conly S.R., 1998, *Africa's population challenge : accelerating progress in reproductive health*, Country Study Series, 4, 82 p.

United Nations Population Fund (UNFPA), 1995, *Male involment in Reproductive Health, including Family Planning and Sexual Health*, Technical Report, 28, 104 p.

United Nations Population Fund (UNFPA) Population Division, 1995, *Women's education and fertility behaviour. Recent evidence from demographic and health surveys*, 113 p.

CHAPITRE 5

VERS UNE MODIFICATION EN PROFONDEUR DES COMPORTEMENTS DE FÉCONDITÉ ET DE NUPTIALITÉ DES FEMMES RURALES AU MEXIQUE

Olivia SAMUEL

Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

En 1974, le Mexique adopte une *Loi de Population* dont la raison première est de ralentir la croissance démographique rapide que connaît le pays depuis deux décennies (3,0 % entre 1950 et 1960 et 3,4 % entre 1960 et 1970). L'accélération démographique résulte de la chute de la mortalité à partir des années 1930 et du maintien d'une forte fécondité, voire de sa légère remontée dans les années 1950. À cette date, le nombre moyen d'enfants par femme est proche de sept. C'est quelques années plus tard, dans la seconde moitié des années 1960, que la transition de la fécondité montre des signes avant-coureurs. La fécondité des familles appartenant aux secteurs urbains et favorisés de la société est plus basse que la moyenne nationale et l'écart va se creuser par la suite (Cosío-Zavala, 1994). Mais il s'agit d'une fraction très minoritaire de la population. Pour le reste de la population, constituée de près de la moitié de ruraux, cette transition est loin d'être amorcée. En milieu

rural¹, la fécondité se maintient à des niveaux oscillant entre sept à huit enfants par femme jusqu'aux années 1970. À cette époque, les conditions démographiques (mortalité infantile, régime de nuptialité), économiques (production de subsistance des unités domestiques qui dépend essentiellement d'une main-d'œuvre familiale), sociales (absence d'infrastructures scolaires et sanitaires) et culturelles (rôle central du mariage et de la famille) permettent, voire justifient une telle situation et ne laissent pas envisager de baisse prochaine, et surtout pas rapide, de la fécondité (Lerner, 1978).

Pourtant à la fin des années 1970, le comportement procréateur des couples ruraux va se modifier et la fécondité se réduire très sensiblement pour atteindre 6,3 enfants par femme en 1981-86. Dans le même temps, alors que la taille des familles diminue, la nuptialité reste stable tant du point de vue de l'intensité que du calendrier des unions : mariage intense (5% de célibataires définitives) et calendrier relativement précoce (âge moyen des femmes de 19 ans à la première union) caractérisent alors la nuptialité de cette population rurale. Ce n'est qu'au cours des années 1980 qu'une tendance au recul du calendrier sera observée.

Comment la fécondité s'est-elle réduite ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à ce changement ? Quel rôle spécifique la nuptialité a-t-elle joué ? C'est à ces questions que nous nous intéresserons, notamment à partir des données publiées des six enquêtes démographiques nationales que le Mexique a réalisées depuis la fin des années 1960².

¹ Les zones rurales correspondent aux localités de moins de 2 500 habitants. En 1950, 57,4 % de la population vivait en zone rurale, 49,3 % en 1960 et 41,3 % en 1970 ; en 1995, 24,15 millions de personnes vivent en zone rurale, soit 26,5 % de la population totale.

² Enquête de fécondité rurale (PECFAL-R), 1969-1970 ; Enquête mexicaine de fécondité (EMF), 1976-1977 ; Enquête nationale démographique (END), 1982 ; Enquête nationale de fécondité et de santé (ENFES), 1987 ; Enquêtes nationales de la dynamique démographique (ENADID) de 1992 et 1997.

FÉCONDITÉ ET NUPTIALITÉ AU MEXIQUE

Notons avant d'aller plus en avant que la population rurale mexicaine est hétérogène, et que les généralisations que nous serons conduits à présenter tout au long de ce texte ne doivent pas néanmoins occulter cette diversité.

Les conditions d'une forte fécondité

La fécondité des populations rurales mexicaines peut être considérée comme « naturelle » au sens donné par Louis Henry³ jusqu'à la première moitié des années 1970. Elle atteint un maximum de 8,2 enfants par femme au cours de la période 1966-70 (tableau 1).

TABLEAU 1. INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ 1966-1995

Période	Rural	Urbain	(1)-(2) / (2)
1966-70	8,24	6,34	0,30
1970-75	7,73	5,67	0,36
1975-80	6,92	4,59	0,51
1981-86	6,19	3,29	0,88
1987-91	4,94	2,99	0,63
1991-95	4,36	2,82	0,55

Sources : PECFAL-R 1969-1970 ; EMF 1976-1977 ; END 1982 ; ENFES 1987 ; ENADID 1992 ; ENADID 1997 (cf. note 2).

Plusieurs facteurs expliquent cette fécondité particulièrement élevée. Tout d'abord un contexte démographique favorable compte tenu du niveau de la mortalité infantile et du régime de nuptialité. Le taux de mortalité infantile, déjà en baisse depuis quelques décennies, est de l'ordre de 130‰ dans les années 1950 et, tout en

³ Dans un régime de fécondité naturelle, les couples n'ont aucune action volontaire destinée à restreindre leur fécondité.

poursuivant son déclin, reste supérieur à 90‰ jusqu'à la fin des années 1960. Ces chiffres recouvrent des différences selon les régions et les groupes sociaux, mais le niveau général est suffisamment élevé pour constituer un frein puissant à la limitation des naissances⁴. La nécessité de remplacement des enfants décédés et l'insécurité quant à la survie des enfants à naître jouent pleinement dans le sens d'une fécondité élevée. La baisse de la mortalité infantile n'a pas d'incidence immédiate sur la fécondité compte tenu du maintien de cette mortalité à des niveaux relativement importants. De plus, il faut compter avec un certain délai entre la diminution effective des risques de décès aux jeunes âges et son intériorisation par les couples puis sa traduction dans leur comportement reproductif.

Les unions conjugales (légales ou consensuelles) quant à elles, du fait de leur précocité, de leur intensité et de leur stabilité, conduisent les femmes à être exposées au risque de conception sur une très longue période, couvrant en quasi-totalité leur vie féconde. Par conséquent, dans le cadre d'une population non-malthusienne, ce facteur a un rôle tout à fait déterminant sur le niveau général de la fécondité.

En effet, à cette époque, et ce jusque dans la première moitié des années 1970, il n'existe alors ni information ni offre de contraception accessible à cette population rurale. D'après les résultats de l'enquête de fécondité rurale de 1969, seul un tiers des femmes connaissaient une méthode de contraception (traditionnelle ou moderne) et seule une sur dix en avait déjà utilisée au cours de sa vie. Cette proportion d'utilisatrices était trop faible pour avoir une quelconque incidence sur le niveau global de la fécondité.

Un autre facteur favorable à une fécondité élevée est la précarité du milieu socio-économique. La population rurale est constituée d'une petite minorité de gros propriétaires terriens et d'une grosse

⁴ Il est difficile de déterminer un seuil de mortalité infantile au-delà duquel la fécondité ne pourrait baisser, mais les études empiriques montrent qu'un taux de mortalité infantile supérieur ou égal à 90‰ est toujours accompagné d'un niveau de fécondité au moins égal à 5 enfants par femme (Schoumaker *et al.*, 1996).

masse de petits paysans organisés en unités domestiques de production et de consommation. Ces unités dépendent en grande partie de l'autosubsistance et éventuellement de la commercialisation d'une partie de leur production. Dans cette organisation, la main-d'œuvre familiale, adultes et enfants, est indispensable à la survie de ces groupes. Les enfants contribuent à la reproduction matérielle des unités domestiques et constituent donc une richesse indispensable. À cette époque-là, la participation économique des enfants n'entre pas en concurrence avec le système scolaire, encore peu présent en milieu rural.

Enfin, il existe un contexte culturel dans lequel le mariage et la famille jouent un rôle central. La famille est un des piliers de la société autour duquel l'organisation sociale et l'identité individuelle se construisent. L'image du couple avec une nombreuse progéniture est alors fortement valorisée. La femme rurale se consacre totalement aux tâches domestique et maternelle et a très rarement une activité rémunérée extra-domestique. Dans cet environnement culturel, et en particulier dans les familles dont l'activité principale relève de l'agriculture, les idéaux en matière de fécondité sont assez cohérents avec les comportements. D'après l'enquête de fécondité rurale de 1969, la famille nombreuse est perçue positivement (du fait de la force de travail qu'apportent les enfants) même si d'un autre côté, en négatif, les individus reconnaissent que les besoins de base d'une famille ne peuvent être tous satisfaits lorsque celle-ci est nombreuse (Jiménez, 1983). Il faut noter par ailleurs la relativité des notions de petite famille et de famille nombreuse : elles représentaient alors respectivement une moyenne de 4,0 et 11,4 enfants (Rubín, 1989).

On doit également mentionner le contexte politique et religieux, avec l'influence de gouvernements populationnistes jusqu'aux années 1960, de même qu'une église catholique vigoureusement en faveur de la famille nombreuse.

La baisse brutale de la fécondité

La baisse de la fécondité, déjà entamée dans certains secteurs de la société dès les années 1960, se généralise à l'ensemble de la population à partir des années 1970. Les enquêtes de fécondité des années 1980 ont montré que la fécondité rurale avait amorcé un léger déclin dans la première moitié des années 1970. La fécondité légitime qui atteint près de 8,5 enfants par femme à la fin des années 1960 tombe à 7 en 1975. Cinq années plus tard, en 1980 le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,3, puis de 5,8 en 1985 et 4,4 au début des années 1990. Ce déclin soudain et massif de la fécondité coïncide avec la mise en place d'un programme national de planification familiale⁵ qui va rapidement couvrir l'ensemble du pays. La baisse sera particulièrement remarquable dans les cinq années qui suivent sa mise en place (1977-1982) dans les milieux qui détiennent les niveaux de fécondité les plus élevés. C'est chez les femmes rurales, peu ou pas instruites, pauvres, que l'évolution est la plus nette. Elles sont bien sûr les « cibles » privilégiées du programme de planification familiale du fait de leur forte fécondité. L'efficacité de celui-ci ne peut être contestée, toutefois elle peut être nuancée : les écarts entre groupes sociaux se maintiennent ; la baisse va rapidement se ralentir après 1982 alors que les niveaux de fécondité sont considérés encore comme relativement élevés ; le calendrier de constitution de la famille conserve ses premières étapes traditionnelles avec un mariage relativement précoce et une première naissance dans l'année de l'union⁶.

⁵ En 1977, à la suite de la *Loi de Population* de 1974, un programme national de planification familiale est mis en œuvre afin d'assurer une diffusion très large des méthodes modernes de contraception par l'intermédiaire du secteur de santé public et privé. Sur ce sujet, voir Cosío-Zavala, 1994.

⁶ En 1992, moins de 7% des couples ruraux sans enfants nés vivants utilisaient une méthode de contraception, contre 25% en zone urbaine.

FÉCONDITÉ ET NUPTIALITÉ AU MEXIQUE

Les facteurs de baisse

Le rôle positif du programme de planification familiale sur le déclin de la fécondité rurale fait l'unanimité des observateurs. Une grande partie de cette baisse, si ce n'est presque sa totalité, a été expliquée par la diffusion et l'utilisation de méthodes modernes de contraception. La prévalence de la contraception en milieu rural (toutes méthodes confondues et sur l'ensemble des femmes en union) est passée de moins de 10% en 1969 à 24% dès 1979, puis 32,5 % en 1987 pour atteindre 44,6 % d'utilisatrices en 1992, contre 70,1% en milieu urbain (tableau 2).

TABLEAU 2. PRÉVALENCE DE LA CONTRACEPTION DES FEMMES EN UNION ENTRE 1976 ET 1995 (%)

Année	Rural	Urbain
1976	14,0	41,2
1979	24,1	46,1
1987	32,5	61,7
1992	44,6	70,1
1995	52,7	71,3

Sources : PECFAL-R 1969-1970 ; EMF 1976-1977 ; END 1982 ; ENFES 1987 ; ENADID 1992 ; ENADID 1997 (cf. note 2).

Peu à peu se dessine un nouveau schéma de constitution de la descendance dans les jeunes générations qui entrent alors en vie féconde : des unions qui restent précoces suivies rapidement de trois ou quatre naissances, puis une contraception d'arrêt par la stérilisation féminine. Ce n'est pas l'unique schéma, la contraception d'espacement des naissances existe également, mais c'est un schéma relativement fréquent. Désormais, les idéaux en matière de fécondité présentent une préférence pour la petite famille, même si les jugements sont toujours ambivalents, et c'est autour de 3,7 enfants en moyenne que se situe le nombre idéal

d'enfants dans les années 1980 (ENFES, 1987). Mais soulignons que les enquêtes démographiques captent au moins autant, sinon plus, la traduction personnelle des messages institutionnels en matière de procréation que les véritables représentations et idéaux individuels « liés à la place de l'individu dans la structure sociale et économique » (Jiménez, 1983, p. 213).

Ainsi, l'offre abondante de moyens de contraception a largement contribué à la réduction de la fécondité. Toutefois, ce simple constat ne nous dit rien des mécanismes en jeu. La grande accessibilité des méthodes de contraception efficaces, même soutenue par un intense effort d'information de la part du corps médical en particulier, mais également des médias ou de l'école, ne peut à elle seule conduire à un changement si radical. Des exemples bien connus dans les pays en développement l'ont montré, des pays où des programmes de planification familiale en vigueur pendant des années n'ont pas réussi à étendre l'usage de la contraception et à faire baisser la fécondité de façon significative (l'Inde dans les années 1950, le Kenya dans les années 1970). L'offre ne peut à elle seule créer la demande. Il y a des conditions sociales, économiques et démographiques nécessaires à l'adoption de comportements de limitation de naissances.

Si le programme de planification familiale n'explique pas tout, en revanche celui-ci a été servi par le développement des infrastructures sanitaires et médicales en milieu rural à partir des années 1970. L'implantation de centres de santé dans un très grand nombre de localités rurales a permis un net progrès en matière de santé materno-infantile. La baisse significative de la mortalité infantile, présentée comme un préalable incontournable à la réduction de la fécondité, s'amplifie et le taux de mortalité infantile passe juste en dessous de 90‰ dans la première moitié des années 1970 puis sous les 70‰ à la fin des années 1980. Par ailleurs, ce développement sanitaire s'accompagne d'une médicalisation de la procréation (suivi médical des grossesses, assistance de professionnels lors des accouchements, actes chirurgicaux comme la césarienne, suivi postnatal). L'intervention

et la légitimation croissantes du corps médical dans le domaine de la procréation ont facilité la diffusion de l'information concernant la planification familiale et le recours à celle-ci. De plus, cette médicalisation a rendu plus acceptable d'autres actes chirurgicaux comme la stérilisation féminine, très souvent faite à l'issue d'un accouchement par césarienne. Mais aussi, élément de première importance, les idéaux en matière de procréation sous-jacents au programme de planification familiale sont transmis par ces « médiateurs institutionnels » (Gautier et Quesnel, 1993), médecins, infirmières, sages-femmes et autres agents de santé, qui travaillent à l'expansion d'un idéal familial centré sur le présumé bien-être de la famille de petite taille.

L'évolution des conditions sociales et économiques du milieu rural a aussi joué un rôle important dans la baisse de la fécondité. Autant dans les années 1960, les conditions de vie précaires des paysans étaient un des éléments d'explication de leur forte fécondité, autant dans les années 1980, ce même argument était repris pour expliquer la baisse rapide de la fécondité dans ce milieu. Mais au cours de ce quart de siècle, la dynamique de la structure productive des zones rurales s'est modifiée en profondeur : développement du salariat, part prépondérante d'actifs insérés dans des emplois non-agricoles, élévation des niveaux de qualification, migrations et échanges de plus en plus intenses avec les villes, développement du travail féminin salarié. Dans ce contexte, une redéfinition du rôle de chacun des membres de la famille s'opère. Les besoins de la main-d'œuvre infantile se réduisent compte tenu de la diversification des sources de revenus des adultes et du déplacement croissant des activités de production à l'extérieur des groupes domestiques.

Parallèlement, la scolarisation des enfants, filles comme garçons, se développe fortement. L'insertion des enfants et des jeunes dans le système scolaire a une incidence particulièrement importante sur la fécondité, du fait notamment qu'elle réduit le travail potentiel des enfants dans la sphère domestique ou à l'extérieur et qu'elle

augmente leur coût d'élevage⁷. Les changements de l'environnement socio-économique se mesurent aussi par l'augmentation notable de la consommation de biens durables, ce qui contribue aussi à augmenter le coût d'entretien des familles.

Finalement, dans les années 1980, les aspirations à de meilleures conditions de vie ont conduit à faire des choix, en particulier celui de diminuer les coûts représentés par la charge d'une nombreuse progéniture pour compenser la détérioration des niveaux de vie résultant de la crise économique.

Les bouleversements socio-économiques, et tout particulièrement l'accès de plus en plus large à l'instruction primaire et secondaire et l'accès des femmes au marché du travail, ont modifié très progressivement le statut de celles-ci et les relations conjugales au sein desquelles les choix reproductifs se réalisent. L'autonomisation croissante des couples à l'égard de la famille étendue et l'intensification de la communication entre conjoints, notamment sur les questions de procréation, constituent des éléments clés de la compréhension des nouveaux comportements reproductifs. Pour aborder cela, revenons à la question de la nuptialité. Au regard des résultats d'enquêtes et des travaux de décomposition des variables intermédiaires de la fécondité, la nuptialité n'aurait joué qu'à la marge dans la transition de la fécondité. Il est clair dans le cas mexicain que le lien mécanique entre nuptialité et fécondité est dépassé. La relation entre les deux est d'un autre type aujourd'hui. Le rôle résiduel de la nuptialité dans la baisse de la fécondité s'explique par les variables prises en compte (âge à l'union, proportion de femmes unies). Or, la nature du mariage⁸ change : transformations des modalités de constitution des unions (unions qui se forment de façon plus consensuelle), « privatisation » des rapports conjugaux (avec une plus grande distance vis-à-vis des

⁷ Pour les autres effets de l'éducation sur la fécondité, voir en particulier Caldwell, 1980.

⁸ Le terme mariage est entendu dans un sens très large qui recouvre aussi bien les unions sanctionnées par un mariage civil et/ou religieux que les unions consensuelles.

familles d'origine), émergence de projets de couple (en matière de procréation en particulier). Ces changements en profondeur ont une incidence notable sur la constitution de la descendance. Plus la cohésion conjugale est forte et moins les relations sont inégalitaires, plus la maîtrise de la procréation est grande. L'accès aux méthodes de contraception, le choix de leur utilisation et leur efficacité dépendent pour une part non négligeable du type de relations conjugales et familiales. Aussi, sous cet angle, on voit pourquoi la nuptialité doit être réintroduite comme déterminant des comportements reproductifs. En d'autres termes, en matière de nuptialité rien ne bouge en apparence, mais tout bouge quant aux fondements du couple.

Un problème non résolu : les maternités précoces

Les niveaux de fécondité poursuivent leur déclin, bien que plus lentement, mais il reste un problème préoccupant : celui de la fécondité précoce. La fécondité aux jeunes âges a commencé à baisser plus tardivement qu'aux autres âges (après 1978). Ce retard n'avait d'ailleurs que peu d'effet sur l'évolution globale, compte tenu de la faible contribution des groupes d'âges extrêmes à l'ensemble de la fécondité, et c'est peut-être pour cela que l'on a mis du temps à s'en préoccuper. Actuellement, bien que les naissances issues de mères de moins de 20 ans soient moins fréquentes, il n'en reste pas moins qu'elles sont loin d'avoir disparu et qu'elles posent un problème de santé publique, bien d'avantage d'ailleurs qu'un problème démographique. En milieu rural, l'âge médian des mères à la naissance du premier enfant était de 19,7 ans à la fin des années 1980⁹. Ces grossesses précoces (avant 20 ans) posent d'évidents problèmes en matière de santé de

⁹ Enquête nationale de fécondité et de santé de 1987. Toujours d'après cette enquête, dans les générations 1958-62 (âgées de 25-29 ans à l'enquête), 3,3% des femmes ont eu leur premier enfant à 15 ans ou moins et 18,8% entre 16 et 17 ans, soit 22,1% avant 18 ans. Ce chiffre était de 25,6% dans les générations 1938-1942 âgées de 45-49 ans à l'enquête.

la reproduction et de plus remettent en question au niveau individuel les chances d'autonomisation des femmes du fait d'une scolarisation interrompue et d'une inscription rapide dans le schéma familial traditionnel.

Comme le souligne Stein (1995), en milieu rural traditionnel ces maternités précoces font partie des normes sociales et marquent simplement le début de la constitution de la descendance. C'est le statut de la femme, celui de mère et d'épouse sans autres alternatives et leur faible niveau d'instruction, qui permettent la perpétuation de cette situation. Les programmes de planification familiale n'ont qu'un impact très limité sur ces maternités adolescentes, notamment parce que ces très jeunes femmes sont peu intégrées au système moderne de santé qui est le vecteur d'une grande partie de l'information sur le contrôle de la fécondité. En revanche, « les politiques devraient être orientées principalement vers la création de conditions sociales, économiques et culturelles qui rendent possible et désirables des unions plus tardives, ce qui demandera sûrement bien des années » (Stein, 1995, p. 11). Tant que le mariage précoce se présentera comme seul choix de vie et que sexualité et procréation ne seront pas dissociées hors de relations conjugales établies, ces maternités « adolescentes » seront le lot des femmes les moins intégrées au développement social.

Et demain...

Les femmes rurales, jusqu'à une époque très récente, consacraient la plus grande partie de leur vie, après une jeunesse et une courte adolescence, à leurs enfants : maternité et élevage des enfants les occupaient longtemps, jusqu'au moment où le temps était venu de prendre en charge les petits enfants. Aujourd'hui, dans les jeunes générations, le mariage reste relativement précoce et le calendrier de la fécondité se concentre dans les premières années d'union. Très vite, avant 30 ans, voire parfois dès 25 ans, les femmes ont terminé la constitution de leur descendance. Elles seront donc très tôt, vers 40 ans, dégagées d'une grande partie des responsabilités et

occupations maternelles et domestiques, et l'unité familiale déjà restreinte se réduira à l'unité conjugale. On peut imaginer que cette évolution liée aux changements démographiques ne se fera pas sans la poursuite des modifications en profondeur des relations conjugales et familiales et que, plus encore, les femmes aspireront à sortir de leur univers domestique par le biais de leur participation au marché du travail. Ces femmes rurales, plus instruites et moins fécondes que leurs mères, investiront la sphère du travail rémunéré, ce qui était jusqu'à présent le choix, ou encore l'obligation, d'une toute petite minorité des femmes rurales mexicaines. Mais peut-être aussi que cette transformation profonde des étapes de la constitution de la descendance aura pour effet d'amenuiser la stabilité conjugale, préservée jusqu'alors par la dépendance des femmes à l'égard de leur conjoint et par leurs lourdes responsabilités familiales.

Références bibliographiques

Caldwell J., 1980, « Mass education as a determinant of fertility decline », *Population and Development Review*, 6 (2), pp. 225-256.

Cosío-Zavala M.-E., 1994, *Changements de fécondité au Mexique et politiques de population*, Paris, IHEAL / L'Harmattan, 254 p.

Gautier A. et Quesnel A., 1993, *Politique de population, médiateurs institutionnels et régulation de la fécondité au Yucatan (Mexique)*, Éditions de l'Orstom, Paris, 111 p.

Jiménez R., 1983, « Actitudes y motivos hacia el tamaño de la familia en la población rural y semiurbana de México », in Benítez R. et Quilodrán J. (éds.), *La fecundidad rural en México*, Mexico, El Colegio de México, UNAM, pp. 211-223.

Lerner S., 1978, « Fertility patterns in rural Mexico : critical comments on some findings », in UIESP, Actes du congrès : *Mutations économiques et démographiques : perspectives pour les années 1980*, vol.2, Helsinki, pp. 99-133.

Potter J., Mojarro O. et Hernandez D., 1986, « Influencia de los servicios de salud en la anticoncepción rural de México », in *Memoria de la Tercera Reunión Nacional sobre la Investigación Demográfica en México*, tomo 1, UNAM/SOMEDE, Mexico, pp. 261-284.

Rubín J., 1989, « Los determinantes socioeconómicos de la fecundidad en México : cambios y perspectivas, 1984 », in Figueroa Campos B. (éd.), *La fecundidad en México. Cambios y perspectivas*, Mexico, El Colegio de México, pp.249-316.

Samuel O., 1994, *Famille et nuptialité au Mexique*, Université de Paris I - IDUP, Thèse de doctorat en démographie, 463 p + annexes.

Sandoval A., 1994, « Algunas reflexiones sobre las transformaciones del sector rural y su relación con la dinámica poblacional », in Alba F. et Cabrera G., *La población en el desarrollo contemporáneo de México*, El Colegio de México, pp.183-200.

Schoumaker B., Tabutin D. et Willems M., 1996, « Dynamiques et diversités démographiques dans le monde (1990-95) », Communication au *Séminaire international de démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, Sienna, Italie, 22-24 avril.

Stein C., 1995, « Embarazo adolescente. Significado e implicaciones para distintos sectores sociales », *Demos*, 8, pp. 11-12.

DEUXIÈME PARTIE

**MOBILITÉ, FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ
DES FEMMES EN
MILIEU RURAL TUNISIEN**

L'enquête MFAF « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » a été menée en 1998 sur plus de 1200 ménages dans quatre sites ruraux de la Tunisie. Les chapitres de cette partie présentent l'enquête et restituent les résultats les plus importants en rapport avec la thématique générale des dynamiques familiales et de l'innovation socio-démographique.

CHAPITRE 6

PRÉSENTATION, PROBLÉMATIQUE ET APPORTS DE L'ENQUÊTE « MOBILITÉ, FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ DES FEMMES EN MILIEU RURAL TUNISIEN »

Michel PICOUET* et Mongi SGHAIER**

** Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

***Institut des Régions Arides, Médenine Tunisie*

Au cours du vingtième siècle, la Tunisie a connu une croissance importante de sa population¹ et de profondes transformations de la société. Le pastoralisme qui dominait sur une grande partie du territoire a cédé la place à l'agropastoralisme et à l'agriculture intensive. Dans le même temps, le milieu naturel a subi d'importantes modifications (intensification des processus d'érosion, de déforestation, de désertification) qui ont amené l'État à prendre des mesures de préservation engageant d'importants moyens : mise en défens, actions de lutte contre l'ensablement et l'érosion, aménagements pour une mobilisation optimale de l'eau.

¹ Environ 1,6 million d'habitants au début du 20^{ème} siècle et 9,6 millions en l'an 2000.

Les interactions entre ces diverses mutations ont été peu étudiées. Pourtant, comment donner à une politique de développement sa pleine efficacité sans une bonne connaissance des rapports qui régissent l'homme et son environnement ?

Le programme DYPEN

Depuis 1989, le programme de recherche DYPEN (Dynamique Population-Environnement), mené par un collectif de recherche associant plusieurs institutions tunisiennes et françaises, apporte à ce domaine une contribution scientifique en s'intéressant au devenir des populations rurales dans des zones fragiles soumises aux risques de désertification et de raréfaction des ressources naturelles. L'étude « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » (MFAF) s'inscrit ainsi dans une approche population-environnement couvrant les aspects les plus larges de cette relation : stratégies familiales, comportements reproductifs et migratoires, systèmes de production, usages des ressources. La méthodologie utilisée dans le programme DYPEN (voir annexe) se réfère à un dispositif d'observation et d'analyse où chaque opération apporte une information indispensable à la compréhension des relations qui lient la population à son environnement.

Parmi ces liens, le rôle de la femme dans l'évolution des sociétés rurales est aujourd'hui unanimement reconnu. Sa part grandissante dans les activités agricoles autrefois exclusives aux hommes, son insertion dans la vie sociale au-delà des aspects seulement reproductifs et la reconnaissance de son statut n'enlèvent pourtant rien à la persistance de la lourdeur des corvées quotidiennes pour aller chercher l'eau et le bois, pour ne citer que les plus manifestes. L'originalité de l'enquête MFAF est de ne pas considérer ces évolutions en tant que telles, mais plutôt comme faisant partie d'un système complexe où interagissent les facteurs socio-économiques et familiaux, les modes d'exploitation des ressources et les potentialités de ces ressources. Les différents thèmes abordés, en particulier ceux qui ont trait à la place de la femme dans le milieu

PRÉSENTATION ET PROBLÉMATIQUE DE L'ENQUÊTE MFAF

rural, sont ainsi analysés en référence à la problématique générale développée dans DYPEN. Dans un premier temps, on exposera la méthodologie de l'enquête MFAF, puis on présentera l'apport de l'étude au programme DYPEN et à une meilleure connaissance des dynamiques familiales en milieu rural tunisien.

Méthodologie de l'étude « Mobilité, Fécondité et Activité des Femmes en milieu rural tunisien »

L'enquête MFAF est l'un des *Modules Thématiques* (voir annexe) du dispositif des observatoires DYPEN. Son objectif principal est d'apporter une information précise sur les stratégies familiales des ménages, dans leur contexte régional environnemental, en les considérant sous l'angle de la place de la femme. En référence à d'autres études menées sur ce sujet, trois facteurs ont fait l'objet d'une investigation détaillée. D'abord, la mobilité individuelle ou collective qui apparaît comme un vecteur important des réponses des familles aux changements démographiques, économiques ou écologiques et dont les conséquences sur la vie quotidienne des femmes sont importantes. Ensuite, les comportements reproductifs et en particulier la fécondité des femmes avec ses implications sur le statut de la femme, la santé et l'éducation des enfants, l'insertion de la femme dans la vie sociale et économique de la région. Enfin, l'activité de la femme sous ses différents aspects : domestique, aide familiale, salarial, acteur économique, qui a nécessité dans l'enquête une attention particulière. Ce facteur est peu étudié dans sa globalité. En effet, comment observer les différentes facettes du travail féminin dont certaines n'ont pas en apparence une nature économique, comment dépasser la notion d'activité domestique concernant les corvées de bois et d'eau, comment quantifier le travail aux champs ... ?

Une méthodologie originale prenant en compte le dispositif DYPEN et les objectifs propres à l'étude MFAF a été utilisée. Deux principes en constituent les fondements : une *enquête renouvelée* et une *technique d'entretien particularisé*. L'enquête

renouvelée se base sur l'*Enquête Principale* réalisée en 1996 dans les quatre observatoires DYPEN. Le principe de l'enquête MFAF est d'interroger un échantillon de ces ménages, environ 300 sur 600, deux années après l'enquête de 1996, avec comme objectifs de contrôler un certain nombre d'informations (âge, situation de résidence, activité...) et de relever les changements de situation au cours de la période 1996-1998 : sorties du ménage par émigration ou décès, entrées dans le ménage par naissance ou immigration, que ce soit pour un, plusieurs membres ou le ménage entier. Tous les événements survenus au cours de la période de deux ans séparant les deux enquêtes (1996 et 1998) sont ainsi enregistrés.

Cela impliquait que les ménages enquêtés en 1996 soient parfaitement localisés et identifiés au cours de l'enquête 1998², et que l'identification du ménage et un certain nombre d'informations sur les membres du ménage de 1996 soient recopiées sur les questionnaires 1998 : situation de résidence, âge, sexe et lien de parenté à partir des informations recueillies en 1996. Il fallait aussi prévoir le traitement des trois cas qui se présenteraient, à savoir :

- cas 1 : le ménage est présent en 1996 et en 1998 ;
- cas 2 : le ménage enquêté en 1996 a émigré, le logement qu'il occupait est vide ;
- cas 3 : le ménage enquêté en 1996 a émigré, son logement est occupé par un nouveau ménage qui devra être enquêté en 1998.

Le second principe de l'enquête MFAF était d'assurer un recueil d'information sur les femmes à travers une technique d'entretien particularisé. L'accent mis sur la place de la femme dans le milieu

² Cette localisation a été opérée par la technologie GPS (*Global Positioning System*) qui permet de recueillir à partir des satellites les coordonnées géographiques précises de chaque ménage. Outre l'intérêt de limiter les erreurs de repérage topographique du ménage, cette information permet de constituer des cartes de localisation des ménages et de les confronter à des cartes satellitaires d'occupation des sols.

PRÉSENTATION ET PROBLÉMATIQUE DE L'ENQUÊTE MFAF

rural impliquait en effet une participation des femmes sans réserve à l'entretien et en particulier qu'elles puissent s'exprimer elles-mêmes sans le « soutien » habituel d'autres membres du ménage ou du voisinage. Pour ce faire, nous avons adopté le principe du binôme d'enquêteurs composé d'une enquêtrice chargée d'interroger les femmes sur leur fécondité et leur activité et d'un enquêteur chargé d'interroger le chef de ménage.

Après avoir identifié le ménage à enquêter, l'entretien se déroulait de la manière suivante : dans une première étape, l'enquêteur remplissait la feuille de ménage pour identifier les membres présents en fonction de la composition du ménage telle qu'elle apparaissait en 1996. Puis il préparait pour l'enquêtrice les questionnaires concernant les femmes non célibataires (module 3) et les femmes âgées de 10 ans et plus (module 4). Ce travail effectué, il remettait à l'enquêtrice le nombre de modules correspondant à celui des femmes à enquêter. Dans une seconde étape, l'enquêtrice s'isolait avec les femmes concernées pour remplir les modules 3 et 4, tandis que l'enquêteur continuait à remplir avec le chef de ménage la feuille de ménage (module 1) et le module 2 sur la mobilité.

La consigne pour l'enquêteur était de « mobiliser » le chef de ménage tout le temps que durait le travail de l'enquêtrice auprès des femmes. Ceci permettait d'avoir des réponses des femmes sans la présence d'un tiers masculin (conjoint ou autre), ce qui a présenté des avantages indéniables : pas d'interventions du mari qui répond à la place de sa femme, sincérité accrue de la part de la femme et surtout une complicité et un climat de confiance qui s'installent souvent entre l'enquêtrice et l'enquêtée. Les femmes sont apparues plutôt satisfaites que l'on s'intéresse à leur sort. Cette technique d'enquête a donc été très efficace. Elle a permis de recueillir toute l'information souhaitée avec un très fort degré d'acceptation par la population, puisqu'un seul ménage sur les 1247 enquêtés a refusé de répondre.

Les questionnaires comprennent quatre modules :

- le module 1 s'adresse à l'ensemble du ménage. Il comprend son identification et sa localisation, sa composition et les caractéristiques individuelles de ses différents membres, un descriptif de l'exploitation agricole et les intentions d'agrandissement de la famille par le chef de ménage. La personne interrogée pour remplir ce module est le chef de ménage ;
- le module 2, ayant trait à la mobilité, questionne le chef de ménage sur sa biographie migratoire, sur la migration et l'activité de ses enfants, sur sa mobilité temporaire. Les informations saisies permettent donc de connaître l'ensemble des migrations passées du chef de ménage, les migrations de courte durée qu'il a effectuées au cours de l'année précédente et d'évaluer le degré d'insertion de ses enfants dans l'économie familiale ;
- le module 3, sur la fécondité, s'adresse à chaque femme mariée, veuve ou divorcée, membre du ménage. Les femmes sont enquêtée individuellement. Ce module renseigne sur les unions, l'intention d'agrandissement de la famille, les conditions de la naissance des enfants, la contraception et reconstruit l'histoire génésique des femmes ;
- le module 4, adressé à l'épouse du chef de ménage, s'intéresse aux activités des femmes de dix ans et plus, que ce soit les activités domestiques, économiques ou ayant trait à la collecte des ressources naturelles, c'est-à-dire les corvées de bois et d'eau.

La base de sondage est la liste des ménages enquêtés en 1996, soit 600 ménages environ par zone. Il a été procédé à un tirage aléatoire d'un ménage sur deux, auquel a été adjoint une liste complémentaire de 50 ménages par zone pour remplacer les ménages qui

PRÉSENTATION ET PROBLÉMATIQUE DE L'ENQUÊTE MFAF

auraient changé d'habitat, mais sans changer de zone pour des raisons diverses (habitat vétuste ou en ruine, abandon, etc.).

Le déroulement de l'enquête s'est effectué de février à avril 1998, les opérations de terrain se sont faites successivement dans les régions Nord à Bargou et en Kroumirie, puis dans les régions Sud à El Faouar et à Menzel Habib. Pour chaque site, cinq ou six binômes d'enquêteurs ont opéré pendant deux à trois semaines sous la direction d'un superviseur et des responsables de l'enquête. Ces opérations ont nécessité une mobilisation importante de véhicules tout-terrain et une organisation de tournées quotidiennes particulièrement précises en étroite collaboration avec les autorités locales.

Le traitement des données : l'information recueillie a été chiffrée de mai à juillet 1998, puis saisie sous la forme de dix fichiers :

- individu ;
- ménage ;
- famille ;
- migration du chef ;
- migration des enfants ;
- mobilité temporaire ;
- fécondité ;
- descendance des femmes ;
- mortalité maternelle ;
- activité des femmes.

Après apurement des fichiers, un premier tri à plat a été effectué (CREDIF-IRD, 1998), puis une sélection a été opérée sur ce tri pour réaliser une analyse comparative sur les quatre zones (CREDIF-IRD, 1999).

Contributions de l'étude MFAF au programme DYPEN

Un des objectifs de l'enquête MFAF était de relier les thèmes de la mobilité, de la fécondité et de l'activité de la femme à des données concernant les systèmes d'exploitation agricole et l'usage des ressources naturelles et d'apporter un complément d'informations quantitatives à l'étude qualitative sur les stratégies familiales développée dans le *Module Thématique 1* de DYPEN. Il s'agissait ainsi de pouvoir intégrer dans la base de données MFAF un certain nombre d'informations provenant d'autres opérations réalisées dans DYPEN, sous la forme d'indicateurs interfaces de la relation population-environnement. En l'état d'avancement du programme DYPEN, une première relation entre certaines opérations DYPEN et MFAF a pu être réalisée en utilisant la *Typologie Exploitation Agricole* (TEA). Cette typologie constitue une interface entre les formes de production agricole et l'usage des ressources. Elle a été construite par l'Institut des Régions Arides de Médenine sur la base des résultats de l'*Enquête Principale* de 1996³. Chaque ménage a été ainsi affecté d'un code qui précise le profil de l'exploitation agricole, sa nature et son impact éventuel sur les ressources (par exemple : pastoralisme avec utilisation des parcours, maraîchage irriguant, céréaliculture, polyvalence des activités agricoles ou monoculture, nature et intensité de l'activité agricole). Ces codes ont été ensuite intégrés à la base de données MFAF, permettant de croiser la TEA avec les variables « mobilité », « activité » et « fécondité » et de voir si les comportements sociaux et démographiques sont différenciés suivant les modes d'exploitation du milieu.

Les données MFAF, celles de l'*Enquête Principale* de 1996, ainsi que l'information issue d'autres opérations, sont maintenant saisies dans la base de données générale de DYPEN. Support du Système d'Information Géographique installé dans les institutions responsables localement des observatoires, cette base doit permettre à

³ La construction de la TEA a été réalisée suivant les méthodes d'analyse factorielle et de classification ascendante hiérarchique, après une sélection de variables illustrant les modes d'exploitation agricole et l'usage des ressources.

terme de spatialiser un certain nombre de variables et d'indicateurs qui pourront être mis en relation avec des supports cartographiques représentant les états du milieu, comme les cartes d'occupation des sols par exemple. C'est à ce niveau et après un choix d'indicateurs pertinents que pourront être analysées un certain nombre de relations entre la population rurale et son environnement. L'objectif à venir est de continuer à suivre dans le temps ces indicateurs et ces relations de façon à diagnostiquer les tendances actuelles et ce qu'elles recèlent de transformations futures ; le but final étant de contribuer à l'amélioration des outils d'aide à la décision dans la gestion des espaces.

Contributions de l'étude MFAF aux recherches sur la place de la femme dans le milieu rural

Les bases de données MFAF et DYPEN constituent un produit scientifique inédit sur les évolutions du milieu rural tunisien. Les zones étudiées dans les observatoires DYPEN ne couvrent pas, loin s'en faut, toute la variété des situations et toute la diversité des systèmes de production, des comportements sociaux et familiaux, que l'on peut rencontrer dans les campagnes du pays. Suivant les régions, entre villages voisins ou même à l'intérieur d'un village, l'acuité des problèmes n'a souvent ni la même nature ni la même intensité. Un fort indice de dégradation des ressources n'est pas forcément synonyme d'exode rural et de désertification humaine. Les populations peuvent dans bien des cas avoir trouvé des solutions à la raréfaction des ressources en diversifiant leurs activités ou en les rendant moins dépendantes des aléas climatiques.

L'intérêt de comparer des zones écologiques distinctes où sont installées des populations ayant des caractéristiques propres et des traditions encore vivaces, est ainsi de montrer que, au-delà de ce qui les différencie, apparaissent des transformations profondes de la société qui leur sont communes, comme par exemple :

- la réduction de la cohabitation familiale avec l'importance grandissante des familles mononucléaires et la disparition progressive des habitats communautaires ;
- la gestion de la dispersion familiale sur un espace de plus en plus grand couvrant le village d'origine, les villes proches ou lointaines, Tunis, voire souvent un pays étranger sans que les solidarités familiales se délitent ;
- l'accroissement de la pluriactivité des hommes qui va de pair avec une participation grandissante des femmes dans l'activité agricole familiale ;
- la diminution des corvées d'eau et de bois pour les enfants grâce à la scolarisation.

Enfin, les outils élaborés dans cette étude forment une base de connaissances que les chercheurs peuvent utiliser pour effectuer des analyses, qui seront bien souvent à approfondir ; les étudiants pour s'initier à la recherche en confrontant les données et les méthodologies ; les décideurs et acteurs locaux pour y puiser une information précieuse pour l'aide à la décision.

Références bibliographiques

CREDIF-IRD, 1998, *Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien. Réalisation des enquêtes, premiers résultats*, Rapport n°1, 366 p. + annexes, Tunis.

CREDIF-IRD, 1999, *Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien. Résultats d'enquêtes*, Rapport n°2, 79 p. + annexes, Tunis.

CHAPITRE 7

DYNAMIQUES FAMILIALES ET ACTIVITÉ DES MÉNAGES

Chedli TRIFA

Consultant, Tunis

De même que la théorie de la transition démographique classique lie changements démographiques et développement économique, la théorie de la transition familiale envisage une évolution linéaire des structures de ménage, du ménage complexe (plusieurs familles cohabitent) au ménage mononucléaire (une seule famille par ménage) sous l'effet de la modernisation (Gautier et Pilon, 1997). Que se passe-t-il en milieu rural tunisien ? Comme le rappelle Ben Salem (1990), en Tunisie, jusqu'à récemment les normes familiales impliquaient le respect de la règle patrilocale. Autrement dit, les ménages regroupaient un grand nombre de personnes et différentes générations dans la même habitation. Ces accords résidentiels reposaient sur la propriété et l'exploitation familiales de terres et de cheptel. Les fils mariés restaient dans le ménage de leur père avec leur femme et leurs enfants, travaillant sur les terres du patriarche et fournissant ainsi la main-d'œuvre nécessaire. L'unité

ménage était une unité de production¹. De nouveaux modes de production agricole ont modifié progressivement les conditions de formation des familles et des ménages. L'accès à la terre est devenu difficile pour les jeunes générations qui se tournent alors vers le salariat. Dans certaines régions, la dégradation des ressources incite les chefs d'exploitation à confier l'activité agricole à leurs épouses pour migrer à la recherche d'activités économiques plus rémunératrices. Les modèles traditionnels de coresidence sont peu adaptés à ces nouvelles stratégies économiques des familles. Comme l'écrit Locoh (1995, p. 9) à propos des familles africaines, « le changement social (scolarisation, baisse relative de la mortalité, urbanisation, migrations et plus récemment, crises des économies) exige des adaptations, des innovations qui remettent en cause, plus vite et plus radicalement qu'auparavant les valeurs et les normes qui régissaient les comportements des individus dans la collectivité ».

L'enquête « Mobilité, Fécondité et Activité des Femmes », réalisée en 1998 dans quatre sites ruraux de la Tunisie², apporte un éclairage nouveau sur le rôle des institutions familiales en tant que médiateur entre les individus et la société, et comme source importante de changements. Cette enquête consacre en effet beaucoup d'attention au recueil des données sur les liens de parenté des individus cohabitant dans le même ménage. Une analyse en terme de famille et non plus simplement de ménage est donc possible. L'objet de ce chapitre est de faire le lien entre la famille comme unité biologique et le ménage (ou unité domestique). Le ménage se définit comme un « groupe de personnes résidant dans le même logement (partageant la même cuisine) ». Par conséquent dans un même ménage, plusieurs familles peuvent coexister.

¹ Lahmar (1994, p. 13) reprend à son compte dans le cas de la Tunisie un des critères de Mendras pour définir la société paysanne : « avoir comme unité de production et de consommation la famille ».

² Voir le chapitre 6 et l'annexe de cet ouvrage pour une présentation de l'enquête et des sites d'étude.

Le ménage mononucléaire, modèle dominant

Dans les quatre sites de l'enquête, le ménage mononucléaire est la norme. Seuls 24% des 1246 ménages regroupent plusieurs noyaux familiaux. La décohabitation des enfants au moment du mariage est maintenant générale. Parents et enfants mariés ne cohabitent plus ou seulement quelques mois, le temps que le jeune couple s'installe.

Cette prédominance d'unités domestiques nucléaires est observée dans un milieu rural où la majorité des ménages sont exploitants agricoles. Ces derniers sont donc aussi fortement « nucléarisés » ; 28% des ménages agricoles sont complexes contre 21% des ménages non-agricoles. Ces familles sont en majorité des couples avec ou sans enfants. Les personnes vivant seules sont extrêmement peu nombreuses puisque moins de 2% des ménages sont constitués d'une seule personne.

Dans le modèle traditionnel dont parle Ben Salem (1990), le chef de ménage était le patriarche, l'homme le plus âgé, le chef de l'exploitation agricole familiale. Quelles sont ici les caractéristiques des chefs de ménage ? Dans nos zones d'étude, à 95% ce sont des hommes. Les chefs de ménage sont relativement âgés (presque 60% ont plus de 50 ans, hommes ou femmes). C'est le mariage qui donne le statut de chef de ménage aux hommes, tandis que les femmes deviennent chef de ménage le plus souvent à l'occasion du veuvage. Mais 28% des femmes chef de ménage sont mariées, elles ont donc ravi ce statut à leur mari ; c'est une évolution importante (tableau 1). Il y a encore peu de temps, une femme mariée n'aurait jamais été désignée à ce titre³.

³ En 1994, pour l'ensemble de la Tunisie, on compte une femme chef d'exploitation agricole pour neuf hommes (INS, 1995).

CHAPITRE 7

TABLEAU 1. RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE
PAR SEXE ET STATUT MATRIMONIAL (%)

	Masculin	Féminin
Célibataire	1,7	1,5
Marié	96,4	28,4
Veuf	1,6	62,7
Divorcé	0,1	7,5
Non-réponse	0,2	0,0
Total	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

Des ménages complexes subsistent

À côté des ménages mononucléaires, des ménages complexes subsistent. L'enquête MFAF permet d'observer tout d'abord que cette cohabitation se fait sur la base de liens de parenté proche. Ces corésidences familiales restent soumises à des considérations et des comportements traditionnels de deux types :

- les fils mariés restent chez leur père. C'est une situation qui semble de plus en plus transitoire. Les jeunes couples après une période de cohabitation avec les parents de l'époux (jamais de l'épouse) aspirent de plus en plus souvent et de plus en plus rapidement à être indépendants ;
- un chef de ménage accueille un membre de sa famille en difficulté ou qui se retrouve seul. Les femmes divorcées retournent chez leur père (ou frère si le père est décédé) et les filles veuves chez leurs beaux-parents (ou beaux-frères) avec leurs enfants. De même, un fils doit prendre en charge son père ou sa mère veuf(ve) ou les deux lorsqu'ils sont trop âgés pour vivre seuls et subvenir à leurs besoins.

Un ménage au cours de son cycle de vie peut tout à fait changer de structure. Elle est directement liée à l'âge du chef. C'est aux âges

DYNAMIQUES FAMILIALES ET ACTIVITÉ DES MÉNAGES

extrêmes que l'on observe le plus de ménages complexes, les uns hébergent leurs enfants mariés, les autres leurs parents âgés (tableau 2).

TABLEAU 2. PROPORTION DE MÉNAGES COMPLEXES SELON L'ÂGE DU CHEF DE MÉNAGE (%)

Âge du chef de ménage	Proportion de ménages complexes
moins de 30 ans	38,9
30-39 ans	33,5
40-49 ans	21,9
50-59 ans	21,3
60-69 ans	21,7
70 ans et plus	34,6

Source : enquête MFAF 1998.

D'une zone à l'autre...

Les différences entre les zones sont importantes, la proportion de ménages mononucléaires varie de 68% à Menzel Habib à 80% en Kroumirie (tableau 3).

TABLEAU 3. PROPORTION DE MÉNAGES MONONUCLÉAIRES (%)

Kroumirie	79,7
Bargou	71,8
Menzel Habib	68,5
El Faouar	75,8

Source : enquête MFAF 1998.

Les différences sont notables quant à la personne qui occupe le rang de chef de ménage. En Kroumirie, plus d'un ménage sur dix a à sa tête une femme (tableau 4). Dans le Sud, et à Bargou, les femmes « chef » sont veuves ou divorcées et dans l'attente de rejoindre un autre ménage. En Kroumirie, les femmes peuvent accéder à ce statut alors qu'elles sont en union si leur mari est en migration (près de 40% des chefs de ménage femmes en Kroumirie sont mariées contre 16% dans les autres zones). Ces nouvelles responsabilités acquises par les femmes sont le résultat de stratégies économiques, migratoires, qui séparent les deux époux. Ce constat reste marginal, même en Kroumirie, mais il doit être compris comme une réelle innovation. En milieu rural traditionnel, laisser une femme à la tête d'un ménage et donc d'une exploitation agricole a longtemps été socialement mal accepté. Dans le Sud, c'est encore extrêmement rare.

TABLEAU 4. PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CHEFS DE MÉNAGE (%)

Kroumirie	11,4
Bargou	5,3
Menzel Habib	1,6
El Faouar	3,2
Ensemble	5,4

Source : enquête MFAF 1998.

Certaines femmes en Kroumirie ont donc acquis cette fonction, chef de famille et de ménage, dans un contexte de détérioration des conditions économiques. Ce statut n'est pas toujours valorisant surtout quand la situation est subie. Si les hommes abandonnent l'activité agricole au profit des femmes, c'est parce qu'elle est de

DYNAMIQUES FAMILIALES ET ACTIVITÉ DES MÉNAGES

moins en moins rémunératrice⁴. Néanmoins, il faut noter la capacité des individus en Kroumirie à adopter des solutions nouvelles en matière de rôle familial quand la situation le nécessite, au-delà des prescriptions traditionnelles encore vivaces ailleurs.

La Kroumirie se distingue donc par un pourcentage de ménages mononucléaires et un pourcentage de femmes chef de ménage supérieur aux autres zones. Ce constat amende la théorie classique de la transition familiale qui ne conçoit la nucléarisation des ménages qu'en contexte de modernisation et de développement. La Kroumirie est la zone de l'enquête où les taux d'analphabétisme, de population active non occupée sont les plus élevés et où les indicateurs de confort des ménages sont parmi les plus faibles (tableau 5).

TABLEAU 5. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

	Taux d'analphabétisme	Proportion de la population active non occupée (%)	Proportion des ménages qui ont de l'eau dans le logement (%)
Kroumirie	47,0	46,5	8,0
Bargou	30,8	15,0	27,8
Menzel Habib	36,5	32,4	66,6
El Faouar	33,8	27,2	82,1

Source : enquête MFAF 1998.

⁴ Il faut noter que l'aspect positif de la pluriactivité est récent. Benjamin (1996, p. 12) montre que l'étude de la pluriactivité dans le monde rural en France n'est sortie que récemment de son statut de « curiosité » et de son caractère « synonyme de sous-développement ». Il a fallu attendre pour cela qu'on l'associe à la diversification des risques qu'engendre l'activité agricole. Dans le cas qui nous intéresse, encore faut-il raisonner au niveau de la famille.

Les évolutions des modèles familiaux pourraient être ici davantage perçues comme des processus d'adaptation aux nouvelles conditions de production agricole. D'une zone à l'autre, la relation entre la structure du ménage et son statut d'exploitant agricole ou non-agricole varie, comme l'indique le tableau 6.

TABLEAU 6. PROPORTION DE MÉNAGES MONONUCLÉAIRES SELON LE STATUT D'ACTIVITÉ DU MÉNAGE ET LA ZONE (%)

	Ménages exploitants	Ménages non-exploitants
Kroumirie	77,6	84,5
Bargou	67,7	76,9
Menzel Habib	68,4	*
El Faouar	75,6	76,2
Ensemble	72,2	78,9

Source : enquête MFAF 1998.

* effectif inférieur à dix ménages

En Kroumirie, les ménages complexes sont plus nombreux dans les ménages exploitants agricoles, mais dans les deux groupes la proportion de ménages complexes reste relativement faible.

C'est à Bargou que les différences entre les ménages exploitants et non-exploitants sont les plus significatives. C'est peut-être aussi dans cette zone que la distinction entre ces deux groupes de ménages a le plus de sens. Les exploitants agricoles y sont mieux lotis qu'ailleurs. Bargou est une région céréalière, les superficies moyennes (16,2 hectares en propriété et 3,8 en location) et la taille moyenne des cheptels (presque 40 têtes) sont nettement plus importantes qu'en Kroumirie et qu'à Menzel Habib. Les « gros » exploitants de Bargou ont en matière de structures familiales plutôt des comportements traditionnels, avec une propension à la complexité plus forte que la moyenne. Cette zone comprend aussi

une petite agglomération où sont concentrés les ménages non-exploitants. On ne peut pas dire que ces ménages soient urbains mais ils disposent néanmoins de services (de santé, d'éducation) rares en zone rurale qui ne sont pas sans conséquence sur les comportements. De plus l'habitat dans ces petits centres ne permet pas toujours la cohabitation de plusieurs familles, 77% des ménages ne sont constitués que d'une seule famille.

À Menzel Habib, le faible effectif des non-exploitants ne permet pas de tirer des conclusions quant aux différences entre les deux groupes.

À El Faouar, la proportion de ménages nucléaires ne varie pas avec la qualification du ménage. La situation d'El Faouar est particulière à plusieurs égards. La famille étendue a un poids important qui justifie la subsistance de ménages complexes sans répondre forcément à une nécessité économique. Elle a un rôle de contrôle, d'entraide sociale et économique. Même lorsqu'ils ne cohabitent pas sous le même toit, parents et enfants mariés vivent souvent à proximité, dans des pièces indépendantes autour de la même cour. L'habitat oasien se prête bien à ce type d'organisation, que les familles aient en commun ou non une exploitation agricole. En outre, il y a dans cette région un attachement fort au mode de vie traditionnel qui passe par le ménage étendu.

Si l'on ne considère maintenant que la simple distinction « ménages exploitants » et « ménages non-exploitants », celle-ci n'explique pas l'ensemble des différences inter-zones. Un même type de ménage n'a pas les mêmes caractéristiques d'une zone à l'autre. Le système de production agricole et les environnements écologique et économique qui rendent plus ou moins possible et rentable l'activité agricole expliquent ces différences locales. Par exemple, les besoins en main-d'œuvre familiale ne sont pas les mêmes pour un agriculteur de Bargou, où l'élevage est une composante importante de son activité, que pour un agriculteur d'El Faouar travaillant dans un milieu oasien. La diversité des activités agricoles justifie aussi la variabilité des modèles familiaux.

Conclusion

La transition démographique et la transition familiale se sont déroulées dans les zones d'étude de l'enquête MFAF dans un contexte de raréfaction des terres et des ressources naturelles qui a remis en cause les systèmes familiaux traditionnels. La dégradation des conditions de production a rendu caduques les systèmes familiaux traditionnels qui se justifiaient par un système de propriété et d'exploitation de la terre familiale. Les fils et les pères cohabitaient parce qu'ils vivaient d'un même moyen de production. L'activité agricole, devenant de moins en moins rentable, est compromise à moyen terme. Les ménages ont alors développé de nouvelles stratégies en adaptant leur structure et leur organisation interne. Le ménage nucléaire se caractérise maintenant par la diversification de ses activités, donc de ses sources de revenus. De nouveaux modèles familiaux se sont répandus, sans que l'on puisse vraiment parler de crise de la famille.

En effet, les familles ne cohabitent plus que rarement et ont de moins en moins d'intérêts économiques en commun, mais elles gardent pourtant de nombreuses fonctions sociales, souvent attribuées exclusivement et avec tort aux familles élargies. Les solidarités familiales sont encore fortes et toutes les personnes isolées (parent veuf, fille et sœur divorcée ou veuve...) sont prises en charge dans un ménage déjà constitué (celui du fils, du père, du frère...). C'est d'ailleurs cette pratique qui justifie la persistance d'un petit nombre de ménages complexes. Comme Picouet le montre dans cet ouvrage (chapitre 8), des solidarités économiques existent, sous forme de transfert d'argent issu surtout des nouvelles formes de migration.

Les évolutions sont distinctes d'une zone à l'autre en fonction du contexte socio-économique. Elles montrent la diversité du monde rural jusque dans la formation des familles. Les systèmes de production agricole, les modes de propriété et de transmission de la terre, le contexte économique mais aussi les rôles sociaux attribués à la famille sont autant de facteurs locaux qui influent sur les évolutions des formes de cohabitation familiale. Au terme de ce

chapitre, nos conclusions rejoignent celles de Locoh (1995, p. 35) quand elle écrit à propos de la famille africaine : « plutôt qu'une convergence vers un modèle dominant, les changements dans les modèles [africains] de la famille devraient se traduire par une diversité croissante des situations, représentant des compromis entre les normes anciennes, les modèles proposés de l'extérieur et les contraintes imposées par la situation économique et politique ». Sur ce point, le regard croisé entre les deux contextes ruraux, tunisiens et africains sub-sahariens, se révèle tout à fait pertinent pour l'analyse des familles et des ménages.

Références bibliographiques

Benjamin C., 1996, *Emploi et pluriactivité dans les exploitations agricoles. Analyse théorique et application au cas français*, Economica, Paris, 198 p.

Ben Salem L., 1990, « Structures familiales et changement social en Tunisie », *Revue tunisienne des sciences sociales*, n°100, Tunis, pp. 165-180.

Gautier A. et Pilon M., 1997, « Introduction » de « Familles du Sud », *Autrepart*, 2, ORSTOM/Édition de l'Aube, pp. 5-14.

INS, 1995, *Recensement général de la population et de l'habitat 1994*, Institut National de la Statistique, Ministère du Plan et du Développement Économique Régional, République Tunisienne, Tunis.

Lahmar M., 1994, *Du mouton à l'olivier. Essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine*, Cérès Éditions, Tunis, 275 p.

Locoh T., 1995, *Familles africaines, population et qualité de la vie*, Dossiers du CEPED, 31, Paris, 48 p.

CHAPITRE 8

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES : ANCIENNES ET NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ

Michel PICOUET

*Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

La migration est un élément parmi les plus importants des stratégies familiales. Elle est ressentie comme une *adaptation* nécessaire aux conditions du milieu ou comme une *réaction* aux transformations rapides de celles-ci. Dans les milieux hostiles soumis à l'aléa climatique, les productions agricoles sont précaires et insuffisantes à subvenir aux besoins des populations. Dans ces situations de pénurie récurrente, les sociétés ont depuis longtemps adopté des systèmes migratoires qui permettent d'opérer une soudure entre les bonnes et les mauvaises années. C'est le cas dans le sud de la Tunisie où la population a érigé la migration en un véritable système de gestion de la pénurie, organisé en filières. Les émigrants de ces régions choisissent leur destination en fonction de leur apport à l'économie du village et conservent toutes leurs fonctions familiales au lieu d'origine (mariage, descendance, transmission du patrimoine). Basés sur une forte spécialisation des activités en migration (commerce pour les Jerbiens, pâtisserie pour les Ghomrassi, activités de service et de portage pour les Djebali), ces systèmes se sont bien adaptés à la vie moderne. L'espace

migratoire s'est étendu au-delà des frontières nationales, les réseaux économiques et financiers de soutien se sont confortés et diversifiés. On se trouve ici dans un *processus d'adaptation* où le retour définitif au pays est le moteur central de cette mobilité organisée.

Il en va différemment dans les *processus de réaction* qui vont amener les populations à s'exiler. Ces processus s'enclenchent à la suite d'une transformation rapide des conditions de vie provoquée soit par la croissance rapide de la population soit par la raréfaction brutale d'une ressource (eau, épuisement des sols) ou encore par des réformes agraires touchant le foncier et les moyens de production. Le processus migratoire est brutal, massif, entraînant dans l'exode des populations entières et la déstructuration des terroirs traditionnels. Dans les années 1970, la Tunisie a connu de tels événements, bien des villes et en particulier la capitale, ont vu s'installer des cohortes de familles venant des campagnes. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il est clair que les formes de mobilité se sont diversifiées et que les migrations brutales et massives se sont tariées. Le développement du milieu rural a endigué l'exode rural. En effet, les aménagements permanents des campagnes pour améliorer les conditions de vie des populations¹ (scolarisation, couverture sanitaire et médicale, infrastructure routière, électrification), la mise en place de chantiers pour préserver les ressources et améliorer la production agricole (aménagements de la CES², lutte contre la désertification et la déforestation, amélioration et diversification des espèces cultivées), la mobilisation des ressources en eau de surface et dans le sous-sol ont indéniablement dégagé dans le milieu rural une plus grande capacité de rétention des croissances démographiques.

Pourtant, la mobilité des personnes et des familles s'est partout accrue mais suivant des processus régionaux très divers. Cet

¹ Ces aménagements ont été mis en place à travers un fonds de solidarité national, appelé 26.26 qui a couvert de ses financements tout le pays et particulièrement les zones les plus démunies.

² Conservation des Eaux et des Sols.

accroissement répond à un développement des échanges favorisé par l'accès à des moyens de communication rapides et aux circuits commerciaux. Dans ce domaine, l'augmentation de la mobilité temporaire est peut-être le fait le plus remarquable ; signe que l'autarcie des campagnes n'est plus qu'un souvenir. Également, la mobilité professionnelle n'est plus exclusive aux grandes villes, elle touche tout le territoire et concerne aussi bien les hommes que les femmes. Ceci ne signifie pas que, dans les régions à faibles ressources, l'émigration puisse encore être d'un recours important pour améliorer les revenus de la famille ou se donner une chance de promotion sociale et professionnelle. Mais elle est désormais plus une adaptation progressive qu'un processus de rupture.

Dans les quatre zones où l'étude « Mobilité, Fécondité et Activité des Femmes »³ a été réalisée, toutes ces évolutions sont pleinement apparentes avec des intensités diverses. S'agissant de zones fragiles marquées par un état de dégradation des ressources important, les productions agricoles ne suffisent pas à couvrir les besoins des populations, provoquant le recours à des activités de substitution extra-agricoles et à l'émigration. Ce n'est certes pas le cas de tout le milieu rural tunisien et il serait imprudent de généraliser, mais les situations observées dans leurs différences régionales et l'acuité de certains problèmes notamment sur l'avenir d'une ressource (l'eau, les sols, la forêt) ciblent bien les enjeux de développement dans certaines régions du pays. Quel peut être l'avenir de ces populations rurales, quels types d'adaptation seront nécessaires pour l'assurer ? Le propos n'est pas ici de répondre d'une manière définitive à ce type de questions mais de décrire les comportements migratoires tels qu'ils apparaissent dans leur diversité, nous amenant ainsi à comprendre des stratégies familiales complexes. Pour ce faire, trois types d'indicateurs se référant à la migration passée des chefs de ménage, à la migration des enfants et à la mobilité temporaire sont utilisés. Les données présentées ici sont toutes tirées de l'enquête MFAF.

³ Voir le chapitre 6 et l'annexe de cet ouvrage pour une présentation de l'enquête et des sites d'étude.

L'histoire migratoire des chefs de ménage

La reconstitution de la mobilité passée des chefs de ménages a été réalisée au moyen des biographies migratoires. Sur les 1247 enquêtés, 363 ont effectué au moins une migration au cours de leur vie, soit trois chefs de ménage sur dix, montrant que l'intensité migratoire dans les quatre zones a été importante. Cette intensité est plus forte dans le Nord que dans le Sud. En Kroumirie et à Bargou, plus du tiers des chefs de ménages ont migré par le passé, un quart dans les zones du Sud. Le nombre de migrations effectuées par le chef de ménage est élevé, puisqu'on compte dans chaque zone au moins deux déplacements en moyenne (tableau 1).

TABLEAU 1. IMPORTANCE DE LA MOBILITÉ PASSÉE
DES CHEFS DE MÉNAGES

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Nombre de ménages enquêtés	316	301	317	313
Nombre de chefs de ménages ayant effectué au moins une migration dans leur vie	120	102	66	75
Proportion de chefs de ménages migrants (%)	37,9	33,8	20,8	23,9
Nombre moyen de migrations par chef de ménage	2,32	2,44	1,92	2,65

Source : enquête MFAF 1998.

Les processus migratoires

La répartition du nombre de migrations effectuées par les chefs de ménage montre une concentration au rang 2 (autour de 70% des migrations réalisées). Les chefs qui ont effectué une seule migration sont nécessairement originaires d'une autre région que la zone d'étude. Ils sont venus s'y installer sans avoir effectué une autre migration. Ces installations sont faibles (4%) à l'extrême

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

nord en Kroumirie et à l'extrême sud à El Faouar, en revanche, elles sont relativement importantes à Menzel Habib (18,2%) et à Bargou (16,7%) (tableau 2).

TABLEAU 2. RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGE SUIVANT LE NOMBRE DE MIGRATIONS (%)

Nombre de migrations	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
1	4,2	16,7	18,2	4,0
2	78,3	78,3	75,8	64,0
3	5,0	5,0	1,5	14,7
4	10,0	10,0	4,5	5,3
5	0,8	0,8	0,0	4,0
6 et +	1,7	1,7	0,0	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

Dans ces deux zones, les échanges régionaux ont été importants : les déplacements entre El Hamma et Menzel Habib par exemple, ou encore, l'installation à Bargou des familles de pasteurs transhumants venant du Sud, que nous avons déjà observés dans les enquêtes antérieures⁴.

Plus significative encore, est la répartition des chefs de ménages ayant effectué « 1 », « 2 », « 3 ou plus » migrations. Dans leur grande majorité les chefs de ménages ne sont partis en migration qu'une seule fois. À l'issue de leur première expérience migratoire, ils reviennent dans leur région d'origine et n'en bougent plus. Ce processus « d'aller-retour » simple est particulièrement vivace en Kroumirie et à Menzel Habib. En Kroumirie et à Bargou, plus de 10% des chefs de ménage ont accompli 4 migrations. Le poids important des chefs de ménages ayant effectué plus de 5 migrations (12%) à El Faouar est lié aux carrières de la fonction

⁴ Enquêtes du programme DYPEN réalisées dans les mêmes sites en 1996.

CHAPITRE 8

publique (armée, douane, éducation) où les mutations sont courantes.

L'écart entre l'année moyenne de la migration et la date de naissance moyenne du chef de ménage au moment de la migration permet d'estimer l'âge moyen du chef de ménage au moment de la migration pour chaque rang (tableau 3).

TABLEAU 3. ÂGE MOYEN DES CHEFS DE MÉNAGES MIGRANTS
AU MOMENT DE CHAQUE MIGRATION

Rang de la migration	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
1	25,0	24,5	29,7	26,6
2	32,4	29,4	34,4	33,0
3	31,9	29,5	47,7	34,4
4	37,4	32,9	53,0	37,1
5	41,7	32,3	-	38,6
6	48,0	38,3	-	43,2

Source : enquête MFAF 1998.

Dans les zones du Nord, les migrants quittent leur lieu d'origine pour la première fois vers l'âge de 25 ans, un peu plus tard pour les zones du Sud (30 ans à Menzel Habib et 27 ans à El Faouar) ce qui explique qu'on trouvera parmi ces derniers plus de migrants mariés (60%) que dans le Nord (40%). La seconde migration n'intervient que 6 à 7 ans après, correspondant à la durée du premier séjour en dehors de la zone d'origine. Ce premier séjour à l'extérieur sera suivi par un retour définitif ou par un court séjour dans la famille avant une nouvelle migration. Lorsque le migrant effectue au moins 4 migrations, c'est-à-dire qu'il a eu l'occasion de partir deux fois en migration et de revenir également deux fois au pays, on note que le temps passé dans la famille est court (une année en moyenne). Il s'agit bien ici d'une période d'attente en vue d'une nouvelle opportunité d'émigrer, période qui se renouvelle à chaque fois que l'individu retourne séjourner dans son lieu d'origine. Le

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

lieu d'origine a donc ici le caractère d'une *résidence base* à partir de laquelle le migrant se ressource et profite le cas échéant de ses économies avant de préparer une nouvelle migration.

TABLEAU 4. TYPES D'ITINÉRAIRES MIGRATOIRES (%)

Type	Itinéraire*	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar	Total
1	E—D	4,3	15,7	18,2	6,7	10,9
2	D--E—D	81,7	54,9	75,8	64,0	69,0
3	D--E--E--D	8,7	8,8	1,5	12,0	8,1
3.4	D--E—D--E--D	4,3	13,7	4,5	5,3	7,3
3.5	Multiples	0,9	6,9	0,0	12,0	4,7
		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

* Itinéraire E = extérieur à la région D = *douar* (village) de résidence actuel

E-D originaires d'autres régions venus s'installer dans le *douar* de résidence actuel

D-E-D aller-retour simple des originaires du *douar*

D-E-E-D orig. du *douar* ayant passé deux séjours successifs à l'ext. avant retour déf.

D-E-D-E-D originaires du *douar* ayant fait 2 allers-retours, avant retour définitif

Multiples (E-D-E-D) (E-E-D) (D-E-D-E-E-D) (D-E-E-E-D) etc.

Trois types de processus migratoires peuvent être identifiés (tableau 4) :

Type 1 – Processus « *aller simple* ». Il s'agit de l'immigration de personnes venues s'installer dans la région d'étude et qui ne l'ont plus quittée (Bargou et Menzel Habib).

Type 2 – Processus « *aller et retour simple* » à réversibilité unique. Il se caractérise par un séjour de l'ordre de 6 ans et un retour définitif ensuite. À l'aide des économies faites lors de son séjour à l'extérieur, le migrant de retour a les moyens de se fixer en créant

son propre emploi (*hanout*⁵, café, taxi rural, achat ou modernisation de l'exploitation...) et en fondant une famille. Toutes les zones sont concernées par ce processus qui est très largement majoritaire, en particulier en Kroumirie et dans les deux zones du Sud.

Type 3 – Processus « *allers et retours multiples* » à réversibilité répétée. Il se caractérise par des séjours successifs à l'extérieur de la région (étranger, autres *gouvernorats*, Tunis) qui durent entre 5 à 7 ans entrecoupés de séjours dans le lieu d'origine généralement de courte durée (de 6 mois à une année). On trouve ce schéma surtout à Bargou et à El Faouar.

Les destinations

Chaque région a un faisceau de relations migratoires spécifiques que l'on retrouve quel que soit le type de processus migratoires. En considérant l'indice de concentration des flux migratoires sur une ou plusieurs destinations, une hiérarchie entre les destinations peut ainsi être constituée. En général, une destination est privilégiée nettement plus que les autres, quelle que soit la région⁶ (tableau 5).

Détaillons maintenant les destinations et le degré de concentration des flux selon les zones.

Pour la Kroumirie, Tunis est la destination privilégiée (plus de 50 % des flux). Cela tient aux réseaux depuis longtemps installés dans la capitale sur la base de l'emploi domestique des femmes, qui s'est étendu ensuite aux activités masculines dans le bâtiment et les travaux publics. Après Tunis, viennent les *gouvernorats* de

⁵ Petite épicerie.

⁶ A signaler qu'à partir de la 2^{ème} migration, on doit tenir compte des retours au *douar* d'origine, qui font apparaître cette destination comme dominante. Cela est particulièrement sensible à la 2^{ème} migration en raison de l'importance du type aller-retour simple, un peu moins à la 3^{ème} migration du fait que certains migrants repartent, puis de nouveau forte à la 4^{ème} migration, toujours en raison des retours. Ceci est particulièrement souligné par la répartition des migrants suivant la destination selon le rang de la migration.

Bizerte et de Sousse. Ce dernier *gouvernorat* semble être un pôle d'attraction en plein développement offrant des opportunités d'emploi importantes dans le tourisme, la construction hôtelière et l'industrie de transformation. Enfin, les pays étrangers constituent une destination non négligeable, mais qui semble assez éparpillée entre les pays européens (France, Suisse, Belgique) et la Libye⁷. Ces destinations dominantes (Tunis, Sousse) conditionnent nettement les migrations multiples qui apparaissent pour ceux qui les pratiquent comme des allers-retours successifs entre un lieu d'activité en migration et le *douar* d'origine.

Pour Bargou, Tunis et les *gouvernorats* littoraux proches (Sousse, Nabeul) constituent le pôle central de l'émigration, mais également les pays étrangers (plus de 15 %). Les migrations multiples importantes sont concentrées sur les destinations nationales. En revanche, nombre d'allers-retours simples concernent la France et la Libye.

Pour Menzel Habib, le schéma migratoire est des plus simples, la quasi-totalité des migrants vont en Libye pour un seul séjour qui dépasse rarement les 3 ans. Le reste des migrations se fait avec la ville proche de Gabès où les implantations industrielles offrent des possibilités d'emploi (le séjour est alors de l'ordre de 4 à 5 ans).

Pour El Faouar, les pays étrangers, et en premier lieu la Libye, forment les lieux de destination privilégiés hors de la région. La mobilité est par ailleurs assez intense à l'intérieur même de la région.

On notera enfin que les durées de séjour sont variables : plus longues dans le Nord (de 6 à 8 ans à Tunis, Sousse ou dans les pays étrangers) que dans le Sud (de 2 à 3 ans, en particulier pour les séjours en Libye).

⁷ La migration vers l'étranger s'est quelque peu réduite en raison des contraintes instituées par les pays d'accueil (en 1984 lors du renvoi des émigrés tunisiens de Libye et tout au long des années 1980 et 1990 par les mesures de contrôle de l'émigration étrangère dans les pays européens et notamment en France).

CHAPITRE 8

**TABLEAU 5. RÉPARTITION DES CHEFS DE MÉNAGES MIGRANTS
SUIVANT LA DESTINATION À LA PREMIÈRE MIGRATION (%)**

Type	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
<i>Douar</i>	4,2	16,7	18,2	6,7
Autres <i>délégations</i>	2,5	6,9	6,1	10,7
<i>Gouvernorats</i> limitrophes	0,8	5,9	3,0	26,7
Tunis	55,0	32,4	3,0	8,0
Autres <i>gouvernorats</i>	30,0	21,6	4,5	5,3
France	2,5	7,8	3,0	5,3
Libye	2,5	6,9	62,1	37,3
Autres pays	2,5	2,0	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	120	102	66	75

Source : enquête MFAF 1998

Les caractéristiques des migrations

Une grande majorité de ceux qui ont émigré par le passé se trouvaient, au moment de leur départ du *douar* d'origine, sans travail ; partout les taux d'inactivité sont au-dessus de 65%. La situation s'améliore notablement au fil des séjours migratoires dans les zones du Sud, moins vite dans le Nord à Bargou, très peu en Kroumirie. Dans cette région, malgré les migrations successives, la proportion de « sans travail » reste importante. Là encore le clivage entre les zones Sud et les zones Nord est flagrant. Les premières semblent tirer mieux parti des séjours migratoires. Cela est à relier à la tradition migratoire plus ancienne et aux réseaux migratoires des populations du Sud qui donnent leur pleine efficacité à l'activité migratoire.

Au moment de la première migration, il y a une majorité de célibataires dans le Nord (60%) et une majorité de mariés dans le Sud (autour de 58%). Cette différence tient à l'âge au moment de la migration, plus élevé dans le Sud que dans le Nord, mais également au fait que le mariage est tardif dans le Nord, précoce

dans le Sud. En sachant que la deuxième migration va survenir au moins 6 ans après la première, les différences dans l'état matrimonial des migrants vont dépendre surtout de la façon dont les migrations s'échelonnent dans le temps. On constate ainsi que dans le Sud, la proportion de célibataires diminue de moitié à la seconde migration et devient négligeable à la troisième. Il en va différemment dans le Nord. À Bargou, la proportion de célibataires reste très forte même à la quatrième migration (43%). Dans une moindre mesure, cette proportion est également élevée en Kroumirie. En fait, la situation matrimoniale des migrants à chaque séjour est à relier à la succession des événements. Si ceux-ci sont rapprochés, les migrations se feront à un âge où le nombre de célibataires est encore important, si au contraire les événements s'étalent dans le temps, la probabilité d'être marié sera forte avant la 3^{ème} ou la 4^{ème} migration. La zone de Bargou se situe dans une chronologie migratoire très courte puisque la moyenne d'âge à la 5^{ème} migration est de 33 ans alors qu'elle se situe autour de 40 ans pour les autres zones. Il est à noter que la migration est également un facteur important de l'élévation de l'âge au mariage. La succession rapide des migrations dans le Nord expliquerait ainsi les âges moyens au mariage relativement élevés observés dans ces régions.

Caractéristiques détaillées de la première migration

La première migration est un événement important dans la vie d'un individu, elle signifie la séparation avec la famille, la société d'origine, un changement dans l'ordonnancement de la vie quotidienne. Nous avons déjà souligné un certain nombre de ses caractéristiques : âge autour de 25 ans dans le Nord, de 30 ans dans le Sud, proportion plus importante de célibataires dans le Nord que dans le Sud, qui montrent que chaque région a finalement un modèle de migration qui lui est propre.

L'examen de la situation professionnelle au moment du départ est à ce sujet significatif. La faiblesse de la profession agricole, alors

que le lieu de départ est essentiellement rural, est générale aux quatre zones. En Kroumirie, où il n'existe pratiquement pas d'autres activités, à peine 1% des migrants ont déclaré cette profession. Ce qui laisse supposer que l'engagement dans l'activité agricole dans cette zone est très faible et explique la propension à la migration forte existante parmi ceux qui sont sans emploi. Dans les autres zones, cette proportion est de l'ordre de 10%. Point corollaire du précédent, on observe une forte proportion de manœuvres et d'ouvriers, surtout dans les deux zones du Nord, un peu moins à Menzel Habib et quasiment pas à El Faouar.

Les raisons du départ autres que celles liées à l'emploi sont très faibles. Chercher du travail est le motif dominant dans les quatre zones⁸. Le choix de la destination est lié à l'attrait qu'exerce la grande ville et l'espoir d'y d'améliorer sa situation. Dans chacune des zones, c'est une raison de choix importante à laquelle on peut ajouter « se soigner » et « compléter ou poursuivre ses études ». À l'exception de la Kroumirie, les raisons agricoles (achat ou héritage de terres) sont également évoquées pour expliquer le choix de la destination (15% à Menzel Habib).

L'étude de la mobilité passée montre la profonde dichotomie qui existe entre les zones du Nord et celles du Sud, dichotomie qui s'exprime aussi bien sur le choix des destinations, les types de processus migratoires, les modalités et la durée de la migration. Ces caractéristiques se retrouvent-elles dans la situation actuelle appréciée à travers la migration des enfants du chef de ménage ?

⁸ Signalons dans la population des chefs de ménages âgés, une part non négligeable de déplacements lointains et prolongés, assimilés par les individus comme des migrations, mais qui ont été provoqués au moment de la mobilisation des supplétifs tunisiens lors de la seconde guerre mondiale. Cette mobilisation a touché plus le Nord que le Sud.

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

La migration des enfants du chef de ménage

La migration des enfants, ou plus exactement l'installation dans un autre lieu de vie que celui des parents, se révèle un indicateur assez sûr de la nature et de l'intensité de la dispersion familiale et de son utilisation ou non dans les stratégies familiales (tableau 6).

TABLEAU 6. INDICATEURS SUR LA MIGRATION DES ENFANTS
DU CHEF DE MÉNAGE

Indicateur	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Effectif des enfants émigrés	352	373	143	26
Nombre moyen d'enfants émigrés	1,11	1,22	0,45	0,08
Nombre moyen d'enfants émigrés dans les ménages ayant au moins un enfant émigré	2,27	2,76	1,58	1,08
Âge moyen des enfants émigrés (ans)	27,7	33,1	32,0	30,0
Proportion des enfants émigrés nés dans l' <i>imada</i> de résidence des parents (%)	100,0	88,6	81,8	92,7
Distribution des enfants émigrés par sexe (%)				
Sexe masculin	56,8	57,8	49,7	84,6
Sexe féminin	43,2	42,2	50,3	15,4
Proportion des enfants ayant émigré entre 1990 et 1998 (%)	73,2	60,6	78,6	80,0
Proportion de célibataires parmi les enfants émigrés (%)	62,7	36,2	49,7	61,5
Proportion de migrations récentes (1995-1998) (%)	54,6	25,3	54,4	52,0
Proportion d'enfants qui avaient des parents ou amis sur le lieu de dest. de la migr. (%)	73,6	55,9	58,7	24,0
Nombre moyen de visites par an	2,6	3,2	3,5	3,3
Proportion d'enfants émigrés ne rendant pas de visites au ménage d'origine (%)	6,0	7,3	4,9	7,7
Prop. d'enfants émigrés ayant exprimé leur intention de revenir dans le <i>douar</i> d'orig. (%)	13,1	12,3	53,8	73,1

Source : enquête MFAF 1998.

Du sud au nord, les différences sont considérables. Dans tout le Sud, la migration reste traditionnellement une affaire d'hommes. La migration des femmes est tolérée lorsqu'elles se marient et que

l'installation dans leur nouveau foyer n'implique pas une destination trop lointaine. Cette règle connaît bien entendu quelques exceptions, mais elles sont rares, le plus souvent liées aux mutations d'un mari fonctionnaire. Ajoutons que, dans ce schéma migratoire traditionnel, un seul enfant part en migration ; s'il revient, il est remplacé par un cadet. Dans tous les cas, la migration est indissociable du retour au pays. Ce type de modèle migratoire est bien celui que l'on observe dans l'oasis d'El Faouar.

Dans les zones du Nord, les enfants qui émigrent s'installent dans leur nouveau lieu de résidence avec la ferme volonté de s'intégrer à la vie de la grande ville (surtout lorsqu'ils se sont installés dans la capitale). Les enfants émigrés sont plusieurs par famille, sinon la totalité, qu'il s'agisse de filles ou de garçons. Il n'est pas rare en Kroumirie ou à Bargou de rencontrer des ménages où ne subsistent plus que les parents âgés.

À Menzel Habib, le modèle « Sud » et le modèle « Nord » coexistent, n'ayant ni l'un ni l'autre l'intensité observée dans les autres zones. Les filles se marient et s'installent fréquemment dans la ville proche de El Hamma ou dans une moindre mesure à Gabès. Les hommes vont plutôt s'installer à Gabès, où ils trouvent à s'employer, ou optent pour une migration itinérante sur les chantiers de la région (Gabès, Jerba, Zarzis), pratique migratoire qui remplace aujourd'hui les séjours effectués en Libye dans les années 1970 par leur père. En résumant, la dispersion familiale dans les zones du Sud est faible, temporaire et limitée à l'aire proche ; dans les zones du Nord, la dispersion est forte et durable et s'étend sur une aire élargie.

Excepté à El Faouar, l'émigration touche aussi bien les hommes que les femmes. L'émigration de celles-ci a pris une dimension qui dépasse largement les raisons de mariage qui ne concernent en moyenne aujourd'hui que 20 % des migrations féminines (tableau 7). Les raisons professionnelles qui tendent maintenant à s'imposer, particulièrement dans le nord du pays, démontrent une fois de plus l'évolution vers une plus grande émancipation de la femme.

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

TABLEAU 7. RAISONS DE LA MIGRATION DES ENFANTS DU
CHEF DE MÉNAGE (%)

Raison	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Mariage	15,9	30,6	18,2	23,1
Rejoindre la famille	4,3	3,2	0,7	-
Cherche du travail	77,5	62,4	71,3	53,8
Raisons travail : mutations, etc.	1,4	2,2	9,8	23,1
Achat, héritage de terres	0,3	-	-	-
Retour au pays	-	0,8	-	-
Éducation	0,3	0,8	-	-
Santé	0,3	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	347	373	143	26

Source : enquête MFAF 1998.

Les enfants émigrés sont principalement des manœuvres, à l'exception encore une fois d'El Faouar où l'on compte près de 50% de cadres et assimilés. Cette désignation couvre ici des professions dans les administrations. La proportion d'enfants émigrés ayant un emploi dans l'agriculture est très faible dans toutes les zones.

Plus de la moitié des enfants émigrés ont quitté le foyer familial dans les quatre dernières années précédant l'enquête de 1998, ce qui concorde avec l'âge moyen relativement jeune observé (autour de 30 ans). L'émigration étant plus étalée dans le temps à Bargou, l'âge moyen est un peu plus élevé (33 ans). Pour les zones du Nord, Tunis est le lieu de destination privilégié des enfants émigrés. C'est un fait particulièrement marqué en Kroumirie, puisque 3 enfants sur 4 originaires de cette région se sont installés dans la capitale. À Menzel Habib et El Faouar, les enfants quittent finalement peu la région, s'installant préférentiellement dans les *délégations* et les *gouvernorats* limitrophes. L'installation dans les pays étrangers, négligeable dans le Nord, est plus significative

CHAPITRE 8

dans le Sud. Les destinations se partagent d'une manière égale entre la France et la Libye mais pour des séjours qui sont de plus en plus courts. Chaque région a ainsi des lieux de destination privilégiés fort semblables aux lieux de séjour du père lorsque celui-ci était en migration (tableau 8).

**TABLEAU 8. PROFESSION ET LIEU DE DESTINATION
DES ENFANTS ÉMIGRÉS (%)**

Indicateur	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Profession				
Aide ménagère	17,1	5,8	2,8	0,0
Ouvrier agricole	0,9	1,1	6,4	3,8
Artisan, industriel, commerçant	1,5	4,9	1,4	0,0
Cadre et assimilé	8,7	11,6	15,6	50,0
Employé, pers. de service et assimilé	4,2	11,9	11,3	19,2
Ouvrier, manoeuvre autre qu'agricole	40,1	36,6	48,2	11,5
Autres	27,5	28,1	14,2	15,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Lieu de destination				
Autre <i>délégation</i>	6,1	6,0	45,5	30,8
<i>Gouvernorat</i> limitrophes	5,8	4,1	25,9	34,6
District de Tunis	79,4	59,1	4,9	7,7
Autre <i>gouvernorat</i>	8,1	28,1	19,6	19,2
Libye	0,0	0,0	2,1	3,8
Autre pays étranger	0,6	2,5	2,1	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

En général, l'enfant émigré bénéficie de connaissances (parents, familles du même *douar*) dans son nouveau lieu de résidence, signe de l'existence de réseaux issus de migrations plus anciennes. Il garde un contact étroit avec sa famille d'origine. La fréquence

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

des visites annuelles est de l'ordre de 3 et l'aide apportée (principalement financière) par les enfants est importante pour au moins la moitié d'entre eux (tableau 9). À Bargou et Menzel Habib, l'aide apportée sous forme de travail agricole est notable.

TABLEAU 9. AIDE APPORTÉE PAR LES ENFANTS ÉMIGRÉS
AU MÉNAGE D'ORIGINE (%)

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Pas d'aide	47,5	62,0	55,2	38,5
Aide en argent	48,1	25,5	41,3	57,7
Aide en équipements et autres	4,2	6,9	0,7	3,8
Aide au travail dans l'exploitation	0,3	5,5	2,8	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

Enfin, dans l'intention de revenir au *douar* d'origine, une très grande différence apparaît entre les zones Nord et les zones du Sud. Dans les premières, dans leur large majorité, les enfants ne souhaitent pas revenir, alors que pour les secondes c'est exactement l'inverse. Traditionnellement, l'émigrant du Sud a une plus grande tendance à investir ses économies dans la région d'origine (habitat, achat de parcelles, de cheptel) que l'émigrant du Nord installé dans son nouveau lieu de résidence devenu le siège principal de ses activités et de ses investissements.

Ce que nous avons observé dans le cas des enfants émigrés se retrouve d'une manière tout aussi significative dans les intentions de migrer des chefs de ménage, à savoir très faible dans le Sud et relativement forte dans le Nord. La destination envisagée est plus lointaine pour le Nord, puisqu'il s'agit de Tunis ou d'autres *gouvernorats* (principalement à Bargou) et plus proche pour le Sud, où les chefs de ménage ayant l'intention de partir n'envisagent pas d'aller plus loin que la *délégation* voisine. En

résumé, la dispersion familiale dans les zones du Nord est importante et s'étend sur un espace large centré sur la capitale et les grandes villes du littoral Nord. Cette tendance à la dispersion s'exprime par une forte intention d'émigrer des personnes sur place et la faible intention de retour des enfants émigrés. Dans le Sud, paradoxalement zone traditionnelle d'émigration, il semble que les processus migratoires soient actuellement en veilleuse : pas d'intention de migrer de la part des chefs de ménage, peu d'enfants en migration, des échanges surtout au niveau local.

La mobilité et les formes de l'exploitation agricole

La *Typologie Exploitation Agricole* (TEA)⁹ opère une classification des ménages suivant la taille de l'exploitation, les modes de faire valoir, l'utilisation de la main-d'œuvre agricole, le recours ou non aux parcours naturels, etc. En croisant les différents types issus de cette typologie et la mobilité (tableau 10), on constate que la nature et l'intensité de la migration passée des chefs de ménage se trouvent effectivement en relation avec le type d'activité agricole, relation qui dépend évidemment des conditions agricoles locales et des stratégies migratoires propres à la région.

En Kroumirie, les exploitants agricoles ont émigré dans une proportion plus large que les non-exploitants agricoles, qui constituent pourtant le tiers de la population enquêtée. On trouve également une proportion plus élevée d'ex-émigrés dans les exploitations les plus importantes avec des activités assez polyvalentes (arboriculture, élevage, cultures). Les migrations ont été fréquemment multiples (type 3). La taille de ces exploitations laisserait penser que les revenus de la migration ont été investis dans l'exploitation agricole et qu'elles les distinguent des autres exploitations plus petites ou marginales où le type 2 de migration (aller-retour simple) est plus courant.

⁹ Cf. chapitre 6.

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

TABLEAU 10. PROPORTION DES CHEFS DE MÉNAGES AYANT ÉMIGRÉ SUIVANT LA TYPOLOGIE EXPLOITATION AGRICOLE (TEA)

TEA	Zone d'étude	% des CM ayant émigré	Type des processus migratoires		
			1	2	3
KROUMIRIE (effectifs CM migrants : 120)					
9	Non-exploitants agricoles	31,3	40,0	28,3	23,8
1	Éleveurs et arboriculteurs	45,2	20,0	12,0	9,5
2	Grands agric. terriens à composante location	45,9	0,0	12,0	23,8
3	Agriculteurs à haut niveau d'intensification	30,3	20,0	7,6	14,3
4	Exploitants agro-pastoraux marginaux	38,5	20,0	17,4	19,0
5	Agro-pasteurs maraich. à fort travail familial	36,8	0,0	22,8	9,5
	Total	36,6	100,0	100,0	100,0
BARGOU (effectifs CM migrants : 102)					
9	Non-exploitants agricoles	36,3	68,8	36,2	56,7
1	Petits expl. agr. exerçant d'autres activités	34,4	6,3	25,9	16,7
2	Grands expl. cultures en sec et irrigation	33,8	12,5	25,9	26,7
3	Moyens exploitants à dominante arbo.	54,5	6,3	3,4	0,0
4	Petits exploitants oléiculteurs	25,0	6,3	8,6	0,0
	Total	35,1	100,0	100,0	100,0
MENZ. HABIB (effectifs CM migrants : 66)					
9	Non-exploitants agricoles	14,3	0,0	2,0	0,0
1	Grands exploitants polyvalents	24,4	33,3	31,4	0,0
2	Moyens exploitants polyvalents	14,9	25,0	29,4	0,0
3	Petits exploitants à faible dominante élevage	25,6	25,0	11,8	33,3
4	Exploitants à dominante oléiculture	24,1	0,0	11,8	33,3
5	Petits expl. à composante travail fam. forte	23,3	16,7	13,7	33,3
	Total	20,6	100,0	100,0	100,0
EL FAOUAR (effectifs CM migrants : 75)					
9	Non-exploitants agricoles	28,0	40,0	36,2	39,5
1	Agr. marginaux à activité principale non-agr.	16,0	0,0	6,4	5,3
2	Agr. oasiens poly. à main- d'œuvre salariée	27,1	0,0	21,3	17,1
3	Grands éleveurs pasteurs	27,3	40,0	21,3	23,7
4	Agr. phoeneciculteurs (déglat nour)	10,2	20,0	8,5	7,9
5	Agr. oasiens à main-d'œuvre familiale	20,0	0,0	6,4	6,6
	Total	23,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

À Bargou, c'est dans les exploitations moyennes que l'on trouve le plus d'anciens émigrés (54,5 %) et dans une moindre mesure chez les non-exploitants agricoles. Les migrations multiples sont importantes dans ce groupe.

À Menzel Habib, à l'exception des non-exploitants agricole et des exploitations moyennes, il n'y a pas de grandes différences dans l'intensité de la migration. C'est peut-être la zone où le comportement migratoire est le plus homogène ; il y domine comme nous l'avons vu précédemment l'aller-retour simple en Libye.

À El Faouar, ce sont les non-exploitants agricoles et ceux dont l'activité oasisienne est faible qui ont émigré le plus et le plus souvent en migrations successives.

Certes, ces constatations posent plus de questions qu'elles n'en résolvent. Il est indéniable que le fait d'avoir émigré apporte des modifications dans l'exploitation mais il est difficile d'en saisir la nature. Par exemple, il est peu commode de faire la part entre l'investissement migratoire utilisé pour agrandir et améliorer l'exploitation agricole (achat de terres, de cheptel, de matériel agricole) et celle affectée à l'habitat et à des activités plus lucratives et moins aléatoires (commerce, transport) qui dénotent finalement une désaffection à l'égard des activités agricoles. Ceci dit, même si elle n'est pas totale, l'affectation de l'apport financier des migrants aux activités agricoles est une réalité. Dans quelques cas, elle peut même prendre la forme d'une activité « entrepreneuriale ». C'est là un point important à souligner car il conforte l'idée que certains systèmes migratoires peuvent contribuer à la durabilité de systèmes de productions, notamment dans les zones écologiques fragiles.

La mobilité temporaire des chefs de ménage

La mobilité temporaire comme la mobilité définitive est plus intense dans le Nord que dans le Sud. Elle intéresse un cinquième des chefs de ménage en Kroumirie, presque le quart à Bargou et

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

autour de 15 % dans les zones du Sud. Ces déplacements sont le plus souvent occasionnels (autour de 70% des déplacements temporaires), les déplacements réguliers liés généralement à des activités bien précises sont plus fréquents en Kroumirie et à Menzel Habib. Les déplacements saisonniers agricoles (récoltes) ou non-agricoles (saison touristique) sont quasi inexistantes dans les zones situées à l'extrême nord et sud (Kroumirie et El Faouar), plus intenses dans les deux zones centrales (Bargou et Menzel Habib) (tableau 11). La fréquence des déplacements est supérieure dans les quatre zones à 3 par an, mais varie d'une manière importante suivant la nature du séjour : forte lorsqu'il s'agit d'un déplacement régulier qui suit un rythme mensuel propre à ce type de déplacements (ravitaillement pour les commerçants par exemple), plus faible lorsqu'il s'agit de déplacements occasionnels (autour de 2 par an).

**TABLEAU 11. INDICATEURS DE LA MOBILITÉ TEMPORAIRE
AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS**

Indicateur	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Proportion de C.M. ayant effectué un ou plusieurs déplacements temporaires (%)	20,3	23,9	13,3	15,9
Nbre moyen de déplacements dans l'année	4,3	3,4	3,5	5,1
Déplacement temp. suivant le type (%) :				
- déplacement régulier	25,4	17,1	25,0	16,3
- déplacement saisonnier	1,6	9,2	10,4	-
- déplacement occasionnel	73,0	73,7	64,6	83,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nbre moyen de déplacements dans l'année :				
- quand le déplacement est régulier	11,6	8,3	4,8	14,1
- quand le déplacement est occasionnel	2,1	1,8	2,7	3,3

Source : enquête MFAF 1998.

Les deux zones extrêmes au nord et sud se distinguent par l'importance des déplacements professionnels réguliers (75,0% en

CHAPITRE 8

Kroumirie et 57,1% à El Faouar) des zones centrales où les raisons du déplacement se partagent d'une manière équilibrée entre raisons professionnelles, médicales et familiales. Ce clivage s'atténue lorsque le déplacement est occasionnel (tableau 12).

TABLEAU 12. RAISONS DU DÉPLACEMENT
RÉGULIER OU OCCASIONNEL (%)

Indicateur	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Raison du déplacement régulier :				
- professionnelle	75,0	23,1	27,3	57,1
- santé	12,5	30,8	27,3	14,3
- familiale	12,5	30,8	27,3	14,3
- autres	0,0	15,4	18,2	14,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Raison du déplacement occasionnel :				
- professionnelle	30,4	21,8	48,3	38,1
- santé	30,4	23,6	3,4	14,3
- familiale	32,6	43,6	3,4	19,0
- autres	6,5	10,9	44,8	28,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

L'analyse plus précise du dernier déplacement montre que la durée moyenne du séjour est de l'ordre de 15 jours avec une concentration au premier trimestre de l'année, principalement au cours des mois de février et mars (tableau 13). Ces mois correspondent à la période du ramadan en 1997 et en 1998 et il est logique de penser que la mobilité temporaire (visites familiales, activités commerciales, etc.) connaît au cours de cette période une plus grande intensité.

LES STRATÉGIES MIGRATOIRES

TABLEAU 13. INDICATEURS DE MOBILITÉ TEMPORAIRE POUR LE
DERNIER DÉPLACEMENT

Indicateur	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Durée moyenne du dernier déplacement (jours)	15,7	12,7	14,8	19,1
Proport. de derniers déplacements en février et mars (%)	50,0	30,9	45,0	40,5
Type du dernier déplacement (%) :				
- professionnel	39,7	18,3	57,1	45,8
- santé	25,4	22,5	4,8	12,5
- familial	27,0	43,7	2,4	14,6
- commerce	1,6	1,4	0,0	0,0
- travail saisonnier agricole	0,0	5,6	16,7	10,4
- travail saisonnier non-agricole	3,2	4,2	4,8	8,3
- autres	3,2	4,2	14,3	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Dest. du dernier déplacement (%) :				
- autres <i>délégations</i>	12,9	17,1	19,0	48,9
- <i>Gouvernorats</i> limitrophes	4,8	8,6	23,8	17,0
- autres <i>gouvernorats</i>	12,9	20,0	42,9	4,3
- Tunis	69,4	48,6	9,5	4,3
- étranger	0,0	5,8	4,8	4,2
- Sahara	0,0	0,0	0,0	21,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête MFAF 1998.

Hormis cette particularité, une certaine hétérogénéité existe entre les quatre zones. On peut noter ainsi une dominante « santé – famille » dans le Nord et une dominante « travail saisonnier » dans le Sud. À Menzel Habib, le travail saisonnier agricole concerne 16,7 % des déplacements temporaires et 10,4% à El Faouar. En ce qui concerne les déplacements pour la santé, leur importance dans les zones du Nord s'explique par l'absence d'unité hospitalière dans la *délégation* ou à proximité, amenant les habitants à se

diriger vers les grandes villes, surtout Tunis¹⁰, pour se soigner ou être suivi médicalement. Cela n'est le cas pour les zones du Sud eu égard à l'existence d'un hôpital à El Hamma et à El Faouar. Notons enfin une particularité pour la zone saharienne d'El Faouar où 21,3% des déplacements temporaires concernent des « visites » dans le Sahara ; la raison invoquée étant principalement le ravitaillement des bergers en transhumance à coté d'activités sans doute plus « discrètes » comme le charbonnage ou le commerce itinérant.

La mobilité temporaire est donc importante et se développe. La Kroumirie, que l'on disait enclavée il y a peu, montre ainsi une tendance aux déplacements temporaires élevée dont la destination est Tunis. Il en est de même à Bargou. On peut y voir l'effet du développement des moyens de communication qui permettent des échanges fréquents professionnels ou familiaux entre ceux de la ville et ceux de la campagne. On a vu que nombre des enfants des chefs de ménages résidaient en ville, occasionnant des visites familiales multiples et favorisant pour les ruraux un accès aux infrastructures médicales urbaines. Les déplacements temporaires sont ainsi à relier à l'importance de la dispersion familiale ; plus celle-ci est importante, plus la mobilité temporaire est grande.

Stratégies familiales et migration

La migration passée des chefs de ménages et la migration actuelle de leurs enfants correspondent à des stratégies familiales qui se transforment ou s'adaptent aux évolutions socio-économiques. L'adaptation à des conditions de précarité n'engage pas les familles de la même manière, soit qu'elles aient recours à une multiplication des activités à l'intérieur de la région, mettant à profit les chantiers d'aménagement organisés par l'État et le développement de nouveaux secteurs économiques comme les services ou le tourisme, soit qu'elles cherchent à accéder à d'autres

¹⁰ Le fait d'avoir des parents (un fils, un oncle, un frère ou une sœur) installés à Tunis facilite grandement l'accès à l'infrastructure hospitalière de la capitale.

marchés de l'emploi en émigrant dans les villes ou à l'étranger, soit qu'elles utilisent les deux possibilités à la fois. La nature de la dispersion familiale telle que nous l'avons appréciée dans cette étude montre qu'elle est très liée, entre autres, à l'intensité de l'engagement dans l'activité agricole, à la transformation du type de famille (tendance à la mononucléarisation), aux traditions migratoires anciennes, à la gestion du patrimoine familial. Elle traduit, en fait, le « vécu » des familles.

Pour le résumer, nous avons eu recours à un diagramme de Lexis adapté qui situe sur un axe du temps les différents événements familiaux (antérieurs ou actuels) concernant un ménage depuis la naissance du chef de ménage (constitution de la famille, naissance des enfants, migrations du chef, migrations des enfants etc.). La dynamique familiale ainsi reconstituée (figures 1 à 3) permet de distinguer dans l'ensemble des ménages plusieurs groupes suivant leur sensibilité à la migration ou à la pluriactivité. Ces deux facteurs peuvent ensuite être mis en relation avec par exemple la composition du ménage (famille mononucléaire ou élargie), son type (jeune ou vieux ménage) ou avec sa reproduction (nombre d'enfants vivants). Une dichotomie entre les ménages avec des stratégies migratoires fortes et les ménages ne pratiquant pas les migrations se dessine ainsi d'une manière nette dans chaque zone.

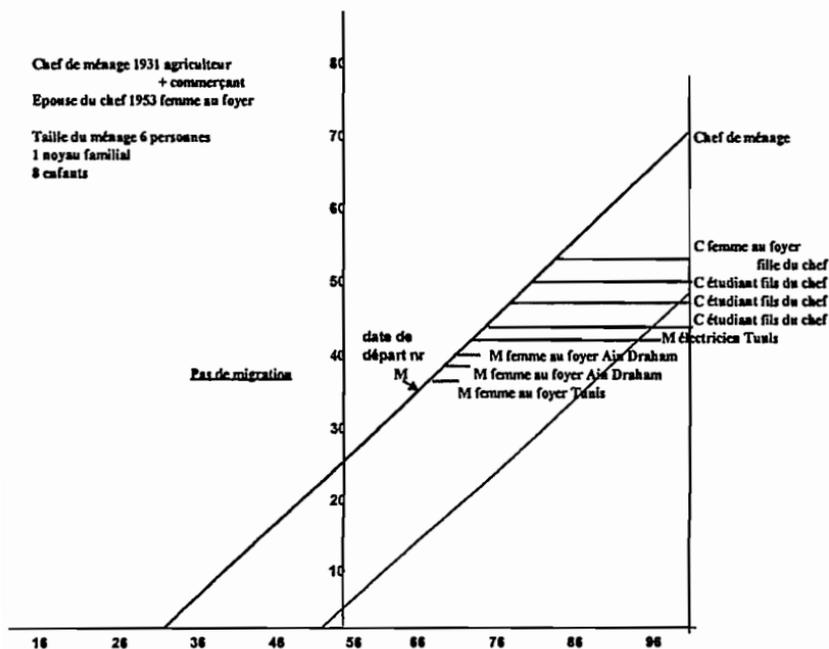
En Kroumirie, le nombre de ménages ayant des stratégies familiales à forte composante migratoire est très important. Ils se distinguent des ménages qui se contentent d'être assistés par l'État ou qui ont pu sortir de la précarité par un redéploiement local des activités vers les enfants. Parmi le groupe des ménages à forte dominante migratoire, deux sous-groupes apparaissent assez homogènes. Le premier est constitué de chefs de ménage âgés (plus de 60 ans) qui, en leur temps, ont effectué un ou plusieurs longs séjours dans la capitale ou à l'étranger et qui ont pu se constituer un pécule leur permettant de subsister à leur retour au pays ; la tradition migratoire du père est suivie par les enfants. Le second concerne des chefs de ménage moins âgés (autour de 50 ans) qui ont un ou plusieurs de leurs enfants installés dans une

autre région (principalement Tunis) : jeunes filles placées comme bonnes à Tunis, filles mariées dont certaines exercent une profession dans l'éducation, l'administration ou les services, mais également fils ayant une profession qui dénote pour tous une certaine élévation sociale (figure 1).

Le Haut Tell de Bargou se caractérise par l'importance des ménages dépendants de la migration des enfants dans la capitale. Ce sont, en général, de vieux couples d'agriculteurs (plus de 65 ans) qui vivent seuls ou avec leurs enfants encore en âge scolaire, ou bien avec l'un de leurs enfants qui a trouvé un emploi local (fils qui s'occupe de la propriété quand l'activité est encore agricole, services, éducation pour les filles). Les enfants émigrés ont atteint un niveau professionnel qui permet de les situer dans la classe moyenne de la capitale (électricien, infirmier, instituteur, militaire, fonctionnaire, etc.). La bipolarité de l'espace de vie de ces ménages est réelle, se traduisant par des transferts, des aides permanentes entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés (figure 2).

Dans la zone de Menzel Habib, les stratégies migratoires sont bien moins implantées que dans les deux zones du Nord. Lorsqu'elles sont pratiquées, elles n'impliquent pas des destinations lointaines, comme ce fut le cas dans les années soixante et soixante dix lorsque les frontières avec la Libye et l'Algérie étaient ouvertes. Depuis 1984 et avec l'arrêt brutal de la migration, surtout vers la Libye, les candidats à l'émigration de Menzel Habib privilégient les villes proches de El Hamma et Gabès. Les filles s'y installent pour des raisons de mariage, les fils y trouvent un emploi dans divers secteurs d'activités (ouvriers d'industrie, fonctionnaires, commerce, etc.). Les ménages pratiquant de telles stratégies sont constitués de plusieurs noyaux familiaux ; l'un des fils (marié ou non) reste avec les parents (figure 3).

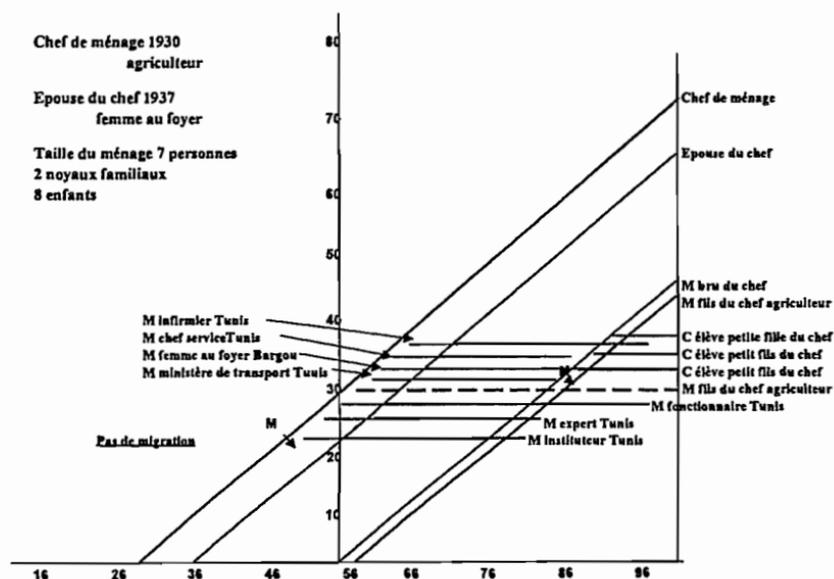
FIGURE 1. MÉNAGE-TYPE À FORTE DISPERSION FAMILIALE EXTERNE SANS MIGRATION DU CHEF (KROUMIRIE)



Trait interrompu : fils ou fille résidant dans le ménage
 Trait pointillé : fils ou fille marié(e) dans le ménage
 C : célibataire
 M : marié(e)
 D : divorcé(e)

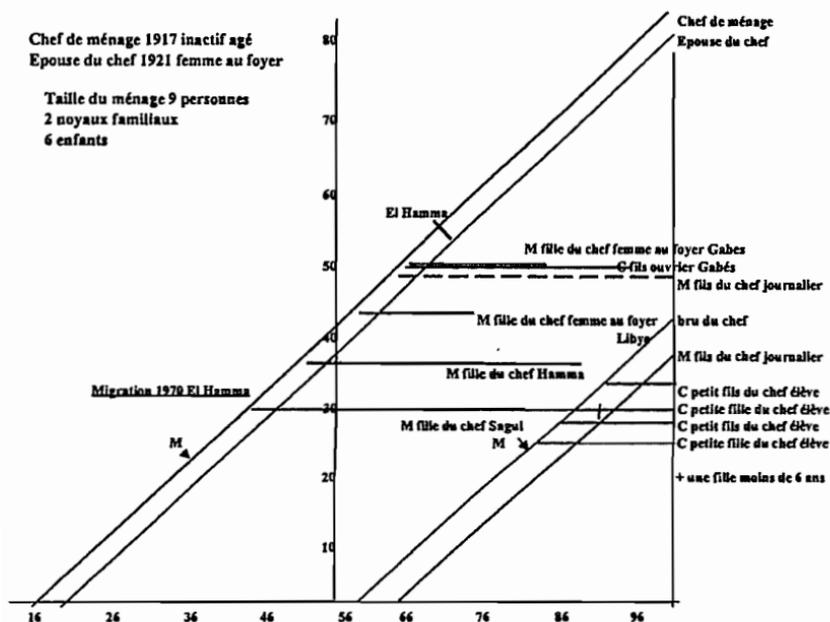
Ce schéma est adapté du diagramme de Lexis, bien connu des démographes pour distinguer les effets d'âge des effets de calendrier. Ici, l'axe des abscisses représente les années et l'axe des ordonnées l'âge du chef de ménage. Selon ce principe, il est possible de lire à la fois les événements qui ont marqué le ménage mais aussi dans une optique transversale la dynamique du cycle de vie familial.

FIGURE 2. MÉNAGE-TYPE DÉPENDANT DE LA MIGRATION
DES ENFANTS À TUNIS (BARGOU)



Trait interrompu : fils ou fille résidant dans le ménage
 Trait pointillé : fils ou fille marié(e) dans le ménage
 C : célibataire
 M : marié(e)
 D : divorcé(e)

FIGURE 3. MÉNAGE-TYPE À FORTE DISPERSION FAMILIALE
AVEC MIGRATION DES ENFANTS (MENZEL HABIB)



Trait interrompu : fils ou fille résidant dans le ménage
 Trait pointillé : fils ou fille marié(e) dans le ménage
 C : célibataire
 M : marié(e)
 D : divorcé(e)

Dans l'oasis d'El Faouar, la migration actuelle est faible, les enfants trouvent à s'employer dans la région mettant à profit le développement agricole basé sur l'extension des périmètres irrigués et la croissance du secteur touristique saharien. Les stratégies migratoires ne sont plus ici qu'une référence à la migration passée des chefs de ménage en Libye et en Algérie. Le relatif développement économique de la région n'a pas incité la population à s'engager, comme dans d'autres régions du Sud (Matmata par exemple), dans un processus de substitution vers d'autres destinations après le tarissement des flux vers ces deux pays.

Conclusion

On retiendra que le nord et le sud de la Tunisie ont des schémas migratoires différents et que cela apparaît aussi bien dans la migration passée que dans la migration actuelle. Il se confirme également que les formes de mobilité se diversifient et que la frontière entre migration définitive et mobilité temporaire n'est plus aussi tranchée que par le passé. La réversibilité des flux est en effet attestée dans toutes les zones, impliquant des allers-retours vers des lieux autres que le *douar* d'origine, suivant des fréquences qui tendent à devenir de plus en plus courtes. Les séjours de longue durée sans retour au *douar* semblent devoir céder la place à des séjours entrecoupés de visites ou de séjours de durée très variable (de plusieurs semaines à quelques mois). Autre point important, la mobilité des femmes n'est plus seulement liée aux échanges matrimoniaux, mais est également en relation avec l'activité économique. Ceci est plus net dans les zones du Nord, mais correspond à une tendance assez générale dans tout le pays. Enfin, quelle que soit l'ampleur de la dispersion familiale, les solidarités familiales demeurent vives.

On soulignera enfin que les mouvements de population ne servent plus uniquement de régulateur mais sont aussi l'expression de

stratégies familiales des ruraux qui cherchent à optimiser l'investissement de leur force de travail soit dans la production locale, soit sur des marchés plus ou moins lointains. La diversité des formes de mobilité, leur intensité, leur diffusion auprès de populations rurales autrefois enclavées sont les indices d'un renouvellement des stratégies familiales, aussi variées que peuvent l'être les régions, mais toutes s'ingéniant à s'adapter et à s'intégrer aux nouveaux espaces socio-économiques tunisiens.

Références bibliographiques

Belhedi A., 1992, *L'organisation de l'espace en Tunisie*, Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis I, Série Géographie, 27 (8), 270 p.

Ben Jelili R. et Mzali H., 1998, « Rural-urban migration and self-selection in Tunisia », *Papers in Regional Science*, 77 (4), pp. 347-360.

Domenach H. et Picouet M., 1995, *Les migrations*, PUF, Paris, 128 p.

Domenach H. et Picouet M. 1987, « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration », *Population*, 42 (3), pp. 469-484.

IREP, 1994, *Les migrations intérieures*, Cahier de l'Institut de Recherches et d'Études de la Population, 10, Tunis, 207 p.

Ministère du Développement Économique, 1995, *Migration intérieure et développement régional*, Tunis, 525 p.

CHAPITRE 9

INNOVATIONS DANS LES COMPOTEMENTS REPRODUCTIFS ET CONTRACEPTIFS

Bénédicte GASTINEAU

Université Paris X-Nanterre

Centre de Recherche Populations et Sociétés

Des pays arabes, la Tunisie est celui dont la transition de la fécondité est la plus achevée¹. L'indice synthétique de fécondité, supérieur à 7 enfants par femme en 1966, a diminué rapidement pour atteindre 2,4 en 1997 (ONFP, 1999). De la même façon que le monde arabe n'est pas homogène du point de vue démographique, les disparités régionales en Tunisie sont importantes. Alors qu'en 1966, les niveaux de fécondité sont sensiblement les mêmes quels que soient le milieu et la région considérés (INS, 1996), en 1996, l'ISF varie de 2,0 à 3,7 selon la région (ONFP, 1998).

Dans la mouvance des théories de la modernisation (Vimard, 1997), on pourrait s'attendre à constater une opposition entre la Tunisie littorale orientale (urbaine et développée) et la Tunisie intérieure et méridionale (rurale, moins développée). En fait, les

¹ Pour une analyse plus complète de la transition démographique en Tunisie, on pourra consulter Sandron, 1998.

variables démographiques montrent que la baisse de la fécondité est importante, certes sur la majorité du littoral, mais aussi dans le Nord-Ouest du pays qui s'avère être une région rurale et pauvre (ONFP, 1998). Les pratiques contraceptives et les comportements matrimoniaux suivent eux aussi une grande variabilité régionale.

Ces différences démographiques régionales recouvrent des disparités en termes de niveaux de développement socio-économique, d'urbanisation et aussi de pratiques culturelles. Mais dès lors que l'on essaie de les mettre en correspondance, on se rend compte qu'il ne s'agit plus simplement d'opposer zone rurale et zone urbaine, ou *gouvernorat* « riche » et *gouvernorat* « pauvre »². Les résultats des grandes enquêtes démographiques en Tunisie mettent surtout en avant l'hétérogénéité du monde rural.

C'est dans ce contexte que l'enquête « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » a été menée dans quatre sites ruraux³. Elle comporte un volet démographique permettant le calcul de nombreux indices du calendrier et de l'intensité de la fécondité, de la nuptialité et des pratiques contraceptives des couples. Nous nous appuyerons sur ces résultats pour montrer que parler de la « fécondité du monde rural » s'avère réducteur pour bien cerner la diversité des stratégies démographiques des ménages.

À cette fin, nous verrons dans un premier temps comment varient le calendrier et l'intensité de la fécondité selon les zones. Nous détaillerons ensuite les modèles régionaux en termes de nuptialité et de contraception. Pour cette dernière, l'accent sera mis sur l'analyse offre/demande. Enfin, nous conclurons sur l'existence de deux modèles de comportements démographiques dans les quatre sites d'étude.

² Le *gouvernorat* est la plus grande division administrative en Tunisie.

³ Voir le chapitre 6 et l'annexe de cet ouvrage pour une présentation de l'enquête et des sites d'étude.

Calendrier et intensité de la fécondité

Dans les zones d'enquête MFAF, les indices synthétiques de fécondité (ISF), calculés pour l'année 1997, varient du nord au sud, de 2,3 à 4,2 enfants par femme (tableau 1). Pour la même année, l'ISF national est de 2,4, dans un pays urbanisé à 60% (ONFP, 1999). Pour des régions rurales, les zones d'étude de la Kroumirie et de Bargou sont donc particulièrement « peu fécondes ». À Menzel Habib et à El Faouar, les niveaux de fécondité sont certes plus élevés mais avec des ISF inférieurs ou proches de 4 enfants par femme, on peut déjà affirmer que la transition est en cours.

TABLEAU 1. INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ EN 1997

Kroumirie	2,3
Bargou	2,3
Menzel Habib	3,4
El Faouar	4,2

Source : enquête MFAF 1998.

Ces niveaux de fécondité différents d'une zone à l'autre sont le résultat de transitions démographiques qui ne sont pas déroulées partout de la même façon ni au même rythme.

En Kroumirie, la transition a débuté avec les femmes nées entre 1950 et 1959 (figure 1). Au moment de l'enquête, elles n'ont pas achevé leur descendance mais à leur quarantième anniversaire, elles ont en moyenne 5,0 enfants soit 0,8 de moins que leurs aînées nées entre 1940 et 1949. Sachant que 80% de ces femmes nées entre 1950 et 1959 pratiquent une contraception et que 40% de l'ensemble des « non célibataires » sont déjà stérilisées, leur descendance finale ne devrait pas être supérieure à 6 enfants. La baisse de la fécondité se poursuit avec les générations nées entre 1960 et 1969.

À Bargou, comme en Kroumirie, on constate une baisse significative de la fécondité dans les générations 1950-1959 comparativement à celle des femmes nées entre 1940-1949. À 40 ans, les premières avaient 7,0 enfants, les secondes 4,8. C'est surtout après 30 ans que les différences sont importantes. Dans les générations les plus jeunes (1960-1969), la tendance à la baisse se confirme.

À Menzel Habib, la fécondité des femmes nées entre 1950 et 1959 reste élevée, la descendance moyenne à 40 ans est même supérieure à celles de femmes nées avant 1940. En revanche, la descendance des générations les plus jeunes, celles nées entre 1960-1969, a toutes les caractéristiques d'une descendance limitée. En effet, à 30 ans, ces femmes ont en moyenne 2,1 enfants, soit 1,2 de moins que leurs aînées nées entre 1950 et 1959, au même âge.

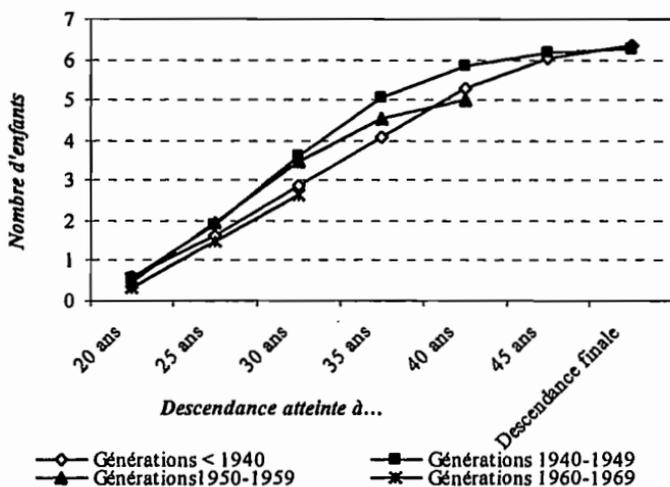
La situation démographique d'El Faouar est singulière dans le monde rural observé par l'enquête MFAF. En effet, les indicateurs montrent une augmentation constante de la descendance dans les trois premiers groupes de générations observées⁴ (figure 1). À leur quarantième anniversaire, les femmes nées avant 1940 avaient 4,7 enfants, celles nées entre 1940-1949 en avaient 5,7 et celles nées entre 1950-1959 en ont 6,3. En meilleure santé, les femmes mènent plus de grossesses à terme et les intervalles génésiques diminuent. En l'absence de limitation des naissances, la descendance finale augmente. Le niveau de fécondité s'est « stabilisé » dans les générations les plus jeunes (1960-1969). Si ces femmes adoptent des pratiques contraceptives limitant leur descendance finale, on pourrait alors observer une baisse significative de la fécondité. À El Faouar, on observe donc des changements dans les comportements de reproduction mais ces changements sont récents, beaucoup plus récents que dans les autres zones.

⁴ On rencontre aussi ce phénomène pour les générations nées avant 1940 et celles nées entre 1940 et 1949 pour les zones de Bargou et Menzel Habib, mais de manière moins nette qu'à El Faouar.

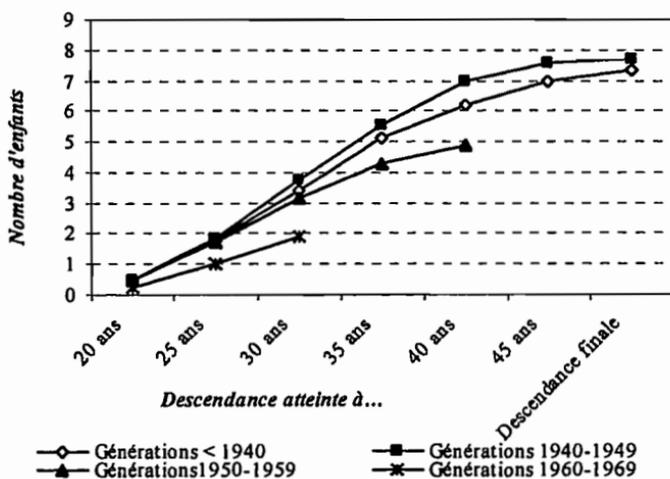
COMPORTEMENTS REPRODUCTIFS ET CONTRACEPTIFS

FIGURE 1. DESCENDANCE ATTEINTE À DIFFÉRENTS ANNIVERSAIRES
DES FEMMES PAR GROUPES DE GÉNÉRATIONS

KROUMIRIE



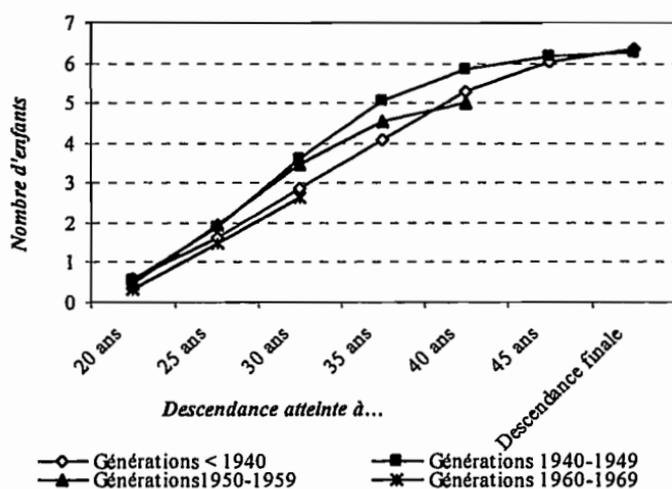
BARGOU



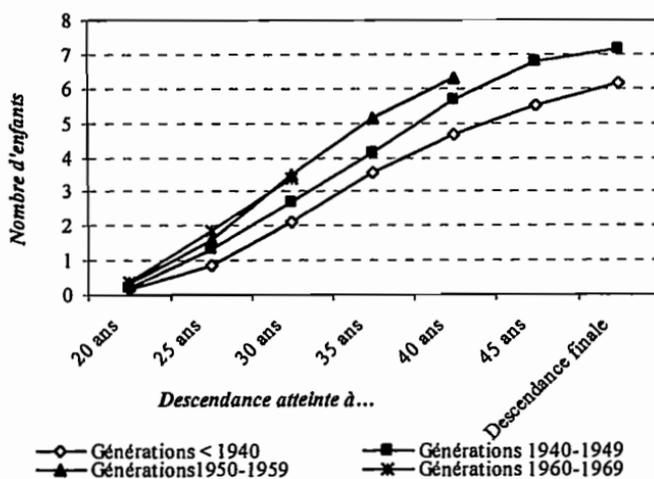
CHAPITRE 9

FIGURE 1 (SUITE)

MENZEL HABIB



EL FAOUAR



Source : enquête MFAF 1998.

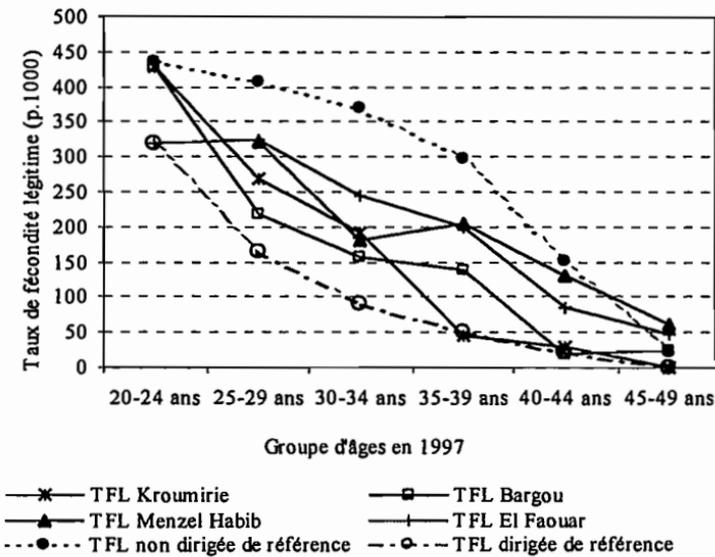
Ces premiers résultats opposent les zones du Nord et les zones du Sud. Dans le Nord, la transition de la fécondité commence vraisemblablement au cours des années 1970 avec les générations 1950-1959. En 1997, la fécondité est déjà très limitée comme les indicateurs transversaux et longitudinaux en attestent. Dans le Sud, les innovations dans les comportements reproducteurs sont récentes ; elles concernent notamment, comme nous le verrons, les jeunes femmes nées après 1960 qui adoptent des pratiques contraceptives inconnues de leurs aînées.

La diversité des rythmes de transition de fécondité en zones rurales tunisiennes apparaît dans les résultats de l'enquête. Les zones du Nord sont beaucoup plus avancées dans la transition que les zones du Sud qui sont entrées plus tardivement dans le processus de baisse de fécondité. Affinons ces observations à travers l'étude de la fécondité naturelle et légitime.

La figure 2 permet de comparer les taux de fécondité légitime (TFL) observés avec l'enquête MFAF avec les taux de référence de fécondité légitime dirigée et non dirigée définis par Louis Henry (1972).

À Bargou et en Kroumirie, les taux se rapprochent des taux de fécondité dirigée de référence dès 25 ans. Les femmes constituent rapidement leur descendance (fécondité forte en début de vie en union) puis mettent fin à leur vie féconde par des méthodes de contraception d'arrêt. Ce schéma n'exclut pas, comme il sera précisé, que des nouveaux comportements dans la constitution de la descendance apparaissent chez les plus jeunes. Dans le Sud, les taux de fécondité légitime sont révélateurs d'une faible limitation des naissances. Ils se situent entre les taux de référence de la fécondité naturelle et ceux de la fécondité dirigée. En 1997, au sein des unions, la fécondité reste élevée (tableau 2), et comme nous le verrons, les comportements contraceptifs ont des effets encore limités sur l'intensité de la fécondité.

FIGURE 2. COMPARAISON DES TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME OBSERVÉS EN 1997 AVEC DES TAUX DE RÉFÉRENCE



Source : enquête MFAF 1998.

TABLEAU 2. INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ LÉGITIME DES FEMMES DE 20-49 ANS EN 1997

Kroumirie	4,8
Bargou	4,9
Menzel Habib	5,4
El Faouar	6,1

Source : enquête MFAF 1998.

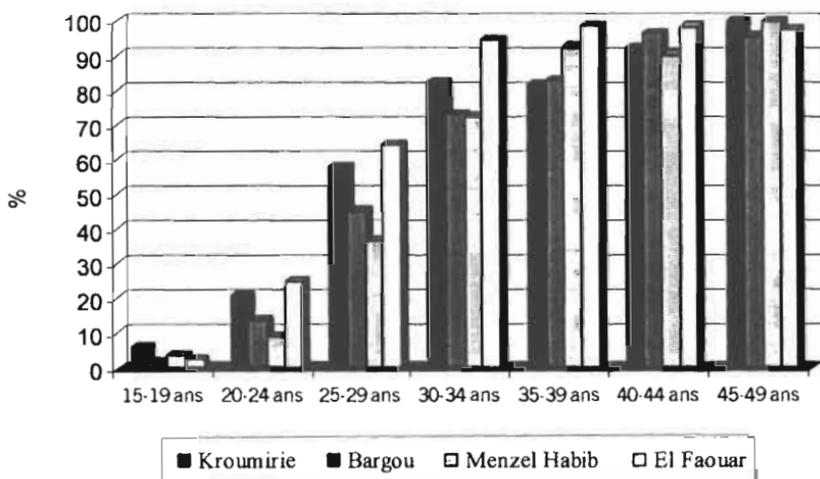
Les débuts de la baisse de la fécondité empruntent différentes voies, combinant principalement des changements de comportements matrimoniaux et l'adoption de pratiques contraceptives.

Deux schémas de nuptialité

L'étude de la nuptialité reste indispensable pour comprendre la fécondité en Tunisie car le mariage reste le seul cadre légitime de la procréation, même si le calendrier et l'intensité de la nuptialité ont connu des évolutions significatives dans les zones d'enquêtes⁵.

Tout d'abord, on remarque en 1997 le fort pourcentage de filles célibataires dans le groupe 15-19 ans. Il est partout supérieur à 94%. L'âge d'entrée en union a été retardé dans tous les sites ruraux enquêtés. Alors que plus de la moitié des femmes nées entre 1940 et 1949 étaient déjà mariées à leur vingtième anniversaire, ce sont seulement 8% des femmes de vingt ans qui sont mariées au moment de l'enquête. Néanmoins, en 1997, des disparités subsistent d'une zone à l'autre (figure 3).

FIGURE 3. PROPORTION DE FEMMES MARIÉES, VEUVES OU DIVORCÉES EN 1997 PAR GROUPES D'ÂGES (%)



Source : enquête MFAF 1998.

⁵ Voir le chapitre 10.

C'est à El Faouar que la nuptialité est la plus précoce. La quasi-totalité des femmes entrent en union avant 30 ans. Cette nuptialité précoce et « universelle » favorise une forte fécondité. Le modèle matrimonial reste très traditionnel comme en témoigne la forte consanguinité des unions. À Menzel Habib, les femmes entrent plus tardivement en union qu'à El Faouar. Dans le groupe des 25-29 ans, plus de 63% des femmes sont encore célibataires. Cette proportion diminue fortement parmi les 30-34 ans (28%). Si le recul d'âge au mariage est important, et n'est pas sans conséquence sur la fécondité, le mariage reste néanmoins le modèle dominant, la quasi-totalité des femmes de plus de 35 ans sont entrées en union.

À Bargou, on observe un fort taux de célibat chez les femmes de 25-29 ans (64%) et même chez les 30-34 où encore 28% des femmes sont célibataires. Mais contrairement aux zones du Sud, à 35-39 ans, 17% des femmes sont encore célibataires. En Kroumirie, on constate le même phénomène avec la même intensité. Ces femmes ne resteront peut-être pas célibataires définitivement mais elles ont une probabilité relativement faible de se marier, et si elles entrent en union après 40 ans, elles ne pourront bien sûr avoir qu'une descendance très restreinte.

Avec l'âge d'entrée en union, l'âge à la naissance du premier enfant recule. Les femmes nées en 1960 et 1969 ont eu en moyenne leur premier enfant à 23,0 ans à Bargou, à 22,2 ans en Kroumirie et à Menzel Habib, et à 21,3 ans à El Faouar.

Le retard de la première maternité est un facteur de la diminution de la descendance finale mais ici il est loin d'expliquer à lui seul la baisse de la fécondité. Partant du constat de l'importance de la limitation de la fécondité légitime dans la détermination des niveaux de fécondité, il devient important d'analyser plus précisément les pratiques contraceptives des femmes pour comprendre la variabilité des niveaux de fécondité d'une zone à l'autre.

Là encore, toutes les informations recueillies pendant l'enquête MFAF montrent que deux types de pratiques contraceptives se distinguent clairement.

Deux schémas de pratique contraceptive

Pour des raisons historiques liées à la plus grande pénétration du programme de planification familiale dans les zones du Nord, nous présenterons les schémas des zones du Nord et de celles du Sud de manière séquentielle.

Une contraception ancienne et très courante dans le Nord

Dans les zones du Nord, 81% des femmes⁶ ont déclaré utiliser une méthode contraceptive au moment de l'enquête (tableau 3). Ce chiffre est très élevé si on le compare à la prévalence contraceptive en milieu rural au niveau national en 1994, qui est de 51% (ONFP, 1996)⁷. Il faut sans doute y voir une des spécificités en termes de choix géographique du programme de planification familiale tunisien.

En effet, si le programme débute dans toute la Tunisie en 1964 et ne s'implante réellement en milieu rural qu'au début des années 1980, la région du Nord-Ouest⁸ a, de manière exceptionnelle, bénéficié très tôt de moyens importants de diffusion de la contraception. Les agents du planning ont rencontré dès le lancement du programme dans cette région une forte demande (Gastineau et Sandron, 2000). Une enquête préparatoire a montré que le contrôle des naissances existait avant l'arrivée du programme officiel de planification et les femmes exprimaient déjà le souhait d'avoir peu d'enfants. Pour cela, elles avaient à leur disposition des méthodes traditionnelles plus ou moins rationnelles, plus ou moins efficaces,

⁶ Femmes non célibataires, non stériles, non enceintes, de 15-49 ans.

⁷ Les bases de calcul de « l'Enquête Tunisienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant » (ETSME) et celles de l'enquête MFAF sont légèrement différentes. L'ETSME calcule la prévalence contraceptive sur l'ensemble des femmes mariées de 15-49 ans tandis que dans l'enquête MFAF, nous prenons en compte (par souci de cohérence avec les autres données) les femmes non célibataires (exclues les femmes stériles ou enceintes) aux mêmes âges. Ces divergences sont, dans ce cas précis, peu importantes (si on utilise la méthode de l'ETSME, la prévalence contraceptive en Kroumirie et à Bargou est de 82%).

⁸ Où se situent nos deux zones d'étude du Nord.

le panel allant du coït interrompu aux décoctions de plantes et rites magiques. De plus, l'avortement était pratiqué par les matrones traditionnelles (*qabla*), les femmes ayant recours à cette intervention surtout en fin de vie féconde.

TABLEAU 3. PROPORTION DE FEMMES DE KROUMIRIE ET DE BARGOU, NON CÉLIBATAIRES, NON STÉRILES, NON ENCEINTES, DE 15-49 ANS UTILISANT UNE CONTRACEPTION PAR GROUPES D'ÂGES AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (%)

Groupe d'âges en 1998	Utilise une contraception	Effectifs
< 30 ans	80,0	60
30-34 ans	74,2	62
35-39 ans	89,1	69
40-44 ans	80,5	82
45-49 ans	78,3	60
Total	80,8	333

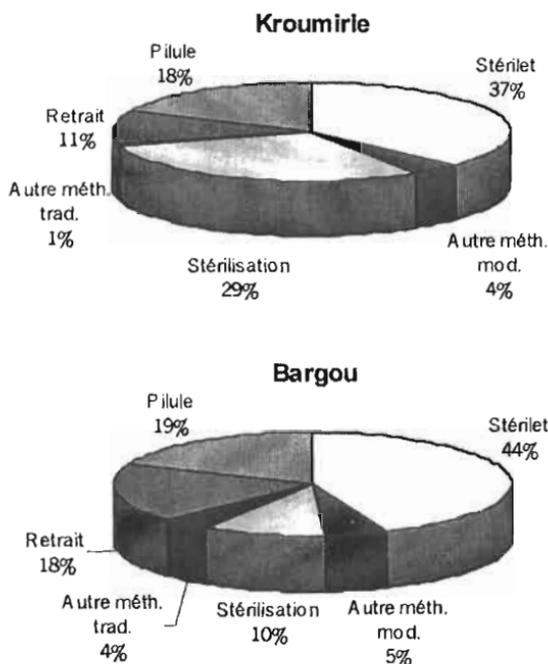
Source : enquête MFAF 1998.

La contraception moderne a rapidement remplacé la contraception traditionnelle. Dans un premier temps, les méthodes d'arrêt ont été privilégiées. Les femmes ont souvent opté pour la stérilisation, méthode souvent perçue comme la plus adaptée à celles qui étaient isolées, éloignées des structures sanitaires. Elles y ont été quelques fois incitées par les agents locaux du planning. Toutes les enquêtes nationales (ONFP, 1982 ; ONFP et IRD 1989 ; ONFP 1996) montrent l'importance de la stérilisation dans la région du Nord-Ouest. Ce résultat apparaît aussi dans les zones de l'enquête MFAF : la stérilisation est, en effet, beaucoup plus répandue dans le Nord que dans le Sud et surtout en Kroumirie, où une femme sur cinq (femmes non célibataires de 15-49 ans) est stérilisée. La stérilisation se pratique alors que la femme a dépassé les 35 ans et eu en moyenne 5,8 enfants.

COMPORTEMENTS REPRODUCTIFS ET CONTRACEPTIFS

La première phase de la planification familiale dans les zones Nord de l'enquête MFAF a donc permis de remplacer des méthodes traditionnelles, bien connues des femmes mais souvent inefficaces, quelquefois même dangereuses, par des méthodes modernes comme la stérilisation ou le stérilet. Les femmes avaient leurs enfants très rapidement après leur mariage, les intervalles génésiques étaient relativement faibles, et une fois leur descendance constituée, elles mettaient fin à leur vie féconde grâce à une contraception d'arrêt.

FIGURE 4. RÉPARTITION DES FEMMES DANS LES ZONES NORD QUI UTILISENT UNE CONTRACEPTION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE SELON LA MÉTHODE CHOISIE



Source : enquête MFAF 1998.

CHAPITRE 9

Depuis la fin des années 1980, le nombre de ligatures des trompes pratiquées en Tunisie diminue. On observe la même tendance dans les régions du Nord-Ouest. La méthode la plus utilisée est le stérilet (figure 4) mais toutes les femmes qui optent pour cette contraception ne souhaitent pas mettre fin définitivement à leur vie féconde. L'analyse de l'objectif de la contraception permet de distinguer un ensemble de femmes qui ne se contentent plus de limiter leur descendance mais entreprennent d'espacer leurs grossesses (tableau 4).

TABLEAU 4. RÉPARTITION DES FEMMES DE KROUMIRIE ET DE BARGOU QUI UTILISENT UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE SELON L'OBJECTIF DE LA CONTRACEPTION (%)

Groupe d'âges en 1998	Pour espacer les naissances	Pour ne plus avoir d'enfants	Autres motifs	Total	Effectifs
< 30 ans	54,0	18,7	27,3	100,0	48
30-34	20,0	53,3	26,7	100,0	45
35-39	5,0	65,0	30,0	100,0	60
40-44	0,0	82,8	17,2	100,0	64
45-49	2,2	77,8	20,0	100,0	45
Total	14,8	61,7	23,5	100,0	262

Source : enquête MFAF 1998.

Un nouveau type de pratique contraceptive se dessine chez les plus jeunes femmes qui, en majorité, utilisent la contraception aussi à des fins d'espacement et non plus seulement à des fins de limitation des naissances. Le point primordial à retenir ici est que le contrôle des naissances après le premier enfant est un comportement fréquent dans les zones Nord de l'enquête MFAF alors qu'il est encore rare dans le milieu rural tunisien en général.

Pour résumer, on peut dire que dans les zones Nord, la contraception n'a eu en début de transition démographique que des

effets restreints sur la fécondité en ne limitant que les naissances de rangs très élevés. En 1997, avec des taux de prévalence élevés et une prédominance des méthodes modernes, la contraception fait partie des variables importantes pour expliquer la faible fécondité. La contraception d'arrêt intervient de plus en plus tôt dans la descendance des femmes et de nouveaux comportements d'espacement des naissances émergent.

Ces innovations dans les comportements génésiques appellent des innovations dans d'autres sphères de la vie des femmes et des familles. Alors qu'une femme consacrait la majorité de sa vie d'adulte à élever ses enfants, aujourd'hui, parce qu'elle a moins d'enfants et qu'elle peut davantage choisir le moment de ses grossesses, elle a plus de temps disponible à consacrer à d'autres activités, temps disponible avant le premier enfant ou après le dernier. Ainsi, pour les femmes de Kroumirie âgées en 1998 de 40 à 49 ans, 13 années en moyenne ont séparé la première de la dernière naissance, tandis que pour celles âgées de 30 à 39 ans qui déclarent avoir terminé leur descendance, seulement 9 années se sont écoulées entre ces deux événements. La manière dont ce temps disponible est utilisé, notamment pour des activités productives ou non, dépend évidemment du mode d'organisation familiale.

Dans les zones du Nord, ce mode d'organisation est proche d'une stratégie de survie, ce qui explique la forte mobilisation de la main-d'œuvre féminine. Les caractéristiques des deux zones Nord, et en particulier celle de la Kroumirie, incitent alors à analyser la baisse de la fécondité dans le cadre du « malthusianisme de pauvreté »⁹ : on y trouve en effet une bonne adéquation entre une demande de contraception issue de conditions de vie très précaires et une offre performante.

⁹ Sur ce concept, voir le chapitre 1 de cet ouvrage. Pour une étude sur la région Nord-Ouest de la Tunisie sur ce thème, on pourra se référer à Gastineau et Sandron, 2000.

Une prévalence contraceptive plus faible dans les zones du Sud

Dans les deux zones du Sud, au moment de l'enquête MFAF, moins d'une femme¹⁰ sur deux déclare utiliser une méthode contraceptive : 45% à Menzel Habib, 48% à El Faouar (tableau 5). Ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux observés dans les zones du Nord et légèrement plus faibles que la moyenne nationale.

TABLEAU 5. PROPORTION DES FEMMES DE MENZEL HABIB ET D'EL FAOUAR, NON CÉLIBATAIRES, NON STÉRILES, NON ENCEINTES, UTILISANT UNE CONTRACEPTION PAR GROUPES D'ÂGES AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (%)

Groupe d'âges en 1998	Utilise une contraception	Effectifs
< 30 ans	51,3	74
30-34 ans	51,0	100
35-39 ans	55,5	99
40-44 ans	47,2	110
45-49 ans	23,0	78
Total	46,4	461

Source : enquête MFAF 1998.

Le programme de planification familiale a été moins actif dans le Sud que dans le Nord. Deux conséquences majeures peuvent être identifiées. Tout d'abord, la diffusion des méthodes contraceptives modernes y a été plus tardive. Ensuite, la limitation des naissances n'est pas encore socialement acceptée partout, contrairement au Nord où l'implantation massive des centres de planification familiale et le dynamisme des programmes et des agents ont permis

¹⁰ Non célibataires, non stériles, non enceintes, de 15-49 ans.

de banaliser la contraception et de la rendre tout à fait légitime. Les résultats de l'enquête MFAF vont dans ce sens.

On note que les pratiques de limitation des naissances chez les femmes les plus âgées sont peu importantes. Les femmes les plus âgées sont moins nombreuses à avoir eu recours à l'avortement dans le Sud que dans le Nord, respectivement 12% et 21%. Dans le Sud, les vieilles femmes connaissaient certainement d'autres moyens de limitation des naissances, mais il semble que la contraception, toutes méthodes confondues, se soit diffusée plus tard dans le Sud que dans le Nord.

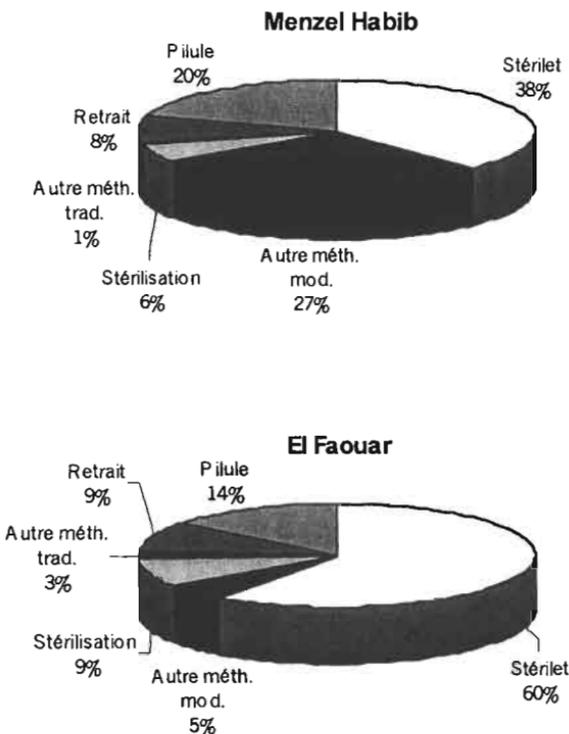
Les femmes qui sont proportionnellement les plus nombreuses à limiter leur descendance sont celles qui sont âgées de 35-39 ans et celles qui ont 5 ou 6 enfants. La contraception intervient donc pour ce groupe d'âges en fin de vie féconde. En début de vie féconde, elle est peu pratiquée. Aucune des femmes sans enfants ne pratique de contraception tandis que 39% des mères d'enfant unique contrôlent leur fécondité.

Quant au choix des méthodes contraceptives, à El Faouar le panel de méthodes est très restreint puisque le stérilet représente à lui seul plus de 60% des contraceptifs utilisés (figure 5). C'est dans cette zone que les moyens traditionnels (autres que le retrait) sont les plus fréquemment cités. À Menzel Habib, le stérilet est aussi la méthode la plus utilisée, mais on y observe un poids important des « autres méthodes modernes ». À Menzel Habib comme à El Faouar les femmes stérilisées sont peu nombreuses comparativement aux femmes enquêtées dans le Nord. Ceci s'explique par le fait que la promotion de la planification familiale a été plus tardive dans le Sud et qu'à ce moment les priorités se sont portées sur d'autres méthodes comme le stérilet ou plus récemment la pilule.

Comme dans le Nord, le stérilet est souvent utilisé à des fins d'espacement et couramment proposé à des femmes qui ont un ou deux enfants. Moins de 3% des mères de un ou deux enfants pratiquent une contraception pour ne plus avoir d'enfants, contre

19% des mères de 3-4 enfants et 39% des mères de 5-6 enfants. Le nombre souhaité d'enfants reste élevé, l'enquête MFAF l'a estimé à 5 à El Faouar et 4,2 à Menzel Habib¹¹.

FIGURE 5. RÉPARTITION DES FEMMES DANS LES ZONES SUD QUI UTILISENT UNE CONTRACEPTION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE SELON LA MÉTHODE CHOISIE



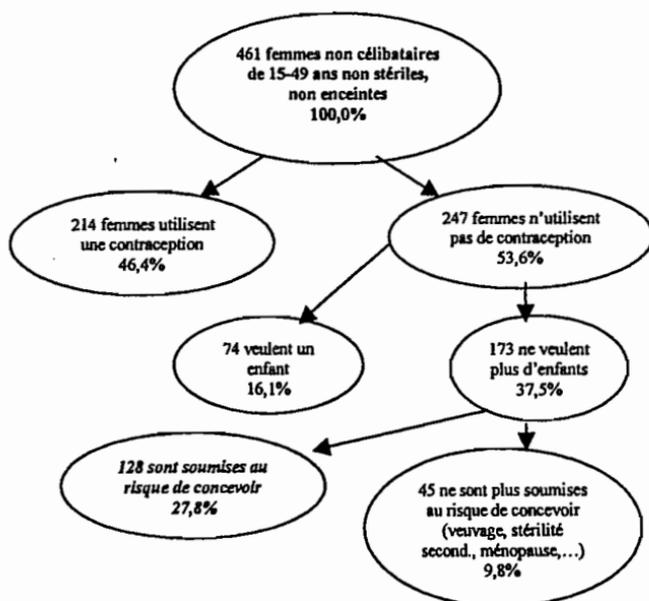
Source : enquête MFAF 1998.

¹¹ Ensemble des femmes non célibataires, non stériles. Dans les zones du Nord, les chiffres sont de 2,9 en Kroumirie et 3,4 à Bargou.

COMPORTEMENTS REPRODUCTIFS ET CONTRACEPTIFS

Au moment de l'enquête, dans les zones Sud, l'accès aux moyens contraceptifs semble être assuré pour toutes les femmes¹² et pourtant un nombre important de femmes déclarant ne plus souhaiter d'enfants n'utilisent pas de contraception. On peut donc parler d'une « demande potentielle non satisfaite ». Elle représenterait 28% des femmes enquêtées (figure 6).

FIGURE 6. DEMANDE POTENTIELLE DE CONTRACEPTION DANS LES ZONES DU SUD AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

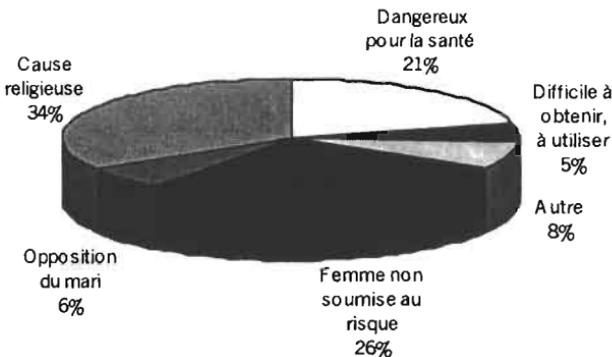


Source : enquête MFAF 1998.

¹² Seules deux femmes ont déclaré ne pas utiliser de contraceptifs parce qu'il est difficile de s'en procurer.

Les femmes n'hésitent pas à affirmer qu'elles ne veulent plus d'enfants ou que le dernier n'était pas souhaité et pourtant elles restent réticentes face à la contraception. Pourquoi ? L'enquête MFAF a permis de recueillir les raisons de « non-utilisation de contraception ». Parmi les réponses des femmes, tous âges confondus, qui ne veulent plus d'enfants mais qui n'utilisent pas de contraception, trois grandes raisons reviennent fréquemment : la cause religieuse, la non-soumission au risque de concevoir¹³, le danger pour la santé que représenterait la contraception (figure 7).

FIGURE 7. RÉPARTITION DES FEMMES DE MENZEL HABIB ET D'EL FAOUAR DE 15-49 ANS, NON CÉLIBATAIRES, NON ENCEINTES, NON STÉRILES, QUI NE CONTRÔLENT PAS LEUR FÉCONDITÉ SELON LE MOTIF DE NON-UTILISATION DE CONTRACEPTION AU MOMENT DE L'ENQUÊTE



Source : enquête MFAF 1998.

¹³ Sur les 40 femmes ayant répondu selon cet item, 6 sont veuves, 8 sont des divorcées, 10 allaitent et 15 ont plus de 40 ans. Ces femmes de plus de 40 ans se considèrent comme non-soumises au risque de grossesses à cause de leur âge et n'éprouvent pas le besoin de prendre une contraception. Or, elles sous-estiment souvent ce risque et de nombreuses femmes ont des grossesses tardives non désirées (72% des femmes de 45 ans ou plus qui ont eu un enfant durant les cinq années précédant l'enquête disent ne pas avoir désiré cet enfant).

Les obstacles à la diffusion de la contraception dans le Sud sont donc principalement le manque d'information (les femmes considèrent que la contraception est dangereuse, elles sous-estiment leur fécondabilité après quarante ans) et les convictions religieuses (souvent liées à l'influence du mari, au « fatalisme »). Ces raisons sont liées au statut de la femme qui a peu accès aux moyens d'informations et aux structures sanitaires, et dont le rôle dans la société et dans son couple ne lui permet pas d'imposer son souhait de réduire sa descendance, encore enjeu du groupe familial et de la pression sociale.

Pour résumer, nous dirons que les comportements contraceptifs dans le Sud sont caractérisés par une faible utilisation de la contraception chez les jeunes femmes comme chez les plus âgées, des besoins potentiels de contraception non satisfaits, un statut des femmes défavorable à la diffusion de la contraception¹⁴. Les pratiques contraceptives n'ont encore qu'un effet limité sur la fécondité. Certes, une femme sur deux environ utilise un moyen de contraception mais la contraception arrive souvent très tardivement dans la vie génésique des femmes, après 5 enfants. Ces pratiques correspondent bien à des idéaux de fécondité qui valorisent encore des descendance nombreuses.

Conclusion

Les résultats de l'enquête MFAF montrent tout d'abord la diversité des dynamiques démographiques dans le monde rural. Dans les sites étudiés, on a pu observer des comportements reproducteurs différents dont certains sont très éloignés des schémas traditionnels associés habituellement au monde rural. Dans les deux zones du

¹⁴ Une étude sur les comportements reproductifs en milieu rural dans le Sud et le Centre-Ouest tunisien, effectuée en 1995, tirait les conclusions suivantes : « [dans les zones rurales] du Sud surtout, ce sont des facteurs d'ordre culturel liés à la structure familiale, tels que la famille étendue, le mariage précoce, la cohabitation du couple avec la famille du mari, etc., qui déterminent le projet de fécondité et orientent l'attitude face à la contraception » (ONFP, 1997, p. 134).

Nord, l'analyse fine, micro-locale que permet l'enquête MFAF a fait apparaître des stratégies novatrices dans les comportements de nuptialité et de contraception qui expliquent les faibles niveaux de fécondité. Dans les zones du Sud, si des changements sont en cours, les comportements restent plus traditionnels, la nuptialité « universelle » et la forte fécondité sont valorisées.

Pourquoi de telles différences d'un milieu rural à un autre ? Les variables classiques « urbanisation », « éducation », « modernisation » sont ici peu pertinentes. Les zones du Nord ne sont pas plus développées que celles du Sud. En ce qui concerne l'éducation, dans le Nord comme dans le Sud, la très large majorité des femmes sont analphabètes. En fait, cette diversité tient à la fois de l'offre de services de planification familiale, plus ancienne et plus abondante dans le Nord, et de la demande, s'exprimant peu dans le Sud.

Dans les zones Nord de l'enquête MFAF, les stratégies novatrices dans les zones rurales étudiées sont ainsi la conséquence d'une volonté forte de limitation des naissances, induite par des conditions de vie trop précaires. *A contrario* de la théorie classique de la transition démographique qui associe monde rural et forte fécondité, l'enquête MFAF montre que les ménages ruraux peuvent tout à fait développer des nouvelles stratégies démographiques dans un contexte économique défavorable.

En revanche, le fait que la demande potentielle des femmes des zones du Sud en matière de contraception ne trouve pas à s'exprimer en raison d'inerties dans les comportements sociaux qui continuent à valoriser une forte fécondité, montre la nécessité de ne pas isoler les faits démographiques. Les innovations dans les comportements reproducteurs renvoient sans cesse au champ plus vaste du statut social et économique des femmes.

Références bibliographiques

Gastineau B. et Sandron F., 2000, « La relation pauvreté-fécondité : une étude de cas en Tunisie », *Documents de Recherche de l'ETS*, 9, IRD, Paris, 26 p.

Henry L., 1972, *Démographie, analyse et modèles*, Larousse, Paris, Réimpression INED, 1984, Paris, 371 p.

INS, 1966, *Recensement général de la population*. Volume : caractéristiques démographiques, Institut National de la Statistique, Tunis.

Ministère de la Santé Publique, 1970, *Projet de développement des activités du planning familial 1972-1976*, Rapport du Ministère de la Santé Publique, Tunis, 96 p.

ONFP, 1982, *Enquête tunisienne sur la fécondité 1978 (ETF)*, Rapport principal, vol.1, Office National de la Famille et de la Population, Tunis, 228 p.

ONFP et IRD, 1989, *Enquête démographique et de santé en Tunisie 1988 (EDS)*, Office National de la Famille et de la Population, Tunis, Institute for Resource Development, Columbia, Maryland USA, 139 p.

ONFP, 1996, *Enquête Tunisienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant (ETSME)*, Rapport principal, Projet Pan Arab pour la promotion de l'enfance, Office National de la Famille et de la Population, Tunis, 248 p.

ONFP, 1997, *Comportement contraceptif des familles en milieu rural dans les régions du Centre Ouest et du Sud de la Tunisie*, Office National de la Famille et de la Population, Tunis, 209 p.

ONFP, 1998, *Impact du programme national de planning familial sur les secteurs sociaux*, Office National de la Famille et de la Population, Tunis, 337 p.

ONFP, 1999, *Rapport national sur la population 1994-1998*, Office National de la Famille et de la Population, Tunis, 66 p.

Sandron F., 1998, *La baisse de la fécondité en Tunisie*, Dossiers du CEPED, 49, Paris, 56 p.

Vimard P., 1997, « Transitions démographiques et familles. Des théories de la modernisation aux modèles de crise », *Documents de Recherche de l'ETS*, 3, ORSTOM, Paris, 31 p.

CHAPITRE 10

CONTRIBUTION DES ENFANTS À L'ÉCONOMIE FAMILIALE ET BAISSE DE LA FÉCONDITÉ

Frédéric SANDRON

*Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

La baisse de la fécondité en Tunisie a été remarquée comme un cas particulier au sein du monde arabo-musulman et africain, à la fois par son ampleur et par les velléités politiques qui l'ont soutenue. Nous avons eu l'occasion de décrire les principaux rouages de la transition de la fécondité au niveau national (Sandron, 1998). Comme l'ont déjà souligné d'autres auteurs (Tabutin, 1985 ; Vimard, 1997), si elle rend bien compte des grandes tendances dans les comportements reproductifs, la théorie de la transition démographique se heurte à quelques limites à des niveaux d'analyse plus fins. C'est sans doute parce que la complexité des processus en jeu avait été sous-estimée que les grands schémas explicatifs univoques se sont avérés trop réducteurs. Les progrès dans la mesure des variables, la multiplication de ces mesures, la confrontation des approches démographiques, économiques, anthropologiques et culturelles, ont permis de mieux cerner les spécificités de certaines régions, voire de certains villages, et d'enrichir ainsi l'analyse de la transition de la fécondité.

Dans cette mouvance, l'enquête « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » permet à un niveau fin de s'intéresser aux motivations susceptibles d'influer sur la descendance finale des femmes¹. Pour mieux les approcher, dans un premier temps, nous verrons les comportements de nuptialité de nos zones d'étude. Ensuite, nous nous intéresserons particulièrement aux adéquations entre les souhaits des ménages en terme de descendance et la réalité. Enfin, nous verrons comment les aspects de genre peuvent constituer ou non des pistes explicatives des différences de niveau de fécondité observées entre les quatre sites retenus.

Le recul de l'âge au mariage

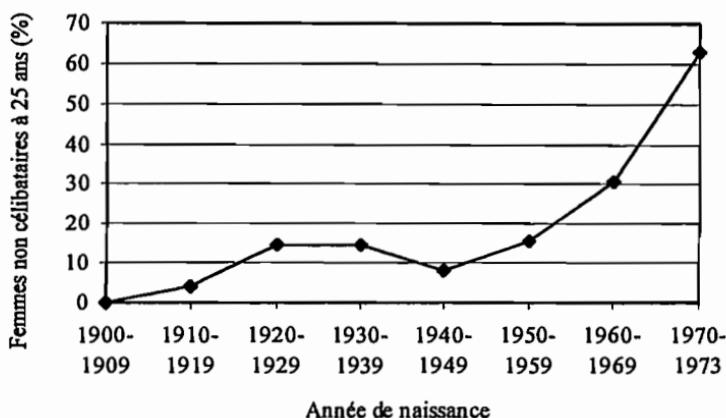
Parmi les modèles de la transition de la fécondité, l'un repose essentiellement sur le recul de l'âge au mariage. Il a été adopté par les populations européennes, constituant même un système de régulation démographique pré-transitionnel (Chojnacka, 1993). La baisse de la fécondité légitime ne s'en ressent pas forcément immédiatement, certains pays voyant même celle-ci augmenter. C'est le cas de la Tunisie, dont la transition s'est opérée à la fois par un recul important de l'âge au premier mariage et par l'adoption d'une contraception d'arrêt une fois la descendance souhaitée obtenue. Voyons si nos sites d'étude ont connu un tel schéma de recul de l'âge au mariage.

La caractéristique principale des résultats de l'enquête concernant l'entrée en vie maritale puis féconde est la juxtaposition de comportements novateurs et traditionnels. Les premiers concernent l'âge au premier mariage et l'attitude face à celui-ci. Tout d'abord, si la proportion de femmes non mariées à 25 ans devient non négligeable pour les générations 1920-1929, ce n'est véritablement qu'à partir des générations 1960-1969 que cette tendance va se généraliser et s'amplifier. Les générations 1970-1973 connaissent

¹ Voir le chapitre 6 et l'annexe de cet ouvrage pour une présentation de l'enquête et des sites d'étude, et le chapitre 9 sur la fécondité.

ainsi un taux de célibat féminin à 25 ans largement supérieur à 50% (figure 1). Dans une approche transversale, la figure 2 permet de mettre en évidence des taux de célibat très importants pour les jeunes des deux sexes, la chute de ces taux ayant lieu vers 25 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes. Mentionnons aussi des taux de célibat supérieurs à 10% jusqu'à l'âge de 37 ans pour les deux sexes.

FIGURE 1. PROPORTION DE FEMMES NON CÉLIBATAIRES À 25 ANS SELON LA GÉNÉRATION (EFFECTIF = 1441, ENQUÊTE MFAF 1998)



Au sein même du mariage traditionnel (mariage féminin généralisé précoce), l'âge moyen à la première union augmente mais de manière modérée (figure 3). Le fait le plus marquant concerne davantage la forte proportion de femmes non mariées à 25 ans que le recul de l'âge moyen au premier mariage des femmes déjà mariées à cet âge. Autrement dit, les comportements novateurs qui consistent à accepter un célibat très tardif prennent le pas sur ceux qui, par des modifications marginales des comportements traditionnels, ont fait reculer l'âge moyen des mariages « précoces » de 18 à 20 ans en l'espace d'un demi-siècle.

CHAPITRE 10

FIGURE 2. PROPORTION DE CÉLIBATAIRES PAR ÂGE ET PAR SEXE
DANS LA POPULATION RÉSIDENTE ÂGÉE DE 18 À 50 ANS
(EFFECTIF = 4492, ENQUÊTE MFAF 1998)

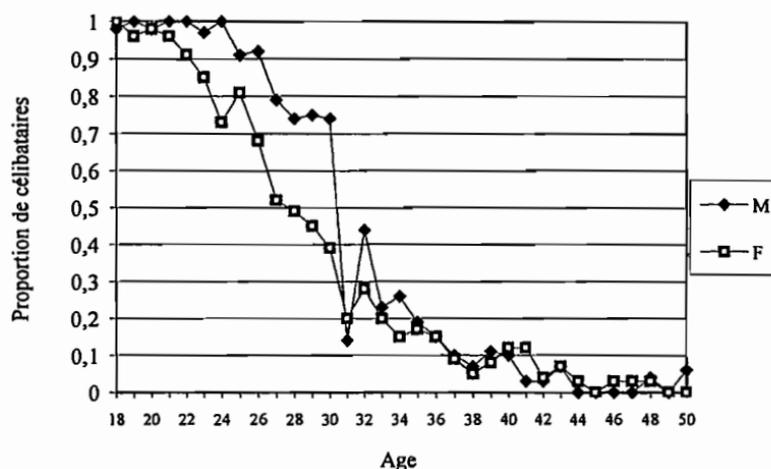
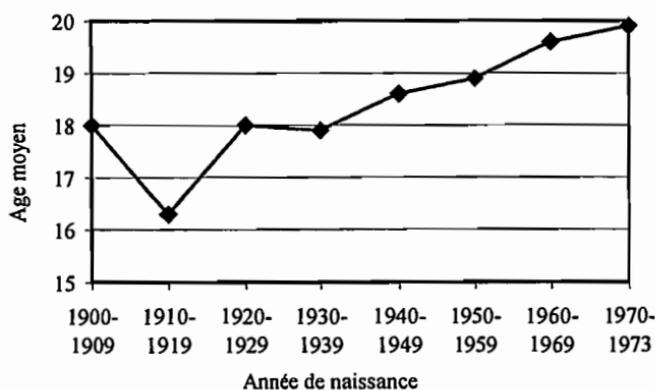
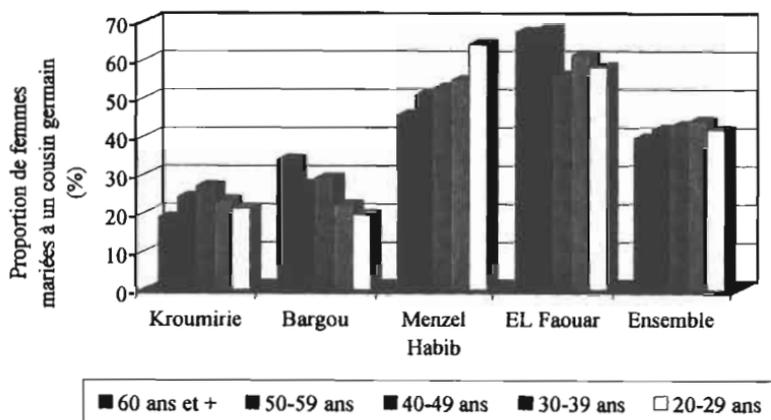


FIGURE 3. ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE POUR LES FEMMES
NON CÉLIBATAIRES À 25 ANS SELON LA GÉNÉRATION
(EFFECTIF = 1070, ENQUÊTE MFAF 1998)



ÉCONOMIE FAMILIALE ET FÉCONDITÉ

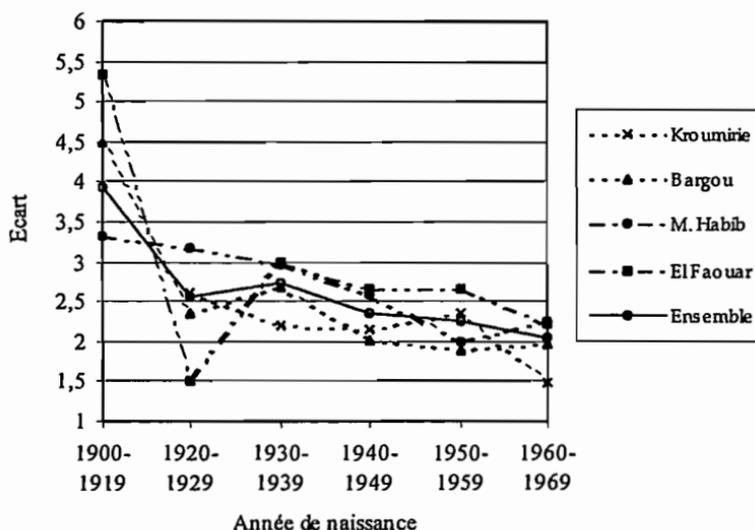
FIGURE 4. PROPORTION, PARMI LES FEMMES MARIÉES, DES FEMMES MARIÉES À UN COUSIN GERMAIN EN PREMIER MARIAGE, SELON L'ÂGE ET LA ZONE (EFFECTIF = 1493, ENQUÊTE MFAF 1998)



A contrario d'une tolérance croissante vis-à-vis du célibat prolongé des femmes, certaines règles sociales demeurent très prégnantes dans le schéma de nuptialité. D'abord, l'écart d'âge au mariage entre les sexes demeure dans les générations, avec un décalage moyen de l'ordre de cinq ans, comme en atteste la chute brutale de la courbe des taux de célibat masculin à l'âge de 30 ans (figure 2). Ensuite, le mariage endogame demeure un modèle non seulement dans les esprits mais aussi dans les faits puisque sa prévalence ne décroît pas, les données agrégées des quatre zones faisant même apparaître une légère augmentation (figure 4). Enfin, la fonction essentielle du mariage semble demeurer la reproduction puisque le délai moyen entre le mariage et la première naissance diminue au fil du temps (figure 5)². À un recul de l'âge au mariage est associé un intervalle primogénésique de plus en plus court.

² Signalons que ce résultat n'est pas un artefact de l'enquête pour les générations anciennes, puisque c'est la date de consommation du mariage et non pas celle de la signature du contrat qui a été retenue. Les jeunes filles étaient en effet souvent mariées très jeunes mais la puberté était requise pour consommer le mariage.

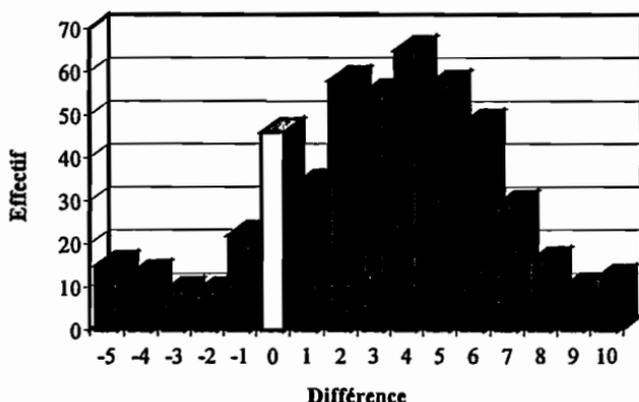
FIGURE 5. DÉLAI MOYEN ENTRE LE MARIAGE ET LA PREMIÈRE
 NAISSANCE SELON LA GÉNÉRATION ET LA ZONE, POUR LES FEMMES
 MARIÉES AVANT 1988 ET AYANT EU AU MOINS UN ENFANT
 (EFFECTIF = 868, ENQUÊTE MFAF 1998)



Souhais, intentions et réalité

Malgré les limites que l'on connaît à ce type de réponses rétrospectives, l'information véhiculée par la confrontation de la descendance des femmes et les idéaux de descendance donne une bonne idée de la perception de leurs conditions de vie, et surtout de leurs conditions de vie de mère. Dans leur immense majorité, les femmes dont la vie génésique est terminée ont déclaré un effectif idéal largement en deçà du nombre d'enfants qu'elles ont réellement eus (figure 6). Environ la moitié d'entre elles estiment en avoir eu entre 2 et 6 de plus que ce nombre idéal. À souligner aussi, les 12% de femmes pour qui la question n'a pas lieu d'être posée : c'est le destin qui décide du nombre d'enfants.

FIGURE 6. DIFFÉRENCE ENTRE LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS ET LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS POUR LES FEMMES DE 50 ANS ET PLUS AYANT EU AU MOINS UN ENFANT (EFFECTIF = 498*, ENQUÊTE MFAF 1998)



* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 61 femmes ayant répondu « mektoub », traduisible par « Dieu décide » ou « c'est le destin ».

Le tableau 1 permet d'affiner ces résultats par zone et tranche d'âges. Pour la population des femmes mariées, on observe une corrélation positive entre la descendance finale souhaitée et l'âge. Les jeunes générations préfèrent une descendance moins nombreuse que les anciennes. L'hétérogénéité géographique est aussi remarquable. Pour les zones du Nord, même les femmes de 60 ans et plus déclarent un idéal de fécondité restreint, ce qui laisse supposer une culture plus ancienne que dans les zones du Sud favorable à l'idée de limitation des naissances.

Un autre résultat très intéressant issu de l'enquête a pu être mis en exergue quant à cet aspect. Lorsqu'on interroge séparément le chef de ménage et sa femme sur leurs souhaits en terme de descendance, on constate, d'une part une bonne adéquation de leurs réponses, d'autre part une descendance idéale plus élevée de la part des

CHAPITRE 10

femmes que des hommes (tableau 2). Ce résultat n'est pas trivial lorsqu'on sait qu'un argument traditionnellement évoqué par les femmes dans les enquêtes pour expliquer une fécondité élevée est la volonté de l'homme.

TABLEAU 1. NOMBRE D'ENFANTS IDÉAL MOYEN POUR LES FEMMES NON CÉLIBATAIRES SELON L'ÂGE ET LA ZONE (EFFECTIF = 1318*)

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar	Ensemble
20 à 29 ans	2,74	2,83	3,92	3,94	3,39
30 à 39 ans	2,66	2,80	4,34	4,05	3,56
40 à 49 ans	2,82	3,26	4,62	4,20	3,76
50 à 59 ans	3,15	3,75	5,71	4,82	4,23
60 ans et +	3,18	3,80	6,03	4,79	4,52
Total	2,91	3,36	5,02	4,25	3,91

Source : enquête MFAF 1998

* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 116 femmes ayant répondu « mektoub » (voir la note de la figure 6).

TABLEAU 2. COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE D'ENFANTS ENCORE SOUHAITÉS DE LA PART DU CHEF DE MÉNAGE ET DE LA PART DE SA FEMME, SELON L'ÂGE DE LA FEMME (% DES MÉNAGES)

	Le chef de ménage désire plus d'enfants que sa femme	Le chef de ménage désire autant d'enfants que sa femme	Le chef de ménage désire moins d'enfants que sa femme	Effectif des ménages
20 à 29 ans	9,7	69,4	21,0	62
30 à 39 ans	4,6	83,0	12,4	218
40 à 49 ans	1,2	97,1	1,7	241
Total	3,6	87,9	8,4	521

Source : enquête MFAF 1998.

Préférence pour le sexe des enfants et baisse de la fécondité

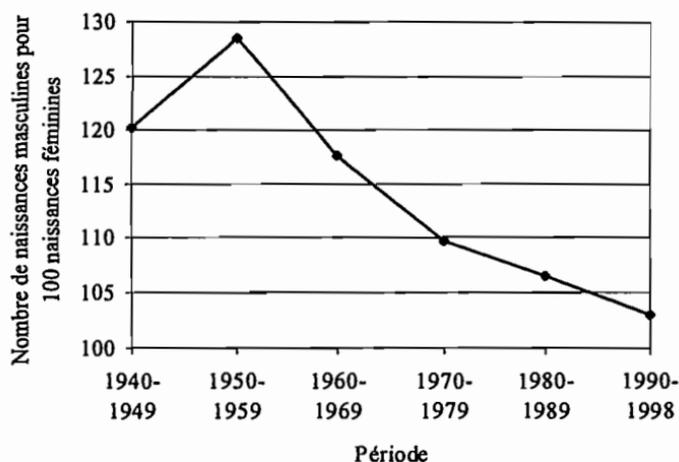
Dans la lignée de Becker, Ben Porath et Welch (1980) affinaient l'expression des préférences des individus pour le sexe des enfants, qui selon eux, devaient être considérées de manière dynamique et globale. En effet, c'est *in fine* la composition de la famille qui importe, pour des raisons d'équilibre ou de diversification. Mais l'idée de base restait celle que les préférences sont liées aux coûts et bénéfices liés au sexe. Les deux arguments courants expliquant la valeur de l'enfant dans les sociétés traditionnelles sont liés à des considérations présentes et futures : la contribution de la main-d'œuvre des enfants dans le système de production familiale et la garantie de ressources pour les parents après la période active de leur vie (Vlassoff, 1982).

Dans un courant renouvelant le sens des relations entre pauvreté et fécondité, Adnan (1997) met en avant comme variable explicative le statut de la femme et donc la valeur relative des enfants selon leur sexe dans le mécanisme de la baisse de la fécondité. En participant de manière croissante aux activités économiques extra-familiales, les femmes deviennent pourvoyeuses de revenus. Outre le recul de l'âge au mariage qui s'ensuit par un effet de non-disponibilité, comme pour les femmes scolarisées, un autre mécanisme jouerait en faveur de la baisse de la fécondité : avec une forte préférence pour les garçons, on raisonne en termes de fils survivants. Tout se passe alors comme si les filles ne comptaient pas dans le calcul final, cette logique aboutissant à des taux de fécondité largement supérieurs à ceux désirés. Ce raisonnement avait d'ailleurs déjà été mis en exergue dans le contexte tunisien il y a deux décennies (ETF, 1982, pp. 97-98) : « La famille traditionnelle tunisienne, comme dans le reste des pays arabes, est une famille patriarcale, dominée par les hommes et caractérisée par des liens étroits entre ses membres. Ainsi, la préférence pour les naissances masculines devrait être le modèle prédominant dans la société tunisienne malgré l'évolution sociale et économique dans le pays en faveur de l'émancipation de la femme. [...] Si, par exemple, le désir d'avoir au moins un ou deux garçons est grand, et

si ce désir n'est pas réalisé plus tôt, la femme finira par avoir une famille élargie. En bref, la préférence concernant le sexe des enfants devient un aspect important dans l'analyse de la fécondité ».

Observe-t-on ce type de logique dans notre enquête ? L'examen de la figure 7 tendrait à pencher pour l'affirmative, tout au moins pour des périodes antérieures à 1970. La sélectivité de la mémoire des femmes en terme d'intérêt porté au sexe de leurs enfants leur fait sous-déclarer une part importante des enfants de sexe féminin, le maximum étant atteint pour les naissances de la période 1950-1959 avec 128 naissances masculines pour 100 naissances féminines.

FIGURE 7. RAPPORT DE MASCULINITÉ À LA NAISSANCE SELON LA PÉRIODE (EFFECTIF = 8593, ENQUÊTE MFAF 1998)



Un autre indice nous est apporté par la confrontation des réponses sur le nombre d'enfants idéal et le nombre de garçons idéal (tableaux 3 et 4).

ÉCONOMIE FAMILIALE ET FÉCONDITÉ

TABLEAU 3. COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE IDÉAL DE GARÇONS ET LE NOMBRE IDÉAL DE FILLES DE LA PART DES HOMMES CHEF DE MÉNAGE, SELON LA ZONE (%)

Hommes	Préférence pour les filles	Pas de préférence	Préférence pour les garçons	Effectif
Kroumirie	14,9	49,2	35,9	295
Bargou	5,7	48,9	45,4	282
Menzel Habib	2,7	57,9	39,5	261
El Faouar	3,8	53,0	43,2	234
Ensemble	7,1	52,1	40,9	1072*

Source : enquête MFAF 1998.

* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 120 chefs de ménage ayant répondu « mektoub » (voir la note de la figure 6).

TABLEAU 4. COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE IDÉAL DE GARÇONS ET LE NOMBRE IDÉAL DE FILLES DE LA PART DES FEMMES NON CÉLIBATAIRES DE 18 ANS ET PLUS, SELON LA ZONE (%)

Femmes	Préférence pour les filles	Pas de préférence	Préférence pour les garçons	Effectif
Kroumirie	15,2	46,3	38,5	309
Bargou	10,3	49,6	40,1	339
Menzel Habib	4,3	57,8	37,9	351
El Faouar	4,9	63,4	31,7	309
Ensemble	8,6	54,3	37,2	1308*

Source : enquête MFAF 1998.

* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 116 femmes ayant répondu « mektoub » (voir la note de la figure 6).

On peut tirer quatre enseignements majeurs de ces tableaux. Premièrement, les différences entre les réponses des femmes et celles des hommes sont minimales. Deuxièmement, la moitié de la population déclare ne pas avoir de préférence pour le sexe de leurs enfants. Troisièmement, lorsque les individus ont une préférence

pour le sexe, celle-ci avantage quatre fois sur cinq les garçons. Enfin, le taux relativement élevé de préférence pour les filles en Kroumirie va dans le sens du raisonnement présenté ci-dessus puisque cette région est fameuse dans le pays pour fournir la capitale en personnel de maison féminin, les salaires de ces jeunes filles, versés directement au chef de ménage, constituant souvent la source de revenu la plus importante du ménage. La très faible fécondité de cette région, pourtant très pauvre, peut être expliquée en partie par la valeur relative plus importante accordée aux filles.

Conclusion

Parmi les aspirations des femmes et des hommes interrogés dans les quatre zones rurales tunisiennes que nous venons d'examiner, le souhait d'une descendance réduite s'avère générale. Dans leur grande majorité, les couples auraient souhaité avoir moins d'enfants qu'ils n'en ont eus. Autre résultat : le nombre d'enfants total souhaité diminue avec l'âge de l'individu.

D'après cette logique, on devrait alors assister à une baisse de la fécondité. Mais la concrétisation de nouvelles aspirations passe par la médiation de nouveaux comportements. Parmi ceux-ci, certains sont acceptables socialement, d'autres pas. Parmi les comportements novateurs acceptés, figurent ici le recul de l'âge au mariage pour les deux sexes, l'acceptation sociale du célibat prolongé (jusque vers 40 ans), l'indifférence pour le sexe des enfants. En revanche, d'autres comportements dans la sphère démographique restent traditionnels comme l'écart d'âge au mariage de cinq ans entre les sexes, la préférence pour le mariage endogame ainsi que la procréation comme fonction principale du mariage.

La question suivante est de savoir pourquoi certains comportements sont acceptés et d'autres pas. La comparaison des résultats entre les zones concernant la préférence pour le sexe des enfants est instructive dans la mesure où elle confirme la piste micro-économique. C'est en effet dans les zones du Nord que les préférences pour les filles sont le plus marquées, zones où les filles

ont les probabilités les plus fortes de trouver un emploi rémunéré pour subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille. Comme dans de nombreuses autres études, il s'avère que les facteurs de résistance ou d'assentiment au changement sont ici fortement médiatisés par un discours et une réalité de nature économique.

Références bibliographiques

Adnan S., 1997, « Baisse de la fécondité en situation de pauvreté absolue : aspects paradoxaux du changement démographique au Bangladesh », in Chasteland J.-C., Chesnais J.-C. (éds.) *La population du monde : enjeux et problèmes*, INED/PUF, Travaux et Documents, 139, pp. 41-77.

Ben Porath Y. et Welch F., 1980, « On sex preferences and family size », in *Research in Population Economics*, vol. 2, JAI Press, Greenwich, Connecticut, pp. 387-399.

Chojnacka H., 1993, « La nuptialité dans les premières étapes de la transition démographique », *Population*, 48 (2), pp. 307-324.

ETF, 1982, *Enquête tunisienne sur la fécondité 1978*, Rapport principal, vol.1, Office National du Planning Familial et de la Population, Tunis, 228 p.

Sandron F., 1998, *La baisse de la fécondité en Tunisie, Dossiers du CEPED*, 49, Paris, 56 p.

Tabutin D., 1985, « Les limites de la théorie classique de la transition démographique pour l'Occident du XIX^{ème} siècle et le Tiers-Monde actuel », Actes du *Congrès International de la Population*, vol. 4, UIESP, Florence, pp. 357-371.

Vimard P., 1997, « Transitions démographiques et familles. Des théories de la modernisation aux modèles de crise », *Documents de Recherche de l'ETS*, 3, ORSTOM, Paris, 31 p.

Vlassoff M., 1982, « Economic utility of children and fertility in rural India », *Population Studies*, 36, pp. 45-59.

CHAPITRE 11

L'ACTIVITÉ DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE FAMILIALE

Frédéric SANDRON

*Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

L'emploi et l'activité des femmes en milieu rural des pays en développement sont toujours demeurés parmi les thèmes les plus difficiles à appréhender par la statistique du recensement et des grandes enquêtes nationales. Ceci est encore plus vrai lorsqu'on s'interroge sur l'activité agricole des femmes qui est surtout comptabilisée à travers les statistiques sur le salariat agricole. L'emploi saisonnier, le travail à la tâche et surtout le travail réalisé sur l'exploitation familiale ne sont pas pris en compte alors que la force de travail de cette population féminine représente une dimension essentielle dans le fonctionnement de l'activité agricole, comme l'indiquent les enquêtes plus spécifiquement dédiées aux exploitations agricoles¹.

¹ A ce sujet, Fargues (1986, p. 477) écrit : « *Il est vrai que les outils classiques pour évaluer l'activité économique sont particulièrement mal adaptés à la saisie correcte de celle des femmes. Ils ne tiennent compte ni de la contribution productive du travail domestique, ni du caractère économique de toute une production féminine à domicile, le plus souvent pour l'autoconsommation familiale. Les quelques enquêtes 'budget-temps' menées en pays arabe montrent quel rôle essentiel la femme joue dans l'économie agricole : cultures vivrières et transport de l'eau lui sont le plus souvent réservées* ».

Oubliées aussi lorsque l'on traite de la relation population-environnement, les femmes ont pourtant un rôle non négligeable dans l'utilisation des ressources naturelles. Corvée de bois, d'eau, cueillette, accompagnement durant le pâturage des bêtes, leur sont le plus souvent dévolus. Le temps passé à ces activités s'avère très important et si ces tâches doivent se faire coûte que coûte, le fait que ce soit des femmes qui en aient les charges induit quelques spécificités en termes d'impact sur l'environnement, spécificités qui commencent à intéresser la communauté des chercheurs comme celle des décideurs ou des responsables de projets de développement².

Ce sont ces deux points principalement que nous allons évoquer. L'enquête « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien »³ a été menée dès sa conception dans une optique pluridisciplinaire, permettant ainsi d'appréhender de manière intégrée les aspects de genre, de stratégies familiales et l'usage des ressources. À partir de ce matériau élaboré dans quatre zones rurales en Tunisie, nous verrons dans un premier temps comment les femmes participent à l'économie familiale, sans malheureusement pouvoir quantifier en terme monétaire cet apport, eu égard aux difficultés d'obtenir des réponses fiables sur ce sujet et à la difficulté méthodologique de quantifier le travail informel. Dans un second temps, nous examinerons le rôle de la femme quant à l'utilisation des ressources naturelles. Nous concluons sur l'importance de prendre en compte la place du travail féminin informel dans les stratégies économiques familiales et aussi sur

² On peut classer ces spécificités selon deux types de modalités. D'abord, on peut considérer les différences liées au genre quant à leurs implications sur les relations à l'environnement. On peut citer par exemple : les représentations, les modes d'accès à la ressource, les techniques d'exploitation ou d'extraction, les droits de propriété. Ensuite, on peut tirer des conséquences positives de la différenciation selon le genre des activités ayant trait aux ressources naturelles pour mettre en place des actions de sensibilisation, des projets de préservation, de réhabilitation, de développement, en ciblant plus précisément les acteurs.

³ Voir le chapitre 6 et l'annexe de cet ouvrage pour une présentation de l'enquête et des sites d'étude.

celle de recadrer le travail féminin dans une optique plus large qui est celle de la division traditionnelle des rôles familiaux.

La population des femmes enquêtées

Pour saisir l'activité agricole, l'activité artisanale, l'emploi salarié et les activités domestiques, 3070 femmes de dix ans et plus ont été enquêtées, réparties géographiquement comme suit :

- 619 en Kroumirie ;
- 708 à Bargou ;
- 933 à Menzel Habib ;
- 810 à El Faouar.

L'âge moyen de cette population varie de 32 ans dans les zones du Sud à 37 ans dans les zones du Nord. Le mariage étant, comme nous le verrons, un facteur de transformations importantes pour l'activité des femmes, il est important de noter ici le pourcentage de femmes non célibataires de la population :

- 58,6% en Kroumirie ;
- 52,8% à Bargou ;
- 45,8% à Menzel Habib ;
- 48,3% à El Faouar.

Enfin, signalons que les quelque 3% de femmes invalides n'ont pas été prises en compte.

Un salariat inexistant pour les femmes mariées

Analyser les évolutions du taux de salariat féminin⁴ en milieu rural peut être intéressant pour voir les modifications structurelles sur le long terme. Dans nos zones d'étude, cette évolution ne peut aller

⁴ La population considérée ici est l'ensemble des femmes enquêtées de dix ans et plus. Ce choix s'explique, d'une part par le fait que le travail des enfants n'est pas inexistant, d'autre part pour pouvoir comparer ces chiffres afférents aux autres activités non salariées, pour lesquelles il n'existe pas de limite d'âge inférieure ni supérieure.

que vers une hausse de ce taux puisque, au moment de l'enquête, moins de 1% des femmes ont déclaré avoir un emploi salarié. Dans la zone de Menzel Habib, une seule femme sur 933 possède un tel statut !

En revanche, la proportion de femmes qui ont eu un emploi salarié entre les deux derniers *Aïd El Kebir*⁵ indique des chiffres très légèrement supérieurs, pouvant atteindre 2,8% à Bargou. Les secteurs d'emplois sont alors l'agriculture et l'industrie. Les différences établies entre le fait d'avoir un emploi au moment de l'enquête et un emploi au cours de l'année passée indiquent la courte durée de ces emplois. À Bargou, si un tiers des femmes salariées ont travaillé une année complète, les autres ont travaillé occasionnellement pendant un ou deux mois. Les effectifs très faibles des zones de Kroumirie et d'El Faouar (6 et 7 femmes) rend inutile toute analyse plus profonde. À Menzel Habib, aucune femme n'a été salariée entre les deux *Aïd* ! On peut facilement conclure quant à la marginalité du salariat féminin dans nos quatre sites d'étude.

On perçoit l'importance du mariage et des aspects de cycle de vie lorsqu'on se penche sur les taux d'activité salariée des femmes avant leur mariage. Si ces pourcentages restent proches de zéro dans les zones du Sud, ce sont en revanche respectivement en Kroumirie et à Bargou, 4,4% et 7,5% des femmes mariées qui ont eu un emploi salarié avant leur mariage. En Kroumirie, région bien connue pour fournir en personnel domestique la capitale, on retrouve effectivement deux tiers de ces femmes ayant exercé la fonction d'employée de maison à Tunis. À Bargou, ce sont plutôt des emplois dans l'artisanat et l'industrie locale qu'ont occupés les jeunes filles. Nous avons ici une confirmation qu'une femme rurale mariée ne quitte plus son domicile pour des raisons professionnelles. Quand une femme doit pourvoir à l'économie du ménage, c'est une fille du chef de ménage qui est désignée.

⁵ Fête traditionnelle musulmane ayant lieu tous les ans du calendrier de l'Hégire (environ 354 jours).

Un travail agricole important sur l'exploitation familiale

De pair avec l'absence de salariat, on constate une absence de travail féminin agricole sur les exploitations extérieures. En revanche, les femmes sont nombreuses à affecter une part de leur temps aux activités agricoles sur l'exploitation de la famille. Ce sont au total la moitié d'entre elles qui participent aux travaux agricoles dans les zones de Kroumirie et d'El Faouar et un peu plus du quart sur les zones de Bargou et de Menzel Habib. Si l'on considère que l'échantillon comprend une part non négligeable de jeunes filles scolarisées, de femmes âgées et de femmes issues de ménages non-exploitants agricoles⁶, on perçoit mieux l'ampleur du travail agricole féminin, comme l'indique le tableau 1.

TABLEAU 1. PROPORTION DE FEMMES DÉCLARANT
« PARTICIPER AUX TRAVAUX AGRICOLES »
SELON L'ÂGE ET LA ZONE (%)

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar	Ensemble
10-19 ans	24,8	18,4	18,3	33,2	24,1
20-29 ans	64,0	30,9	40,0	52,8	45,0
30-39 ans	65,7	33,8	43,4	64,4	53,5
40-49 ans	73,3	35,4	35,6	70,0	51,1
50-59 ans	66,1	42,3	35,2	64,9	51,0
60 ans et +	40,0	33,9	8,3	34,4	27,9
Total	49,5	28,9	28,3	47,6	37,9

Source : enquête MFAF 1998.

Les secteurs auxquels les femmes participent sont diversifiés et hiérarchisés de manière différente selon les sites. C'est ainsi qu'en Kroumirie, elles participent très activement aux plantations et de

⁶ Au total, dans les quatre zones, 29% des ménages ne sont pas exploitants agricoles.

manière moindre aux labours et aux récoltes. À Bargou, elles ne sont pas impliquées dans les labours mais essentiellement dans les récoltes, avec une petite activité en matière de désherbage et de semis. À Menzel Habib, le travail féminin couvre toutes les activités agricoles dans des proportions importantes. À El Faouar, ce sont surtout les activités de désherbage et de récolte qui sont du ressort des femmes.

Dans nos sites d'étude, la garde du bétail échoit en général soit aux femmes, soit aux enfants, soit aux personnes âgées, moins souvent aux hommes et aux jeunes hommes. Les proportions de femmes impliquées dans la garde du bétail sont les suivantes :

- 36,2% d'entre elles en Kroumirie ;
- 22,6% à Bargou ;
- 44,0% à Menzel Habib ;
- 38,5% à El Faouar.

Toutes activités agricoles confondues, il s'avère que ce sont donc les zones de Kroumirie et de Menzel Habib qui mobilisent le plus de main-d'œuvre féminine. Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où les zones de Bargou et d'El Faouar comprennent des éléments urbains qui éloignent une frange de la population féminine du travail agricole. En outre, les différences culturelles (par exemple les spécificités de la culture phœnicicole à El Faouar) peuvent induire des allocations de la main-d'œuvre féminine très diverses d'une zone à l'autre, car au-delà des traditions locales de division sexuelle du travail, les gammes d'activité agricoles reflètent des modes d'exploitation de la terre selon l'environnement physique et le type de cultures qui s'y pratiquent.

Il est dommage que l'on ne puisse pas faire ici l'évaluation de la part précise du travail féminin dans la formation du revenu agricole des ménages ruraux. Mais l'importance de l'engagement des femmes dans cette activité donne déjà une bonne idée de la manière dont s'envole le travail informel dans les comptabilités agrégées.

L'ACTIVITÉ DES FEMMES

L'activité artisanale comme composante du revenu familial

L'activité artisanale est très présente en milieu rural. Comme l'activité agricole, elle est loin d'être négligeable dans la formation du revenu familial, que ce soit par vente ou indirectement par troc. Exception faite de la zone de Kroumirie, les taux d'activité artisanale des femmes se situent autour de 50% (tableau 2).

TABLEAU 2. PROPORTION DE FEMMES DÉCLARANT « PRATIQUER UNE ACTIVITÉ ARTISANALE », SELON L'ÂGE ET LA ZONE (%)

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar	Ensemble
10-19 ans	3,5	15,2	25,9	22,3	18,8
20-29 ans	14,0	56,0	84,0	78,2	63,3
30-39 ans	17,8	67,6	89,7	87,6	67,8
40-49 ans	9,1	70,0	83,7	88,3	67,8
50-59 ans	10,1	65,7	60,3	82,4	52,6
60 ans et +	3,7	46,2	32,2	53,5	31,2
Total	9,3	47,9	58,4	56,6	45,5

Source : enquête MFAF 1998.

Parmi ces activités artisanales, l'une est particulièrement prisée : le tissage. Parmi les femmes qui ont une activité artisanale, la quasi-totalité d'entre elles font de manière privilégiée du tissage (entre 85,7% et 99,7% selon les zones). Les autres activités artisanales - la poterie, la confection, les couffins, la transformation de produits agricoles - sont très marginales. Seule la broderie est un peu pratiquée dans les zones du Sud.

Entre 10% et 31% des femmes commercialisent leurs productions artisanales, au moins en partie. Plus précisément, les zones où le taux est le plus important sont celles de Bargou et d'El Faouar. Dans ces deux zones, 30% des femmes vendent une part de leur

production, ce qui représente au total environ 15% des ménages pour lesquels l'artisanat féminin est une source de revenus.

On observe que les deux zones où la commercialisation des produits de l'artisanat féminin est la plus développée sont aussi celles où le travail féminin agricole est le moins important. Dans l'optique d'une stratégie de diversification des revenus au niveau familial, il est significatif que le travail féminin soit affecté selon les opportunités locales en termes de débouchés monétaires.

Le nombre élevé d'heures consacrées à l'artisanat donne d'ailleurs une confirmation de son aspect éminemment économique. C'est en effet dans les zones où l'activité artisanale est la plus importante en termes de nombre de femmes concernées que le temps moyen par femme est le plus important, ce dernier chiffre ayant bien sûr été calculé pour les seules femmes exerçant une activité artisanale.

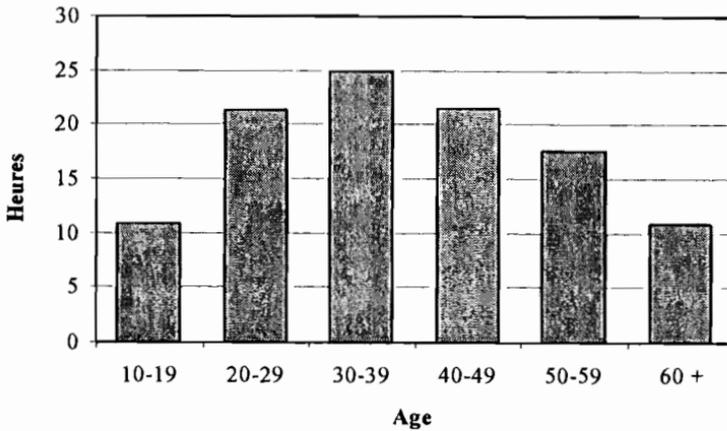
- 14,2 heures hebdomadaires en Kroumirie ;
- 20,9 heures hebdomadaires à Bargou ;
- 21,8 heures hebdomadaires à Menzel Habib ;
- 22,0 heures hebdomadaires à El Faouar.

Beaucoup de temps consacré au travail domestique

Pour toute la population des femmes de dix ans et plus, exception faite des femmes invalides, on observe un temps moyen consacré aux activités domestiques de l'ordre de 16 à 18 heures hebdomadaires suivant les zones. Mais il y a pour cette variable un écart-type assez élevé, puisque 20% des femmes ne participent pas aux activités domestiques. Il serait plus exact de dire qu'environ 80% des femmes se consacrent aux activités domestiques selon des durées hebdomadaires comprises entre 20 et 23 heures. Si les jeunes filles et les femmes âgées consacrent moins d'heures aux tâches domestiques que les femmes de 20 à 59 ans, elles ne sont pas pour autant absentes de l'activité (figure 1).

L'ACTIVITÉ DES FEMMES

FIGURE 1. NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES CONSACRÉES AU TRAVAIL DOMESTIQUE DE LA PART DES FEMMES SELON LEUR ÂGE



Source : enquête MFAF 1998

Les activités domestiques qui concernent le plus de femmes sont celles de la préparation des repas et de la lessive. L'entretien de la maison vient ensuite, alors que le ravitaillement concerne apparemment moins les femmes, surtout dans les zones du Sud.

Enfin, signalons le rôle central des femmes dans la corvée d'eau et de bois, particulièrement dans les zones enclavées où le transport se fait à pied ou à dos de mulet, comme c'est le cas en Kroumirie. Ce sont ces aspects liés à l'environnement et aux ressources naturelles que nous allons maintenant détailler.

Les activités féminines liées aux ressources naturelles

Sur ce point, l'accent a été mis dans l'enquête MFAF sur les ressources en eau et sur les ressources ligneuses. L'investigation a été focalisée sur les difficultés et les charges des ménages, d'une

part pour leur approvisionnement en eau à partir d'un point situé hors du logement, d'autre part pour leur récolte de bois.

Au moment de l'enquête, le pourcentage de ménages disposant d'un point d'eau dans le logement (raccordement au réseau d'adduction, disponibilité d'une citerne ou puits) est très faible en Kroumirie (8%). Bien que s'agissant d'une région humide, le relief et la dispersion de l'habitat compliquent énormément la collecte des eaux et le développement du réseau de distribution. À Bargou, le pourcentage est faible, seulement 28% des ménages sont reliés au réseau d'adduction ou disposent d'une citerne ou d'un puits. Pour les sites du Sud, bien qu'à prédominance désertique, la situation est meilleure. Les ménages ayant un point d'eau dans le logement représentent 67% à Menzel Habib et 82% à El Faouar. Les modes de construction traditionnels autour de la citerne pour la collecte des eaux de pluie et une politique engagée en matière d'extension du réseau pour les régions défavorisées expliquent ces taux importants.

À défaut de point d'eau dans le logement, les ménages ont recours essentiellement à la fontaine publique (80% à El Faouar, 66% à Menzel Habib, 58% à Bargou) sauf en Kroumirie où près des deux tiers utilisent les eaux des sources, fréquentes dans la région. Le temps moyen pour assurer une corvée d'eau est minimum à El Faouar, 40 minutes environ, maximum à Bargou avec plus de 80 minutes. La durée de la corvée dépend de l'éloignement du point d'eau mais aussi des moyens utilisés pour transporter l'eau. Les bidons d'eau sont souvent portés par les femmes ou acheminés par des ânes. Le nombre moyen de corvées hebdomadaire est inversement proportionnel au temps moyen. Les ménages font entre 10 et 21 corvées par semaine selon la zone. Dans le Sud, les ménages se ravitaillent en eau environ trois fois par jour, mais les points d'eau sont relativement proches. Dans le Nord, les corvées sont moins fréquentes car les sources sont souvent éloignées. C'est donc l'équivalent de 2 à 3 journées de travail par semaine que consacre à cette corvée un ménage n'ayant pas de point d'eau dans le logement. En règle générale, la corvée est partagée par un à trois

membres du ménage. En Kroumirie 1,2 personne du ménage (en moyenne) y prend part. À Bargou et à El Faouar le chiffre est de 1,4 et à Menzel Habib de 1,6. Cette tâche incombe essentiellement aux femmes et aux jeunes filles.

La consommation de bois à usage domestique est généralisée dans les quatre sites. Plus de 90% des ménages utilisent régulièrement le bois, pour la préparation des repas ou pour le chauffage (de 86% à Bargou et à Menzel Habib à 96% en Kroumirie et à El Faouar). L'origine du bois varie sensiblement selon les sites. En Kroumirie, site montagneux au cœur d'une forêt de chênes-lièges, 76,5% des ménages utilisent du bois de ramassage (46% exclusivement) ajouté au bois acheté. Dans les autres sites, le ramassage du bois est pratiqué par 60 à 70% des ménages.

Le temps moyen (aller et retour) de la corvée de bois varie de 2 heures 10 minutes à El Faouar à 2 heures 45 minutes à Bargou. Dans les sites du Sud, le temps moyen est légèrement plus faible que dans les sites du Nord mais le nombre moyen hebdomadaire de corvées est nettement plus élevé à Menzel Habib (presque une corvée par jour). Dans les autres sites, la corvée est faite environ un jour sur deux. Ces indications ont permis, comme pour la corvée d'eau, d'évaluer l'équivalent, en journées de travail, du temps que consacrent les ménages pour le ramassage du bois. En Kroumirie et à El Faouar, un ménage consacre à peu près l'équivalent d'une journée de travail hebdomadaire pour l'approvisionnement du foyer en bois. À Menzel Habib, un ménage y consacre l'équivalent de 2,2 journées. Bargou est en position intermédiaire avec un peu plus de 10 heures par semaine. Comme pour l'eau, l'approvisionnement en bois est souvent assuré par les femmes, sauf quand il est acheté ou ramassé en grande quantité une fois ou deux dans l'année.

Étant donnée la faible quantité de bois achetée, les corvées de bois et d'eau sont donc des activités essentielles pour la survie des ménages. Ces activités sont très consommatrices de temps puisque ce sont, pour l'eau entre 12,5 et 21 heures, pour le bois entre 7 et 16 heures qui leurs sont consacrées chaque semaine. La sur-

CHAPITRE 11

représentation des femmes (tableaux 3 et 4) est visible dans ces corvées, les hommes s'occupant davantage du ramassage du bois à destination commerciale, collecté en plus grande quantité. Ce type de ramassage se fait à l'aide d'une charrette ou d'une voiture selon des fréquences plus éloignées.

TABLEAU 3. INDICATEURS D'UTILISATION DE LA RESSOURCE EAU
SELON LA ZONE (PARMI LES MÉNAGES N'AYANT PAS DE POINT
D'EAU À DOMICILE)

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Proportion de ménages sans eau dans le logement (%) (<i>effectif</i>)	89,7 (287)	70,6 (216)	32,9 (106)	17,8 (57)
Proportion de femmes parmi les membres principaux du ménage assurant la corvée d'eau (%)	95,1	71,6	80,8	98,2
Temps moyen total pour assurer une corvée d'eau (minutes)	59	82	52	38
Nombre moyen de corvées d'eau hebdo. pour l'ensemble du ménage	12,4	10,7	24,1	20,9
Nombre moyen de personnes par ménage assurant la corvée d'eau	1,2	1,4	1,6	1,4
Temps moyen hebdo. par ménage consacré à la corvée d'eau (heures)	12,3	14,6	21,0	13,3
Proportion de ménages où la corvée d'eau est assurée par une seule personne (%)	81,6	64,7	55,7	64,3

Source : enquête MFAF 1998.

Sur l'ensemble des quatre sites, 46,8% des ménages pratiquent à la fois la corvée de bois et d'eau, les trois quarts de ceux-ci faisant appel à la même personne pour assurer les deux corvées (tableau 5). Il s'agit dans presque 80% des cas de la femme du chef de ménage. Si des disparités fortes existent entre les zones, c'est en Kroumirie que les tâches liées à la collecte de bois et d'eau sont le plus largement et le plus systématiquement dévolues à la femme du chef de ménage.

L'ACTIVITÉ DES FEMMES

**TABLEAU 4. INDICATEURS D'UTILISATION DE LA RESSOURCE BOIS
SELON LA ZONE (PARMI LES MÉNAGES UTILISANT LE BOIS)**

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Proportion de ménages utilisant le bois (%) (<i>effectif</i>)	93,4 (299)	84,3 (258)	83,5 (269)	94,1 (302)
Proportion de femmes parmi les membres principaux du ménage assurant la corvée de bois (%)	95,6	75,4	94,5	79,8
Temps moyen total pour assurer une corvée de bois (minutes)	151	164	138	128
Nombre moyen de corvées de bois hebdo. pour l'ensemble du ménage	3,9	3,7	6,7	3,2
Nombre moyen de personnes par ménage assurant la corvée de bois	1,1	1,3	1,4	1,3
Temps moyen hebdo. par ménage consacré à la corvée de bois (heures)	9,8	10,1	15,4	6,9
Prop. de ménages où la corvée de bois est assurée par une seule pers. (%)	90,6	74,3	62,6	69,5

Source : enquête MFAF 1998.

**TABLEAU 5. SPÉCIALISATION DES CORVÉES DE BOIS ET D'EAU
SELON LA ZONE**

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar
Nombre de ménages total enquêtés	320	306	322	321
Proportion de ménages pratiquant la corvée d'eau ou la corvée de bois ou les deux (%)	93,8	71,6	73,6	78,5
Proportion de ménages pratiquant à la fois la corvée d'eau et la corvée de bois (%)	84,8	61,7	28,0	14,3
Proportion de ménages, parmi les ménages pratiquant la corvée d'eau et la corvée de bois, pour lesquels la personne impliquée principalement est la même (%)	85,2	58,2	70,8	75,6

Source : enquête MFAF 1998.

Situer l'activité des femmes dans une stratégie plus large du ménage

Que ce soit de la part des économistes ou des démographes, l'analyse de la famille a été profondément renouvelée depuis les années 1980. Les aspects organisationnels de la production économique ont été mis en avant dans les formes de solidarité familiale, clanique et ethnique, associant ces différents niveaux hiérarchiques comme autant d'organisations économiques plus ou moins imbriquées⁷. Dans un tel mode de gestion de la production, les règles de fonctionnement et les statuts de chacun sont en général clairement établis et d'autant mieux que la société est localement soumise à des aléas et des risques forts. Parmi ces règles, la distribution des statuts par âge ou par sexe en est une parmi les plus stables et les plus importantes (Koulibaly, 1994).

Dans le cas qui nous intéresse, ce sont les spécificités du monde agricole et de la famille arabo-musulmane dont il faut tenir compte lorsqu'on veut étudier les activités féminines en milieu rural. Plus précisément, il faut confronter ces règles de fonctionnement anciennes aux nouvelles qui se dessinent, à travers les mutations du monde rural et l'affaiblissement des solidarités ethniques traditionnelles. La pertinence des échelles imbriquées du ménage, de la famille élargie, du clan et de l'ethnie est remise en cause à travers de nouvelles politiques sociales, économiques, d'aménagement du territoire et *via* aussi leurs propres dynamiques internes.

En Tunisie, la place des femmes dans l'agriculture et dans le monde rural a fait l'objet de nombreuses études (Ferchiou, 1985 ; CREDIF, 1996) insistant davantage sur les inerties ou au contraire sur les changements. Dans l'enquête MFAF, nous pouvons avoir une idée de la dispersion des activités féminines en fonction de diverses variables (tableau 6).

⁷ Ben Porath (1980) a montré comment la famille pouvait être un lieu d'internalisation des coûts de transaction liés aux échanges. Au total, ces coûts s'avèrent moins élevés que ceux des marchés, qui sont souvent incomplets, dysfonctionnels voire inexistantes dans les pays en développement. Pour une présentation synthétique de ces nouveaux courants, voir He, 1994.

L'ACTIVITÉ DES FEMMES

**TABLEAU 6. ACTIVITÉS DES FEMMES DE 10 ANS ET PLUS
SELON PLUSIEURS VARIABLES**

	Proportion de femmes ayant une activité agricole (%)	Proportion de femmes ayant une activité artisanale (%)	Proportion de femmes participant aux travaux domestiques (%)	Proportion de femmes s'occupant du bétail (%)
Zone				
Kroumirie	49,5	9,3	85,9	36,2
Bargou	28,9	47,9	79,9	22,6
Menzel Habib	28,3	58,4	77,1	44,0
El Faouar	47,6	56,6	81,3	38,5
Statut matrimonial*				
Célibataire	40,0	63,2	91,3	40,2
Mariée	49,3	59,2	87,8	47,6
Âge				
10-19	21,8	18,8	68,8	18,8
20-59	48,6	64,0	92,3	46,4
60+	30,7	31,1	53,9	35,8
Statut agricole				
Possédant des terres	42,1	46,8	80,6	38,5
Pas de terres	16,7	39,4	81,1	24,1

Source : enquête MFAF 1998.

* femmes âgées de 20 ans et plus

Soulignons quelques points forts de ces résultats:

- le travail domestique est généralisé partout et pour toutes. Après l'âge de vingt ans, ce sont neuf femmes sur dix qui s'y adonnent ;
- pour les femmes de plus de vingt ans, les différences d'activité selon le statut matrimonial sont minimes. Ceci pourrait être un argument selon lequel la main-d'œuvre féminine est interchangeable, notamment entre la femme du chef de ménage et ses filles. Alors que les filles ont toujours été mariées très jeunes, on assiste depuis environ trois décennies à un recul important de l'âge au premier mariage. Ici, pour les femmes de plus de vingt ans, nous

comptons une femme célibataire pour 2,6 femmes mariées. De plus en plus, la jeune fille est perçue comme une pourvoyeuse de revenus potentiels ;

- pour affiner la remarque précédente, on peut observer que si l'activité des femmes est évidemment la plus forte dans les tranches d'âge actives traditionnelles, en revanche, malgré la scolarisation généralisée, les jeunes filles de 10 à 19 ans sont 20% à occuper des activités agricoles, artisanales ou de gardiennage du bétail. Pour les femmes de plus de 60 ans, ce sont environ le tiers d'entre elles qui continuent à exercer ces différentes activités ;

- enfin, les résultats par zone et par statut agricole mettent en évidence les particularismes des nouvelles stratégies du monde rural. Si ce dernier est de plus en plus déconnecté de l'activité agricole, notamment pour les petits exploitants, la place de la femme dans ces activités se redéfinit de deux manières. D'abord, dans l'optique d'une stratégie familiale de plus en plus basée sur la pluriactivité, les hommes délaissent les travaux agricoles pour occuper des emplois locaux ou en migration, laissant de manière croissante le soin aux femmes de s'occuper de l'exploitation agricole. Ensuite, les jeunes femmes célibataires peuvent elles-mêmes émigrer pour occuper des emplois temporaires comme ouvrière agricole saisonnière ou sur des périodes plus longues, dans les usines de textile, ou encore comme personnel domestique pour celles d'entre elles issues de la zone de Kroumirie.

Conclusion

Les transformations rapides du monde rural tunisien, les nouvelles opportunités qui s'offrent à ses habitants, les anciennes pratiques devenues peu rentables ou peu valorisées, ont eu des conséquences importantes sur la redistribution des rôles au sein de la famille. Ainsi, l'activité féminine devient de plus en plus multiforme.

Si le développement de l'activité féminine est un phénomène que l'on ressent en Tunisie et ailleurs, l'intérêt majeur de l'enquête MFAF a été de le mesurer le plus précisément possible et le mettre en perspective avec des stratégies familiales plus larges.

À travers notre analyse, nous pouvons prévoir un renforcement de ce caractère multiforme de l'activité féminine, du moins à court terme, eu égard à la diminution de l'effectif des familles et de la division sexuelle du travail entre leurs membres. Dans nos sites d'étude, chaque ménage compte en effet seulement 2,4 femmes de dix ans et plus ; la part du travail traditionnellement échu aux femmes va donc être répartie entre un nombre de plus en plus restreint de femmes.

L'autre constat que nous pouvons faire à la lecture de ces résultats d'enquête consiste à relativiser l'intégration du travail féminin au marché. Si les apports en numéraire de la part des jeunes filles qui soutiennent leur famille est une facette des nouvelles formes de pluriactivité familiale, il faut bien voir le double caractère temporaire et précaire de cette situation. La plupart des activités féminines en milieu rural restent encore du domaine de l'informel et sont donc très difficiles à évaluer.

Références bibliographiques

Ben Porath Y., 1980, « The F-connection : families, friends and firms and the organization of exchange », *Population and Development Review*, 6, pp. 1-30.

CREDIF, 1996, *Femmes rurales de Tunisie*, Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme, Tunis, 159 p. + annexes.

Fargues P., 1986, « Le monde arabe : la citadelle domestique », in Burguière *et al.* (éds.), *Histoire de la famille. Tome 3, Le choc des modernités*, Armand Colin, Paris, pp. 443-484.

CHAPITRE 11

Ferchiou S., 1985, *Les femmes dans l'agriculture tunisienne*, Édisud, Aix-en-Provence.

He Y., 1994, « Économie néo-institutionnelle et développement - une analyse synthétique », *Revue d'Économie du Développement*, 4, pp. 3-34.

Koulibaly M., 1994, « Une approche des transferts interpersonnels en Afrique noire », *Revue d'Économie Politique*, 107, pp. 396-418.

CONCLUSION

RÉFLEXIONS SUR LES DYNAMIQUES FAMILIALES ET L'INNOVATION SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Dans les ouvrages traitant de l'innovation technologique, il est habituel de distinguer l'innovation continue de l'innovation discontinue. Pour la première, les changements sont graduels et ne réclament de la part des consommateurs que de légères modifications dans leurs habitudes pour s'adapter au nouveau produit. Pour la seconde, l'attitude du consommateur est redéfinie pour adopter le produit inédit qui s'offre à lui, comme ce fut le cas pour la télévision et l'automobile.

Pourquoi l'innovation socio-démographique est-elle si lente ?

Est-il légitime d'appliquer cette grille de lecture continu/discontinu à ce que nous avons présenté au cours de cet ouvrage comme étant des innovations socio-démographiques ? En fait, non seulement cette interprétation nous semble légitime mais il apparaît qu'elle peut nous éclairer un peu mieux sur la nature des changements socio-démographiques dans les dynamiques familiales en précisant l'ampleur et la temporalité. Car le passage du discontinu au continu pose le problème des limites. À force de reculer graduellement l'âge au premier mariage, une part de la population finit par ne plus se marier ou se marier très tard. D'une succession de changements mineurs, qui fait reculer chaque année de quelques

CONCLUSION

mois l'âge moyen au premier mariage, on passe finalement d'une société où le mariage est général et précoce à une autre société où le mariage est tardif et où le célibat définitif fait son apparition : rien de moins qu'un changement de modèle !

C'est exactement ce qu'observe Gastellu (1997, p. 699) dans le cas des dynamiques du travail familial en milieu rural : « L'agriculture familiale répond à de nouvelles demandes par une conversion des systèmes de production. Cette adaptation s'opère sans bouleversements, mais dans la continuité, par ajout d'un élément aux cultures antérieures. Un dynamisme d'intégration est à l'œuvre, qui canalise l'innovation dans un modèle connu et éprouvé ». Et sur une période d'observation assez longue, le modèle connu et éprouvé donne naissance à un autre modèle.

Il est assez facile de voir pourquoi, au niveau de la famille, les innovations socio-démographiques dans les milieux ruraux des pays du Sud ne peuvent généralement qu'être graduelles en raison d'une part, de la fonction de la famille et d'autre part, de l'impossibilité de séparer les comportements reproductifs des autres comportements, économiques, culturels, religieux... Explicitement ou implicitement, la majorité des textes présentés dans cet ouvrage adoptent cette perspective de la famille. S'il est vrai que la famille est un lieu de régulation des échanges, comme l'ont montré les micro-économistes du développement, et si l'on introduit la caractéristique majeure des économies rurales du Sud, à savoir l'incertitude, on peut penser que le degré d'attachement aux normes communautaires est d'autant plus fort que l'environnement présente un caractère incertain et menaçant (Hugon, 1993). C'est pourquoi *in fine* toute innovation sociale demandera un fin processus adaptatif pour se mettre en place, car une innovation non performante adoptée brutalement peut aboutir à des situations catastrophiques.

L'autre argument est fondé sur l'idée selon laquelle « quand quelque chose bouge tout bouge ». Dit autrement, ceci signifie que « dans toute société, le culturel, le social et l'économique sont en constantes interrelations dans un environnement donné. En

particulier, *toute société développe son propre système de reproduction*¹ qui détermine un certain équilibre entre sa fécondité, sa mortalité et ses migrations et dont résulte la croissance même de sa population. Ce système démographique est lié aux structures familiales de la société (caractérisée par les relations entre conjoints ou entre générations, l'autonomie laissée aux femmes...), avec le système d'alliances et de résidence après le mariage, avec le mode de socialisation... » (Tabutin, 1988, p. 19).

La faible marge de manœuvre des sociétés rurales liée au risque encouru en cas d'échec et l'inertie des systèmes de pensée sont donc les deux arguments principaux qui permettent de considérer l'innovation socio-démographique comme un ensemble de changements progressifs.

Même s'ils ne sont pas toujours formulés de la sorte, ces principes sont dorénavant bien acquis à la fois par les chercheurs et par les décideurs tout au moins dans le domaine des politiques démographiques. En conclusion d'un ouvrage récent sur ce thème en Afrique, Vimard (2000, p. 301) mentionne pour la transition de la fécondité, innovation socio-démographique majeure s'il en est, l'intérêt croissant accordé non plus aux aspects techniques de la limitation des naissances mais aux « facteurs favorisant la réduction de la fécondité comme la baisse de la mortalité, la scolarisation des filles, l'autonomie des décisions féminines dans tous les domaines de la vie... ». Le changement d'approche est fondamental, tant du point de vue de la recherche que de l'action, et conduit à s'interroger sur les variables expliquant l'adhésion ou non à l'innovation.

Conditions requises pour adopter l'innovation socio-démographique

L'adoption de l'innovation technique n'est possible que si l'innovation sociale la précède. Ariès a montré que, sous l'Ancien

¹ En italique dans le texte.

CONCLUSION

Régime, « l'impensabilité » de la limitation des naissances a été un facteur de maintien d'une fécondité élevée beaucoup plus important que la prétendue méconnaissance de méthodes contraceptives. Ceci est aussi l'explication majeure de l'échec relatif des programmes de limitation des naissances en Afrique subsaharienne lorsqu'ils se cantonnaient à la distribution de moyens contraceptifs.

Il est très intéressant, dans ce cas de figure, de séparer les aspects techniques des aspects sociaux de l'innovation car si les motivations de non-adoption relèvent des mentalités, ce sont souvent sur les aspects techniques que se focalisent de manière apparente les blocages à l'adoption. L'avantage relatif apporté par l'innovation ainsi que sa compatibilité avec les croyances et les modes de vie sont des ressorts plus profonds que la complexité et la diffusion de l'information sur l'innovation². Or, dans le discours des acteurs, les motifs relevés de refus de contraception se situent davantage dans des registres de second ordre ou élaborés de manière *ad hoc* (difficulté d'utilisation, néfaste pour la santé...).

Pour parvenir à cette connaissance intime, les anthropologues nous ont fourni des pistes interprétatives et des canevas d'étude du changement social en milieu rural³. Olivier de Sardan (1995)

² Critères classiques déterminants de l'acceptation ou du rejet d'une innovation (Petrof, 1988).

³ Héritier (2000, p. 36) défend la thèse selon laquelle la mainmise quasi généralisée du pouvoir masculin sur la reproduction n'est pas la conséquence de la suprématie du pouvoir masculin dans son ensemble mais sa cause : elle serait une réponse à l'incroyable pouvoir qu'ont les femmes d'enfanter les deux sexes et la solution pour qu'elles acceptent d'enfanter des enfants masculins. « Le socle dur de la domination masculine semble si archaïque et si profondément ancré que rien ne pourrait l'ébranler. Ce n'est pas là une certitude cependant car, s'il apparaît bien [...] que le lieu même de la domination est le pouvoir féminin de la fécondité, c'est l'action en ce point précis qui doit parvenir à ébranler l'édifice. C'est pourquoi l'accès à la contraception et à la maîtrise par les femmes de leur propre fécondité est, me semble-t-il, l'élément moteur d'une évolution progressive vers l'égalité de statut [...] ». On perçoit dans cette formulation comment l'innovation sociale du contrôle de la fécondité par les femmes ne peut pas surgir *ex nihilo* et surtout la nature des inerties qui la contrecarrent.

insiste sur les notions de stratégies, de contraintes, de représentations des acteurs et surtout sur les interactions entre acteurs. Pour que l'innovation socio-démographique soit adoptée, il faut que la combinaison de ces nombreux sous-systèmes le permettent.

C'est donc en dernier lieu l'existence de cette multitude de combinaisons qui permet l'adoption ou non de l'innovation et qui explique, de manière apparemment paradoxale, que la restriction des « mondes possibles » proposés aux familles dans des milieux contraignants n'entraîne pas une sclérose de leurs dynamiques socio-économiques mais au contraire une forte capacité d'adaptation. Alors qu'était annoncée la nucléarisation générale de la famille, c'est en réalité dans les pays du Sud une pluralité de modèles familiaux qui se crée⁴. Ces nouveaux arrangements sont concomitants à une redistribution des pouvoirs au sein de la famille⁵.

Recompositions familiales, nouvelles stratégies économiques, évolution des statuts individuels au sein de la famille posent la question de la pertinence de certains cadres d'analyse élaborés ailleurs ou naguère. Non pas que ces cadres soient forcément obsolètes, mais les progrès de la connaissance, l'échelle plus fine d'observation et l'évolution des phénomènes eux-mêmes obligent à les élargir et à en rajouter d'autres. Voyons de quelle manière les différentes contributions de cet ouvrage y participent.

⁴ « Les diverses stratégies développées par les individus et les familles au cours de ces dernières décennies dans les pays du Sud montrent assez clairement que l'heure n'est ni à la nucléarisation ni à l'individualisme, mais plutôt à une renégociation des relations interindividuelles au sein et hors des familles, qui s'accompagne de nouvelles formes familiales, de nouveaux arrangements résidentiels et domestiques et de nouveaux rapports de générations et entre sexes » (Pilon et Gautier, 1997, p. 9).

⁵ « Aucun changement n'est possible sans une transformation du système de pouvoir » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 432).

Quelques pistes pour étudier l'innovation socio-démographique et les dynamiques familiales

Le premier constat que l'on puisse tirer à la lecture de l'ensemble de ces chapitres est l'insuffisance des grandes enquêtes nationales et des enquêtes mono-disciplinaires pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les dynamiques familiales. Certes, ce type de matériau est forcément utile pour mesurer avec une bonne représentativité statistique certaines variables révélatrices de changement mais révèle ses limites dès lors que l'on cherche à produire une explication satisfaisante des évolutions observées. La majorité des résultats présentés ici sont issus d'enquêtes soucieuses d'éviter cet écueil. Que ce soit par des monographies de villages, dans le cas du Sénégal, ou par des enquêtes pluridisciplinaires menées dans plusieurs régions de la Tunisie, on voit se développer de nouvelles méthodes dont l'intérêt est de permettre la comparaison des résultats d'une unité géographique à une autre. Entre la monographie de terroir visant à tout décrire et l'enquête statistique lourde, la thématique transversale qu'est la dynamique socio-démographique familiale doit faire l'objet d'investigations particulières, notamment par une introduction des variables subjectives et ayant trait aux représentations que les méthodes statistiques actuelles permettent de mieux traiter que par le passé.

À la nécessité de mesurer de nouvelles variables s'ajoute la redéfinition ou l'introduction de nouvelles catégories. Pas plus que le critère spatial, la distinction urbain/rural ne suffit pas toujours à rendre compte de différences de comportements parmi les familles. L'enquête tunisienne a montré que, sur certaines variables, la dispersion observée était plus importante au sein d'une zone qu'entre les zones. La forte hétérogénéité du monde rural, liée aux recompositions que nous avons évoquées, implique donc de distinguer d'autres découpages : niveaux de scolarisation et groupes sociaux au Mexique, groupes socio-économiques en Côte d'Ivoire, types d'exploitation agricole en Tunisie. Répondant à des modèles théoriques le plus souvent basés sur le concept de risque, les distinctions « salarié / indépendant », « exploitant / non-

exploitant », « propriétaire terrien / non-propriétaire » ou encore « type d'exploitation agricole », nous renseignent sur les dynamiques familiales et sur les propensions à adhérer ou non à des innovations socio-démographiques. Parmi ces modèles, la grille de lecture du malthusianisme de pauvreté, évoquée en Amérique latine, au Sénégal et en Tunisie, semble à cet égard appelée à se développer, de par son aptitude à rendre compte de la baisse de la fécondité parmi les catégories sociales les plus démunies.

Une autre orientation décelée au fil des pages précédentes est l'insertion croissante de la cellule familiale dans l'économie de marché. Force est de remarquer l'importance attribuée aux aspects économiques dans les recompositions familiales. Que ce soit en Tunisie, en Afrique de l'Ouest ou en Amérique latine, la participation croissante des femmes et des jeunes filles à la création du revenu familial est une innovation sociale qui a de grandes répercussions tant au niveau économique qu'au niveau des relations entre les individus. Elle entraîne des redistributions de rôle entre les sexes et les générations mais aussi des changements de mentalité inhérents à la perte de l'hégémonie du pouvoir économique du seul chef de famille masculin. Ce constat ne peut être mis en valeur qu'en adoptant une vision interactive ou connexionniste de la famille, grâce à laquelle le mythe de la famille comme « entité harmonieuse » est battu en brèche, particulièrement dans l'étude menée dans la région de Zaghouan en Tunisie. Mais il faut faire attention de ne pas tomber dans l'excès inverse et conclure vers une individualisation forcenée des comportements. Plusieurs auteurs mentionnent qu'une des conséquences de la nucléarisation, en Tunisie ou en Amérique latine, est un dialogue accru au sein du couple et une meilleure convergence des aspirations individuelles. De la même manière, l'étude des migrations menée en Tunisie montre qu'à travers de nouvelles pratiques de mobilité, les solidarités persistent sous forme d'une participation du migrant à la formation du revenu familial.

CONCLUSION

Le quatrième dénominateur commun que nous avons pu relever concerne les fortes relations existant entre les aspects techniques et sociaux de l'innovation. Dans l'adoption de la contraception, le malthusianisme de pauvreté l'indique clairement : l'offre (versant technique) reste potentielle si la demande (versant social) n'existe pas. Deuxième illustration, dans la région tunisienne de Zaghuan, les nouvelles opportunités agricoles ne sont saisies par les enfants des chefs de ménage que si ces derniers leur laissent une autonomie suffisante dans la gestion de l'exploitation. Le paysage agricole futur va donc dépendre des rapports intergénérationnels. Enfin, en Afrique de l'Ouest, les fonction de production et de reproduction restent indissociables dans l'étude des dynamiques familiales. Fécondité et affectation de la main-d'œuvre familiale sont en synergie avec le mode d'utilisation de l'espace agricole.

L'ensemble de ces résultats concernant l'innovation socio-démographique et ses liens avec les dynamiques familiales n'ont pu être mis en évidence que grâce à plusieurs apports méthodologiques complémentaires : d'abord, la diversification des niveaux d'observation et des catégories sociales ; ensuite, l'élaboration d'enquêtes spécifiques à ce thème en référence à des grilles théoriques interprétatives ; enfin, un intérêt primordial accordé aux statuts des individus, à leurs interactions au sein de la famille et en particulier aux rapports de genre et intergénérationnels. Ces différents outils d'analyse sont en cela intéressants qu'ils ont été construits et affinés au fur et à mesure des recherches de terrain sur les dynamiques familiales et sont issus de la volonté de fournir des interprétations plus précises dans lesquelles les idées de risque, de complexité et d'organisation, qui ont fait leurs preuves ailleurs, peuvent trouver à s'appliquer à la famille.

Frédéric SANDRON et Bénédicte GASTINEAU

Références bibliographiques

Crozier M. et Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 504 p.

Gastellu J.-M., 1997, « Le désordre et le sens », in Gastellu J.-M. et Marchal J.Y. (éds.) *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^e siècle*, Éditions de l'ORSTOM, Paris, pp. 695-709.

Héritier F., 2000, « Articulations et substances », *L'Homme*, n°154-155, pp. 21-38.

Hugon P., 1993, *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte 128 p.

Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris, 221 p.

Petrof J.V., 1988, *Comportement du consommateur et marketing*, Presses de l'Université de Laval, Canada, 473 p.

Pilon M. et Gautier A., 1997, « Introduction » du numéro sur les familles du Sud, *Autrepart*, 2, pp. 5-14.

Tabutin D., 1988, « Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain » in Tabutin D. (éd.) *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris, pp. 17-50.

Vimard P., 2000, « Vers une nouvelle conception des relations population-développement sur le continent africain » in Vimard P. et Zanou B., (éds.) *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, L'Harmattan, Paris, pp. 297-302.

ANNEXE

LE PROGRAMME DYPEN EN TUNISIE RURALE

Bref historique du programme DYPEN

Identifier et préciser les interrelations entre la dynamique de la population, l'usage des ressources naturelles et l'évolution des milieux en Tunisie rurale, impliquait une approche pluridisciplinaire et systémique, et par conséquent l'élaboration d'outils méthodologiques. La première phase du programme, DYPEN I, a donc été essentiellement expérimentale (1989-1995). Elle a permis une avancée méthodologique, notamment dans la construction d'indicateurs interfaces pour l'appréhension des systèmes population-environnement¹. Deux interfaces ont été utilisées : le *secteur démo-écologique* mettant en relation l'implantation humaine et les faciès écologiques et la *Typologie Ménages Environnement* (TME) établissant un lien entre les systèmes de production et l'usage des ressources naturelles.

Les résultats ont montré la diversité des réponses des populations face aux transformations de leur environnement ; réponses dont certaines entraînent une aggravation des états de dégradation tandis que d'autres préservent davantage le milieu. Dans la deuxième

¹ Pour davantage de précisions, on pourra consulter la référence suivante : Picouet M., 1996, « Le problème population-milieux naturels en Tunisie », in Gendreau F., Gubry P. et Véron J. (éds.), *Populations et environnement dans les pays du Sud*, Karthala-Ceped, Paris, pp. 143-164.

phase du programme, DYPEN II (1996-2000), l'objectif principal est la conception et la mise en place d'observatoires population-environnement en Tunisie rurale, permettant de suivre conjointement un panel d'indicateurs de population et du milieu, à terme intégrés dans un SIG (Système d'Information Géographique). Sous l'impulsion du Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique et Technologique tunisien, DYPEN II est devenu un « Programme National Mobilisateur » en 1996, regroupant sept institutions de recherches tunisiennes et deux françaises².

Description des observatoires DYPEN II

Les objectifs principaux des observatoires portent sur l'étude de l'évolution du milieu en relation avec le mode de gestion et d'utilisation des ressources, l'amélioration des connaissances sur les systèmes population-environnement en milieu rural et l'orientation des schémas de développement et d'aménagements ruraux intégrant la durabilité. Il s'agit de développer une approche comparative sur quatre sites de la Tunisie continentale du nord au sud du pays (Kroumirie, Haut-Tell, Basses Steppes, Nefzaoua) suivant un gradient d'aridité croissant (carte 1). L'approche « observatoire » tire son originalité de l'articulation de différents niveaux d'échelles à la fois au niveau régional et au niveau local (figure 1) selon le dispositif décrit ci-après.

² Les institutions tunisiennes sont les suivantes : Institut des Régions Arides de Médenine (IRA), Institut Sylvo Pastoral de Tabarka (ISPT), École Supérieure d'Agriculture de Mograne (ESAM), Institut de Recherches Agronomiques de Tunis (INRAT), Centre National de Télédétection de Tunis (CNT), Centre de Recherches, d'Études, de Documentation et d'Information sur la Femme de Tunis (CREDIF), Commissariat Régional au Développement Agricole de Siliana (CRDA), et les institutions françaises : Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-ORSTOM) et Laboratoire Population-Environnement (LPE) de l'Université de Provence.

CARTE 1. LES QUATRE SITES DYPEN EN TUNISIE

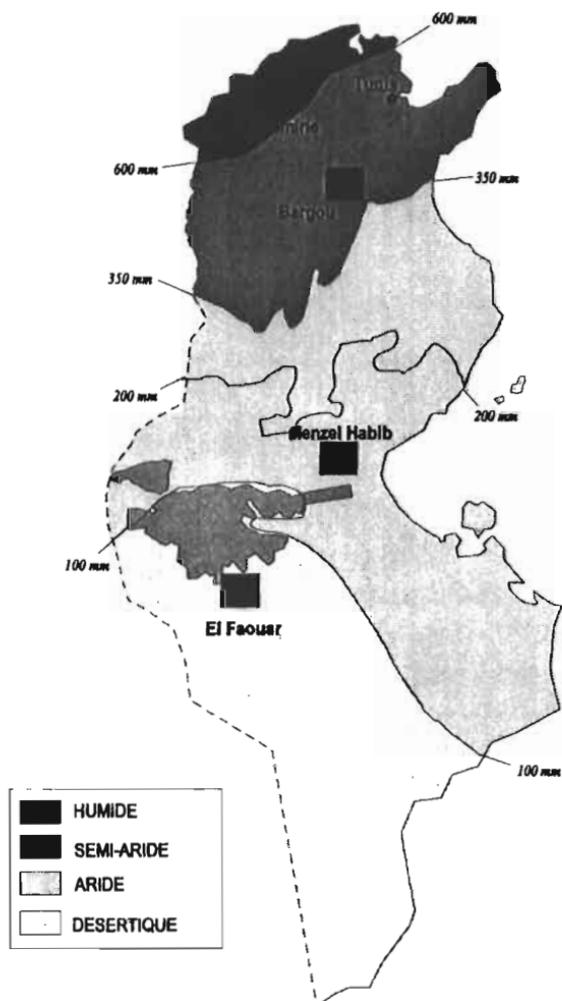
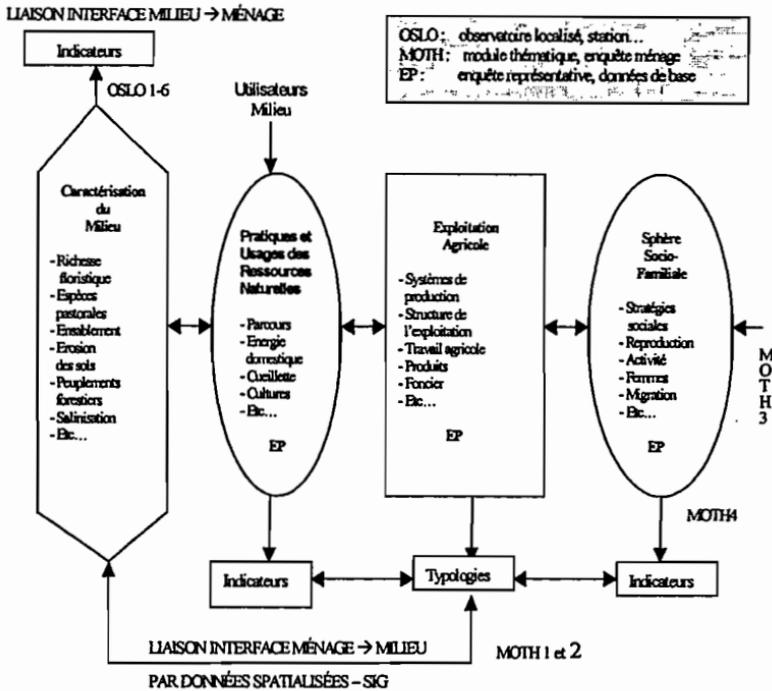


FIGURE 1. SCHÉMA CONCEPTUEL DU PROGRAMME DYPEN



L'Enquête Principale (EP), menée en 1996 sur les quatre sites, a consisté à interroger en moyenne 600 ménages par site sur leurs caractéristiques socio-économiques, démographiques, agricoles et sur leurs modes d'utilisation du milieu naturel. Elle est statistiquement représentative des sites retenus et sert de base de sondages pour les autres enquêtes.

Les Modules Thématiques (MOTH) utilisent et approfondissent l'information tirée de l'Enquête Principale sur les ménages et les exploitations agricoles. Ils permettent de mieux cerner un thème

spécifique jugé important pour aboutir à une analyse comparée entre les sites d'étude. Ils sont au nombre de quatre :

- MOTH 1 : « Stratégies familiales en milieu rural » ;
- MOTH 2 : « Systèmes de production, gestion des ressources et innovations techniques » ;
- MOTH 3 : « Développement local et environnement » ;
- MOTH 4 : « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural » (ce module correspond à l'étude MFAF).

Les *Observatoires Spatiaux Localisés* (OSLO), mis en place sur des problématiques socio-environnementales spécifiques, permettent d'appréhender les relations population-environnement aux niveaux les plus fins (terroir villageois, bassin versant...) par le suivi d'indicateurs écologiques et socio-économiques. Ils sont au nombre de six :

- OSLO 1 : « Impact de l'homme sur la dynamique de végétation à Menzel Habib » ;
- OSLO 2 : « Protection et suivi de la dynamique de la végétation à El Faouar » ;
- OSLO 3 : « Gestion de l'eau dans l'oasis d'El Faouar » ;
- OSLO 4 : « Gestion des terres et érosion à M'richet El Anze (Bargou) » ;
- OSLO 5 : « Stratégies familiales et gestion des ressources à Mzeta (Bargou) » ;
- OSLO 6 : « Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales en Kroumirie ».

Les informations relevées dans ces différentes opérations sont ensuite intégrées dans une base de données relationnelle ; certaines d'entre elles sont repérées dans l'espace par une cartographie régionale à l'échelle 1/50 000^e. Cette cartographie, élaborée à partir des images satellitales, porte sur trois thèmes : l'occupation des sols, la distribution de l'habitat et l'infrastructure. L'ensemble

constitue la base du SIG mis à la disposition des différents utilisateurs (chercheurs, décideurs, formateurs).

Les quatre sites et leur problématique

L'écosystème de la Kroumirie est-il menacé ?

La Kroumirie, région forestière et humide du Nord-Ouest tunisien, se caractérise par une pression démographique particulièrement élevée par rapport aux conditions du milieu, avec des densités de 90 hab/km² pour une région montagneuse où les forêts dominent et où les surfaces cultivées et les potentialités agricoles sont réduites. Cette situation, associée à la marginalisation socio-économique de la région et à la précarité des populations, se traduit globalement par une surexploitation des ressources forestières à travers des défrichements pour l'extension des terres cultivées, des pratiques de pâturage en forêt, des prélèvements de bois pour l'usage domestique et pour la fabrication du charbon de bois, ceci entraînant une dégradation du couvert végétal et une accélération des processus d'érosion.

Pourtant, malgré le cri d'alarme lancé par les forestiers et par certains scientifiques, nos travaux montrent que les évolutions du milieu apparaissent beaucoup plus complexes et différenciées qu'au premier abord. L'évolution du couvert végétal est loin d'être homogène et si certaines zones paraissent véritablement menacées à court terme par une régression du couvert forestier, d'autres sont caractérisées à l'inverse par une reprise de la végétation, en liaison avec une diminution des usages agricoles et pastoraux dans un contexte de mobilité humaine croissante et d'exode rural.

Le Haut Tell : crise érosive et crise de la petite paysannerie

En Tunisie semi-aride, la *délégation* de Bargou recouvre deux entités géographiques : la Dorsale Tunisienne et le Haut Tell dont la mise en valeur est dominée par la céréaliculture et l'élevage

ovin. La gestion des terres de culture face au problème de l'érosion hydrique constitue l'axe principal d'une problématique socio-environnementale dans un contexte de dualisme agraire qui caractérise aujourd'hui encore les régions céréalières du Tell. À un secteur dit « moderne » utilisant sur de grandes exploitations les machines les plus perfectionnées et les intrants, s'oppose un secteur dit « traditionnel » caractérisé par le morcellement foncier et la faiblesse des moyens de production.

Actuellement, les petits exploitants pratiquant la céréaliculture mécanisée sur les piémonts investissent très peu, en travail et en capital, sur leur exploitation. Les stratégies familiales sont basées sur la mobilité et la pluriactivité. Ces exploitations sont peu touchées par l'action de la Direction de la Conservation des Eaux et des Sols (CES) qui proposent des interventions anti-érosives sur les terres privées. Les résultats de nos enquêtes montrent que ce sont les grandes exploitations situées dans les zones stables qui bénéficient de la plupart des interventions de la CES, alors que les petites exploitations localisées principalement dans les zones sensibles sont peu concernées.

Les processus de désertification à Menzel Habib

Située en zone bioclimatique aride, cette région est caractérisée par une pluviométrie faible et irrégulière. Territoire d'une ancienne tribu semi-nomade, elle a été l'objet d'un épisode de désertification particulièrement aigu durant la période 1977-1987. Traditionnellement étudiée sous un angle essentiellement écologique, la désertification telle que nous l'avons appréhendée apparaît comme un fait total auquel il faut rendre toute sa complexité. En particulier, il s'avère primordial de prendre en compte ici les aspects fonciers et les stratégies de mobilité des populations. On s'aperçoit alors que les épisodes de désertification les plus importants sont le résultat d'une privatisation des terres et de l'appropriation de celles-ci selon l'adage : « la terre est à celui qui la met en valeur ». Planter c'est s'approprier, même si les

conditions pluviométriques ne le permettent pas. C'est dans ces conditions que l'érosion éolienne fait son apparition.

L'observatoire intégré population-environnement met ici en relation les états écologiques, le mode d'appropriation des terres et de mise en valeur ainsi qu'une composante essentielle des stratégies familiales : la double résidence Menzel Habib / Gabès ou El Hamma. S'intéresser à ces nouvelles formes de mobilité et de pluriactivité familiales s'avère à notre avis essentiel pour comprendre les relations entre les dynamiques sociales et environnementales dans cette région.

L'oasis d'El Faouar. Un développement basé sur une ressource non renouvelable : l'eau

Dans cette zone saharienne, l'accroissement démographique élevé, la sédentarisation et la fixation des nomades, les mutations socio-économiques (scolarisation, diversification des activités) et l'émigration ont transformé et augmenté les besoins des populations. Aux systèmes de production traditionnels se sont substitués de nouveaux systèmes de production plus spéculatifs (datte destinée à l'exportation) stimulés par le développement de périmètres irrigués et l'exploitation des eaux souterraines fossiles. Dans ce contexte, la donne écologique a complètement changé : il n'est plus question de gestion parcimonieuse de la steppe autour des activités pastorales mais de la pérennité d'un système agro-économique qui puise sa manne dans des ressources fossiles. Les besoins en eau augmentent rapidement, les conflits entre utilisateurs aussi, la salinisation gagne du terrain, le potentiel d'eau s'amenuise. Un formidable défi démo-écologique s'annonce ici. Seule une connaissance véritablement intégrée des sociétés et du milieu écologique peut aider à le relever.

Michel PICOUET et Mongi SGHAIER

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION, Frédéric SANDRON et Bénédicte GASTINEAU.....1

PARTIE 1: ÉTUDES DE CAS. AMÉRIQUE LATINE, ASIE, TOGO, CÔTE D'IVOIRE, TUNISIE, SÉNÉGAL, MEXIQUE

**CHAPITRE 1. LA STRUCTURE DE LA POPULATION
RURALE : DES CATÉGORIES SOCIALES AUX INTERAC-
TIONS. QUELQUES NOTES MÉTHODOLOGIQUES, Maria E.
COSIO-ZAVALA..... 15**

Classement selon des catégories socio-économiques..... 16
Une approche selon les relations interpersonnelles 21
Conclusion 27

**CHAPITRE 2. STRUCTURE DES MÉNAGES, FÉCONDITÉ
ET DIFFÉRENCIATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN
MILIEU AGRICOLE OUEST-AFRICAIN, Patrice VIMARD 31**

Structure des ménages et migrations au Togo..... 33
Structure des ménages et groupes agricoles en Côte d'Ivoire..... 35
La répartition des types de ménage selon le groupe d'agriculteurs.... 36
Les modes différents de structuration des ménages selon les
groupes socio-économiques..... 38
La différenciation de la fécondité selon les groupes d'agriculteurs ... 42
Conclusion 47

CHAPITRE 3. RESTRUCTURATIONS ÉCONOMIQUES ET RÉORGANISATION DU TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES : L'EXEMPLE DE LA RÉGION DE ZAGHOUAN (TUNISIE), *Alia GANA* 51

Présentation de la zone d'étude	53
La réorganisation des systèmes de production.....	54
La réorganisation des stratégies et des relations de travail familial ...	57
Marchandisation et transformation des relations de travail familial ..	63
Conclusion	67

CHAPITRE 4. CHANGEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE, COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES ET DIFFUSION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE EN MILIEU RURAL SÉNÉGALAIS, *Véronique PETIT et Adrienne O'DEYE*..... 71

Le contexte sénégalais : une fécondité toujours élevée malgré l'amorce d'une baisse	71
Méthodes d'enquêtes et sources de données.....	73
L'offre de planification familiale en milieu rural : insuffisances et inconstances.....	76
Émergence de nouvelles formes familiales et montée de l'individualisme	87
Communautés villageoises et contrôle social.....	91
Conclusion.....	94

CHAPITRE 5. VERS UNE MODIFICATION EN PROFONDEUR DES COMPORTEMENTS DE FÉCONDITÉ ET DE NUPTIALITÉ DES FEMMES RURALES AU MEXIQUE, *Olivia SAMUEL*..... 99

Les conditions d'une forte fécondité.....	101
La baisse brutale de la fécondité.....	104
Les facteurs de baisse	105
Un problème non résolu : les maternités précoces.....	109
Et demain.....	110

PARTIE 2: MOBILITÉ, FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ DES FEMMES EN MILIEU RURAL TUNISIEN

CHAPITRE 6. PRÉSENTATION, PROBLÉMATIQUE ET APPORTS DE L'ENQUÊTE « MOBILITÉ, FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ DES FEMMES EN MILIEU RURAL TUNISIEN »,

Michel PICOUET et Mongi SGHAIER..... 117

Le programme DYPEN	118
Méthodologie de l'étude MFAF	119
Contributions de l'étude MFAF au programme DYPEN.....	124
Contributions de l'étude MFAF aux recherches sur la place de la femme dans le milieu rural	125

CHAPITRE 7. DYNAMIQUES FAMILIALES ET ACTIVITÉ DES MÉNAGES, *Chedli TRIFA*..... 127

Le ménage mononucléaire, modèle dominant.....	129
Des ménages complexes subsistent.....	130
D'une zone à l'autre.....	131
Conclusion	136

CHAPITRE 8. LES STRATÉGIES MIGRATOIRES : ANCIENNES ET NOUVELLES FORMES DE MOBILITÉ,

Michel PICOUET..... 139

L'histoire migratoire des chefs de ménage	142
Les processus migratoires.....	142
Les destinations	146
Les caractéristiques des migrations	148
Caractéristiques détaillées de la première migration	149
La migration des enfants du chef de ménage	151
La mobilité et les formes de l'exploitation agricole.....	156
La mobilité temporaire des chefs de ménage.....	158
Stratégies familiales et migration.....	162
Conclusion	168

CHAPITRE 9. INNOVATIONS DANS LES COMPORTEMENTS REPRODUCTIFS ET CONTRACEPTIFS,

Bénédicte GASTINEAU..... 171

Calendrier et intensité de la fécondité.....	173
Deux schémas de nuptialité	179
Deux schémas de pratique contraceptive.....	181
Conclusion.....	191

CHAPITRE 10. CONTRIBUTION DES ENFANTS À L'ÉCONOMIE FAMILIALE ET BAISSÉ DE LA

FÉCONDITÉ, Frédéric SANDRON..... 195

Le recul de l'âge au mariage.....	196
Souhaits, intentions et réalité.....	200
Préférence pour le sexe des enfants et baisse de la fécondité	203
Conclusion.....	206

CHAPITRE 11. L'ACTIVITÉ DES FEMMES DANS

L'ÉCONOMIE FAMILIALE, Frédéric SANDRON..... 209

La population des femmes enquêtées.....	211
Un salariat inexistant pour les femmes mariées	211
Un travail agricole important sur l'exploitation familiale.....	213
L'activité artisanale comme composante du revenu familial	215
Beaucoup de temps consacré au travail domestique	216
Les activités féminines liées aux ressources naturelles	217
Situer l'activité des femmes dans une stratégie plus large du ménage.....	222
Conclusion.....	224

CONCLUSION. RÉFLEXIONS SUR LES DYNAMIQUES FAMILIALES ET L'INNOVATION SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE,

Frédéric SANDRON et Bénédicte GASTINEAU 227

Pourquoi l'innovation socio-démographique est-elle si lente ?.....	227
Conditions requises pour adopter l'innovation socio-démographique.....	229

Quelques pistes pour étudier l'innovation socio-démographique et les dynamiques familiales	232
--	-----

ANNEXE : LE PROGRAMME DYPEN EN TUNISIE RURALE,

<i>Michel PICOUET et Mongi SGHAIER</i>	237
--	-----

Bref historique du programme DYPEN.....	237
Description des observatoires DYPEN II	238
Les quatre sites et leur problématique	242

Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques

Études de cas dans les pays du Sud

Cet ouvrage étudie la famille comme lieu privilégié d'observation des évolutions démographiques dans les pays du Sud. À l'interface des relations entre les individus qui la composent et des institutions plus vastes qui la canalisent, *la famille* permet de mieux comprendre les liens entre le changement social et les comportements démographiques (nuptialité, fécondité, mobilité géographique). Les recherches de terrain présentées ici, et réalisées principalement en Afrique et en Amérique latine, mettent en évidence la grande variété des trajectoires familiales. Celles-ci peuvent s'analyser finalement en termes d'acceptation ou de refus de *l'innovation socio-démographique*. Cette grille de lecture s'applique bien à l'analyse de la nucléarisation des familles, à la baisse de la fécondité, à la migration, à l'attitude face à la contraception etc.



Frédéric SANDRON, *démographe, docteur en sciences économiques de l'IEP de Paris, est chargé de recherche à l'IRD et membre du Laboratoire Population-Environnement. Ses travaux portent sur les relations entre les dynamiques démographiques et écologiques dans les pays du Sud.*



Bénédicte GASTINEAU, *membre du Centre de Recherche Populations et Sociétés, docteur en démographie, enseigne cette discipline à l'Université Paris X. Ses recherches portent sur la transition de la fécondité dans le cadre des relations entre la population, le développement et l'environnement.*



9 782747 513876

ISBN : 2-7475-1387-4